This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

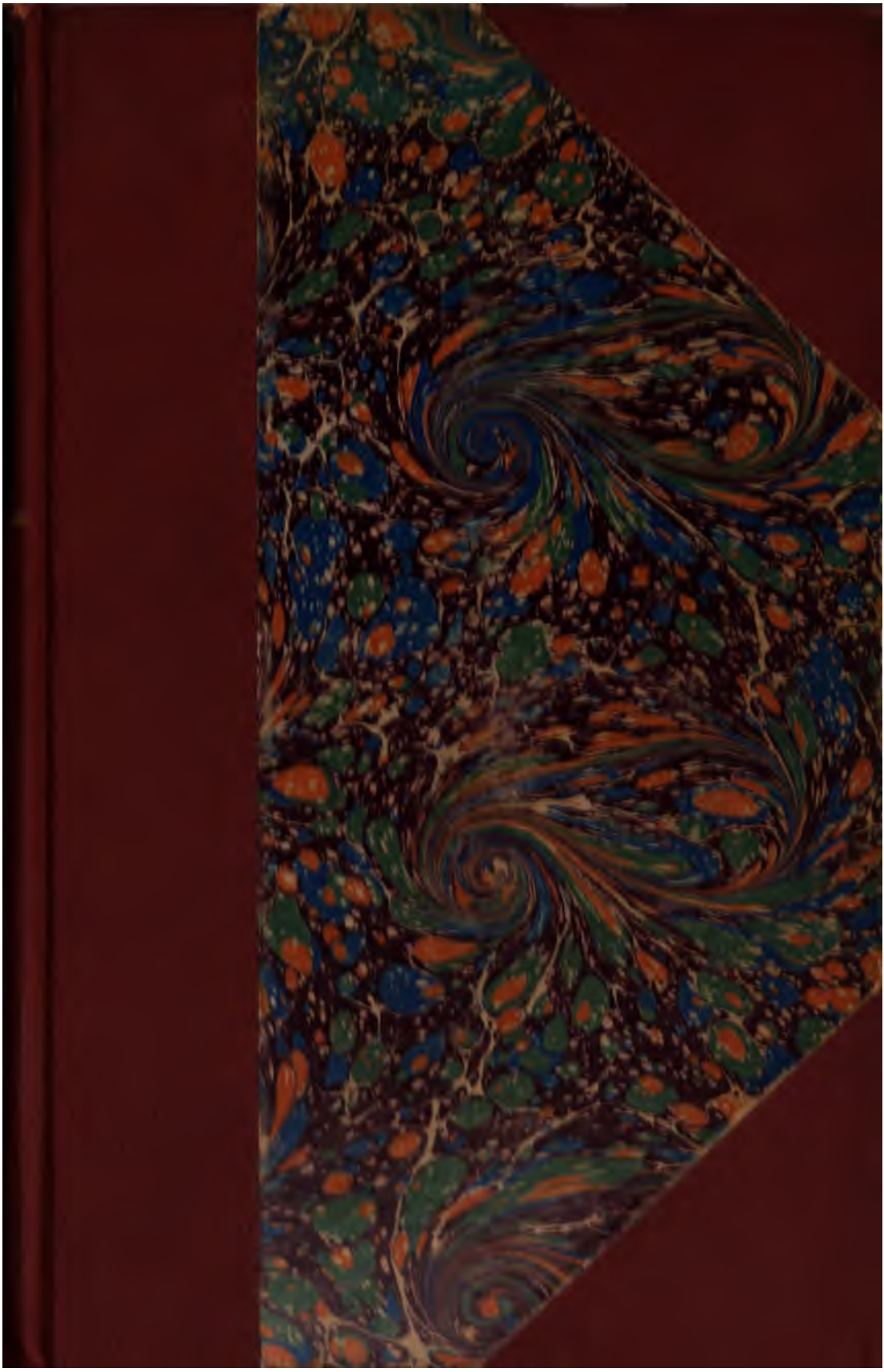

SE TAIRE
FAIRE

SUITE
DES ERREURS
ET
DE LA VÉRITÉ.

SUITE
DES ERREURS
ET
DE LA VÉRITÉ;
OU

DÉVELOPPEMENT du Livre des Hommes rappellés au principe universel de la Science.

PAR UN PH..... INC....

A SALOMONOPOLIS,

Chez ANDROPHILE, à la Colonne inébranlable.

MMMMM. DCC. LXXXIV.

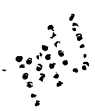

SUITE
DES ERREURS
ET
DE LA VÉRITÉ;
OU

DÉVELOPPEMENT du Livre des Hommes rappellé au principe univerſel de la ſcience.

DE LA CAUSE DES ERREURS.

QUEL que ſoit l'objet qui ſe préſente à l'eſprit humain, celui-ci s'en forme une idée plus ou moins prompte. S'il a combiné cette idée, qu'il s'y attache, qu'elle détermine ſon jugement, ſans être conforme à l'état réel de la choſe & à ſes véritables caracteres, ce jugement eſt une erreur.

C'eſt ainſi que les hommes ſe ſont écartés de la vérité, & ſe ſont détournés des voies que

A

428503

la lumiere indiquoit pour les conduire au but que la nature a posé dans l'intérieur de tous les êtres. Lorsque j'ai parlé de l'origine des erreurs, j'ai assez indiqué ses sources : 1°. Dans la précipitation de nos jugements. 2°. Dans l'ignorance présomptueuse de l'homme ; ce qui prend alors, comme j'ai voulu le faire entendre, la définition d'esprit faux, d'où naît l'entêtement, c'est-à-dire, la résistance qu'on oppose aux principes ou aux maximes qui m'ont servi de guide dans le cours de cet ouvrage.

Pour porter au contraire l'espece humaine à rechercher, à chérir la vérité, j'ai présenté l'opération de l'ame, s'occupant à trouver le nombre ternaire, qui n'est autre chose que l'assurance de l'état naturel des choses, leur origine, leurs nuances, leur objet : voilà le ternaire. Cette assurance seule nous conduit encore à comparer avec justesse l'opinion d'autrui avec la nôtre, à mettre de la bonne foi dans l'aveu de nos erreurs, & faire céder l'amour-propre ridicule à l'amour-propre raisonnable, qui aime à s'applaudir intérieurement du parti qui le détermine à préférer la lumiere aux ténebres.

L'homme se trompant sans cesse sur les moyens qu'il emploie pour trouver la vérité, j'ai attribué ce penchant à se tromper, moins à l'ignorance de toute vérité, qu'à la faute de la méthode illusoire dont il fait usage ; la vérité n'est que *status rei*, état de la chose. Pour découvrir cet état, il faut encore se servir du ternaire sacré. Vérité dans nos opinions n'est que la conformité de nos idées avec leur objet. Vérité de nos actes

eſt donc la conformité de notre maniere d'être avec nos principes. Vérité dans nos diſcours eſt conformité de notre langage avec les diſpoſitions de notre ame.

J'ai fait entendre également que l'amour de la vérité étoit naturel chez les hommes, mais que leurs paſſions les détournoient de ſa recherche. Il n'y a que le petit nombre de ſages auxquels la lumiere s'eſt communiquée, qui pourſuivent cette recherche avec avantage, parce que leurs ames vertueuſes ſuivent de bonne foi la méthode que je viens de développer ci-deſſus; qu'elles écartent la prévention que le bien ſeul eſt leur objet. Les autres, au contraire, aveuglés dans leur carriere, n'embraſſent que ce qui s'accorde avec la paſſion qui les guide, condamnent & rejettent au premier coup d'œil tout ce qui contrarie ce ſyſtême: de là, ils marchent de ténebres en ténebres, & ſe confirment de plus en plus dans les voies de leur égarement. Ces hommes inſenſés ſeroient bien mieux caractériſés par la dénomination d'apôtres du menſonge: ſeuls ils ſe ſont montrés, dans tous les temps, les perturbateurs des ſociétés.

Du Bien et du Mal.

De la ſont nées les fauſſes idées ſur l'origine du bien & du mal, du bon & du mauvais principe; tout ce que l'ignorance de l'homme ne lui laiſſoit entrevoir que comme une loi dérogeante aux paſſions dont il étoit gouverné, il l'appelloit un mal; au contraire, tout ce qui ſembloit flatter ces paſſions, ou leur donner la faci-

lité de ſe déployer avec plus d'énergie, de vivacité, il le nommoit bien ; d'où il réſulte que l'ignorance ſeule de la vérité a formé la baſe des dénominations abſurdes dont les hommes ſe ſont ſervis pour exprimer ce qu'ils ne pouvoient comprendre.

Ce fut une bien plus grande ſource des erreurs, lorſque les hommes voulurent définir la nature des deux principes, leur puiſſance, leurs effets ; & tout ce qu'on a dit, écrit, répété ſur ce point, n'a ſervi qu'à rendre inintelligible la nature des deux principes. Les phyſiciens de nos jours, plus hardis, & plus ſoutenus de l'expérience, ont avancé qu'il ne pouvoit y avoir qu'un ſeul principe, dont tous les mouvements & leurs combinaiſons différentes découlent, ce qui eſt conforme à ce que j'avois avancé à l'article *de la différence des deux principes*, dans la premiere partie ; ce qui n'empêchera pas les mortels de flotter toujours entre ces deux croyances oppoſées. En effet, comment accorder deux puiſſances en contradictions éternelles, l'une voulant le bien, mue par ſa propre inertie, ſa volonté, ſon étendue ; & l'autre oppoſant ſans ceſſe la réſiſtance efficace, qui détruit ou retarde les opérations du premier ? S'ils ſont également puiſſants, l'homme ſeroit excuſable dans ſes erreurs & ſes incertitudes, puiſqu'elles naîtroient du déſordre opéré par les combats de ces impénétrables intelligences ; combats contre leſquels la foibleſſe de l'homme ne ſauroit rien oppoſer. Mais il eſt de l'intérêt de nos ſemblables, que nous détruiſions la ſource de leurs malheurs, en

leur démontrant qu'il n'exiſte qu'un ſeul principe dans la nature ; c'eſt la nature elle-même, dont le mouvement forme l'eſſence, cauſe productrice & efficiente de tous les effets qui troublent notre craintive imagination.

Très-peu d'hommes ont le courage d'examiner la ſource du mal que tous s'accordent à reconnoître comme exiſtant ſur la terre. Il n'eſt preſque perſonne qui oſe douter de cette exiſtence qu'il n'a jamais conſtatée. Chacun reçoit dans ſon enfance les noms vagues de bien, de mal, que ſes peres lui tranſmettent, qu'ils conſignent dans leur cerveau avec les idées obſcures qu'ils y attachent eux-mêmes ; & que tout conſpire à rendre habituelles en lui ; cependant chacun modifie le mal à ſa maniere ; en effet, comme on l'a ſouvent fait obſerver, les notions peu fixes d'un être imaginaire ne peuvent être les mêmes pour tous les individus de l'eſpece humaine ; chaque homme à ſa façon de l'enviſager ; chaque homme crée un mal particulier, d'après ſon propre tempérament, ſes diſpoſitions naturelles, ſon imagination plus ou moins exaltée, ſes circonſtances individuelles, les préjugés qu'il a reçus, & les manieres dont il eſt affecté dans des temps différents.

LIBERTÉ, VOLONTÉ.

TOUS les hommes s'accordent ſur les objets qu'ils ſont à portée de ſoumettre à l'expérience ; nous ne voyons point de diſputes ſur les principes de géométrie ; les vérités évidentes & dé-

montrées ne varient point dans notre esprit ; nous ne doutons jamais que la partie ne soit moins grande que le tout, que deux & deux fassent quatre ; que la bienfaisance ne soit une qualité aimable, que l'équité ne soit nécessaire aux hommes en société. Mais nous ne trouvons que disputes, incertitudes, variations dans tous les systêmes qui ont l'origine du bien & du mal pour objet.

Ainsi, lorsque j'ai avancé que l'auteur du mal fait un mauvais usage de sa liberté, il faut entendre que l'homme seul est l'auteur du mal ; car dans la nature il n'en existe point ; je dois ajouter encore que la dispute interminable de la prétendue liberté de l'homme seroit bientôt finie, si l'on vouloit réfléchir que nous sommes bien ou mal, heureux ou malheureux, sages ou insensés, raisonnables ou déraisonnables, sans que notre volonté entre pour rien dans ces différents états ; cependant, malgré les continuelles entraves qui nous lient, on prétend que nous sommes libres.

Quelque peu fondée que soit cette opinion, dont tout devroit nous détromper, elle passe aujourd'hui dans l'esprit d'un très-grand nombre de personnes, pour une vérité inconteſtable ; on a cru la société intéressée à ce systême, parce qu'on suppose que si toutes les actions des hommes étoient regardées comme nécessaires, l'on ne seroit plus en droit de punir celles qui nuisent à leurs associés ; enfin la vanité humaine s'accommoda sans doute d'une hypothese qui sembloit distinguer l'homme de tous les autres êtres phy-

fiques, en aſſignant à notre eſpece l'apanage ſpécial d'une indépendance totale des autres cauſes, dont, pour peu que l'on réfléchiſſe, nous ſentirons l'impoſſibilité.

Partie ſubordonnée d'un grand tout, l'homme eſt forcé d'en éprouver les influences. Pour être libre, il faudroit qu'il fût tout ſeul plus fort que la nature entiere, ou il faudroit qu'il fût hors de cette nature; qui, toujours en action elle-même, oblige tous les êtres qu'elle embraſſe, d'agir & de concourir à ſon action générale, ou, comme on l'a dit ailleurs, de conſerver ſa vie agiſſante par les actions ou les mouvements que tous les êtres produiſent en raiſon de leurs énergies particulieres, ſoumiſes à des loix fixes, éternelles, immuables. Pour que l'homme fût libre, il faudroit que tous les êtres perdiſſent leurs eſſences; pour lui, qu'il n'eût plus de ſenſibilité phyſique, qu'il ne connût plus ni le bien, ni le mal, ni le plaiſir, ni la douleur; mais dès-lors il ne ſeroit plus en état ni de ſe conſerver, ni de rendre ſon exiſtence heureuſe; tous les êtres devenus indifférents pour lui, il n'auroit plus de choix, il ne ſauroit plus ce qu'il doit aimer ou craindre, chercher ou éviter. En un mot, l'homme ſeroit un être dénaturé, totalement incapable de trouver jamais la lumiere, pour laquelle il a un penchant que nous lui connoiſſons.

La volonté n'eſt donc qu'une modification du cerveau, par laquelle il eſt diſpoſé à l'action, ou préparé à mettre en jeu les organes qu'il peut mouvoir. Cette volonté eſt néceſſairement déterminée par la qualité bonne ou mauvaiſe de l'objet

ou du motif qui agit ſur nos ſens, & dont l'idée nous eſt fournie par la mémoire. C'eſt ainſi que la vue d'un objet agréable, ou ſon idée, déterminent notre volonté à agir pour nous le procurer; mais un nouvel objet, ou une nouvelle idée, anéantiſſent l'effet des premiers, & empêchent que nous n'agiſſions pour nous le procurer. Voilà comme la réflexion, l'expérience, la raiſon arrêtent ou ſuſpendent néceſſairement les actes de notre volonté. Sans cela, elle eût ſuivi les premieres impulſions, qui la portoient vers un objet deſirable.

Ne dit-on pas, lorſque l'action de la volonté eſt ſuſpendue, que nous *délibérons?* ce qui arrive quand deux motifs agiſſent alternativement ſur nous. *Délibérer*, c'eſt être ſucceſſivement attiré & repouſſé: c'eſt être remué tantôt par un motif, tantôt par un autre; dans cet état, le cerveau eſt en équilibre, ou dans une oſcillation perpétuelle, juſqu'à ce que l'objet qui l'entraîne plus fortement le tire de cette ſuſpenſion, qui conſtate l'indéciſion de notre volonté.

Ce méchaniſme ſi ſimple & ſi naturel ſuffit pour nous faire connoître pourquoi l'incertitude eſt pénible; & la ſuſpenſion eſt toujours un état violent pour l'homme. Ce méchaniſme explique encore l'irrégularité, l'inconſéquence, l'inconſtance des hommes, & nous rend raiſon de leur conduite inexpliquable, & qui l'eſt en effet dans les ſyſtêmes reçus.

Des preuves que je viens de rapporter, il ne s'enſuit pas que l'homme ſoit totalement privé de liberté, comme pluſieurs philoſophes l'ont voulu

assurer; mais que la liberté, la volonté est subordonnée en tout aux fonctions du cerveau, & à la disposition plus ou moins bonne des organes qui le composent.

Je n'ai eu en vue, en présentant ces divers raisonnements, que de faire mieux sentir au lecteur réfléchi la vérité du système établi dans la premiere partie de cet ouvrage. En traitant des questions aussi profondes & aussi délicates que celles de la liberté & de la nécessité des actions humaines, on conviendra que toutes les précautions possibles doivent être mises en usage pour que le lecteur soit au fait de ce que l'on entend par ces mots, *liberté*, *volonté*. On pourroit, sans cela, mal interpréter ce qu'on dit sur cette matiere, ou on le condamneroit avant de l'avoir bien compris.

Je n'ai combattu la liberté que dans le sens erroné que l'on donne à ce mot. J'établis & soutiens, au contraire, la liberté des actions humaines, si l'on entend par cela *le pouvoir qu'a l'homme de faire ce qu'il veut ou ce qui lui plaît*. Après avoir examiné avec soin les auteurs les plus habiles, qui ont traité de la liberté, j'ai trouvé que, quoiqu'ils tiennent souvent un langage très-différent, & que quelques-uns même semblent se contredire, & établir une autre idée de la *liberté* que la mienne, ils y reviennent presque tous dans le fond, & tout ce qu'ils disent, lorsqu'on l'examine de près, ne va pas au-delà de ce que j'établis ici.

J'ai fait voir, premiérement, qu'il est utile de connoître la vérité en général: &, secondement,

que les vérités particulieres que j'offre dans ce traité, loin d'être indifférentes ou vaines, ſont très-utiles pour établir le véritable fondement des loix & de la morale.

D'ailleurs, le but de mon ouvrage étant de ramener les hommes à une ſeule ſcience, unique, univerſelle, je dois, pour la leur faire connoître indiviſiblement, m'étendre davantage dans cette ſuite que je ne l'avois fait d'abord, & ſans cependant donner trop de clarté à mes idées, les rendre ſenſibles au plus grand nombre de ceux qui recherchent la vérité par goût & par devoir.

Je puis ajouter que, de toutes les grandes queſtions ſpéculatives, celle de la liberté a été traitée plus obſcurément qu'aucune autre, &, malgré cela, on eſt favorablement diſpoſé à l'entendre traiter d'une maniere embrouillée, tant on eſt perſuadé qu'il eſt difficile de l'éclaircir.

Le vulgaire, ou le peuple, élevé dans le préjugé qu'il eſt libre, croit qu'il ſuffit, pour prouver ſa liberté, d'en appeller à l'expérience, & ſe perſuader en effet qu'il eſt libre dans une infinité d'occaſions. Voici, ce me ſemble, la ſource de l'erreur de la plupart des hommes. Ou ils ne font point d'attention aux cauſes de leurs actions, ou ils ne les apperçoivent pas, particuliérement dans les choſes de peu de conſéquence; & de là ils concluent qu'ils ſont libres, ou qu'il n'y a point de cauſe qui les porte à faire ce qu'ils font. Ne faiſons-nous pas ſouvent des actions dont nous ſommes fâchés? & parce que, dans le temps que nous en ſommes fâchés, nous ne ſentons aucun motif préſent qui nous porte à faire ces actions, ne con-

cluons-nous pas que nous aurions pemple ; la vue dans le temps que nous les avons faites la percep- étions auſſi libres & exempts de la néceſſois l'exiſ- faire, que nous étions libres ou dégagés qu'on empêchement ? ge-

Mais comment tout cela peut-il arriver de un fait, que l'on ſuppoſeroit conſtaté par l'évi- dence du ſentiment intime ? qu'elle difficulté peut- il y avoir à établir un fait clair & ſimple, & à énoncer ce que chacun ſent ? quel beſoin y a-t-il de tant de philoſophes ? pourquoi tant de contra- dictions ſur ce ſujet ? & comment conduire les hommes à ſavoir, par l'expérience, qu'ils ſont libres, ſi l'idée communément reçue de la liberté eſt fauſſe, ſi elle n'eſt pas ſentie par expérience, & s'il faut établir comme fondée ſur l'expérience une nouvelle idée de la liberté, à laquelle on n'avoit pas encore penſé, ou du moins à laquelle peu de gens avoient fait attention ? Il n'y a donc que la méthode indiquée dans ce livre qui rendra cette aſſertion claire & évidente.

ANCIEN ÉTAT DU PRINCIPE MAUVAIS, OU DU MAL.

LE bien & le mal moral ſont avant le pré- cepte : celui-ci n'eſt que l'organe & l'inclination, ou ce qui nous fait diſtinguer ce qui eſt bien de ce qui eſt mal. Les menaces & les promeſſes ne peuvent être que des motifs d'agir, qui déter- minent l'homme ſans l'obliger réellement.

Le droit naturel & le légitime exiſtoient avant

que les vérités ... fausses lumieres,
traité, loin d'... rations entre les
utiles pour ... Ce dernier n'a
& de la ... l'homme injuste,
D'... son desir toutes
ner ... oit légitime est
... térieure, qui est
... des choses, les
... raisonnables ou

... ne sont qu'une
... s n'ont déclaré
... s principe, que
... rité, qui nous
... peut exister qu'un
seul, celui du bien.

DE DEUX ÉTATS SUCCESSIFS DE LA NATURE DE L'HOMME.

MAIS où trouver la solution de ce bien, & où trouver des hommes capables des efforts qu'exige la recherche de la vérité ? Non-seulement toute attention un peu suivie est un état qui répugne à la paresse humaine, mais encore seroit-on sûr de découvrir la vérité sans beaucoup de travaux, on lui préféreroit toujours l'erreur, parce qu'elle flatte notre amour-propre.

C'est encore à cette paresse que l'on doit attribuer la fausseté de nos jugements. Nous affirmons souvent lorsqu'il faudroit nier, & nous nions presque toujours quand nous devrions affir-

mer. Je voyage de nuit, par exemple; la vue d'une ombre mal examinée me donne la perception d'un fantôme giganteſque, j'en crois l'exiſtence; je dis qu'il y a des fantômes, & qu'on en voit de nuit dans les bois; je forme un jugement affirmatif faux: ſi je m'étois approché de cette ombre, elle eût diſparu, ou plutôt elle n'auroit plus été à mes regards qu'une interception de la lumiere cauſée par un arbre, une maſure, ou tel autre corps. J'ai l'idée de l'amitié, comme d'une diſpoſition à procurer du plaiſir à ceux qui en ſont l'objet; mon pere, plus ſage & plus prudent que moi, me refuſe des plaiſirs que je deſire, parce qu'il prévoit, ce que je ne prévois pas, que ces plaiſirs me ſeroient funeſtes; je dis que mon pere n'a point pour moi d'amitié; je fais un jugement négatif faux.

Il ſeroit impoſſible d'expoſer en détail toutes les raiſons qui ont porté les hommes à méconnoître la vérité, ni de donner une idée plus préciſe des deux états par leſquels ils ont paſſé pour altérer le bien primitif, ſeule & unique ſource des bienfaits de la nature: & comme nous l'avons démontré dans la premiere partie de cet ouvrage, l'état de félicité des premiers hommes & leur infortune préſente nous eſt un garant certain de la perte qu'ils ont faite de la véritable *lumiere*, & du beſoin où ils ſont de la recouvrer. Mais pour y parvenir avec fruit, il faut, autant qu'il dépendra de nous, leur faire entrevoir la foibleſſe & les bornes de l'entendement humain, afin qu'éclairés de nouveau par les naufrages de nos peres, ils ne quittent plus le ſentier

qui doit les faire rentrer dans l'état brillant & incorruptible dont ils jouiſſoient autrefois.

BORNES DE L'ESPRIT HUMAIN.

LE nombre des choſes que l'eſprit humain peut connoître eſt immenſe ; mais chaque eſprit eſt ſi foible, ſi borné, qu'il eſt impoſſible qu'il connoiſſe tout ce qui eſt à ſa portée. Cependant entraînés comme nous le ſommes à deſirer de tout ſavoir, & les forces de l'entendement ne ſecondant pas ce deſir, il eſt abſolument néceſſaire que nous tombions à tout moment dans des égarements qui nous attirent les maux les plus fâcheux ; en ſorte qu'on pourroit dire que les nations barbares, qui cherchent moins, penſent moins, opinent moins, ſont plus heureuſes à cet égard que les nations policées. Ce funeſte penchant à vouloir tout connoître, nous fait d'abord croire fauſſement que l'on peut ſavoir & connoître tout ce que l'on cherche : par là, 1°. nous nous appliquons à des recherches qui ſurpaſſent nos forces, ou pour leſquelles nous n'avons point encore acquis les connoiſſances préalables ; 2°. nous étudions ſans ordre, nous nous occupons de pluſieurs objets à la fois, qui partagent les forces de notre entendement & de notre attention ; 3°. nous nous embarraſſons fort peu que nos idées ſoient claires & diſtinctes, obſcures ou confuſes ; 4°. nous nous appliquons à des recherches qui n'ont point de rapport à notre état ni à notre vocation ; & nous conſultons dans nos études le plaiſir plutôt que la néceſſité, en né-

gligeant les connoiſſances eſſentielles. Nous aimons avec engouement tout ce qui porte le caractere de nouveauté intérieurement ; nos paſſions, nos mœurs, le manque d'une volonté ferme & conſtante, détendent les reſſorts & l'énergie de notre ame, tandis qu'extérieurement la peſanteur du corps, ſon inertie naturelle, le tempérament, l'imagination, les ſens, enfin nos parents, & tous ceux à qui l'on confie notre éducation, les maîtres, les livres & le peuple, tout retarde les progrès de la lumiere & de la vérité, dont le germe & le trône ſont pourtant dans le cœur de l'homme.

Les recherches qui ſurpaſſent entiérement les forces de notre entendement nous font donc perdre un temps précieux, deſtiné à acquérir des connoiſſances plus proportionnées, plus analogues à nos beſoins. Pour nous en convaincre, jetons les yeux ſur les livres des plus grands hommes, tant anciens que modernes, ſoit dans les ſciences humaines & divines, ſoit dans celles que nous déſignons ſous le nom de ſpéculatives ou métaphyſiques ; nous y verrons les efforts inutiles de pluſieurs grands génies dans un nombre infini de recherches, dont la plus grande partie n'ont abouti qu'à déſoler l'humanité, tandis que nous avons lieu de penſer que ſi ces beaux génies s'étoient bornés aux recherches proportionnées à leurs forces, ils auroient fait le bonheur de la ſociété.

Il y a auſſi des recherches dont la connoiſſance ſera toujours cachée aux hommes, parce que les moyens de les découvrir leur manquent,

quoique par leur nature elles ne ſurpaſſent pas les forces de l'entendement humain. Telles ſont celles que nous avons indiquées, & que nous publions dans ce traité, les ſeules qui pourront conduire l'homme à la ſcience univerſelle par le ternaire lumineux. En effet, que nous importe, pour être bons, juſtes, indulgents, de calculer la diviſibilité de la matiere juſqu'à l'infini, l'origine de l'étendue, la nature des corps, celle de l'ame, le ſyſtême des étoiles fixes, la matiere centrale de notre globe, l'hiſtoire de l'origine des nations cachée dans les ténebres les plus épaiſſes; les connoiſſances chronologiques du monde, & une infinité d'autres choſes qui ont fait perdre plus de temps qu'il n'en auroit fallu pour acquérir les connoiſſances les plus précieuſes aux hommes? S'il eſt beaucoup de connoiſſances réellement à notre portée, nous ne pouvons cependant y parvenir qu'en nous y traînant par degrés. Ainſi, ſans une vaſte connoiſſance de l'hiſtoire romaine & de la grecque même, l'on s'appliqueroit inutilement à l'interprétation du droit romain: ainſi pour devenir juriſconſulte, il faut commencer par l'étude de la philoſophie, du droit naturel & des gens. Pour faire des progrès dans la phyſique, il faut faire précéder l'étude de la philoſophie, des mathématiques, de l'hiſtoire naturelle, &c. Tout ordre différent de celui que nous venons de preſcrire dans ces exemples, feroit échouer l'entendement humain dans ſes recherches, & la vérité deviendroit inacceſſible, faute d'avoir parcouru les degrés qu'il faut monter pour y parvenir.

La foibleſſe de notre eſprit, jointe au défaut d'ordre

d'ordre & de méthode dans nos études, produit encore une ſource de faux jugements & d'erreurs : avant d'avoir épuiſé un objet, nous paſſons à à un autre ; nous nous appliquons à diverſes ſciences en même temps, nous voulons tout apprendre à la fois, & nous n'apprenons rien exactement ; nos forces alors partagées ſe réduiſent à rien, & les idées des choſes doivent néceſſairement être obſcures, confuſes, & très-ſouvent fauſſes.

Le manque de volonté eſt la plus grande ſource des erreurs, & ce qui empêche l'homme de faire des progrès dans la recherche de la vérité. S'il a perdu tous les droits & toutes les brillantes prérogatives dont l'avoit enrichi le grand maître de l'univers dès ſon origine ; on doit attribuer ce malheur à la révolte du mauvais principe. Cependant, comme nous l'avons myſtérieuſement développé dans le commencement de cet ouvrage ; l'homme peut encore parvenir à rentrer dans ſon premier état, s'il veut vaincre & ſa pareſſe, & ſa mauvaiſe volonté ; travailler ſans relâche à découvrir le nombre quatre, centre de toute lumiere. Notre deſſein, en publiant cette ſeconde partie, ayant été d'étendre, de développer les idées primitives que nous avions annoncées avec réſerve ; nous tâcherons ici d'indiquer les vrais travaux dont l'homme devroit s'occuper ; & nous devons le conduire aux ſublimes vérités, à la ſcience univerſelle, par la morale & le ſentiment de ſes facultés intellectuelles. Perſuadons s'il ſe peut à nos ſemblables que, pour ſe garantir de l'erreur,

pour être éclairés, il faut qu'ils abandonnent les ſentiers tracés par le mauvais principe originel, & que la nature, le haſard, l'éducation & le travail concourent enſemble pour produire cet effet. Par la nature j'entends une heureuſe conſtitution du corps, & principalement du cerveau, d'où dépend eſſentiellement la force des facultés de l'ame. J'appelle ici haſard un heureux concours de circonſtances indépendantes de notre volonté, qui fourniſſent ſouvent aux hommes l'occaſion de faire de grandes choſes, ou des découvertes qu'ils n'avoient par prévues. La vue d'une ſtatue d'Alexandre fit un Céſar, le mouvement ſimultanée d'une lampe d'égliſe fit trouver à Galilée la meſure du temps ; la chûte d'une poire fit découvrir au grand Newton les loix de l'attraction ; enfin une ſage application change des êtres brutes en hommes raiſonnables.

Mais quand même on auroit reçu de la nature le tempérament le plus heureux, la conſtitution du cerveau la plus propre au développement des facultés de l'ame; quand même les rencontres les plus heureuſes ſe préſenteroient, & quand enfin on auroit reçu une éducation dirigée par les plus habiles maîtres, ſi le travail manque, tout eſt en pure perte ; le génie le plus heureux, le mieux cultivé, le plus favoriſé par le haſard, reſtera toujours plongé dans l'ignorance, & environné des erreurs.

Le manque de goût pour le travail dérive de pluſieurs cauſes, dont les principales ſont : les plaiſirs des ſens, qui nous entraînent ; l'opinion de notre incapacité, qui nous fait croire ou que

nous ne pouvons point faire des progrès dans certaines ſciences, ou même que nous ne ſaurions rien faire ; la crainte de perdre la ſanté ; la contrainte à certaines études, pour leſquelles nous avons du dégoût ; la mal-adreſſe des maîtres.

Les plaiſirs des ſens affoibliſſent l'ame & le corps à la fois, & ils attirent tellement la volonté, qu'elle ſe refuſe conſtamment à tout ce en quoi le corps ne trouve pas ſes plaiſirs ordinaires. Dans cette diſpoſition, qu'elle attention l'ame peut-elle donner aux connoiſſances abſtraites, auxquelles le corps ne participe point ? Les paſſions émouſſent la pénétration de nos facultés, & les excès de l'intempérance les détruiſent. Une opinion aveugle de la foibleſſe de notre entendement, & de l'incapacité de nos facultés, nous fait perdre ſouvent courage ; nous n'entreprenons rien, nous nous contentons de ſouſcrire à ce que les autres ont penſé de vrai, ou de faux. Ce fut le grand défaut des diſciples de Pythagore, & des péripatéticiens ; les uns & les autres étoient tellement pénétrés de leur foibleſſe, qu'ils regardoient comme un crime d'oſer penſer différemment de ce que le maître avoit penſé. Heureuſement pour la vérité que cette opinion n'a pas été celle de tous les hommes ! Au contraire, il s'eſt trouvé parmi nous, dans tous les âges, des hommes qui, par leurs nobles efforts, ont ſecoué le joug du préjugé de l'autorité, & ont oſé entreprendre d'eux-mêmes des recherches qui avoient échappé à leurs prédéceſſeurs ; autrement les points principaux de la morale, la

ſcience des nombres, le calcul des 64, & tout ce qui ſert de baſe & d'appui à notre ternaire ſacré ſeroit encore dans l'enfance. A moins que nous ne ſoyons aſſurés qu'une recherche eſt entiérement au deſſus de nos forces, ou que les moyens pour y réuſſir nous manquent, nous ne devons jamais déſeſpérer du ſuccès. C'eſt à la pareſſe, à l'ignorance, au manque de volonté, que ſont dues ces phraſes fauſſement modeſtes ; *tout eſt dit, tout eſt connu ; prétendons-nous être plus habiles que nos peres ?*

Il y a des perſonnes d'une ſanté ſi délicate, qu'elles croiroient retrancher autant d'heures à leur vie, qu'elles en emploieroient à la lecture & à la méditation. L'étude, diſent-elles, échauffe le ſang, épuiſe le tempérament ; rien de plus mal fondé & de plus faux, pour l'ordinaire, que cette opinion. Qu'on ouvre l'hiſtoire philoſophique, & on y verra quantité de grands hommes parvenus, malgré leurs profondes méditations, à la vieilleſſe la plus reculée. Démocrite fut centenaire, Platon parvint à l'âge de 81 ; auſſi Newton vécut 85 ans, &c. Les ignorants d'ailleurs meurent auſſi jeunes que les ſavants. Ainſi ce ne ſeront pas les études, les recherches ſur la vérité & les erreurs, qui abrégeront la vie, quoique l'excès, comme en tout, y puiſſe contribuer ; *ſtudiorum quoque intemperantia eſt.*

Il n'y a pas moins de fauſſeté dans l'opinion abſurde de ceux qui penſent que les ſciences que nous étudions ne peuvent ſe concilier avec la piété : comme ſi la piété ne pouvoit être que le fruit de l'ignorance ! N'eſt-ce pas, au contraire,

de cette funeſte opinion que ſont ſorties les erreurs, les ſuperſtitions, les horreurs de l'hypocriſie & du fanatiſme, qui ont fait ſi long-temps le malheur des humains ? Sera-ce l'ignorance, qui nous mettra en état de diſcerner le vrai du faux, le bien du mal, le mauvais principe du bon, &c. ? Sans l'étude, ſans la ſcience myſtérieuſe, ſera-t-on jamais éclairé ? Ajoutons que les mauvais maîtres, dont les parents font choix dans un temps où nous ne pouvons ni choiſir nous-mêmes, ni nous oppoſer à leur volonté, eſt une des cauſes des erreurs & de l'incapacité de l'homme. La plupart de ces inſtituteurs ignorent ce qu'ils prétendent enſeigner ; les autres ont une mauvaiſe méthode pour encourager leurs éleves ; & dès que la jeuneſſe a pris du dégoût pour l'étude, par ignorance, ou par mal-adreſſe des maîtres, elle devient pour jamais incapable d'inſtruction.

Ce n'eſt pas aſſez d'avoir rapporté les principaux obſtacles qui s'oppoſent dès notre enfance aux progrès des ſciences & de la vérité ; il faut indiquer quels ſont les moyens les plus propres pour les ſurmonter ; ce n'eſt qu'en marchant pas-à-pas, en éclairciſſant les principes que nous avions ſeulement généraliſés dans la premiere partie, que nous pourrons nous flatter d'être de quelque utilité à nos ſemblables dans la ſeconde.

REGLES POUR LA RECHERCHE DU VRAI.

LORSQU'ON eſt aſſuré qu'une recherche

ſurpaſſe nos forces, il faut l'abandonner; mais ſi l'on n'en eſt pas bien certain, il ne faut pas perdre courage; l'aſſiduité au travail nous fait ſurmonter à la fin les difficultés les plus opiniâtres.

Il ne faut pas employer beaucoup de temps à ce qui nous eſt d'une médiocre utilité, & point du tout à ce qui nous eſt inutile; mais il faut faire uſage de toutes les forces de notre entendement pour apprendre ce qui nous eſt abſolument néceſſaire.

On ne doit pas s'appliquer à des recherches pour le ſuccès deſquelles les moyens nous manquent; mais il faut faire tous nos efforts pour acquérir ces moyens & les connoiſſances préalables.

Il ne faut point partager notre attention à pluſieurs objets à la fois; car, par ce partage, elle devient moindre, & incapable d'aucun ſuccès.

Il faut proportionner nos efforts à la difficulté des recherches, approfondir les ſujets que l'on étudie, & ne pas ſe contenter d'une étude ſuperficielle.

On doit s'attacher par préférence aux ſciences, aux arts qui ſont plus préciſément néceſſaires, à la recherche de la vérité, ſeule & unique ſcience pour laquelle l'homme eſt né. Les autres connoiſſances vaines & curieuſes ne doivent nous occuper que dans des heures de récréation, & lorſque nous cherchons un délaſſement néceſſaire.

Il ne faut pas négliger entiérement les nouveaux ſyſtêmes ſur la ſcience dont nous nous occupons: mais on ne doit pas y être trop atta-

ché : le premier défaut ferme la porte à de nouvelles connoiſſances ; l'autre nous ouvre celle de l'orgueil & de l'erreur.

Il faut prendre une ferme réſolution de continuer une étude commencée ; le ſuccès demande un travail opiniâtre ; & on ne fait rien de grand, dans la hauteur de la ſcience univerſelle, ſans travail.

Nous devons faire en ſorte de rectifier ce choix des maîtres qui ont dirigé nos premieres études, ſi elles ont porté ſur de faux principes, & rechercher par nous-mêmes les perſonnes qui peuvent nous montrer le vrai chemin de la vérité.

L'obſervation de ces préceptes produira ſûrement la perfection de l'entendement, qui eſt le grand but des connoiſſances : par ce moyen, la raiſon éclairée prendra le deſſus, & nous ſervira de guide infaillible dans nos recherches & dans nos démarches. Nous ne devons jamais manquer de la conſulter dans toutes les occaſions ; c'eſt elle qui, nous éclairant de ſon flambeau ſalutaire, nous rendra juges du vrai, & nous préſervera des faux principes de l'erreur.

Les paſſions qui, bien réglées, forment le reſſort le plus heureux de la nature humaine, nous jettent dans les plus grands écarts, nous entraînent dans les plus funeſtes erreurs, lorſqu'elles ſont ſans frein, & qu'elles nous dominent. Un homme en proie à l'excès des paſſions, eſt incapable d'appercevoir la vérité, puiſqu'il n'enviſage pas les choſes telles qu'elles ſont en elles-mêmes, & qu'il ne les voit que comme ſes paſſions les lui repréſentent.

En prenant toujours le ternaire univerſel pour guide, nous conſidérerons trois choſes dans les paſſions : 1°. les perceptions du bien & du mal ; 2°. les mouvements qu'elles excitent ſur le corps humain, & ſur-tout ſur les fluides ; 3°. la douleur ou le plaiſir qu'elles produiſent. La perception du bien préſent produit la joie : celle du bien à venir, le deſir, l'amour, l'eſpérance.

La perception du mal préſent produit la douleur, la haine, la colere ; celle du mal à venir, l'inquiétude, la crainte, le déſeſpoir. Le bien étant l'objet de la premiere perception, regarde le corps, ou l'ame, ou la réputation, ou les richeſſes. Les deſirs de la premiere eſpece rendent les hommes voluptueux, & les abrutiſſent : enfin ceux de la ſeconde claſſe les rendent vertueux & philoſophes. J'ai déja remarqué que les principaux obſtacles que les paſſions mettent aux progrès de l'entendement humain, ſont qu'elles en émouſſent la pénétration, qu'elles en détournent l'attention, & qu'elles en corrompent les idées & le jugement. Car c'eſt une loi générale du commerce de l'ame & du corps, que celle-là fixe toute ſon attention ſur les objets qui font le plus d'impreſſion ſur elle, en négligeant tout-à-fait les objets qui l'émeuvent plus foiblement. Or, les impreſſions produites par les fortes paſſions, ſont toujours ſupérieures à celles que les objets des ſciences ſpéculatives pourroient exciter en même temps ſur l'ame de l'homme paſſionné.

Comment l'homme s'attacheroit-il à la ſcience de la vérité, puiſque les paſſions ont accoutumé

ſon ame à n'obéir qu'aux actions fortes qu'elles lui impriment ? Les idées paiſibles de la philoſophie inſtructive ne ſont plus d'impreſſions aſſez vives pour la fixer.

Un homme qu'une paſſion anime, regarde comme indifférent tout ce qui ne la ſert pas : tout lui paroît digne d'éloges dans l'objet de ſon amour, juſques aux vices même ; tout, juſqu'aux vertus les plus ſolides, lui ſemble mauvais dans l'objet de ſon averſion. Cette averſion eſt plus forte pour la vérité que pour tout autre objet, parce qu'elle peut lui montrer l'erreur l'ignorance où il vit, & la ſuite funeſte des paſſions qui flattent ſa pareſſe & ſes deſirs.

N'attribuons donc qu'aux paſſions, aux penchants favoris d'un écrivain quelconque, à ſon amour, à ſa haine, à ſon intérêt, les fauſſetés que l'on rencontre dans preſque tous les ouvrages, & ſur-tout dans l'hiſtoire, qui, au lieu d'être le narré des faits, n'eſt que le plaidoyer des paſſions d'un parti.

Quel appui les erreurs les plus groſſieres n'ont-elles pas trouvé dans l'attachement des ſecretaires pour le chef ſous lequel ils ſe ſont rangés ? Qu'on ſe rapppelle ce que nous avons dit à cet égard, dans notre premier volume, à l'article des fauſſes religions. En vain on prouve les erreurs dans leſquelles tombe un orgueilleux plein d'eſtime pour lui-même, & de mépris pour les autres, il rejette avec dédain ce qu'il n'a pas penſé, & n'en eſt que plus attaché à ſes propres idées, quelques fauſſes qu'elles ſoient.

Dès qu'un deſir trop vif nous anime, qu'une

eſpérance trop flatteuſe nous berce, nous ſommes en danger de prendre pour l'objet de notre attente, ce qui ſouvent n'a avec lui aucune reſſemblance. Rien ne favoriſe tant les entrepriſes d'un impoſteur que la facilité des hommes à concevoir des deſirs ou des eſpérances ; de là tant de projets politiques ou moraux qui échouent à la honte de leurs auteurs ; ils avoient vu comme des réalités ce qui n'étoit pas ſeulement poſſible. Dans quelles erreurs de raiſonnement ne tombent pas les ennemis du parfait quarré ! quelles illuſions ne ſe font-ils pas ſur la juſtice ou la néceſſité de leurs menſonges !

Déchirons encore un coin du voile de la nature, & aſſurons nos ſemblables, que, de toutes les paſſions, il n'y en a point qui trouble auſſi fortement, ni auſſi promptement l'entendement humain, que la crainte.

En proie à tant de guides trompeurs, pouſſés en tout ſens par des paſſions contraires, qui toutes nous induiſent en erreur, eſt-il étonnant que la plupart des jugements des hommes ſoient faux, que leurs déciſions s'écartent du vrai, que leurs démarches ſoient ſi peu raiſonnables ? Notre but étant de faire ſervir notre *philoſophie des nombres* à détruire, à mettre un frein aux paſſions funeſtes des mortels ignorants, à les mettre en garde contre l'erreur que les paſſions des autres voudroient leur faire ſuivre, nous emploierons les conſeils ſuivants à cette deſtination. Les regles que nous allons propoſer ſont appuyées ſur la baſe du nombre 4, démontrant que les paſſions conſiſtent, relativement à l'ame, dans

l'erreur de notre raiſon, qui, ſe trompant dans ſes jugements, donne aux objets mal obſervés un prix qu'ils n'ont pas réellement. Il faut donc :

1°. Rentrant en nous-mêmes, examiner ſi nous ne ſommes pouſſés par aucune paſſion en portant un jugement, & ſi, avant de le prononcer, la paſſion ne nous le dicte pas déja : dans ce cas nous devons réprimer ce mouvement déréglé, & lui impoſer ſilence.

2°. Le point eſſentiel eſt de commencer de bonne heure à nous rendre maîtres de nos paſſions dépravées, à en prévenir, s'il ſe peut, la naiſſance ; car ſi elles commencent à prendre le deſſus, tout remede alors ſera inutile.

3°. Le véritable moyen de réuſſir conſiſte à éclairer la raiſon ; elle empêche que les paſſions n'aient de priſe ſur nous, parce que leur aliment propre eſt l'ignorance : conſéquemment l'on ſent aſſez la néceſſité de commencer l'éducation raiſonnable de bonne heure ; ſi l'on attend l'âge plus avancé, on aura des ennemis trop puiſſants à combattre, pour oſer ſe flatter de les vaincre.

4°. Il faut enfin s'accoutumer à juger de ſang-froid des mêmes choſes dont on avoit jugé pendant la force des paſſions ; c'eſt le ſeul moyen pour revenir des jugements précipités qu'elles ont dictés, & pour ſe mettre en garde pour l'avenir contre leur ſéduction.

Après avoir fait connoître combien notre ame eſt ſujette à l'erreur, ſoit par pareſſe, par ignorance, ou par l'influence conſtante des paſſions ſur elle, il eſt néceſſaire de rendre cette matiere

plus lumineuſe, en ajoutant ce que notre organiſation corporelle & matérielle apporte d'entraves à nos découvertes ſur la vérité.

Le ternaire ſacré nous prouve avec certitude que notre corps eſt cauſe d'une partie de notre ignorance, & d'un très-grand nombre d'erreurs : 1°. Par ſon poids ou ſon inertie naturelle ; 2°. par ſon tempérament ; 3°. par le petit nombre & l'imperfection des ſens.

En effet, le corps eſt naturellement peſant, & ſe refuſe à tout travail ; il ſe laſſe à la moindre fatigue. Par là, lorſque l'ame voudroit faire des efforts dignes d'elle, le corps y met obſtacle & la retient, juſqu'à ce que, par l'habitude au travail, l'ame ſe ſoit rendue maîtreſſe du corps. La jeuneſſe, avant que d'avoir pris cette habitude, en eſt un exemple : elle ſe refuſe à toute lecture, à toute méditation, & en général à tout ce qui eſt travail. Le goût que l'on a aujourd'hui pour les abrégés des ſciences, pour les dictionnaires, eſt un effet de la pareſſe du corps : car ces livres nous font eſpérer qu'avec peu de peine & de travail, nous pourrons acquérir les ſciences qu'ils contiennent, & devenir rapidement ſavants.

Il réſulte de cette pareſſe naturelle à notre corps, 1°. que nous apprenons fort-peu de choſes ; 2°. que nous rejetons ce que nous trouvons un peu difficile ; car pour ſurmonter la difficulté, il faut du travail ; 3°. que ſouvent nous nous contentons d'une connoiſſance ſuperficielle, parce qu'on n'approfondit rien ſans travail ; 4°. que nous nous contentons d'idées obſcures, confuſes, ſans même

en appercevoir les rapports ; 5°. qu'enfin nous ne prenons pas garde que ces préjugés, ces demi-connoiſſances, dont nous obſcurciſſons & rempliſſons notre entendement, ſont une des principales ſources de nos erreurs.

Le tempérament eſt auſſi une cauſe aſſez abondante d'ignorance & d'erreurs. On entend ici par tempérament, certaines diſpoſitions, ou plutôt certaine aptitude du corps, en vertu de laquelle les fonctions s'exercent plus ou moins bien, de telle ou telle maniere, dans l'économie animale. On en indiquera quatre ſimples, dont la combinaiſon varie à l'infini. Ce ſont le *ſanguin*, le *flegmatique*, le *bilieux* & le *mélancolique*.

L'on remarque communément que ceux qui ſont d'un tempérament flegmatique, quoique doués d'une aſſez heureuſe mémoire, ont fort peu de génie, & preſque point de jugement. Les ſanguins ont du génie, mais ils n'aiment guere le travail, & ſont fort inconſtans. Les bilieux ont le tempérament le plus utile pour les connoiſſances, car ils ont du génie, un jugement droit, & aiment le travail. Enfin les mélancoliques ont un entendement confus, & ils ſont ſujets à des variations perpétuelles d'idées, de deſſeins & de ſentimens : ils ſe plaiſent à des idées grandes & obſcures ; ils ne ſont jamais contents d'eux-mêmes.

Après cet expoſé, perſonne ne pourra douter de l'influence du tempérament ſur notre entendement, & des erreurs dont il peut être cauſe : car de lui dépend en grande partie la force de l'entendement & de toutes ſes facultés ; de lui dépend le degré plus ou moins grand de vivacité

dans l'imagination, de promptitude ou de lenteur dans les penſées, de confuſion ou de clarté dans les idées, d'inconſtance ou de légéreté de notre ame. Nous voyons les perſonnes d'un tempérament ſanguin ou flegmatique, ſur-tout les enfants & les femmes, aimer les jeux, ſe refuſer au travail, dormir beaucoup & avec plaiſir, être pareſſeux, avoir peu de jugement, & être incapables de méditations un peu profondes. Les mélancoliques ſont très-diſpoſés au fanatiſme; les bilieux méditent toujours; ils ſont d'un génie fin & ſolide. Les ſanguins précipitent d'ordinaire leurs jugements, & ſe contentent de la ſurface des choſes. Les mélancoliques ſe nourriſſent d'idées confuſes & obſcures, pourvu qu'elles aient quelque choſe de grand. Les flegmatiques ſont toujours incertains, & s'endorment dans le doute. Les bilieux, au contraire, poſſédant une grande ame, pénetrent tout, prévoient tout, & paroiſſent nés pour le grandes choſes. Quels tableaux variés n'offrent pas aux pinceaux du philoſophe, ces principes modifiés en mille manieres, formant le caractere des hommes! que de réflexions pour le ſage, lorſqu'il voit dans le mêlange d'un peu de bile & de ſang, le renverſement de ſon cerveau, ou la création des plus grands empires! quelle étude plus digne de l'eſpece humaine, que celle qui lui fait connoître la ſource de ſes erreurs, pour la guider plus ſûrement à la connoiſſance & à la pratique de la vérité, d'où réſultent toutes les vertus ſociales!

C'eſt principalement du tempérament que

l'imagination dérive : elle conſiſte ſur-tout dans le pouvoir de réveiller nos perceptions en l'abſence des objets, & dans celui de réunir & de lier enſemble les idées les plus étrangeres. Les idées, ſelon le plus ou le moins d'analogie qu'elles auront avec notre tempérament, ſe rappelleront avec plus ou moins de force & de vivacité, & en réveilleront d'autres avec plus ou moins de promptitude & d'activité. Un tempérament foible, & par là même craintif, a-t-il eu quelque effroi dans un lieu, ne ſauroit penſer à ce lieu ſans émotion, ſans ſe rappeller ſa peur ; il prendra de l'averſion pour cet endroit, malgré toutes les réflexions du bon ſens.

Locke, ce grand précepteur de l'entendement, a très-bien fait voir le danger des liaiſons d'idées ; il a remarqué qu'elles ſont l'origine de la folie. On peut voir tous les jours un homme de très-bon ſens en toute autre choſe, être auſſi fou ſur un certain article, qu'aucun de ceux qu'on renferme aux petites-maiſons, ſi, par quelque violente impreſſion qui ſe ſoit faite ſubitement dans ſon eſprit, ou par une longue application à une eſpece particuliere de penſées, il arrive que des idées incompatibles ſoient jointes ſi fortement enſemble dans ſon eſprit, qu'elles y demeurent unies. Or, la force de l'union des idées dépend de celle de l'imagination, que la chaleur & l'abondance du ſang augmentent.

Plus la raiſon eſt foible, & plus l'imagination eſt forte. C'eſt pourquoi les enfants, les ignorants & les femmes ont une imagination très-forte : & parmi les perſonnes éclairées même,

celles qui cultivent plus la mémoire que le génie, ont également beaucoup de force dans l'imagination ; au contraire, les vrais philoſophes n'ont qu'une imagination foible, à moins d'un effort du tempérament. Voilà pourquoi dans l'enfance, les ſens & l'imagination ſont nos guides ; l'uſage de la raiſon pure venant tard & à l'aide de l'exercice.

Par ce que nous venons de dire, l'on voit pourquoi les ignorants prennent l'imagination pour la raiſon ; ils la mépriſent parce qu'ils ne la connoiſſent point. Or, comme plus l'imagination eſt forte, & plus elle change & lie fortement toutes ſortes d'idées étrangeres, il n'eſt pas poſſible que les perſonnes d'une imagination vive & forte, ne tombent dans des erreurs très-groſſieres. De là ſont nées principalement les erreurs populaires ſur les principes univerſels de la ſcience de l'homme & les ſuperſtitions.

Ajoutons encore qu'accoutumés dès l'enfance à connoître par le moyen des ſenſations & de l'imagination, parce que la raiſon pure & abſtraite ne vient que tard & par l'exercice, ceux qui ne ſe tiennent pas en garde contre les illuſions de l'imagination, ſeront incapables d'avoir la moindre idée des choſes qui ne peuvent nullement paſſer par les ſens ; ainſi, pour eux tout ſera ſenſible, tout ſera corporel, tout ſera étendu & ſolide.

Remarquons enfin que les effets de l'imagination ſont auſſi variés que ceux du tempérament. Les ſanguins, qui digerent bien les aliments, ont une imagination plus gaie ; leurs ſonges ſont toujours joyeux ; & tout ce qu'ils ſe repréſentent,

préſentent, ils l'ornent des agréments de leur imagination : ils n'augmentent jamais les maux, mais plutôt ils les diminuent : ils ne ſont point ſoupçonneux, mais affables & humains. Le contraire arrive aux mélancoliques, chez qui les ſécrétions ordinaires ne ſe font qu'avec peine. Leurs rêves ſont fâcheux ; incendies, ruines, inondations, calamités publiques : ils craignent, lorſqu'ils ont des motifs pour être dans la plus grande ſécurité ; ils ſont ſoupçonneux, cruels, inhumains.

On peut ajouter au tempérament fondamental les maladies accidentelles du corps, & les excès dans les fonctions animales qui nous diſtraiſent des études & de la méditation, ou qui nous font perdre en partie la mémoire & les reſſorts du génie. La vie animale demande de nous des attentions & des ſoins encore plus longs que ceux qu'exige la vie raiſonnable. La vie de l'homme s'étend à peine à quatre-vingts ans, dont le plus laborieux peut employer dix années entieres aux études, c'eſt-à-dire, trois heures par jour ſans jamais manquer. Cela étant preſque prouvé par le fait, (les exceptions à part) faut-il être étonné que nous tombions dans l'ignorance & dans l'erreur ?

L'imperfection de nos ſens eſt une troiſieme ſource corporelle de nos erreurs : la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût & le tact étant les premiers inſtruments par le ſecours deſquels notre entendement acquiert des idées ; que c'eſt à leur entremiſe que nous les devons toutes, & ſur leur rapport que nous jugeons, il eſt aiſé de prévoir dans quelles erreurs ils peuvent nous jeter, ſi l'étude

de la vérité & l'exercice de la raiſon n'en redreſſent l'uſage. Je découvre trois cauſes principales des erreurs dont les ſens ſont le principe : 1°. l'attrait du plaiſir qui en accompagne l'uſage ; 2°. leur petit nombre : 3°. l'imperfection de chacun d'eux.

Les impreſſions que nous recevons par le moyen des ſens, ſont pour l'ordinaire flatteuſes ; &, comme elles nous frappent plus vivement que les idées que la réflexion ſeule fait naître, nous réſervons pour les ſenſations toute l'attention dont nous ſommes capables ; nous les préférons aux perceptions intellectuelles, parce que la méditation qui les fait naître exige un effort, & qu'elles ne ſont jamais ſi vives que les ſenſations. Je prends ici l'occaſion de dire en paſſant que cette pareſſe eſt la plus forte objection qu'ont allégué les détracteurs du premier volume de cet ouvrage : ils l'ont jugé non-ſeulement ſans l'avoir compris, mais ſans avoir fait le moindre effort pour le comprendre, ſemblables aux jeunes gens, ſous les yeux deſquels on eſt obligé de mettre des figures, des repréſentations qui rendent plus vives les idées qu'on veut leur communiquer, & qui les leur faſſent aimer par l'attrait du plaiſir. Je me développe aujourd'hui davantage en faveur des grands enfants du ſiecle, & leur découvre le principe des erreurs où ils ſont plongés, pour les engager ſérieuſement à rechercher la vérité *numérique*. Tout livre qui exigera un peu d'attention ſoutenue, de la méditation, une eſpece de tenſion d'eſprit, ſera lu avec dégoût & ſans fruit : ainſi le veut la pareſſe. Quand vous pré-

fenteriez aux hommes la regle d'une ſcience qui doit les rendre ſages, riches & heureux, vous ne ſerez pas écouté, s'il faut du travail de leur part pour retenir vos idées : ç'a été & ce ſera toujours l'écueil de tout livre de morale.

Doués de cinq ſens ſeulement, nous nous perſuadons ſans raiſon qu'il n'exiſte plus rien dans la nature que ce que nous découvrons par leur moyen ; il n'eſt pas vraiſemblable cependant que dans cet immenſe univers les objets & leurs variétés ſoient bornés au petit cercle de nos cinq ſens, & qu'ils ſoient par conſéquent les bornes de la ſageſſe & de la puiſſance du bon principe. Il eſt infiniment plus probable que dans l'univers il exiſte un nombre infini d'êtres, d'une nature abſolument différente de celle des êtres qui nous ſont connus, & dont par conſéquent nous n'avons point d'idées, parce qu'ils ne frappent pas nos ſens, & n'ont aucune analogie avec les objets qui nous ſont connus par leur ſecours. Nier l'exiſtence de ces êtres qui ne peuvent point être apperçus par les ſens que nous avons, ſeroit une abſurdité auſſi groſſiere que celle d'un aveugle qui voudroit nier l'exiſtence des couleurs, parce que manquant de ſens pour les appercevoir, il n'en a aucune idée.

D'abord les yeux nous trompent, parce que nous croyons voir hors de nous les objets qu'ils nous préſentent, tandis que l'ame n'en voit que l'image qui s'en forme dans le cerveau ; c'eſt ce que prouve la faculté qu'elle a de ſe rappeller les idées, ſans que les objets en ſoient actuellement préſents. Les yeux nous trompent encore quant

à la grandeur & à la figure des objets. Les microſcopes & les téleſcopes nous déſabuſent ſur cette erreur. Les mêmes objets, poſés à différentes diſtances & vus ſous différents angles, changent à l'infini de grandeur apparente. Quant aux figures des corps, l'éloignement nous les cache. Ils nous trompent encore quant au mouvement, croyant des corps en repos lorſqu'ils ſont dans une agitation continuelle, & en mouvement quand ils ſont en repos. Ce ſont les loix du mouvement & de la viſion qui nous en font revenir. Ils nous trompent de même quant aux diſtances ; ils ne ſont pas capables, par exemple, de nous faire remarquer les différentes diſtances des coprs céleſtes, des étoiles fixes de différentes grandeurs à la terre, quoique ces différences ſoient immenſes. En général les yeux nous trompent ſur la figure, la diſtance, la grandeur de tout corps un peu éloigné. La vue, ce ſens ſi délicat & ſi précieux à l'homme, nous fait tomber dans l'erreur la plus forte à l'égard des couleurs qu'elle nous repréſente comme exiſtantes dans les corps mêmes colorés ; tandis que dans les corps, il n'y a que la diſpoſition particuliere des particules ſolides & des pores qui ſoient cauſe de la réflexion de ces rayons de lumiere qui produiſent dans l'ame la ſenſation de la couleur remarquée.

En conſidérant le tact ſous deux faces, le tact externe & le tact interne, nous apprendrons par le premier la ſolidité, la peſanteur, la dureté, le poli des corps, la fluidité, l'étendue, la figure, le mouvement, la diviſion, le froid & la chaleur : par le ſecond nous ſentons la douleur &

le plaiſir. Ces objets du tact interne & externe ſont autant de ſources d'erreurs. Lorſque nous nous appercevons qu'un corps ſubtil pénetre un autre corps, comme la lumiere pénetre le verre, ou lorſque nous ne ſentons pas la réſiſtance d'un autre corps, comme de l'air, nous croyons aiſément que ces corps ne ſont pas ſolides. Il en arrive de même à l'égard de la peſanteur que nous examinons par le tact : un homme robuſte portera ſans peine un fardeau qui accablera un homme foible ; en hiver nous ne ſentons guere la peſanteur des habits, qui en été nous deviendroient inſupportables ; on peut auſſi être induit en erreur en voulant juger par le tact, de la dureté, du poli, de la fluidité : ce qui ſemble dur à un enfant ſera très-mou pour un adulte : une main délicate trouvera rude une ſurface, qu'une main groſſiere ſentira très-polie ; d'ailleurs ce que nous croyons poli, le microſcope nous le fait voir très-inégal ; une plus grande ou une moindre attraction à la main, nous fera croire un fluide plus ou moins fluide qu'il ne l'eſt en effet.

Causes des Erreurs internes.

Quant à l'étendue, à la figure, au mouvement, le tact n'eſt pas plus heureux que la vue. Le tact enfin nous trompe quant à la chaleur & au froid, parce que nous croyons que ces mêmes qualités ſe trouvent dans les corps qui nous ſemblent froids ou chauds, tandis que ce ne ſont que des ſenſations. De plus, nous jugeons ordinairement d'un objet ſelon que nous ſommes affectés

de la vérité & l'exercice de la raiſon n'en redreſſent l'uſage. Je découvre trois cauſes principales des erreurs dont les ſens ſont le principe : 1°. l'attrait du plaiſir qui en accompagne l'uſage ; 2°. leur petit nombre : 3°. l'imperfection de chacun d'eux.

Les impreſſions que nous recevons par le moyen des ſens, ſont pour l'ordinaire flatteuſes ; &, comme elles nous frappent plus vivement que les idées que la réflexion ſeule fait naître, nous réſervons pour les ſenſations toute l'attention dont nous ſommes capables ; nous les préférons aux perceptions intellectuelles, parce que la méditation qui les fait naître exige un effort, & qu'elles ne ſont jamais ſi vives que les ſenſations. Je prends ici l'occaſion de dire en paſſant que cette pareſſe eſt la plus forte objection qu'ont allégué les détracteurs du premier volume de cet ouvrage : ils l'ont jugé non-ſeulement ſans l'avoir compris, mais ſans avoir fait le moindre effort pour le comprendre, ſemblables aux jeunes gens, ſous les yeux deſquels on eſt obligé de mettre des figures, des repréſentations qui rendent plus vives les idées qu'on veut leur communiquer, & qui les leur faſſent aimer par l'attrait du plaiſir. Je me développe aujourd'hui davantage en faveur des grands enfants du ſiecle, & leur découvre le principe des erreurs où ils ſont plongés, pour les engager ſérieuſement à rechercher la vérité *numérique*. Tout livre qui exigera un peu d'attention ſoutenue, de la méditation, une eſpece de tenſion d'eſprit, ſera lu avec dégoût & ſans fruit : ainſi le veut la pareſſe. Quand vous pré-

des ſenſations excitées dans l'organe de l'ouie par le mouvement de la vibration. Ce ſens nous fait errer encore à l'égard du lieu & de l'origine du ſon ; comme lorſque nous ne l'entendons pas par le mouvement direct de l'air, mais par ſa répercuſſion ſur des corps durs, & ſur-tout concaves ; ce qui forme l'écho.

Malgré cela il faut bien ſe garder de conclure, par ce que nous venons d'expoſer, que les ſens nous trompent par leur nature, & moins encore d'en reprocher l'imperfection à l'auteur du bon principe. Le but de la nature, en nous donnant les ſens, a été qu'ils nous inſtruiſiſſent de l'exiſtence des êtres, & nous ſerviſſent de guides dans la vie animale. Auſſi nous ne ſommes point ſupérieurs à cet égard aux bêtes. Voilà l'uſage des ſens ; s'ils nous trompent, c'eſt que nous n'en bornons pas là l'uſage ; c'eſt parce que nous croyons fauſſement que les ſens nous ont été donnés pour connoître la nature & les qualités des êtres, dont nous jugeons d'après ce que les ſens nous en repréſentent. De là vient que les ſens ſont une ſource intariſſable d'erreurs groſſieres, qui, loin de leur devoir être attribuées, n'ont d'autre cauſe que notre pareſſe & notre ignorance, qui nous en font changer le but & la deſtination. Les ſens ne nous tromperont jamais quant à l'exiſtence des êtres ; mais ne leur en demandons pas davantage, & recherchons le reſte par des moyens très-différents des ſens, que l'auteur du bon principe a voulu libéralement nous accorder.

Voyons à préſent par quels moyens nous

pourvons nous garantir des erreurs dont nous venons de découvrir les ſources dans notre corps. D'abord pour nous guérir de la peſanteur naturelle du corps, voici ce que nous penſons devoir le mieux convenir.

Il faut acquérir peu-à-peu l'habitude à l'étude par une attention & une méditation ſoutenues & continuées. Nous rencontrerons chez nous-mêmes de la difficulté ; mais il faut la ſurmonter, dans l'eſpérance qu'à force d'exercice elle diminuera juſqu'à ceſſer entiérement, & à ne nous faire goûter à l'avenir que du plaiſir dans la recherche du principe univerſel de la ſcience & de la vérité ſi précieuſe aux hommes. La fréquentation des ſavants adeptes, & la lecture de leur vie eſt auſſi un remede excellent. Leur exemple eſt très-propre pour nous donner le courage néceſſaire ; d'un côté leurs connoiſſances nous en donnent envie ; & de l'autre nous eſpérons de ſurmonter les difficultés que la pareſſe du corps nous oppoſe, avec la même facilité qu'ils l'ont vaincue.

Il faut faire de fréquents efforts pour éviter tout ce qui peut augmenter la pareſſe & l'inertie du corps, ſi nous voulons la ſurmonter ; tels ſont les jeux qui attirent notre attention ; l'excès du ſommeil qui diminue les forces de l'eſprit & du corps ; les excès de table, qui nous rendent incapables de méditer ; en général tout excès dans les plaiſirs corporels.

Lorſqu'une fois on a contracté l'habitude d'étudier, on ne doit pas la perdre ; car il faudroit recommencer comme ſi l'on n'avoit rien fait.

On perd bien plus facilement les bonnes habitudes qu'on ne les acquiert. La jeuneſſe fait trop ſouvent cette malheureuſe expérience pour oſer en douter. Il eſt donc néceſſaire de ſoutenir un genre de vie toujours égal.

On doit avoir grand ſoin de la ſanté du corps ; lorſqu'il eſt malade vous n'en obtiendrez rien : il faudra au contraire le flatter & en augmenter la pareſſe. Les vrais moyens de conſerver la ſanté ſont un régime de vie bien entendu, un exercice du corps modéré, la tranquillité de l'ame.

En général on doit toujours avoir ſoin de rectifier les erreurs où le tempérament peut nous induire, & ne jamais juger de la nature des choſes par ce que l'imagination nous repréſente, pour ne pas attribuer aux êtres des propriétés dont l'exiſtence ne ſe trouve que dans l'imagination. On riſque alors d'enviſager les choſes non telles qu'elles ſont en elles-mêmes, mais telles qu'on les ſuppoſe. Les hypotheſes & les ſyſtêmes du ſiecle paſſé n'eurent point d'autre ſource.

L'embarras que les effets des tempéraments mal connus produiſent en nous ſont extrêmes, & demandent un exercice continué de la lecture des livres clairs, méthodiques & ſyſtématiques : cet exercice apprendra à l'homme à rectifier les erreurs des ſens, & à ranger avec ordre & préciſion les idées confuſes produites par le tempérament. Cette ignorance de ce qui ſe paſſe en nous eſt très-nuiſible à l'entendement ; & la confuſion des idées, dans un caractere ordinairement opiniâtre, devient dangereuſe à la ſociété : & ſi

de pareils hommes ſe trouvent malheureuſement à la tête d'un gouvernement, ils ſont capables de le renverſer.

ERREURS EXTERNES.

NOUS devons actuellement parler des erreurs externes, non moins dangereuſes que les internes; expoſer les cauſes de leurs développements, & ſur-tout les effets ſenſibles qu'il en réſulte pour nos jugements, pendant le cours de la vie humaine. Si l'on conſidere combien on doit apporter de ſoins pour préſerver les hommes des erreurs, pompées pour ainſi dire avec la nourriture de l'enfance, on ne pourra nous blâmer des détails dans leſquels nous entrons à cet égard, afin de rendre plus clairs, plus certains les principes de notre ſcience univerſelle.

DIVISION DE LA SOURCE DES ERREURS EXTERNES.

NOUS réduirons donc à trois claſſes les cauſes externes de nos erreurs: ſavoir, 1°. les *parents*, 2°. le *vulgaire*, 3°. les *maîtres*, en y comprenant encore les *livres*.

Nos parents peuvent être la cauſe de notre ignorance & de nos erreurs, en deux manieres: premiérement, par une éducation défectueuſe; en ſecond lieu, par leur autorité.

Nos parents devroient examiner de bonne heure notre génie & les premiers penchants de la nature & du tempérament naiſſant, pour con-

noître les bonnes & les mauvaiſes habitudes, pour affermir les premieres & affoiblir les ſecondes : ils devroient nous former dans le premier âge à la vertu par leur contenance, leurs geſtes, leurs paroles, leur exemple ; car à cet âge tendre, la raiſon n'ayant point d'empire ſur nous, c'eſt aux ſens, c'eſt à l'imagination qu'il faut parler. Le fruit de leurs peines ſeroit aſſuré, parce qu'à cette époque tout fait des impreſſions plus ou moins profondes ſur l'eſprit humain.

Mais malheureuſement nos parents, au moins la plupart, ou négligent entiérement ces ſoins, ou bien s'y prennent très-mal. Les premiers laiſſent les enfants ſans frein, & les corrompent par leur mauvais exemple ; la nature n'a alors d'autre eſſor que celui de déployer le germe de tous les vices ; contenance, paroles, geſtes, actions, tout aide au développement des mauvaiſes habitudes, des mauvais penchants, & étouffe les premiers germes que les diſpoſitions vertueuſes oſeroient pouſſer.

Parmi ceux qui ſe donnent de la peine pour élever leurs enfants, les uns font uſage de trop de douceur ; la tendreſſe paternelle le plus grand obſtacle à l'éducation domeſtique, les aveugle, leur fait enviſager comme des ſaillies de l'enfance les traits les plus marqués du vice ; comme des vivacités de l'âge, les premieres démarches des habitudes les plus déréglées : par-là, les enfants, dès leur bas âge, commencent à être délicats, pareſſeux, fiers, arrogants, orgueilleux, en un mot, des monſtres pour la ſociété ; tandis

de la vérité & l'exercice de la raiſon n'en redreſſent l'uſage. Je découvre trois cauſes principales des erreurs dont les ſens ſont le principe : 1°. l'attrait du plaiſir qui en accompagne l'uſage ; 2°. leur petit nombre : 3°. l'imperfection de chacun d'eux.

Les impreſſions que nous recevons par le moyen des ſens, ſont pour l'ordinaire flatteuſes ; &, comme elles nous frappent plus vivement que les idées que la réflexion ſeule fait naître, nous réſervons pour les ſenſations toute l'attention dont nous ſommes capables ; nous les préférons aux perceptions intellectuelles, parce que la méditation qui les fait naître exige un effort, & qu'elles ne ſont jamais ſi vives que les ſenſations. Je prends ici l'occaſion de dire en paſſant que cette pareſſe eſt la plus forte objection qu'ont allégué les détracteurs du premier volume de cet ouvrage : ils l'ont jugé non-ſeulement ſans l'avoir compris, mais ſans avoir fait le moindre effort pour le comprendre, ſemblables aux jeunes gens, ſous les yeux deſquels on eſt obligé de mettre des figures, des repréſentations qui rendent plus vives les idées qu'on veut leur communiquer, & qui les leur faſſent aimer par l'attrait du plaiſir. Je me développe aujourd'hui davantage en faveur des grands enfants du ſiecle, & leur découvre le principe des erreurs où ils ſont plongés, pour les engager ſérieuſement à rechercher la vérité *numérique*. Tout livre qui exigera un peu d'attention ſoutenue, de la méditation, une eſpece de tenſion d'eſprit, ſera lu avec dégoût & ſans fruit : ainſi le veut la pareſſe. Quand vous pré-

rien ſans la vraie philoſophie. -- Mais il s'en faut bien encore que les enfants ſoient à l'abri de l'erreur, à l'égard des ſciences même que leurs peres connoiſſent. Comme perſonne ne peut ſe flatter d'en poſſéder aucune ſans préjugés, ceux des peres ſont héréditaires dans les enfants; on a beau leur en repréſenter la fauſſeté avec les égards qui conviennent, leurs cheveux ont blanchi dans ces erreurs, & ils veulent que leurs enfants en faſſent autant. C'eſt la ſource des préjugés des familles & des nations qui ont cauſé tant de maux à l'humanité.

Les mœurs ſe propagent de pere en fils par l'exemple, qui a beaucoup de force ſur les enfants, parce qu'ils ſont perſuadés que tout ce que leurs peres font eſt permis & honnête; & cette perſuaſion eſt ſi forte, que la plus brillante lumiere des ſciences peut à peine la diſſiper. C'eſt pourquoi les mœurs ſont auſſi dépendantes des préjugés domeſtiques que les dogmes ſpéculatifs.

Le préjugé enfin de la religion eſt auſſi fort que l'objet eſt important. Quelque chagrin que les peres eſſuient lorſqu'ils voient leurs enfants penſer différemment qu'eux ſur les divers objets des ſciences & des arts, c'eſt peu de choſe en comparaiſon de celui qu'ils éprouveroient en apprenant que leurs enfants ſeroient dans d'autres idées qu'eux en matiere de religion: ils deviendroient quelquefois, par cette raiſon, leurs plus cruels ennemis. L'argument ordinaire de la vérité de la religion pour la plupart des hommes, c'eſt qu'ils ſont dans celle de leurs peres. Or, dans cette ſorte de perſuaſion, comment ceux qui ſont

dans de faux principes, ou qui ſont nés dans une fauſſe religion, pourroient-ils en revenir, & embraſſer à la fin la véritable croyance ?

SECONDE CAUSE EXTERNE D'ERREURS. LES OPINIONS DU VULGAIRE.

PAR le vulgaire, j'entends les meres, la plupart des peres, les nourrices, les domeſtiques, le commun peuple, & tous ceux en un mot, de quelque rang qu'ils ſoient, qu'une éducation raiſonnable n'a pas dépouillé des préjugés, ou plutôt dont les connoiſſances ne ſont qu'un amas de préjugés. Ces gens-là, avec qui nous paſſons les premieres années de notre vie, & qui nous donnent les premieres idées des choſes, nous gâtent entiérement l'eſprit, & rendent très-difficile dans la ſuite l'éducation éclairée. Et comme ces fauſſes connoiſſances précedent l'âge de la raiſon, elles ſont confiées aux ſenſations & à l'imagination, & par là elles ſont des impreſſions très-profondes & preſqu'ineffaçables. Un ſage inſtituteur de la jeuneſſe, avant que de ſemer doit défricher, & ſe donner bien de la peine pour extirper les dangereuſes productions des fauſſes ſemences. C'eſt, à mon avis, le but principal de la logique. Elle ſeroit inutile, ſi l'entendement humain, dès le moment qu'il ſort des mains de la nature, étoit bien dirigé, & ſi les préjugés du vulgaire ne le corrompoient point. On a mal nommé la logique *l'art de penſer*, la nature nous ayant elle-même appris à penſer ; mais elle devroit plutôt s'appeller,

l'art de rendre l'entendement humain à ſon état naturel.

LES MAITRES ET LES LIVRES.

LES maîtres enfin peuvent faire un tort conſidérable à la jeuneſſe, & être auſſi une ſource féconde en erreurs, ſoit par leurs mœurs, leur ignorance ou leurs dogmes.

Les maîtres peuvent nuire à la jeuneſſe par leurs mœurs s'ils n'en ont point, parce que les diſciples, par l'eſtime qu'ils en font, les regardent comme des exemples à imiter : d'ailleurs une longue habitude avec des maîtres vicieux, leur fait contracter même malgré eux, les mêmes vices. Ainſi, ſi les maîtres ſont fiers, vains, orgueilleux, efféminés, les diſciples le deviendront auſſi. L'hiſtoire des anciennes ſectes philoſophiques nous préſente les diſciples avec les mêmes vices que leurs maîtres. Ceux d'Héraclite étoient obſcurs ; ceux de Pythagore des impoſteurs ; ceux de Platon étoient graves ; ceux d'Ariſtote étoient mous ; ceux Zénon étoient ſéveres.

L'ignorance des maîtres cauſe un mal infini à la jeuneſſe. Les maîtres ſouvent poſſedent la ſcience qu'ils enſeignent, mais ils n'ont pas la méthode de la communiquer, ni le talent de l'enſeigner : ce qui en dégoûte les diſciples. Mais plus ſouvent encore ils ignorent les ſciences dont ils oſent ſe donner pour maîtres. Si l'on examinoit avec quelque rigueur tant de maîtres dont nous ſommes environnés, que le nombre de ceux en qui l'on reconnoîtroit un mérite réel & des

talents ſeroit petit ! Cependant c'eſt d'ordinaire les leçons des plus ignorants qui ſont les plus fréquentées ; car leur effronterie eſt dans la même meſure que leur ignorance. Quel avantage la jeuneſſe tirera-t-elle de pareilles leçons ? Elle entaſſera de nouvelles erreurs ſur les anciennes, qu'elle ſoutiendra avec d'autant plus d'opiniâtreté, qu'elle les croit appuyées ſur des principes enviſagés par elle comme certains.

Les opinions de nos maîtres ſont pour les diſciples des opinions ſacrées. C'eſt un bonheur pour la jeuneſſe ſi elle tombe entre les mains d'un maître ſavant, & dont les opinions ſont, au moins la plupart, appuyées ſur des principes ſolides ; car elle ne ſera pas moins diſpoſée à en ſoutenir de très-fauſſes, pourvu qu'elles ſoient de ſon maître. Cette vérité n'eſt que trop commune dans l'hiſtoire philoſophique ancienne & moderne. Tout le monde connoît l'opiniâtreté, la dureté inflexible des diſciples des anciennes ſectes & des modernes pour ſoutenir les opinions de leurs partis, ſans jamais ſe donner la peine de les révoquer en doute.

Je ne m'étendrai pas beaucoup ſur le mal que les livres peuvent produire ſur l'eſprit humain ; car ils ne different guere des maîtres, & par conſéquent ils peuvent nous nuire autant qu'eux, en nous conduiſant à l'erreur par les mêmes moyens ; principes erronés, fauſſes conſéquences, morale relâchée, aſſertions ſans preuves, préjugés dangereux préſentés ſous une face ſéduiſante, ſophiſmes de toute eſpèce employés en faveur des plus fauſſes opinions, peintures fardées

fardées du vice & de la vertu : combien, à la honte de notre ſiecle, ces traits ne peignent-ils pas de livres qui ſont entre les mains de tout le monde ? quelle attention dans le choix des lectures ne doit pas employer celui qui veut diriger l'inſtrument de la jeuneſſe ? Heureux ſi nous pouvions trouver des remedes efficaces pour tarir tant de ſources d'erreurs funeſtes à la vérité & à la vertu !

DE QUELQUES REMEDES CONTRE L'ERREUR.

DÈS qu'un homme s'apperçoit que ſon éducation a été mal conduite ou entierement négligée, il doit commencer à ſe former un plan, pour douter de tout ce qui ne lui paroîtra pas appuyé de preuves ſatisfaiſantes. Une mauvaiſe éducation charge l'entendement humain d'un nombre infini de fauſſes connoiſſances ; pour s'en délivrer il faut les examiner : or cet examen ne peut ſe faire qu'en commençant par les révoquer en doute.

Je dis qu'il faut douter de tout, même des connoiſſances les plus certaines ; car le doute doit ici ſervir de remede contre l'erreur : or l'erreur dans un homme qui a manqué d'éducation, eſt mêlée avec les plus évidentes vérités. Comment donc démêler les connoiſſances réellement vraies, d'avec celles qui ne le ſont qu'en apparence ? Il faut les enviſager toutes comme fauſſes, & les examiner les unes après les autres pour en découvrir la vérité ou la fauſſeté. Si un homme ne

ſait pas douter, il ne ſait pas chercher la vérité. Mais le doute doit avoir des bornes. On doit douter de tout, mais ſeulement juſqu'à ce que l'examen nous fourniſſe des raiſons de ne plus douter. Flotter toujours dans le doute, ſeroit devenir incrédule ; ce ſeroit tomber dans la plus abſurde, dans la plus dangereuſe des erreurs.

Le vulgaire qui ne connoît pas les cauſes immédiates des phénomenes, les attribue tous à un Dieu. Ainſi c'eſt Dieu qui lance la foudre, qui envoie la pluie & le beau temps, qui fait opérer un remede, qui produit l'apoplexie, &c. C'eſt l'erreur favorite du vulgaire. Si notre homme veut ſe débarraſſer de ce grand préjugé, il doit être perſuadé que tout ce qui arrive dans ce monde a des cauſes naturelles & immédiates qui agiſſent ſuivant les loix immuables de la nature : tous les phénomenes dérivent de leurs propres cauſes naturelles, ſuivent les loix éternelles qui leur ont été aſſignées de même que ſur tous les êtres phyſiques, ſans qu'il ſoit néceſſaire de l'intervention d'aucune puiſſance qui meuve ſans ceſſe les reſſorts de la machine univerſelle. Or c'eſt à la recherche de ces cauſes que l'homme doit s'appliquer, autant qu'elles peuvent lui être de quelque utilité phyſique ou morale.

Nous ne pouvons nier que nous commençons par faire uſage des mots, avant de ſavoir y attacher les véritables idées. Le vulgaire ne revient jamais de cette maniere de parler, ſans s'entendre lui-même, en prenant les mots pour les choſes. En effet, il ſeroit bien difficile de perſuader à quelqu'un que les mots dont ſe ſert ſon pere,

ſon maître, ſon curé, ou quelqu'autre vénérable perſonnage, ne ſignifient rien qui exiſte réellement dans le monde : prévention qui n'eſt peut-être pas une des moindres raiſons pourquoi il eſt ſi difficile de déſabuſer les hommes de leurs erreurs. Car les mots auxquels ils ont été accoutumés depuis long-temps, demeurant fortement imprimés dans leur eſprit, il n'eſt pas étonnant que l'on n'en puiſſe éloigner les fauſſes notions qui y ſont attachées. Les hommes doivent donc examiner tous les mots dont ils font uſage ; mais comme cet examen eſt très-pénible, il devient indiſpenſable, au moins dans la recherche de la vérité.

Le vulgaire a ſur-tout le défaut de faire uſage de mots vuides de ſens, qu'il croit comprendre parce qu'il lui ſont familiers, & à force de s'entretenir avec le peuple, on en prend le langage, & l'on en contracte les défauts : il ne faudroit conſulter le peuple que ſur les objets qui ſont de ſon reſſort, encore doit-on ſe défier de ſes rapports ; il examine ſi peu, il ſe repaît ſi volontiers de ſuppoſitions ſans fondement, & il avance des fauſſetés avec tant de confiance, qu'on ne doit ajouter foi à ce qu'il dit qu'après le plus attentif examen.

Qu'on choiſiſſe donc les maîtres les plus habiles & les livres les plus méthodiques, pour apprendre le fondement des ſciences. C'eſt une erreur très-dangereuſe que l'épargne du temps & de l'argent dans cette occurrence. On doit autant d'eſtime à l'auteur d'un bon livre qui abrege le temps des inſtructions, qu'à un bon maître qui

nous a développé la vérité des principes dont il s'eſt ſervi pour nous former à la raiſon : mais cette eſtime ne doit pas être pouſſée trop loin. Il ne faut mépriſer le génie de perſonne ; mais il ne faut pas en être eſclave ; il faut philoſopher avec une entiere liberté : c'eſt le vrai caractere du philoſophe. Soyons ami de Socrate & de Platon, mais encore plus de la vérité.

L'erreur en morale eſt un égarement de l'eſprit en tant qu'il influe ſur nos actions. Et ſous ce point de vue, l'erreur eſt bien différente de l'ignorance ; car, dans l'exacte préciſion, il n'y a proprement que l'erreur qui puiſſe être le principe de quelqu'action, & non la ſimple ignorance, qui n'étant en elle-même qu'une privation d'idées, ne ſauroit rien produire.

En effet, l'erreur étant une ſuite néceſſaire d'un faux jugement, ſi un homme ignorant, ſe reconnoiſſant pour tel, s'abſtenoit de tout jugement, il ne tomberoit jamais dans l'erreur. Ainſi, étant dans une parfaite ignorance de la théorie de la lune, & me reconnoiſſant pour tel, je me garantirai toujours de l'erreur à l'égard de ce ſatellite. Mais ſi, malgré mon ignorance, je voulois me mêler de juger de ſon accélération, de ſon alongement, de ſon applatiſſement, de ſon attraction, de ſon diametre, de ſa diſtance, de ſon excentricité, &c. je tomberois immanquablement dans l'erreur ; mais la cauſe de l'erreur ne ſeroit pas mon ignorance ; ce ſeroit mon orgueil de vouloir juger des choſes que je ne connois point. Ainſi la ſeule ignorance n'eſt jamais la cauſe de l'erreur ; mais l'ignorance accompagnée de ce ſot

orgueil des hommes qui prétendent juger des choſes dont il n'ont point d'idées.

L'erreur conſidérée par rapport à ſon objet, eſt ou de droit, ou de fait. Par rapport à ſon origine, l'erreur eſt volontaire ou involontaire; l'erreur eſt vincible ou invincible. Enfin, eu égard à l'influence de l'erreur ſur l'action ou ſur une affaire, elle eſt eſſentielle ou accidentelle. L'on entend par erreur eſſentielle, celle qui a pour objet quelque circonſtance néceſſaire dans la découverte d'une vérité, & qui par cela même a une influence directe ſur l'action commiſe pour la recherche de cette vérité; en ſorte que ſans cette erreur l'action n'eût point été faite. Entendez par circonſtances néceſſaires celles que demande néceſſairement & par elle-même la nature de la choſe, ou bien l'intention de l'agent, formée dans le temps qu'il falloit, & notifiée par des procédés convenables.

Au reſte, toutes ces différentes ſortes d'erreurs peuvent ſe réduire à deux claſſes générales; ſavoir, aux *erreurs* de *pratique* & aux *erreurs* de *ſpéculations*. Les premieres ſont plus aiſées à détruire, parce que l'expérience nous apprend ſouvent que les moyens que nous employons pour être heureux, ſont préciſément ceux qui éloignent notre bonheur en nous livrant à de faux biens qui paſſent rapidement, & qui ne laiſſent après eux que la douleur ou la honte. Alors nous revenons ſur nos premiers jugements, nous révoquons en doute des maximes que nous avons reçues ſans examen, nous les rejetons & nous détruiſons peu-à-peu le principe de nos égarements. S'il y a des ci-

conſtances délicates, où ce diſcernement ſoit trop difficile pour le grand nombre, la ſcience nous éclaire, & ſi elle n'éclaircit pas tous les cas, il eſt des ſages qui s'en rendent les interpretes : il faut les lire, les méditer, & parvenir enfin à connoître le principe univerſel, qui ſeul peut répandre dans nous-mêmes des connoiſſances, qui ne permettent plus à l'homme de ſe tromper ſur ſes devoirs. Alors perſonne ne peut plus confondre le vice avec la vertu; & s'il reſte encore des vicieux qui veuillent s'excuſer, leurs efforts mêmes prouvent qu'ils ſe ſentent coupables.

Nous tenons davantage aux erreurs de ſpéculation, parce qu'il eſt rare que l'expérience nous les faſſe reconnoître. Leur force ſe cache dans nos premieres habitudes, & ſouvent incapables d'y remonter, nous ſommes comme dans un labyrinthe dont nous eſſayons toutes les routes : & ſi nous découvrons quelquefois nos mépriſes, nous ne pouvons preſque pas comprendre comment il ſeroit poſſible de les éviter.

Il faut encore obſerver que les différentes qualifications de l'erreur, que nous avons adoptées dans cet ouvrage, peuvent concourir enſemble & ſe trouver réunies dans un même cas, dans un même homme; & c'eſt ainſi que les erreurs peuvent être eſſentielles ou accidentelles, & l'une & l'autre peuvent encore être volontaires ou involontaires, vincibles ou invincibles.

DE LA LIBERTÉ.

Il en eſt de même au ſujet de la liberté de l'homme, que les auteurs ſur cette matiere ont la plupart confondue avec la volonté. Le bon principe a fait l'homme libre, afin qu'il fît, non le mal, mais le bien par choix, en uſant des facultés qui lui ſont reſtées après la perte de ſon armure ſacrée & de ſes jouiſſances infinies, dans ſon premier état de création : mais en même temps il a tellement borné ſes forces, que l'abus de la liberté qu'il lui a laiſſée ne peut plus troubler l'ordre général. Le mal que l'homme fait retombe ſur lui, ſans rien changer à la loi du bon principe, ſans empêcher que l'eſpece humaine elle-même ne ſe conſerve malgré qu'elle en ait. Murmurer de ce que le bon principe ne l'empêche pas de faire le mal, c'eſt murmurer de ce qu'il la fit d'une nature excellente; de ce qu'il mit à ſes actions la moralité qui les ennoblit; de ce qu'il lui donna droit à la vertu. Le bon principe pouvoit-il mettre de la contradiction dans notre nature, & donner le prix d'avoir bien fait à qui n'eut pas le pouvoir de mal faire ?

Toute ame qui s'éleve au-deſſus des ſens & des paſſions, eſt véritablement libre; mais elle trouve l'eſclavage dans la dépendance des ſens, dépendance qu'il n'éprouvoit point ayant ſa nouvelle forme, je veux dire avant qu'il eût pris naiſſance de pere & de mere. Il ſemble donc que la ſeule conſtitution organique de l'homme doive déterminer ſa liberté, puiſque le bon prin-

ſont les mouvements intérieurs du corps, la circulation du ſang, la chilification, & quantité d'autres opérations ſemblables, qui ſe font dans le corps ſans la coopération de notre eſprit.

Comme ces mouvements intérieurs & ces rapports réſultent de la nature des corps, & qu'ils exiſtent indépendamment de notre volonté & de notre coopération, & même ſouvent ſans que nous en ayons connoiſſance, ces loix du corps ne ſont point ſous notre pouvoir, & à leur égard nous ne pouvons être ſoumis à aucunes loix étrangeres.

Premiere preuve que la volonté & la liberté intérieures ne ſont gênées par les loix que le bon principe a impoſées aux corps.

Sous le ſecond point de vue nous trouvons l'homme compoſé de corps & d'eſprit, & nous découvrons dans ſa nature certains mouvements & certaines ſenſations que l'entendement partage, & par leſquels il eſt entraîné, ſans pourtant qu'ils dépendent de ſes réſolutions. Au contraire, la réſolution de tel homme eſt très-ſouvent plus forte que les mouvements douloureux ou agréables qui ſe paſſent dans ſon corps : la preuve en eſt dans les hommes de génie, qui, ordinairement tourmentés par les ſenſations aiguës des maux auxquels leur vie ſédentaire les condamne, ne ceſſent cependant d'enfanter des ouvrages où brillent toutes les graces de l'imagination & toute la liberté de l'eſprit.

Il eſt à croire que ces mouvements & ces ſenſations réſultent de la nature du corps & de la qualité du lien par lequel les deux natures de

l'homme ſont attachées : comme nous ne connoiſſons point aſſez la maniere dont l'être corporel eſt lié avec l'intellectuel, & les moyens par leſquels ils le ſont, nous ne pouvons pas connoître non plus les principes immédiats d'où ces ſenſations & ces mouvements découlent. Il nous ſuffit de ſavoir que le bon principe les a mis en nous, & qu'ils ne peuvent empêcher les déterminations de notre eſprit, en quoi réſide entiérement notre liberté.

Je me garderai bien de chercher à appuyer mon raiſonnement ſur les divers ſyſtêmes que nos faux docteurs ont donnés ſur cet objet intéreſſant. Les fauſſes lumieres que l'on pourroit puiſer dans des ouvrages de cette eſpece ne ſerviroient qu'à redoubler l'erreur dans laquelle ils ont entraîné la plupart des hommes. Et en effet, comment concilier les opinions de ces ſectateurs de l'ignorance ? L'un nous dit que les mouvemens du corps ſont des penchants naturels, ſans nous dire ſi ce ſont les penchants qui corrompent la bonté de notre nature primitive, ou ſi la nature elle-même dirige nos penchants ; l'autre nous aſſure que de ces mouvements naiſſent l'amour de notre conſervation, l'amour-propre, l'attrait des ſexes l'un pour l'autre, l'envie d'éprouver des ſenſations agréables, & l'averſion d'en éprouver de douloureuſes ou de déſagréables : un troiſieme s'efforce de nous prouver que ces mouvements intérieurs des corps produiſent l'amour que nous ſentons pour nos enfants, & l'amitié que nous portons à ceux qui nous procurent du plaiſir : de tous ces prétendus ſavants prennent pour appuyer leurs ſentiments, les exemples de l'attachement

des enfants pour leurs nourrices, & la tendreſſe des animaux pour leurs petits; ils confondent la ſenſibilité animale avec l'intelligence humaine, & en confondant ces deux fonctions très-diſtinctes dans l'homme & dans la brute, ils en font réſulter un galimatias ſi étrange qu'on les ſoupçonneroit volontiers d'avoir été pouſſés par le mauvais principe, pour conſerver l'erreur dans le cœur des mortels aveuglés par leur monſtrueuſes définitions.

S'il étoit vrai que les penchants fuſſent les premieres loix auxquelles ſeroit ſoumis notre individu, nul ne pourroit nier que le droit naturel qui en découleroit ne pût être tel qu'il fût connu de tous les hommes ſans exception, des ignorants comme des ſavants, & des hommes les plus ſauvages comme de ceux qui ſont civiliſés; ce que l'expérience démontre faux, puiſque les penchants, pour l'ordinaire, pris dans le ſens & définis tels que ce mot ſemble peindre les deſirs différents des hommes, ne ſont, pour la plupart, que des habitudes acquiſes ou formées par l'homme qui a déja quelque connoiſſance de la ſociété; & de plus, preſque tous les penchants contrarient la nature, au moins le plus ſouvent: ils n'en ſont donc pas émanation. D'un autre côté, ſi le penchant à la raiſon étoit de même que celui de la nature ſur tout autre point, les nations ignorantes & barbares n'auroient aucun droit naturel, parce qu'elles ſont incapables de découvrir les principes & les réſultats que les ſavants de nos jours ont faits par la lumiere de leur eſprit dans leur prétendu droit naturel. Cependant, les hordes les plus ſauvages,

les nations les plus barbares, ſuivent une eſpece de droit naturel, & n'ont aucune connoiſſance de nos penchants.

Le troiſieme point de vue ſous lequel on peut enviſager l'homme, c'eſt du côté de ſon eſprit : à le conſidérer purement comme une créature intelligente, on trouve qu'il n'a aucune loi que celle qu'il veut ſe donner à lui-même. La nature & le caractere propre d'une créature intelligente ſont de ſe conduire elle-même ; c'eſt-là ce qui la diſtingue de la *bête*, qui n'a reçu que la ſenſibilité phyſique. C'eſt donc l'intelligence qui ſépare l'homme de toute autre creature ; c'eſt dans la vue qu'il ſe ſerviroit de cette intelligence, de ſon eſprit, pour regagner le centre qu'il a perdu, que le bon principe l'a comblé de pareils dons, qui ſans cela lui ſeroient inutiles.

Il ſuit de là que la nature n'a d'autres loix que celles de ſa volonté ; que cette volonté lui demeure inhérante, malgré les mouvements de ſon enveloppe. S'il étoit reſté créature intelligente, tel en un mot que le bon principe l'avoit formé avant ſa chûte de l'état primitif, il ne ſeroit pas ſoumis à la loi de juſtice & au pâtiment où la perte de ſa premiere armure l'a conduit. Mais comme l'homme ne naît plus intelligent ; mais ſeulement avec la faculté de le devenir que lui a laiſſée le bon principe, ſon entendement ne ſe développe que peu-à-peu ; & ſes deſirs s'augmentant avec ce développement, le conduiſent à mille écarts ; & comme ſon entendement eſt très-borné & très-ſujet à l'erreur ; qu'en outre il eſt ſujet à mille mouvements déréglés, à cauſe du

lien qui attache ces deux natures, il n'a pu reſter dans l'état brillant de ſa création primitive, & il s'eſt vu contraint de ſe ſoumettre à la loi de peine, d'où il ne ſortira que par le flambeau de la vérité, dont la lumiere lui indiquera les nombres qu'il doit parcourir pour ſe retrouver dans le centre que le mauvais principe lui a fait abandonner.

D'après cet expoſé des mouvemens du corps, nous avons appris à ne plus confondre les actions immédiates de celui-ci avec la volonté & la liberté de ſon eſprit, qui ſeul décide des vrais travaux de l'homme. Nous avons auſſi défini ſes deux êtres ou ſes deux facultés; nous avons fait voir que la ſenſibilité de la brute ne peut ſe comparer à l'intelligence de l'homme. Voyons à préſent quelle eſt la nature de cette portion intellectuelle dont l'homme ſe ſert pour acquérir la vérité qu'il aime, & quels ſont les ſoins qu'il doit employer pour perfectionner cette belle portion de lui-même, & la rendre capable de le conduire à la ſcience univerſelle.

En quoi conſiſtent principalement les ſoins de l'intelligence humaine? Voilà une queſtion intéreſſante pour la morale & pour la vérité, à laquelle il eſt à propos de répondre. Le premier de ces ſoins conſiſte à former l'eſprit & le cœur. Former ſon eſprit c'eſt ſe faire des idées droites des choſes, & particuliérement des devoirs que le bon principe nous a preſcrits par la loi de juſtice. Former ſon cœur, c'eſt bien régler ſa volonté, en conformer les actions à la ſcience raiſonnable. En un mot, la perfection de la raiſon

conſiſte en deux habitudes ; la ſageſſe & la vertu.

La ſageſſe eſt cette habitude qui forme la raiſon à une attention ſuivie, à un diſcernement ſolide & à un raiſonnement juſte, par où notre principe intellectuel ſe trouve en état d'acquérir & acquiert en effet la connoiſſance des choſes qui intéreſſent ſes devoirs & ſon bonheur. La vertu eſt cette habitude qui perfectionne, qui augmente la liberté ; cette force intuitive, au moyen de laquelle l'homme ſe trouve en état de ſuivre avec facilité les conſeils de la ſageſſe, c'eſt-à-dire, d'une ſcience éclairée, & de réſiſter efficacement à tout ce qui pourroit le déterminer au contraire.

Or, il eſt aiſé de prouver qu'il n'y a que deux habitudes qui puiſſent perfectionner l'intelligence : ſa fin étant de nous conduire au bonheur, d'un côté par la connoiſſance des vrais biens, de l'autre par une conduite & une ſuite d'actions dirigées ſur cette connoiſſance, ce n'eſt que par l'entendement & par la volonté qu'elle peut ſatisfaire à cette double fin. Mais la ſageſſe ou ſcience du bon principe ne laiſſe rien à deſirer pour la perfection de l'entendement, & il eſt bien évident qu'un homme attentif & capable de bien raiſonner, eſt en état d'acquérir les connoiſſances les plus utiles, & que jamais il ne s'écartera de la vérité. De même l'on peut dire que la vertu fait la perfection de la volonté, puiſqu'elle donne à notre intelligence la force qui lui eſt néceſſaire pour ſe déterminer conſtamment à ſuivre les conſeils d'une raiſon éclairée.

L'on voit par ces définitions que la ſageſſe, dans ce ſens, n'eſt autre choſe que l'entendement éclairé; & la vertu, que la volonté perfectionnée. Par la ſageſſe, l'homme ſe rend attentif à ſes véritables intérêts, & rend ſolide la méthode qui lui fait démêler le bien moral d'avec ce qui n'en a que l'apparence.

Pour dire quelque choſe de plus particulier ſur ce qui peut nous former plus ſûrement à la ſageſſe & à la vertu, & nous conduire enſuite au bonheur ou au centre de vérité, il faut remarquer pluſieurs connoiſſances qui peuvent beaucoup y contribuer. On doit commencer par ſe faire une juſte idée de ſoi-même; non pas de ſa taille ou de ſes membres, car nos corps ne ſont pas proprement ce que nous appellons nous; ils n'en ſont que le vaſe, comme nous l'avons dit plus haut; mais la connoiſſance de notre être intellectuel, parce qu'il n'y a que ce qu'il fait qui puiſſe être regardé comme fait par nous.

Cette connoiſſance de ſoi-même bien entendue, mene l'homme à la découverte de ſon origine, & en même temps des travaux dont il eſt chargé dans ce monde, par une ſuite néceſſaire de ſa condition naturelle; car il apprend par là qu'il n'a jamais exiſté par lui-même, & qu'il doit ſa ſeconde vie, comme ſa premiere, à un principe plus relevé; qu'il eſt orné de facultés plus nobles que celles des bêtes; qu'il n'eſt pas ſeul ici-bas; qu'il n'y fait qu'une partie du bon principe, à qui tout tient par les loix immuables de ſa volonté. Or, ce ſont là les ſources d'où découlent manifeſtement tous les devoirs de

l'homme

l'homme régénéré. Apprenez, mortels, apprenez donc de bonne heure à vous connoître, & à raisonner sur les principes des choses; apprenez ce que c'est que l'homme; pourquoi il a perdu le centre de la lumiere; quel ordre il doit garder en tout pour le recouvrer; avec quelles précautions il faut éviter les écueils, les dangers qui vous précipitent dans de nouvelles erreurs; par où il faut commencer; jusqu'où l'on doit aller; avec quelle modération vous devez user de votre esprit: concevez bien ce que le bon principe a voulu que vous fussiez, & le rang que vous aviez auprès de lui avant votre habitation sur la terre de douleur & de pâtiment.

La connoissance de soi-même renferme aussi l'examen de nos forces & de leur étendue; à quoi il faut ajouter la considération des suites, des actions humaines, comme aussi du rapport que les choses extérieures ont avec nous, & de l'usage que nous en pouvons faire.

Cette connoissance de soi-même fournit à l'homme plusieurs réflexions importantes pour son bonheur; la premiere, que, puisque nous sommes enrichis de nobles facultés pour nous servir de guide & de regle, nous ne devons point agir contre ces facultés, ni nous décider légérement sur les mesures que nous avons à prendre pour rentrer dans l'état de lumiere.

De plus, le vrai & le droit étant constamment uniformes, nous sommes engagés à réformer nos jugements de telle maniere que nous ne jugions pas différemment des mêmes choses, & qu'après avoir une fois bien jugé, nous ne nous démentions

jamais. L'uſage de cette regle regarde principalement les différentes manieres dont on juge d'une même choſe, ſelon que nous ſommes animés de quelque paſſion, ou que nous ſommes tranquilles. Une autre conſéquence que l'on doit tirer de là, c'eſt que notre volonté & nos deſirs ne doivent ni anticiper le jugement droit de notre eſprit, ni s'oppoſer à ſes déciſions.

La ſeconde choſe que nous apprend la connoiſſance de nous-mêmes, c'eſt que nos facultés, quoiqu'aſſez conſidérables & excellentes, ſont pourtant bornées, depuis que nos inclinations au mauvais principe nous ont fait perdre le centre de vérité, & par conſéquent elles ne ſauroient atteindre à tout ſans paſſer par les nombres que la loi de juſtice a preſcrits à l'homme. Mais pour arriver à ces nombres lumineux & conſolants, nous ne devons pas compter ſur des eſpérances vaines ou chimériques, &, par d'inutiles efforts, conſumer nos forces à la recherche d'objets abſolument étrangers à notre félicité. Au contraire, nous devons employer toute notre activité & toutes nos facultés à la découverte de la vérité, au principe conſtant des choſes qu'il importe à notre bonheur de connoître.

Pour développer plus clairement cette excellente maxime, nous remarquerons que le bon principe a répandu dans l'univers une infinité de choſes qui ne dépendent point de nous, ou aux effets deſquelles nous ne ſaurions en aucune ſorte réſiſter. Il y en a d'autres qui ne ſont pas au deſſus de nos forces intellectuelles, mais dont

l'exécution peut être empêchée par quelque cause plus puiſſante.

Ce qui dépend le plus de nous, c'eſt notre volonté ou notre liberté, ſur-tout en ce qui concerne la production des actions propres à un être intelligent & raiſonnable : car, quoique l'exercice de cette faculté rencontre ſouvent dans ſes actes quelque réſiſtance, & que ces obſtacles faſſent pencher la balance d'un ou d'autre côté, il n'y a rien pourtant qui nous touche de plus près, & qui ſoit plus inſéparablement attaché à nous ni dont l'effet puiſſe être moins ſuſpendu par un pouvoir extérieur, & par conſéquent dont les mouvements nous appartiennent & puiſſent nous être imputés d'une façon plus particuliere. Chacun doit donc travailler principalement à prévenir & à corriger tout ce qui peut gêner le moins du monde les déterminations de la volonté ; & en général uſer de toutes ſes facultés d'une maniere conforme à la loi imprimée à ſon intelligence, en ſorte qu'il ait du moins une volonté conſtante & perpétuelle de faire toujours tout ce qui eſt convenable à ſes obligations.

DES TRAVAUX DE L'HOMME; DE SES FACULTÉS.

POUR les choſes qui ſont hors de nous, avant de rien entreprendre à leur égard, il faut bien examiner ſi elles ſont proportionnées à nos forces, & ſi elles contribuent à l'acquiſition de quelque fin légitime qui nous conduiſe à la vraie ſcience de l'homme.

Une autre choſe abſolument néceſſaire pour la perfection de notre intelligence & de notre bonheur, c'eſt de connoître le juſte prix des choſes qui excitent ordinairement nos deſirs; car c'eſt de là que dépend le degré plus ou moins grand d'empreſſement avec lequel nous pouvons les rechercher. J'avoue que cette tâche eſt difficile, & au premier coup-d'œil elle paroît au-deſſus des forces humaines. Donner le juſte prix aux choſes, c'eſt connoître à fond leur nature, leur rapport entr'elles, & relativement à notre bonheur; or, je dis que cette connoiſſance paroît au-deſſus de nos facultés; cependant nous y ſommes ſoumis par la loi de juſtice, & nous devons tâcher de nous en approcher, à l'aide d'une culture aſſidue de notre intelligence, pour acquérir la vérité qui nous eſt ſi précieuſe, & nous dépouiller de nos erreurs.

Gardons-nous bien de conclure de cette difficulté à l'inutilité des efforts que nous avons à faire pour connoître le juſte prix des choſes, au moins de celles qui intéreſſe notre bonheur véritable; car, par cette façon de raiſonner, on prouveroit également l'inutilité de la ſcience univerſelle, qui cependant a la juſteſſe mathématique & mixte pour baſe. C'eſt un principe aſſuré que, ſans la connoiſſance du vrai & du faux, du bien & du mal, l'homme ne ſauroit parvenir au bonheur du centre de lumiere; & que la juſte appréciation du mérite des objets conſtitue la perfection de notre entendement. Tous les hommes donc, par la loi du principe, ſont obligés de faire tous leurs efforts pour parvenir à la connoiſ-

ſance des choſes qui tiennent eſſentiellement à leur bonheur.

On voit par-là la néceſſité d'une éducation conforme aux principes que nous avons établis en traitant de l'enfance de l'homme & de ſon enveloppe corporelle, & combien il importe de préparer de bonne heure ſon intelligence & ſon cœur, pour que les paſſions ne ſoient pas par la ſuite un obſtacle à la ſcience qui doit le conduire à ſa parfaite félicité.

Si l'homme n'étoit pas déchu, & qu'il apportât encore en naiſſant des connoiſſances diſtinctes, aſſurées, ſuffiſantes, la ſcience du bien & du mal lui ſeroit naturelle, & tous les actes de ſa volonté auroient la même rectitude que ceux de ſes organes corporels lorſqu'ils ſont bien conſtruits. Quand même on accorderoit l'exiſtence d'un ſens moral, il faudroit, pour qu'il pût ſervir de guide infaillible, qu'il ſe développât auſſi-tôt & auſſi-bien que les ſens corporels que le bon principe lui a laiſſés ; mais l'expérience dépoſe malheureuſement le contraire. L'entendement ne ſe manifeſte, dans les individus ordinaires actuels, qu'après des opérations préalables, lentes & tardives. L'intelligence a beſoin de culture pour agir, & ſans culture elle reſte en friche. On ne peut donc pas contredire que l'éducation, telle que nous l'avons preſcrite plus haut, ne tende à éclairer l'entendement, à apprécier les choſes, à former ce qu'on nomme raiſon ; car les vices de la volonté viennent d'un vice de l'entendement. L'éducation, ainſi conduite, amene donc l'homme à concevoir les principes de la ſcience univerſelle,

à laquelle il ſeroit néceſſaire de porter tous les mortels. Quiconque refuſe de faire ce à quoi le bon principe l'a obligé, puiſe ce refus dans l'ignorance où il eſt que ce n'eſt pas une obligation, ou qu'il peut s'en diſpenſer ; ce qu'il ne feroit pas s'il connoiſſoit la véritable ſcience, ou qu'on lui eût facilité les moyens de la connoître, par une éducation éclairée.

Les inſtructions que l'on donne à des êtres raiſonnables ne ſont pas comme la ſemence qui doit naturellement proſpérer ſi la terre eſt bien préparée, & que les ſaiſons ſoient favorables, parce qu'elle eſt aſſujettie à des loix méchaniques, mais le ſuccès des inſtructions dépend de l'intelligence morale que le grand principe a donnée aux hommes, afin qu'ils retrouvaſſent, par les travaux, les biens de leur être primitif ; & les travaux ne réuſſiſſent qu'autant que la volonté en pourſuit la perfection.

Il eſt donc prouvé que ce n'eſt que par la connoiſſance du vrai & du faux que nous pouvons prétendre de parvenir à celle du bien & du mal. Mais quel autre moyen pour démêler le faux du vrai, & la vérité de l'erreur, que celui de la ſcience univerſelle ? C'eſt elle qui nous fait connoître la nature des êtres, leurs qualités, leurs regnes, leurs rapports ; c'eſt elle qui nous en étale la juſte valeur, afin que les apparences ne nous trompent point ſur leur eſtimation, c'eſt elle qui forme & étend notre intelligence & notre raiſon ; c'eſt elle qui nous apprend les devoirs que nous avons à remplir envers le bon principe ; devoirs qui arrachent notre être intellectuel des

ténebres, pour lui faire voir toutes choſes, premieres, dernieres & moyennes. Il s'enſuit donc naturellement que l'étude de la grande ſcience, ou ſcience univerſelle, doit être un des principaux ſoins de notre entendement.

Mais, dira-t-on, ſi l'étude de la ſcience eſt un devoir pour tous les hommes, nous devrions donc tous être des ſavants : les laboureurs, les domeſtiques, les eſclaves, les gens de métier devroient s'appliquer à l'étude de la ſcience univerſelle, auſſi-bien que l'adepte & le philoſophe, & devenir l'un & l'autre à leur tour ? Sans doute, puiſque cette ſcience eſt faite pour conduire tous les hommes au but aſſigné par le bon principe, afin de le retirer de l'état de douleur où ſa faute ou ſon ignorance l'a plongé. Cette ſcience devant remplir la félicité de tous les êtres, le principe par excellence leur a donné à tous la portion d'intelligence intuitive & ſuffiſante pour qu'ils puiſſent s'éclairer indiſtinctement au flambleau de la ſcience univerſelle. Lors donc que je dis que l'étude de la ſcience eſt un des principaux ſoins de notre entendement, j'entends parler de celle que l'homme ne peut ignorer impunément, de celle qu'il doit cultiver par un devoir eſſentiel, qui eſt une ſuite de ſa ſeconde nature & du but de ſa recréation. Tout homme n'eſt-il pas tenu de vivre ſagement, c'eſt-à-dire, ſelon la loi de juſtice ? Il faut donc qu'il connoiſſe cette loi, afin d'y conformer ſes actions ; or, il n'eſt pas poſſible de la connoître ſans la culture de la ſcience. Il ne s'agit pas ici, pour accomplir les deſſeins du principe de bonté, d'avoir des ob-

ſervatoires, afin que les hommes deviennent de grands aſtronomes ; de s'appliquer à la duplication du cube, à ramaſſer des coquilles, des plantes, des cailloux, des inſectes ; à faire des collections de médailles, de peintures, &c. ; mais je dis que l'homme eſt obligé de cultiver la ſcience qui ſeule peut former ſon intelligence, ſes mœurs, ſa raiſon ; le rendre utile enſuite à ceux de ſes ſemblables qui, comme lui, ſeront épris de l'amour de la vérité ; amour qui réſide au fond de leur cœur, mais qui a beſoin de ſecours pour accroître ſon développement. Une vie animale, telle qu'eſt celle de la plupart des hommes plongés dans les ténebres de l'ignorance & de l'erreur, n'eſt point l'etat naturel de l'homme. A quoi auroit ſervi au bon principe de donner à ces miſérables victimes du préjugé ces facultés intellectuelles qui peuvent être développées, perfectionnées, & employées à les rendre eux-mêmes plus parfaits ? Eſt-ce ſeulement pour apprendre des arts & des ſciences qui entretiennent notre orgueil ? Quoi ! il y auroit des hommes qui ſe trouvent au monde pour être des artiſtes, des negocians, des cultivateurs, des valets, des aſtronomes, &c. ; & il n'y en auroit pas pour être les cultivateurs & les ſoutiens de la ſcience qui nous conduit aux mœurs, aux vertus, à la vérité, à la ſageſſe, à la lumiere univerſelle ?

Je tire encore un autre argument pour démontrer que tous les hommes en général ſont obligés de cultiver la ſcience univerſelle de la nature de l'action moralement bonne.

Une action moralement bonne eſt celle qui

eſt en elle-même conforme à la diſpoſition de la loi de juſtice, & qui d'ailleurs eſt faite dans les diſpoſitions, & accompagnée de circonſtances conformes à l'intention du bon principe ; le défaut de cette conformité ſuffit pour faire que l'action ne ſoit pas poſitivement bonne ; de façon que ſi l'on fait une action bonne en elle-même, ſans connoiſſance de cauſe, & en ignorant le principe par excellence qui l'ordonne ; ou bien ſi l'on agit par un motif différent de celui que prefcrit la loi de juſtice émanée du bon principe, quoique ce motif fût innocent, l'action n'eſt réputée ni bonne ni mauvaiſe par le bon principe. Or, comment ceux qui ignorent la ſcience univerſelle, & celles qui peuvent y avoir du rapport, pourront-ils agir ſuivant les diſpoſitions & les circonſtances conformes à l'intention de ce bon principe ? Concluons donc que ſans la culture de la ſcience univerſelle, & de celles qui y ont du rapport, point d'action intérieurement bonne; point d'action proprement conforme à la loi de juſtice à laquelle l'homme eſt aſſujetti : ce ſont donc des hommes ſuivant des coutumes ignorantes, qui ſe bornent à des pratiques extérieures, mais peu ſupérieurs aux bêtes, ſi on les conſidere relativement aux loix impoſées par le bon principe.

DES LOIX NATURELLES.

La premiere de ces loix eſt celle que nous appellons naturelle, ou loi primitive, née avec l'homme, & dont la connoiſſance lui eſt demeu-

rée, même après être déchu de ſon état de lumiere. Cette loi eſt impoſée à tous par l'Etre créateur ; ils peuvent la découvrir par les ſeules lumieres de leur intelligence, en conſidérant avec attention leur nature & leur état.

L'exiſtence des loix naturelles ſuppoſe trois choſes : ſavoir, 1°. l'exiſtence du premier principe créateur ; 2°. que ce principe ineffable & tout-puiſſant a le droit d'impoſer des loix aux hommes ; 3°. qu'il leur en a donné effectivement.

Dès que nous avons reconnu un Etre créateur, il eſt bien viſible que c'eſt un maître qui a par lui-même un droit ſouverain de commander à ſes créatures, de leur preſcrire des regles de conduite, de leur donner des loix ; & il n'eſt pas moins évident que les hommes, de leur côté, ſe trouvent, par leur conſtitution naturelle, dans l'obligation d'aſſujettir leurs actions à la volonté de ce premier être. En effet, on ne peut douter que celui qui exiſte néceſſairement & par lui-même, & qui a créé l'univers ne ſoit doué d'une puiſſance infinie. Comme il a donné l'être à toutes choſes par ſa ſeule volonté, il peut auſſi les conſerver, les anéantir, ou les changer à ſon gré. Mais ſa ſageſſe n'eſt pas moindre que ſa puiſſance. Ayant tout fait, il doit tout connoître : il connoît & les cauſes & les effets qui en peuvent réſulter. Notre intelligence nous apprend auſſi que le principe de toutes choſes, l'être des êtres eſt eſſentiellement bon.

Voilà donc un ſupérieur doué, ſans contredit, de toutes les qualités néceſſaires pour avoir le droit d'empire le plus légitime & le plus étendu,

qu'on puiſſe concevoir. Et puiſque, de notre côté, l'expérience nous fait aſſez ſentir que nous ſommes foibles & ſujets à divers beſoins corporels & intellectuels ; puiſque nous avons tout reçu de lui, & qu'il peut encore en augmenter nos biens ou nous en priver, il eſt évident que rien ne manque ici pour rétablir d'un côté la ſouveraineté abſolue du bon principe, & de l'autre, notre abſolue dépendance.

Mais cela ne ſuffit pas : on demande encore ſi le grand être a voulu en effet uſer de ſon droit. Il peut ſans doute nous donner des loix ; mais l'a-t-il fait réellement ? & quoique nous dépendions de lui pour notre vie & pour nos facultés phyſiques, ne nous a-t-il point laiſſé dans l'indépendance par rapport à l'uſage moral que nous en ferons ? C'eſt le troiſieme point qu'il nous reſte à examiner ; c'eſt même le point capital ſur lequel roule en grande partie l'ouvrage que nous donnons à nos ſemblables.

Il faut déja compter pour beaucoup d'avoir trouvé toutes les circonſtances néceſſaires pour donner lieu à la légiſlation du bon principe. Voilà un ſupérieur qui, par l'eſſence de ſa nature, poſſede au plus haut degré toutes les conditions requiſes pour établir une autorité légitime ; & de l'autre, voilà les hommes, qui ſont des créatures de ce premier être ; douées d'intelligence & de liberté, capables d'agir avec choix, ſenſibles au plaiſir & à la douleur, ſuſceptibles de bien & de mal, de récompenſes & de peines. Une pareille aptitude à donner des loix & à en recevoir ne ſauroit être inutile. Ce concours de rapports &

de circonſtances indique ſans doute un but, & doit avoir quelque effet ; ni plus ni moins qu'une certaine organiſation dans l'œil indique que nous ſommes deſtinés à voir la lumiere. Pourquoi le grand moteur de tout principe nous auroit-il faits préciſément tels qu'il faut pour recevoir des loix, s'il ne nous en vouloit point donner ? Ce ſeroit autant de facultés perdues. Il eſt donc non-ſeulement poſſible, mais très-probable que telle eſt en général notre deſtination, à moins que des raiſons plus fortes ne prouvaſſent le contraire. Or, bien-loin qu'il n'y ait aucune raiſon qui détruiſe cette premiere préſomption, nous allons voir que tout va la fortifier.

En conſidérant le bel ordre que le ſuprême principe a établi dans le monde phyſique, on ne ſauroit ſe perſuader qu'il ait abandoné au haſard & au déréglement le monde ſpirituel ou moral. Tout nous dit, au contraire, qu'un être ſage ſe propoſe en tout une fin raiſonnable, & qu'il emploie les moyens néceſſaires pour y arriver. La fin que l'éternel géometre s'eſt propoſée par rapport à ſes créatures, & en particulier par rapport à l'homme, ne peut être que la perfection & le bonheur de ſes créatures, autant que leur nature & leur nouvelle conſtitution les en rend capables. Des vues ſi dignes du bon principe ſe combinent & ſe réuniſſent parfaitement. Car ſes vues conſiſtent à manifeſter l'erreur où l'homme eſt tombé, autant qu'elles manifeſtent ſes perfections, ſa puiſſance, ſa bonté, ſa ſageſſe ſa juſtice ; & ces mêmes vertus ne ſont que l'amour de l'ordre & du bien univerſel. Ainſi l'être

ſouverainement parfait & ſouverainement heureux, voulant conduire l'homme à l'état d'ordre & de bonheur qui lui convient, pour lui faire racheter la lumiere qu'il a perdue, ne peut manquer de vouloir en même temps ce qui eſt néceſſaire pour un tel but : & dès-lors il ne peut qu'approuver les moyens qui y ſont propres, tandis qu'il rejette & déſapprouve ceux qui ne le ſont pas. Si la conſtitution de l'homme étoit purement phyſique ou méchanique, le bon principe feroit lui-même tout ce qui convient à ſon ouvrage ; mais l'homme étant une créature intelligente & libre, capable de diſcernement & de choix, les moyens que le grand Etre emploie pour le conduire à ſa deſtination, doivent être proportionnés à ſa nature, c'eſt-à-dire, tels que l'homme y entre & y concoure par ſes propres actions.

Or, comme tout moyen n'eſt pas également bon pour conduire à un certain but, toutes les actions de l'homme ne ſauroient auſſi être indifférentes. Il eſt bien évident que toute action qui va contre les fins que la loi de juſtice nous a impoſées, n'eſt point ce que le bon principe veut; & qu'il approuve, au contraire, celles qui par elles-mêmes ſont propres à avancer ſes fins. Dès qu'il y a un choix à faire, & un chemin à tenir plutôt qu'un autre, qui peut douter que notre grand architecte ne veuille que nous prenions le vrai chemin ? & qu'au lieu d'agir témérairement & au haſard, nous agiſſions en créatures intelligentes, c'eſt-à-dire, en faiſant uſage de notre liberté & des autres facultés qu'il nous a données

de la maniere qu'il convient le mieux à notre état & à notre deſtination, pour répondre à ſes vues, pour avancer notre bonheur & celui de nos ſemblables.

Ces conſidérations prendront encore une nouvelle force, ſi l'on fait attention au ſyſtême oppoſé de nos prétendus docteurs & obſervateurs modernes, touchant les loix naturelles. Que ſeroit l'homme & la ſociété, ſi chacun étoit tellement le maître de ſes actions, qu'il pût tout faire à ſon gré, & n'avoir d'autre principe de conduite que ſon caprice ou ſes paſſions ? Suppoſez que le maître des temps & de l'eſpace, abandonnant l'homme à lui-même après ſa faute, ne lui eût effectivement preſcrit aucune regle de vie, & ne l'eût aſſujetti à aucune loi, la plupart des facultés de l'homme & de ſes talents lui deviendroient inutiles ; il ſeroit livré tout entier à l'influence du méchant principe, qui, comme nous l'avons prouvé dans notre premier volume, n'a pas conſervé de puiſſance ſur les facultés libres & intellectuelles de l'homme. S'il avoit conſervé le moindre pouvoir ſur nous, il pourroit donc balancer celui du bon principe, ce qui nous feroit adopter la croyance abſurde des deux principes ; erreur contre laquelle nous nous ſommes ſi fort élevés, qu'aucun lecteur judicieux ne peut plus y ajouter la moindre foi, ſans tomber dans le plus funeſte menſonge. Et de quoi ſerviroit à l'homme le flambeau de la vérité & de la raiſon, s'il ne ſuivoit qu'un inſtinct groſſier, ſans faire attention à ſes démarches ? à quoi bon le pouvoir de ſuſpendre ſon jugement, ſi l'on ſe

livre aux premieres apparences ? & de quel uſage ſera la réflexion, s'il n'y a ni à choiſir, ni à délibérer, & ſi au lieu d'écouter les conſeils de la ſcience on ſe laiſſe entraîner par l'erreur ? Non-ſeulement ces facultés qui ſont l'excellence de notre nature & ſa dignité, ſe trouveroient par là tout-à-fait frivoles ; elles tourneroient encore à notre préjudice par leur excellence même : car plus une faculté eſt belle & relevée, plus l'abus eſt dangereux.

Non-ſeulement ce ſeroit là un grand malheur pour l'homme conſidéré ſeul & en lui-même ; c'en ſeroit un plus grand encore pour l'homme conſidéré dans l'état de ſociété. Cet état de ſociété demande, plus que tout autre, la loi de juſtice ou de nature, afin que chacun mette des bornes à ſes prétentions, & n'attente point aux droits d'autrui ; autrement la licence naîtroit de l'indépendance. Si le bon principe avoit pu laiſſer les hommes abandonnés à eux-mêmes, c'étoit laiſſer le champ libres aux paſſions, ouvrir la porte à l'injuſtice, à la violence, aux perfidies, aux cruautés. Otez cette grande loi naturelle innée avec nous, & ce lien moral qui entretient la droiture, les devoirs, la vérité, ſoit dans les familles, ſoit dans les autres relations de la vie ; les hommes ne ſeront plus que des bêtes féroces les uns pour les autres. Plus l'homme eſt adroit & habile, plus il ſera dangereux pour ſes ſemblables : l'adreſſe ſe tournera en ruſe, & l'habileté en malice. Il ne faudra plus parler alors des avantages ni des douceurs de la ſociété, que procure la culture de la ſcience ; mais de l'état de

guerre, du brigandage où le genre-humain ſeroit livré.

Si l'on dit que les hommes ne manqueroient pas eux-mêmes de remédier à ces déſordres en établiſſant des loix entr'eux ; (outre que les loix humaines auroient peu de force ſi elles n'étoient pas fondées ſur des principes de conſcience accordés par le grand être) cette remarque va à reconnoître la néceſſité de la loi de juſtice imprimée dans le cœur de l'homme en général, & nous donne ici gain de cauſe. Car s'il eſt dans l'ordre de la raiſon que les hommes établiſſent entr'eux une regle de vie, pour ſe mettre à couvert des maux qu'ils auroient à craindre les uns des autres, & pour ſe procurer les avantages qui peuvent faire leur bonheur ; cela même doit faire comprendre que le bon principe, infiniment plus ſage & meilleur que nous, aura ſans doute ſuivi la même méthode. Si un bon pere de famille ne néglige rien pour bien diriger ſes enfants par ſon autorité & ſes conſeils, afin de mettre l'ordre dans ſa maiſon, peut-on s'imaginer que le créateur ſouverain de tous les hommes négligé de leur donner le même ſecours ? Et ſi un légiſlateur, tel qu'on nous peint les ſages d'autrefois, n'avoit rien tant à cœur que de prévenir la licence née des erreurs par de bons réglements, comment croire que l'être bon par eſſence, le principe qui a tout créé, bien plus ami de hommes qu'un légiſlateur ne l'eſt de ſes ſemblables ; ait laiſſé tout le genre humain ſans direction & ſans guide, même ſur la lumiere la plus importante, & d'où dépend notre bonheur ? Un pareil

ſyſtême

ſyſtême ne ſeroit pas moins contraire au principe de toute bonté, qu'à ſa ſageſſe. Il faut donc revenir à d'autres idées, & dire que le ſuprême moteur de nos deſtinées, par un effet de ſa bonté, ayant fait les hommes pour les rendre heureux, leur ayant imprimé une pente invincible pour le bonheur & pour la vérité, & les ayant en même temps aſſujettis à vivre enſemble, leur a ſans doute auſſi donné des principes qui leur faſſent aimer l'ordre, & des regles qui leur indiquent les moyens de connoître cette vérité & de ſe maintenir dans ſa lumiere.

En effet, s'il s'étoit repoſé ſur les hommes pour l'établiſſement de ces principes, je me plaindrois qu'infiniment plus ſage & meilleur qu'eux, il a oublié ſa ſageſſe & ſa bonté pour s'en rapporter à des êtres vicieux & bornés, livrés aux penchants que leur auroit inſpiré le mauvais principe. Je demanderai comment les hommes s'y ſeroient pris, quel guide ils auroient pu ſuivre pour établir la loi de juſtice, s'ils n'en avoient pas trouvé en eux-mêmes le principe & le modele, dès que le ſouverain créateur eut enchaîné la puiſſance de l'auteur du mal : je demanderai s'ils ont porté la loi de juſtice à l'aventure, par caprice & ſans choix ; ou s'ils ont eu, pour la porter, une loi intuitive, un principe de direction. J'objecterai les monuments de nos hiſtoires, & je demanderai pourquoi & comment, ſi toute loi eſt d'inſtitution humaine, il y a eu un culte avant qu'il y eût un magiſtrat civil ? Pourquoi tant d'actions ſont-elles par-tout réputées vicieuſes, quoiqu'elles ne ſoient réprimées par aucune loi humaine ?

Comment les hommes ont-ils pu convenir, dans tous les temps & dans tous les lieux, de regarder certaines actions déterminées comme bonnes & louables, certaines autres comme mauvaiſes, ſans une regle commune, inhérente à leur ſeconde nature, qui leur ait ſervi de principe de direction ? Je demanderai où ſe ſont tenus les comices du genre humain pour régler les principes & déterminer les conſéquences ? par qui & comment les hommes, au milieu des paſſions qui les diviſent, des intérêts qui les ſéparent, ont-ils été amenés à ſe déſiſter ainſi des prétentions de l'intérêt & des droits que la paſſion s'arroge ? Cette révolution a-t-elle pu ſe faire ſans au moins l'étayer de bons titres, & ſans de puiſſants raiſonnements ? Quels ont pu être ces raiſonnements, ſinon l'imitation & le développement de cette loi de juſtice imprimée en nous par le bon principe ? Si cela n'étoit pas, je me plaindrois que ce principe ſi bon, ſi ſage, m'ait abandonné à tous les écarts, ou du moins à l'inſuffiſance des loix humaines. Car la loi civile n'a de force que pour empêcher ouvertement les hommes de violer la juſtice ; elle n'a point de priſe ſur les attentats ſecrets, qui ne ſont pas moins préjudiciables ; elle ne peut rien non plus ſur la volonté de l'homme pour lui faire entreprendre l'étude de la ſcience. On peut même dire que les ſoins que les magiſtrats ſe donnent pour la ſûreté commune endorment ſouvent les gens de bien, & aiguiſent l'induſtrie des ſcélérats ; que les précautions priſes par la légiſlation ont ſouvent tourné contr'elle, en ſubtiliſant les vices, & en raffinant l'art du crime ;

que l'autorité de la loi civile n'empêche pas toujours les atteintes ouvertes & publiques que l'on donne au droit & à la juſtice ; qu'il faut ſouvent fermer les yeux lorſqu'il y a lieu de craindre qu'une prohibition trop ſévere ne donne lieu à une irrégularité plus grande, que tout ne tombe pas ſous la direction & ſous l'autorité du magiſtrat ; qu'il ne pourroit qu'avec danger & très-difficilement prendre connoiſſance des devoirs d'obligation imparfaite, de ceux de la reconnoiſſance, du ſecret, de l'hoſpitalité, de la charité, &c. Quoique la violation, bien que moins prompte dans ſes effets, en ſoit auſſi fatale que celle des devoirs étroits & d'obligation de juſtice ; que le juge n'a de principe réprimant que les peines ; & qu'il ne l'a même que d'une maniere inſuffiſante ; qu'il manque d'encouragements pour inſpirer la vertu, faute de pouvoir connoître aſſez les objets dignes de ſa faveur, & par l'impoſſibilité où il eſt de les récompenſer, y ayant une ſorte de contradiction de lever comme taxe ce qu'on paieroit enſuite comme récompenſe.

Je me plaindrai enfin de ce qu'il n'y aura point de principe réprimant pour ceux qui veillent à la manutention des loix. Une juſtice toute humaine courroit riſque de n'être qu'une ombre de juſtice. Qui m'aſſureroit qu'elle ne ſeroit pas vendue comme la vertu ; qu'on ne vendroit pas les ſuffrages, & avec eux le droit de faire les loix ou de les appliquer ? Si ſans elles tout étoit confondu & mis à prix, comment aurois-je confiance que la crainte ou l'eſpérance, l'intérêt ou le dépit ne prendront pas, pour les dicter, la place de

l'équité ; ſi l'Être ſouverain qui a formé l'univers & qui le ſoutient, qui commande aux rois comme aux bergers, n'a pas gravé ſes loix dans le cœur de ceux qui paroiſſent au-deſſus des loix humaines, & s'il ne leur demande pas compte de leur conduite ?

A quoi même ſerviroient les peines capitales auxquelles la ſociété condamne les ſcélérats, ſi l'on n'étoit aſſuré que le bon principe réparera un jour, & pour toute l'éternité, ces déſordres & ces ſcandales qui obſcurciſſent ſa puiſſance, qui la font méconnoître, qui la cachent, en faiſant tomber un jour ſur ceux qui les commettent ſa vengeance redoutable, d'une maniere digne de la juſtice, digne de la loi de peine, digne de ſon bras tout-puiſſant, de ſa grandeur infinie, & de ſon amour eſſentiel pour l'ordre & pour la bienfaiſance ? La mort, non, la mort, ſi elle étoit la fin des peines, quoique la plus grande de celles que la ſociété inflige, ne ſeroit pas capable d'arrêter le crime au milieu des paſſions qui y portent, des tentations fortes & fréquentes qui y ſollicitent. N'entraînant point de crainte après elle, des ames féroces ſeroient peu retenues par l'horreur qu'elle inſpire. Il eſt donc vrai que les loix humaines ne ſont pas une barriere aſſez forte contre les vices qui détruiſent la ſociété, ni un principe de direction aſſez puiſſant pour conduire l'homme au bonheur. Leur néceſſité & leur inſuffiſance ſe réuniſſent pour démontrer que le bon principe ne s'en eſt pas repoſé ſur les hommes, & que, dans ſa ſageſſe & ſa clémence, il nous a donné des regles pour nous conduire à la connoiſſance de

la ſcience univerſelle, des principes pour nous y aſſujettir, & parvenir par ces moyens à l'amour de l'ordre, de l'unité, de la vérité, qui découlent tous également & néceſſairement des loix de juſtice ou naturelles.

Mais rentrons en nous-mêmes, & nous trouverons qu'en effet ce que nous devions attendre à cet égard de la ſageſſe du principe de bonté, ſe trouve dicté par l'amour de la juſtice qu'il nous a donné, & par les regles gravées dans notre cœur, afin de nous ſoumettre, par nos propres facultés, à la lumiere naturelle.

S'il y a des vérités de ſpéculation qui ſoient évidentes, & s'il y a des axiomes certains qui ſervent de baſe aux ſciences ordinaires, il n'y a pas moins de certitude dans certains principes faits pour nous diriger dans la recherche de la vérité, & dans la pratique de la ſcience univerſelle. Par exemple, que l'homme doit chercher ſon bonheur; qu'il faut préférer le plus grand bien au moindre; qu'un bienfait mérite de la reconnoiſſance; que l'état d'ordre vaut mieux que l'état de déſordre, &c. Ces maximes & d'autres ſemblables ont leur évidence peu différente de celle-ci; le tout eſt plus grand que ſa partie, ou la cauſe eſt avant l'effet, &c. Les unes & les autres ſont dictées par la raiſon la plus pure; c'eſt pourquoi nous nous ſentons comme forcés d'y donner notre aſſentiment. On ne conteſte guere ces principes généraux; on diſpute ſeulement ſur leur application & leurs conſéquences. Mais dès qu'on a une fois reconnu la vérité des principes, leurs conſéquences, ſoit immédiates, ſoit éloignées, ne ſont pas

moins certaines, pourvu qu'elles ſoient bien enchaînées entr'elles ; il ne s'agit que de les déduire par une ſuite de raiſonnements bien liés, concluants.

L'évidence de ces maximes eſt ſi forte, qu'un maître de faux principes & de mauvaiſes mœurs ouvriroit en vain ſon école. On ne parle qu'avec horreur de quelques prétendus philoſophes modernes qui ont oſé nier qu'il y eût pour les hommes des loix de nature : & cependant l'impreſſion de ces loix eſt ſi forte, qu'elle ne s'efface point dans les eſprits même déterminés à les méconnoître ; elle gêne leurs penſées, elle traverſe les efforts qu'ils font pour s'égarer, & les ramene au ſentiment qui dément leurs bizarres imaginations. Ils ne peuvent s'empêcher de voir que leur ſyſtême tend à renverſer toute l'économie de la vie humaine, & ils voudroient que leurs lecteurs ne s'en apperçuſſent point. Hommes vains & trompeurs! vous aurez beau entortiller vos expreſſions, défigurer la vérité, nourrir votre imagination de tous les preſtiges de l'erreur ; vos efforts ſont auſſi inutiles que vos ſciences ſont trompeuſes : le flambeau de la ſeule qu'il convienne aux hommes de connoître, ne s'éteindra jamais dans leurs cœurs : & vous-mêmes vous conſentez à cette loi de juſtice intérieure ; vous la trouvez bonne, juſte & ſainte ; vous ſentez que c'eſt comme de votre propre fonds qu'on a tiré ce qu'on vous commande & ce qu'on vous défend : vous voudriez vous y conformer ; vous voudriez que tous les autres s'y conformaſſent : & vous-mêmes, ſi vous aviez eu des loix à faire, c'eſt ainſi que vous les auriez

faites; vous n'avez beſoin que de la ſuggeſtion de votre conſcience pour y ſouſcrire.

Peut-on nier que les moins honnêtes gens ſe piquent de l'être? Tous font une profeſſion publique de ce qu'on nomme la probité. L'intérêt fait dire à ceux même qui n'en ont point, qu'ils en ont. Ils ſeroient choqués de n'en point trouver dans les autres; ils n'eſtiment au fond que ceux qu'ils ont lieu de croire gens de bien; la vertu jouit de ſes privileges parmi ceux même qui paroiſſent la mépriſer; elle plaît juſque dans ceux qu'on n'aime point. On ne réuſſit point à la rendre ridicule ſi on ne la défigure: la force de la vérité la défend & la fait triompher de la raillerie la plus ſpirituellement ou la plus malignement imaginée. Dans quelque diſpoſition enfin qu'on ſoit pour elle, elle reſte en poſſeſſion de régler le langage ſur les idées qui ſont nées du ſentiment que nous en avons. Nous diſons, par exemple, dans nos diſcours ordinaires, qu'il faut être homme de parole; qu'il faut tenir ſes engagements, remplir les devoirs de la nature: nous l'entendons dire, & nous applaudiſſons: l'équité de ces devoirs nous domine. Il y a toujours dans les vertus & dans la vérité quelque choſe qui nous attire par ſa propre force, malgré la réſiſtance de notre ignorance ou de nos mauvais penchants. Il y a de même dans tous les vices une iniquité qui révolte & qui en donne de l'horreur. On hait les calomniateurs, les trompeurs, les injuſtes, les uſurpateurs, les parjures; la moindre vérité plaît ſi fort, qu'un cœur bien fait ne peut la voir bleſſer ſans chagrin. On ne peut entendre pra-

férer un menſonge ſans éprouver du déplaiſir. Un cœur droit s'afflige même ſans intérêt de voir quelqu'un manquer à ſes promeſſes. On frémit d'entendre faire un faux ſerment : on voudroit ne l'avoir pas exigé. Toutes ces conſidérations nous font aſſez clairement ſentir l'exiſtence des loix naturelles, qui ne ſont autre choſe que la loi de juſtice étendue & conforme à l'empire que le bon principe a voulu qu'elles euſſent ſur nous.

Si l'on demande après cela de quels principes notre intelligence ſe doit ſervir pour acquérir la raiſon, juger de ce qui appartient à cette loi naturelle, & pour la déduire ou la développer; je réponds en général qu'il n'y qu'à faire attention à la nature de l'homme & à ſon état ou à ſes relations ; & comme ces relations ſont différentes, il peut y avoir auſſi divers principes qui nous menent à la connoiſſance de nos devoirs ; mais tous ces principes ſe réuniſſent dans la ſcience de l'homme, que nous avons déſigné ſous le nom de ſcience univerſelle.

Eſſayons de faire maintenant quelques remarques préliminaires ſur ce qu'on appelle *principes des loix naturelles*, chez les hommes ordinaires, & que nous avons nommées loix de juſtice, dans un ſens plus ſtrict & plus analogue à leur origine, & cela pour écarter d'avance les équivoques qui ont cauſé de l'embarras ſur cette matiere.

Quand nous demandons ici quels ſont les premiers principes des loix de la nature ou de juſtice, nous demandons quelles ſont ces vérités ou

ces propoſitions primitives, par leſquelles nous pouvons effectivement connoître quelle eſt la volonté du grand architecte à notre égard, & parvenir ainſi, par de juſtes conſéquences, à la connoiſſance des loix particulieres & des devoirs qu'il nous a impoſés. Il ne faut donc pas confondre les principes dont il eſt ici queſtion, avec la cauſe efficiente & productrice des loix naturelles, ni avec le principe obligatoire de ces mêmes loix. Il eſt hors de doute, & tous ceux qui ont la moindre aptitude à notre ſcience, conviennent que c'eſt la volonté du grand Être qui eſt la cauſe efficiente des loix de la nature, & la ſource de l'obligation qu'elles produiſent.

Mais cela poſé, il reſte à ſavoir encore comment l'homme peut parvenir à connoître cette volonté, & à trouver des principes qui, en nous aſſurant de l'intention du grand principe, nous mettent en état d'en déduire tous les devoirs particuliers, autant qu'on les peut connoître par la ſeule intelligence.

Vous demandez, par exemple, s'il eſt du droit naturel que l'on répare le dommage, ou que l'on ſoit fidele à ſes engagements. Si l'on ſe contente de vous répondre que la choſe eſt inconteſtable, parce que le grand Etre le veut ainſi; il eſt bien manifeſte que l'on ne ſatisfait pas ſuffiſamment à votre queſtion; & que vous pourriez encore demander raiſonnablement que l'on vous indiquât un principe qui vous fit véritablement connoître que telles eſt ſa volonté; car c'eſt-là ce que vous cherchez.

Remarquons enſuite que les premiers princi-

pes des loix naturelles ou de juſtice doivent être non-ſeulement vrais, mais encore ſimples, clairs, ſuffiſants & propres à ces loix. Ils doivent être vrais : c'eſt-à-dire, qu'il faut les puiſer dans la nature & dans l'état des choſes. Des principes faux ou ſuppoſés ne pourroient produire que des conſéquences de même nature ; on n'élévera jamais un édifice ſolide ſur des fondements ruineux.

Ils doivent être ſimples & clairs par eux-mêmes, ou du moins faciles à ſaiſir & à développer. Car les loix de juſtice étant obligatoires pour tous les hommes, il faut que leurs principes ſoient à la portée de leur intelligence ; mais cette intelligence doit être formée par l'étude, l'application de la ſcience, & par la connoiſſance des calculs métaphyſiques, ſans cependant que ces connoiſſances nuiſent en rien à leur clarté.

J'ajoute que ces principes doivent être ſuffiſants & univerſels. Il faut que l'on en puiſſe déduire, par des conſéquences immédiates & naturelles, toutes les loix de la nature & tous les devoirs qui en réſultent ; en ſorte que l'expoſition des détails ne ſoit proprement que l'explication des principes, à peu près comme la production d'une plante n'eſt autre choſe que le développement du germe ou de la ſemence.

Et comme les loix naturelles ſont ſujettes, du moins la plupart, à diverſes exceptions, il eſt encore néceſſaire que les principes ſoient tels qu'ils renferment la raiſon des exceptions même ; & que non-ſeulement on en puiſſe tirer toutes les regles ordinaires de la morale, mais qu'ils ſervent de plus à reſtreindre ces regles, quand le lieu, le temps, l'occaſion le demandent.

Enfin ces premiers principes doivent être établis de maniere qu'ils ſoient effectivement le fondement propre & direct de tous les devoirs de la loi naturelle ; en ſorte que, ſoit que l'on parte du principe pour en déduire les conſéquences, ſoit que l'on remonte des conſéquences au principe, la ſuite des raiſonnements ſoit toujours immédiate, & que le fil, pour ainſi dire, n'en ſoit jamais interrompu. Au reſte, c'eſt une choſe néceſſaire de tout réduire à un ſeul & même principe, & ſuivant les regles d'une méthode judicieuſe & préciſe ; ce qui ſert beaucoup à la ſolidité du ſyſtême établi. Nous trouvons par là la déduction d'une ſeule & unique maxime fondamentale, & la loi de juſtice & la ſcience univerſelle ſont fondées ſur cette unité.

Pour parvenir à l'exacte connoiſſance de la loi naturelle, on doit conſidérer avec attention la nature de l'homme, ſa conſtitution, les relations qu'il a avec les êtres qui l'environnent, & les états qui en réſultent. En effet le terme même de *droit naturel* & la notion que nous en avons donnée, font voir que les principes de cette ſcience ne peuvent être puiſés que dans la nature même de l'homme, & dans ſa conſtitution. Voici donc deux propoſitions générales, que nous poſerons comme le fondement de tout le ſyſtême des loix de la nature.

I. Propoſition. Tout ce qui eſt dans la nature de l'homme & dans ſa conſtitution primitive & originaire, & tout ce qui eſt une ſuite néceſſaire de cette nature & de cette conſtitution, nous indique certainement qu'elle eſt l'intention ou la

volonté du premier principe par rapport à l'homme, & par conſéquent nous fait connoître les loix naturelles.

II. Propoſition. Mais pour voir un ſyſtême complet des loix naturelles, il faut non-ſeulement conſidérer la nature de l'homme telle qu'elle eſt en elle-même. Il eſt néceſſaire encore de faire attention aux relations qu'il a avec les autres êtres, & aux divers états qui en ſont la ſuite : autrement il eſt bien manifeſte qu'on n'auroit qu'un ſyſtême incomplet & défectueux.

On peut donc dire que le fondement général du ſyſtême des loix de nature, eſt l'homme pris en lui-même avec toutes les circonſtances qui accompagnent ſon origine, & dans leſquelles le bon principe l'a placé pour certaines fins. En un mot, l'homme tenant de la main de ce bon principe lui-même tout ce qu'il eſt, tant pour ſon exiſtence que pour ſa maniere d'exiſter ; c'eſt l'homme ſeul bien étudié qui nous inſtruira pleinement des vues que le Créateur ſuprême s'eſt propoſées en nous donnant l'être.

Si l'on cherche enſuite le principe des devoirs qui nous regardent nous-mêmes, il ne ſera pas difficile de le découvrir, en examinant quelle eſt la conſtitution intérieure de l'homme, quelles ont été les vues du bon principe par rapport à lui, & pour quelles fins il lui a donné ces facultés d'eſprit & de corps qui conſtituent ſa nature. Or, il eſt de la derniere évidence que le bon principe en nous créant s'eſt propoſé notre conſervation, notre perfection & notre bonheur. C'eſt ce qui paroît manifeſtement, & par les facultés dont

l'homme eſt enrichi, qui tendent toujours à ſes fins, & par cette forte inclination qui nous porte à rechercher le bien & à fuir le mal. Le ſouverain principe veut donc que chacun travaille à ſa perfection & à ſon bonheur, en employant à cet effet l'intelligence dont il eſt capable, conformément à ſa nature & à ſon état.

Mais ce n'eſt pas encore tout ; je penſe que je ne ſuis pas ſeul ſur la terre, je me trouve au milieu d'une infinité d'autres hommes ſemblables à moi en toutes choſes ; & comme c'eſt la naiſſance même qui m'aſſujettit à cet état, & que c'eſt le fait de la loi de juſtice, cela me porte naturellement à penſer que l'intention du bon principe n'a pas été que chaque homme vécût ſeul & ſéparé des autres ; il a voulu, au contraire, qu'ils vécuſſent enſemble & en ſociété, pour que la maſſe des lumieres & les regles de la ſcience univerſelle fuſſent plus communicatives & plus utiles au genre humain. Il auroit bien pu ſans doute former tous les hommes à la fois, mais ſéparés, en donnant à chacun d'eux des qualités propres & ſuffiſantes pour ce genre de vie ſolitaire. S'il n'a pas ſuivi cette route, c'eſt apparemment qu'il a voulu que les liens de la naiſſance & les beſoins réciproques commençaſſent à former entre les hommes cette union plus étendue qu'il vouloit établir entr'eux.

Telle eſt en effet la nature & la conſtitution de l'homme, que hors de la ſociété il ne ſauroit ni conſerver la vie, ni développer & perfectionner ſes facultés & ſes talents, ni ſe procurer un vrai & ſolide bonheur. Que deviendroit un en-

ſant, ſi une main bienfaiſante & ſecourable ne pourvoyoit à ſes beſoins ? Il faut qu'il périſſe, ſi perſonne ne prend ſoin de lui : & cet état de foibleſſe & d'indigence demande même des ſecours long-temps continués. Cet enfant eſt l'image de l'homme ignorant, dans lequel on ne trouve que groſſiéreté ſtupide, idées confuſes, férocités, en proie à l'ennui, ayant beſoin que la lumiere vienne frapper ſes yeux, & faſſe diſparoître les ténebres de l'erreur qui l'enveloppent.

La ſociété étant ſi néceſſaire à l'homme, le bon principe lui a donné une conſtitution, des facultés & des talents qui le rendent très-propre à cet état. Tel eſt, par exemple, la faculté de la parole, qui nous donne le moyen de nous communiquer nos penſées avec tant de facilité & de promptitude, & qui hors de la ſociété ne ſeroit d'aucun uſage. Nous avons reçu une intelligence dont l'utilité ne ſe développe qu'en ſociété ; par ſon moyen nos connoiſſances ont franchi les bornes du globe dans lequel nous nous étions trouvés renfermés ; nous ſommes parvenus, pour ainſi dire notre exiſtence perſonnelle, à penſer, à agir dans les autres hommes, à donner à nos volontés la puiſſance de nous rendre préſents en pluſieurs lieux à la fois. Pourquoi donc aurions-nous reçu ces facultés intellectuelles par le ſecours deſquelles les hommes les plus éloignés communiquent entr'eux & s'entre-ſervent, ſi ce n'eſt pour que la ſociété des hommes exiſtât par l'exercice habituel de ces mêmes facultés ?

Cette intelligence, qui nous rend maîtres de tout ce qui reſpire ; qui permet que notre foi-

bleſſe devienne la force dominante ſur la terre ; qui nous éleve enfin à la connoiſſance évidente de tant de vérités ſublimes & importantes à notre bonheur, nous laiſſeroit dans un état qui, à pluſieurs égards, ſeroit fort inférieur à celui des brutes, ſi dans un homme elle n'étoit jamais enrichie des lumieres qui lui ſont préparées par les autres hommes. Oui, notre intelligence, ce don ſi précieux, eſt une eſpece de patrimoine commun, qui n'a de valeur qu'autant que tous les hommes le font valoir en commun, & qu'ils en partagent les fruits en commun ; lors même que la mort nous ſépare de la ſociété, elle ne ſépare point toujours la ſociété de la portion d'intelligence que nous avons cultivée pendant notre vie : les découvertes que nous avons faites par ſon ſecours, tous les fruits, en un mot, que nous en avons retirés, ſubſiſtent encore après nous. Notre intelligence nous ſurvit ainſi pour l'utilité de nos ſemblables ; ils ſemblent en hériter. Si notre intelligence n'étoit pas commune à toute la ſociété humaine, ſes progrès, depuis une ſi longue ſuite de ſiecles, ne ſeroient pas plus avancés qu'ils pourroient l'être pendant le court eſpace de la vie d'un homme. L'on ſait d'ailleurs ce que la ſcience acquiſe par l'intelligence humaine a valu dans quelques individus qui ont eu le malheur de paſſer les premieres années de leur vie entiérement iſolés.

Que ſeroit l'homme hors de la ſociété, de ces ſentiments ſi conformes à ſa nature, qui ſouvent l'entraînent, malgré tous les efforts des paſſions contraires ; de ces ſentiments, dis-je, aux-

quels la nature a attaché tant de douceurs, la bienveillance, l'amitié, la confraternité, la reconnoiſſance, la compaſſion, la charité ? Ces ſentiments étant des penchants vraiment ſocials, ſeroient entiérement ſuperflus, & même dangereux, ſans l'état de ſociété, parce que, ne pouvant point s'y livrer, l'homme en ſeroit continuellement tourmenté. Je ſais que dans cet état, il ne les ſentiroit pas auſſi bien que dans la ſociété, parce qu'ils ne ſeroient pas développés ; mais on n'en ſauroit nier au moins le germe ; or, ce même germe en démontre clairement la deſtination, ſavoir, les inclinations ſociales.

Tout nous fait donc ſentir la néceſſité de l'union avec nos ſemblables : tout nous y invite ; beſoin de l'eſprit & du corps, facultés, penchants, organiſation phyſique, l'amour de nous-mêmes, & la néceſſité de notre conſervation, de notre perfection dans la vraie ſcience, de notre bonheur & de notre repos. D'un côté, nous y ſommes néceſſairement portés ; d'un autre, nous y trouvons des avantages très-conſidérables & des plaiſirs les plus purs. C'eſt montrer aſſez clairement que l'intention du bon principe eſt que les hommes vivent en ſociété, & que chacun s'y conduiſe de maniere à la rendre à ſoi-même & aux autres auſſi agréable qu'il eſt poſſible, par l'exercice réciproque des vertus ſociales, qui en reſſerrent de plus en plus les liens.

Les moraliſtes ont appellé ſociabilité cette diſpoſition qui nous porte à la bienveillance envers nos ſemblables, à concilier notre bonheur avec celui des autres, & à ſubordonner toujours notre

notre avantage particulier à l'avantage général ; mais plus nous nous étudierons nous-mêmes, plus nous ſerons convaincus que cette ſociabilité n'eſt en effet qu'une conformité de la volonté du grand principe à notre égard. Car, outre la néceſſité de cette regle donnée par les prétendus moraliſtes, nous en trouvons la baſe gravée dans notre cœur. Si, d'un côté, l'architecte univerſel y a mis l'amour de nous-mêmes, de l'autre, la même main y a imprimé un ſentiment de bienveillance pour nos ſemblables.

L'eſprit de ſociabilité doit être univerſel. La ſociété humaine embraſſe tous les hommes, exige d'eux que, dans tout ce qui a rapport à la ſociété, ils préferent le bien commun à leur avantage particulier. La raiſon nous dit enſuite que des créatures du même rang, de la même eſpece, nées avec les mêmes facultés, pour vivre enſemble & pour participer aux mêmes avantages, ont en général un droit égal & commun. Nous ſommes donc obligés de nous regarder comme naturellement égaux, & de nous traiter comme tels. Par là l'on ſent aſſez que ſi nous avons des droits, nous avons auſſi des devoirs ; & par conſéquent nul droit ſans devoir, & nul devoir ſans droit. Par tout ce que nous avons dit, l'on peut conclure qu'il y a trois regles des loix naturelles, relativement aux trois états primitifs de l'homme : ſavoir, la faculté intellectuelle, l'amour de nous-mêmes, la ſociabilité. Ces regles ont tous les caracteres que nous demandions ci-deſſus. Ils ſont vrais, puiſqu'ils ſont pris dans la nature de l'homme, dans ſa conſtitution, & dans l'état où le

premier principe l'a mis. Ils ſont ſimples ; car, tirés du fond de notre propre conſcience à l'aide du raiſonnement le plus naturel, perſonne ne peut les ignorer, pour peu qu'on faſſe attention à ce qui ſe paſſe chez ſoi-même. Enfin, ils ſont ſuffiſants, puiſqu'ils embraſſent tous les objets de nos devoirs, même les exceptions qui ſe rencontrent ; & par conſéquent ils nous font connoître parfaitement la volonté du bon principe dans tous les états & dans toutes les relations de l'homme.

OPPOSITION APPARENTE DE LA LOI DE JUSTICE.

SI ce que nous nous devons à nous-mêmes ſe trouve en oppoſition avec ce que nous devons à la ſociété en général, la ſociété doit avoir la préférence. S'il y a un conflit entre un devoir de l'amour de ſoi-même & un devoir de la ſociabilité, toutes choſes d'ailleurs égales, l'amour de ſoi-même doit prévaloir.

Ajoutons, ſur cette matiere, deux remarques importantes : on dit qu'entre deux maux il faut choiſir le moindre ; on ſe laiſſe couper un membre pour ſauver tout le corps. On abuſe étrangement de cette maxime. C'eſt une économie qui n'eſt point d'uſage dans la morale de la ſcience ; les maux ne s'y compenſent point ; entre deux vices il n'eſt point de choix à faire, & ce n'eſt jamais que par des faux jugements qu'on eſt réduit à cette extrêmité fâcheuſe. On met l'obligation de ſes devoirs en parallele avec des inté-

rêts qui ne ſont rien quand on les compare avec celui de la loi de juſtice.

L'on ſe fait encore une autre illuſion plus ſpécieuſe, mais d'autant plus inexcuſable qu'elle eſt plus réfléchie : c'eſt de faire un mal dans la vue d'un bien. Ce bien paroît quelquefois ſi grand & le mal ſi petit, qu'on ne croit pas devoir balancer à faire l'un pour l'autre. Mais l'obligation d'être juſte n'admet point d'exceptions. La même autorité qui défend les grandes fautes, interdit auſſi les petites. Elle veut que l'on s'abſtienne de l'apparence même du mal. C'eſt outrager la ſageſſe du bon principe, de penſer qu'il nous ait impoſé des devoirs qui ne pourroient s'accomplir que par la violation de quelqu'autre devoir. Tout exercice de vertu ceſſe dès qu'il a beſoin de la concurrence du vice. Si les doutes ſur nos actions ſe multiplient, n'eſt-ce pas preſque toujours par une ſuite de notre ignorance & de nos négligences ? Nous ne réfléchiſſons point, ou nous réfléchiſſons peu ſur nous-mêmes ; nous ne conſultons point notre cœur & les principes de juſtice & de convenance qu'il nous donne ſur la nature de nos actions. Nous préférons les connoiſſances frivoles à la ſcience de bien vivre ; il s'emble que ce ſoit-là le dernier de nos intérêts ; nous nous livrons aux paſſions vaines & déréglées ; ceux même qui ſont inſtruits craignent ſouvent de l'être trop ; ils font profeſſion d'ignorer les ſcrupuleux détails de leurs devoirs, & s'en applaudiſſent. Combien peu d'ames amies de leurs obligations, & cultivant la haute ſcience, ne ſe reconnoiſſent pas à ce portrait !

Après ce que l'on vient d'expoſer ſur les regles des loix de juſtice ou naturelles, & ſur la maniere dont nous parvenons à les connoître, il ne faut pas demander ſi le bon principe a ſuffiſamment notifié aux hommes ces mêmes loix. Nous voyons clairement que l'on en peut découvrir tous les fondements, & déduire de là tous nos devoirs, par cette lumiere naturelle qui n'a été refuſée à perſonne. C'eſt en ce ſens qu'il faut entendre ce que l'on dit communément, que cette loi eſt naturellement connue de tous les hommes. En effet, le droit de juſtice découlant de la nature & de la conſtitution de l'homme, il y a des principes univerſels ſur leſquels tous les hommes ſont d'accord ; mais s'ils different quelquefois dans leurs opinions, relativement aux loix de la nature, cette différence naît uniquement de leur inattention, quand il s'agit d'appliquer les principes généraux aux cas particuliers de la ſcience de l'homme. La préciſion eſt l'ame de toutes les ſciences : car je ne parle pas de ceux qui ne ſe ſont jamais donné la peine d'étudier ſérieuſement le code de l'obligation univerſelle, ni celui de l'humanité. Il n'y a point d'homme qui n'ait naturellement une certaine idée, une certaine notion du bien & du mal, de l'honnête & du déshonnête, du juſte & de l'injuſte, du bonheur, du malheur, & de devoirs ou pratiqués ou négligés. D'où vient donc que ſur ces matieres on ſe trompe ſi ſouvent quand on juge des faits particuliers ? Cela vient, comme je l'ai dit, de ce que nous appliquons mal nos notions communes, & que nous jugeons par des apperçus peu approfondis.

Le beau, le bon, le mal, le bien, le juſte, l'injuſte, ſont des termes que tout le monde emploie également avant d'avoir appris à les appliquer avec raiſon & avec juſtice. De là naiſſent les diſputes, les querelles, les guerres. Je dis, cela eſt juſte; un autre dit, cela eſt injuſte: comment convenir? quelle régle avons-nous pour bien juger? Sera-ce l'opinion? mais nous voilà deux, & nous ſommes dans deux opinions contraires. D'ailleurs, comment l'opinion peut-elle être un juge ſûr? les fous n'ont-ils pas leurs opinions? Il faut pourtant bien qu'il y ait une regle ſûre pour connoître la vérité: car il eſt démontré que le bon principe n'a pas laiſſé les hommes dans une entiere ignorance de ce qu'ils doivent apprendre pour ſe conduire. Cherchons donc cette regle, qui peut ſeule nous délivrer de nos erreurs, & guérir la témérité & la folie de l'opinion. Cette regle eſt dans la ſcience univerſelle que nous développons; elle eſt dans l'application qu'il faut donner aux caracteres, au lieu de la donner aux genres, afin que ces caracteres, connus & avoués par nos ſemblables, nous ſervent à redreſſer nos préjugés ſur chaque fait en particulier.

Au reſte, il faut bien remarquer que quand nous diſons que l'homme peut, en faiſant uſage de l'intelligence que lui a donnée le bon principe, acquérir la connoiſſance des loix de juſtice & naturelles, ainſi que les devoirs de la ſcience ſuprême; cela n'exclut point les ſecours qu'il peut tirer d'ailleurs. Il y a des perſonnes qui, ayant pris un ſoin particulier de cultiver leurs facultés

intellectuelles, ſont en état d'éclairer les autres, & de ſuppléer, par leurs inſtructions, à la groſſiéreté & à l'ignorance de la plupart des hommes, & de les initier aux combinaiſons & aux myſteres de la ſcience univerſelle. Cela eſt dans le plan du bon principe : il a deſtiné l'homme à la ſociété, à la confraternité ; il lui a donné une conſtitution relative à cette fin : par conſéquent, les divers ſecours que les hommes tirent les uns des autres, ne doivent pas moins être comptés au rang des moyens naturels accordés par le bon principe, que ceux que chacun trouve en ſoi-même & tire de ſon propre fonds. Tous les hommes ne ſont pas capables par eux-mêmes de développer méthodiquement les principes & les conſéquences qui reſultent de la loi de juſtice ; ils ont beſoin d'être au moins initiés aux premiers éléments de la ſcience, afin que les génies les plus médiocres puiſſent comprendre ces principes, quand ils leur ſont expliqués, & ſentir la néceſſité & la vérité des devoirs qui en découlent, en les comparant avec la conſtitution de leur propre nature. Que s'il reſte encore des eſprits d'un ordre inférieur, ils pourront du moins ſe conduire par les impreſſions de l'exemple, ou de quelque utilité préſente & ſenſible, juſqu'à ce que, frappés de l'éclat lumineux de la ſcience, ils ſoient forcés de convenir qu'aucun homme, en âge de *diſcrétion*, ne peut alléguer pour excuſe valable une ignorance invincible des loix naturelles, puiſqu'on lui offre des ſecours pour diſſiper entiérement les ténebres dont ſon intelligence peut être encore couverte.

Si l'on fait attention à la maniere dont nous avons établi les principes de la loi de juſtice, ou loix naturelles, ſoit dans la premiere partie de cet ouvrage, ſoit dans celle-ci, on reconnoîtra que la méthode que nous avons ſuivie eſt une nouvelle preuve de la certitude & de la réalité de cette loi. Nous n'avons conſulté que le fait, la nature & l'état des choſes. C'eſt dans la conſtitution eſſentielle de l'homme, & dans les rapports qu'il a avec les autres êtres, que nous avons puiſé nos regles ; & le ſyſtême qui en réſulte a une liaiſon ſi intime & ſi néceſſaire avec cette nature & cet état actuel de l'homme, qu'on ne ſauroit les ſéparer.

Mais ſi, par un effet de la ſageſſe du grand architecte, les principes des loix de juſtice & naturelles ſont faciles à découvrir ; & ſi la connoiſſance des devoirs qu'elles nous impoſent eſt à la portée des eſprits les plus médiocres, vu les ſecours annoncés ci-deſſus, il eſt donc certain auſſi que ces loix ne ſont point impraticables. Au contraire, elles ont une proportion ſi manifeſte avec les lumieres de la ſcience & avec les inclinations les plus naturelles ; elles ont un tel rapport avec notre perfection & notre bonheur, qu'on ne peut les regarder que comme un effet de la ſageſſe du bon principe envers les hommes. Puiſque nul autre motif que celui de faire du bien ne pouvoit porter l'être exiſtant par lui-même, & ſouverainement heureux à former des êtres doués d'intelligence & de ſentiment, ce ne peut être que par une ſuite de la même ſageſſe qu'il leur a donné des loix. Il n'a pas eu eu

vue de gêner leur liberté ; mais il a voulu leur faire connoître ce qui leur convenoit le mieux, ce qui étoit le plus propre à leur perfection & à leur félicité. Cela nous fait concevoir pourquoi les loix de juſtice ſont telles qu'elles ſont. Il falloit, ſuivant les vues du bon principe, que les loix qu'il donnoit aux hommes convinſſent à leur nature & à leur état ; qu'elles tendiſſent par elles-mêmes à procurer la perfection & le bien de l'individu, celui de l'eſpece & de la ſociété ou de l'union. En un mot, le choix de la fin déterminoit la nature des moyens.

Il y a des différences naturelles & néceſſaires dans les actions humaines & dans les effets qu'elles produiſent. Les unes conviennent par elles-mêmes à la nature de l'homme & à ſon état ; les autres n'y conviennent pas, & y ſont même oppoſées : les unes contribuent à produire l'ordre, à le maintenir, à édifier ; les autres tendent à tout renverſer : les unes procurent la perfection & le bonheur des hommes ; les autres produiſent leur dégradation & leur miſere. Ce ſeroit fermer les yeux à la lumiere, & la vouloir confondre avec les ténebres, que de ne pas reconnoître ces différences. Elles ſont ſi palpables que, quoique l'on puiſſe dire de contraire, le ſentiment & l'expérience détruiront toujours ces fauſſes ſubtilités.

Après avoir vu que la loi de juſtice eſt par elle-même praticable, manifeſtement utile, très-conforme aux idées que la droite raiſon nous donne du bon principe, convenable à la nature d homme & à ſon état, parfaitement conforme à l'ordre, & enfin ſuffiſamment notifiée ;

il n'y a plus de doute qu'une loi revêtue de tous ces caracteres ne ſoit obligatoire, & ne mette les hommes dans l'indiſpenſable néceſſité d'y conformer leur conduite ; il eſt même certain que l'obligation que le principe créateur nous impoſe par ce moyen eſt, de toutes, la plus forte, parce qu'elle eſt produite par le concours & la réunion des motifs les plus puiſſants & les plus propres à déterminer la volonté ſans la détruire : car, quoique cette obligation ſoit interne & externe, qu'elle ſoit fondée ſur la nature & les relations immuables des choſes, comme elle intervient ſur nous par autorité du principe par excellence, elle aſſujettit ſimplement la liberté ſans y porter aucune atteinte.

De l'unité fractionnaire.

C'est ainſi que l'homme naturel ne ſeroit que pour lui ; il ſeroit l'unité numérique, l'entier abſolu, qui n'auroit de rapport qu'à lui-même, ſi la ſcience univerſelle & l'union ſociale n'en avoient fait une unité fractionnaire qui tient au dénominateur, & dont la valeur eſt dans ſon rapport avec l'entier : en ſorte que la lumiere de la ſcience fait, ſans dénaturer ni ôter l'exiſtence abſolue de l'homme, fait, dis-je, lui en donner encore une relative, & tranſporter le *moi* dans l'unité commune ; en ſorte que chaque membre de l'union ne ſe croie plus un, mais partie de l'unité, & ne ſoit plus ſenſible que dans le tout.

Il eſt démontré, par tout ce qui eſt dit plus

haut, que l'ignorance dans les hommes, leur devient auſſi préjudiciable pour leur perfection intellectuelle, que l'erreur eſt funeſte dans ceux qui n'ont reçu qu'une inſtruction imparfaite : car l'ignorance, quoique moins coupable dans l'homme que l'erreur, étouffe cependant le germe & l'amour de la vérité, que nous portons tous dans le fond de nos cœurs. Nous ne remplirions donc qu'imparfaitement l'attente de nos lecteurs, ſi nous ne cherchions à détruire les ſources de l'ignorance, comme nous nous ſommes appliqués à déraciner celles des erreurs humaines : eſſayons de trouver le ſiege de cette grande ennemie de l'intelligence de l'homme.

DE L'IGNORANCE DE L'HOMME.

L'IGNORANCE conſiſte proprement dans la privation de l'idée d'une choſe, ou de ce qui ſert à former un jugement ſur cette choſe. On pourroit, en quelque ſorte, la définir *privation* ou *négation de ſcience ;* mais comme le terme de *ſcience* dans le ſens précis & métaphyſique que nous lui attachons, emporte une connoiſſance certaine & démontrée, ce ſeroit donner une définition incomplete de l'ignorance, que de la reſtreindre au défaut des connoiſſances certaines. On n'ignore point une infinité de choſes qu'on ne ſauroit démontrer. Nous ignorons, où ce dont nous n'avons point abſolument d'idée, ou les choſes ſur leſquelles nous n'avons pas ce qui eſt néceſſaire pour former un jugement, quoique nous en ayons déja quelque idée

Les cauſes de notre ignorance procedent donc, 1°. du manque de nos idées ; 2°. de ce que nous ne pouvons pas découvrir la connexion qui eſt entre les idées que nous avons ; 3°. de ce que nous ne réfléchiſſons pas aſſez ſur nos idées : car ſi nous conſidérons en premier lieu que les notions que nous avons par nos facultés n'ont aucune proportion avec les choſes mêmes, puiſque nous n'avons pas une idée claire & diſtincte de la ſubſtance même qui eſt le fondement de tout le reſte, nous reconnoîtrons aiſément combien peu nous pouvons avoir de notions certaines, avant d'avoir fait quelques progrès dans la ſcience univerſelle ; & ſans parler des corps qui échappent à notre connoiſſance, à cauſe de leur éloignement, il y en a une infinité qui nous ſont inconnus à cauſe de leur petiteſſe. Or, comme ces parties ſubtiles qui nous ſont inſenſibles, ſont parties actives de la matiere, & les premiers matériaux dont elle ſe ſert & deſquels dépendent les ſecondes qualités & la plupart des opérations naturelles, nous ſommes obligés, par le défaut de leur notion, de reſter dans une ignorance invincible de ce que nous voudrions connoître à leur ſujet, nous étant impoſſible de former aucun jugement certain, n'ayant de ces premiers corpuſcules aucune idée préciſe & diſtincte.

S'il nous étoit poſſible de connoître par nos ſens ces parties déliées & ſubtiles, qui ſont les parties actives de la matiere, nous diſtinguerions leurs opérations méchaniques avec autant de facilité qu'en a un horloger à découvrir la raiſon pour laquelle une montre va ou s'arrête. Nous

ne ſerions point embarraſſés d'expliquer pourquoi l'argent ſe diſſout dans l'eau-forte, & non point dans l'eau régale ; au contraire de l'or, qui ſe diſſout dans l'eau régale, & non dans l'eau-forte. Si nos ſens pouvoient être aſſez aigus pour appercevoir les parties actives de la matiere, nous verrions travailler les parties de l'eau-forte ſur celles de l'argent ; mais le défaut de nos ſens ne nous permet que des conjectures fondées ſur des idées qui ſont peut-être fauſſes ; & nous ne pouvons être aſſurés d'aucune choſe ſur leur ſujet, que de ce que nous pouvons en apprendre par un petit nombre d'expériences qui ne réuſſiſſent pas toujours, & dont chacun explique les opérations ſecretes à ſa fantaiſie.

La difficulté que nous avons à trouver la connexion de nos idées eſt la ſeconde cauſe de notre ignorance. Il nous eſt impoſſible de déduire en aucune maniere les idées des qualités ſenſibles que nous avons des corps ; il nous eſt encore impoſſible de concevoir que la penſée puiſſe produire le mouvement dans un corps, & que le corps puiſſe à ſon tour produire la penſée dans l'eſprit : la foibleſſe de notre entendement ne ſauroit trouver la connexion de ces idées, & le ſeul ſecours que nous ayons, eſt de recourir à la ſcience univerſelle, qui nous apprendra comment le principe tout ſage & tout puiſſant opere par des moyens que notre foible ignorance ne peut pénétrer.

Enfin notre pareſſe, notre négligence & notre peu d'attention à réfléchir, ſont auſſi des cauſes de notre ignorance. Nous avons ſouvent des idées

completes, desquelles nous pouvons aisément découvrir la connexion ; mais faute de suivre ces idées, & de découvrir des idées moyennes, qui par leur rapprochement puissent nous apprendre quelle espece de convenance ou de disconvenance elles ont entr'elles, nous restons dans l'ignorance, & le doute, souvent plus cruel. Cette derniere ignorance est la plus blâmable, & non pas celle qui commence où finissent nos idées.

DIFFÉRENCE DE L'IGNORANCE AVEC L'ERREUR.

NON-SEULEMENT nous avons distingué l'ignorance de l'erreur, mais nous avons prouvé que la premiere n'est qu'une privation d'idées ou de connoissances ; mais l'erreur est la non-conformité ou l'opposition de nos idées avec la nature & l'état des choses. Ainsi l'erreur étant le renversement de la vérité, elle lui est beaucoup plus contraire que l'ignorance, qui est comme un milieu entre la vérité & l'erreur. Il faut remarquer encore que nous n'avons pas parlé de l'ignorance & de l'erreur, simplement pour connoître ce qu'elles sont en elles-mêmes ; notre principal but est de les envisager comme principes de nos actions, & comme telles formant un obstacle considérable à l'acquisition des lumieres de la science humaine, & à la perfection de nos facultés intellectuelles. Sur ce pied-là l'ignorance & l'erreur, quoique naturellement distinctes l'une de l'autre, se trouvent souvent mêlées ensemble & comme confondues, en sorte qu'on pourroit ap-

pliquer à l'une ce que l'on dit également de l'autre, dans ces cas particuliers. Nous devons convenir que l'ignorance eſt quelquefois la cauſe de l'erreur ; mais jointes ou non, elles ſuivent les mêmes regles, & produiſent le même effet par l'influence qu'elles ont ſur nos actions ou nos omiſſions. Peut-être même, dans l'exacte préciſion, il n'y a que l'erreur qui puiſſe être le principe de quelque action, & non la ſimple ignorance, qui, priſe ſéparément, n'étant en elle-même qu'une privation d'idées, ne ſauroit rien produire.

Tout ce que nous venons de dire ci-deſſus, au ſujet de notre ignorance, deviendra bien plus ſenſible encore par le développement ſuivant, ſur la cauſe & le méchaniſme de nos idées, produiſant l'imagination interne exercée ſur la ſurface, le nombre & la forme des corps externes ou hors de nous.

MÉCHANISME DES IDÉES.

POUR bien expliquer ce méchaniſme, il eſt néceſſaire de poſer en fait que l'imagination n'eſt autre choſe que cette faculté intellectuelle qui a lieu dans l'homme, quand une perception, par la ſeule force de la liaiſon que l'attention a miſe entr'elle & un objet, ſe retrace à la vue de cet objet. Quelquefois, par exemple, c'eſt aſſez d'entendre le nom d'une choſe, pour ſe la repréſenter comme ſi on l'avoit ſous les yeux.

Cette opération ſe paſſe dans la tête ſeule ; & l'homme le moins lettré s'apperçoit bien qu'il ne penſe ni du bras, ni de la jambe. De même

qu'il faut que les organes ſoient ſains & entiers pour avoir l'aptitude de recevoir les impreſſions, de même auſſi faut-il que le cerveau ſoit bien conformé & d'une bonne conſtitution, ne ſoit ni comprimé, ni enflammé, pour recevoir & reproduire des images conformes aux objets ; ſans cela, il n'a point d'idées, ou il n'enfante que des rêves & des chimeres.

Il y a une imagination ou opération indépendante de nous, & une qui paroît volontaire. Par cette opération indépendante, il eſt vraiſemblable que nous ne ſommes pas un moment de la vie ſans penſer. Souvent nous nous ſurprenons réfléchiſſant involontairement ſur les objets ; ſouvent il ſe réveille des idées en nous, ſans aucune participation de notre volonté ; ſouvent nous faiſons tous nos efforts pour rejeter certaines images qui reviennent ſans ceſſe malgré nous, & qui nous fatiguent. Cette opération involontaire vient ſans doute de ce que les organes, qui jouiſſent de toute leur action tonique, qui ſont ſenſibles & vivants, peuvent être ébranlés, en l'abſence des objets, par le cours naturel du ſang, de la même maniere qu'ils le ſeroient par la préſence des objets. Au moyen de cet ébranlement, ils réveillent dans notre faculté intelligente les idées archétypes qu'elle a déja reçues des ſens lorſqu'ils ont été frappés par la préſence des corps. Ce n'eſt pas une commotion bruſque comme dans les ſenſations directes ; ce n'eſt pas une commotion vive comme dans les ſenſations réfléchies ; mais c'eſt un mouvement doux & continué qui nous avertit ſans ceſſe de notre maniere actuelle d'exiſter, &

qui nous invite à conſidérer avec attention les rapports de notre exiſtence avec celles des autres êtres. Ces mêmes choſes arrivent lorſque nous dormons, nous rêvons, nous ſommes en délire; ce qui montre que la volonté n'a pas toujours part à ces mouvements.

Par l'empire de la volonté nous portons toute notre attention aux mouvements qui ſe paſſent au-dedans de nous-mêmes: cette attention libre de notre part, ſemble jeter un calme ſur les ſens extérieurs; & ſi elle eſt forte, ſemble ſouvent les faire taire. Une perſonne fortement livrée à ſes méditations, ne voit plus les objets préſents, n'entend plus les corps ſonores qui frappent ſon oreille. Cette attention dépendante de la volonté modifie donc différemment le cours naturel du ſang & des liqueurs, change donc le ton des organes, puiſqu'ils ceſſent d'être ſenſibles dans cet inſtant à l'impreſſion des objets environnants; puiſque ſouvent le mouvement du cœur augmente & que le ſang s'échauffe: puiſque la ſecrétion de la bile eſt ſuſpendue, la digeſtion interrompue, la reſpiration plus preſſée. C'eſt dans ces moments de recueillement ou de paix de ces ſens extérieurs, que l'intelligence amaſſe toutes ſes images, les compare, les met en ordre, les unit & les décompoſe, quelquefois, de façon qu'on n'apperçoit plus leur filiation, ni les nuances par où elles ont paſſé, & qu'on les regarde comme toutes ſpirituelles. Ce ſont là les idées qu'on attribue ordinairement à l'eſprit & au génie. Par le moyen de la volonté, ou par cette attention volontaire, nous nous rappellons encore les idées que nous avons déja

déja eues, & celles qui nous ont le plus frappés : c'eſt ce qui fait le rapprochement de l'imagination & de la mémoire.

Lorſque cette opération intuitive ſe fait trop fortement, elle ne produit point d'idées réelles, mais vagues & chimériques. Les idées réelles ſont celles qui ont leur fondement dans la nature, & qui ſont conformes à un être réel, à l'exiſtence des choſes, ou à leur archétype. Celles-là ſont chimériques, qui n'ont point de fondement dans la nature, ni aucune conformité avec la réalité des choſes auxquelles elles ſe rapportent tacitement comme à leur archétype. Toutes nos idées ſenſibles ſont réelles : mais les idées réfléchies & complexes étant des combinaiſons volontaires, elles peuvent être chimériques.

Ce défaut paroîtroit volontiers une maladie qui n'attaqueroit que les frénétiques ou les maniaques ; mais malheureuſement elle attaque auſſi les perſonnes qui ne ſont nullement ſoupçonnées de délire. Si ce vice a régné autrefois, on peut dire que ſon triomphe étoit réſervé à notre ſiecle, où l'on a vu les hommes acharnés à faire paroître une multitude prodigieuſe de faits imaginaires, choquant toute vraiſemblance ; donner ces collections du menſonge pour l'hiſtoire de la nature ; & appellant à leur ſecours le charlataniſme de l'eſprit, empoiſonner les foibles de leurs abſurdes erreurs, en les préſentant ſous le manteau ſacré de la vérité qu'ils n'ont jamais connue. De ce vice en naît encore un autre non moins à craindre. C'eſt lui qui produit ces eſprits qui abandonnent la ſeule ſcience digne de l'homme pour

donner dans les hyperboles & les exagérations continuelles, & qui quittent la lumiere universelle de l'aſtre brillant du jour pour courir après le clinquant des fauſſes ſciences.

Nous oſons avancer auſſi que ce défaut doit être plus fréquent dans les tempéraments ſanguins. Pour le prouver, il nous ſuffit d'apporter l'exemple des femmes enceintes. Tout le monde convient que les femmes ſont plus pléthoriques dans le temps de leur groſſeſſe, que dans tout autre temps. Or, il eſt d'expérience que dans cet état l'imagination, c'eſt-à-dire, l'opération des facultés intellectuelles des femmes eſt plus vive; car les envies, dont on a tant parlé, ne ſont autre choſe que des idées qui frappent avec tant d'énergie, qu'elles vont preſque juſqu'à la ſenſation.

VICES ET AVANTAGES DE CETTE FACULTÉ.

LE pouvoir que nous avons de réveiller nos perceptions en l'abſence des objets, nous donne celui de réunir & de lier enſemble les idées les plus étrangeres. Il n'eſt rien qui ne puiſſe prendre, dans notre intelligence intuitive, une forme nouvelle, par la liberté avec laquelle elle tranſporte d'un ſujet à un autre les qualités les plus oppoſées: elle raſſemble dans un ſeul ce qui ſuffit à la nature pour en embellir pluſieurs. Rien ne paroît d'abord plus contraire à la vérité que cette maniere dont l'imagination diſpoſe de nos idées. En effet, ſi nous ne nous rendons pas maîtres de

cette opération ; elle nous égarera infailliblement ; mais elle ſera un des principaux reſſorts de nos connoiſſances, ſi nous ſavons la régler.

Les liaiſons d'idées ſe font dans la faculté intellectuelle, nommée imagination, de deux manieres : quelquefois volontairement ; & d'autres fois elles ne ſont que l'effet d'une impreſſion étrangere. Celles-là ſont ordinairement moins fortes, de ſorte que nous pouvons les rompre facilement : on convient qu'elles ſont d'inſtitution. Celles-ci ſont ſouvent ſi bien cimentées, qu'il nous eſt impoſſible de les détruire : on les croit volontiers naturelles. Toutes ont leurs avantages & leurs inconvénients ; mais les dernieres ſont d'autant plus utiles ou dangereuſes, qu'elles agiſſent ſur l'intérieur avec plus de vivacité.

Le langage eſt l'exemple le plus ſenſible des liaiſons que nous formons volontairement. Lui ſeul fait voir quels avantages nous donne cette opération, & les précautions qu'il faut prendre pour parler avec juſteſſe, ſur-tout dans ce qui a repport aux éclairciſſements de la ſcience univerſelle, montrent combien il eſt difficile de la régler.

Les liaiſons d'idées ſont néceſſaires : elles nous ſervent à communiquer nos ſentiments, & nous procurent, par des caracteres, au défaut de la parole, des ſignes qui nous la tranſmettent. Elles ſont encore très-utiles pour notre conſervation. Il falloit, par exemple, que la vue d'un précipice où nous ſommes en danger de tomber, réveillât en nous l'idée de la mort. L'attention ne peut donc manquer, à la premiere occaſion,

de former cette liaison ; elle doit même la rendre d'autant plus forte, qu'elle y eſt déterminée par le motif le plus preſſant, la conſervation de notre être.

Il y a certains philoſophes qui ont cru cette liaiſon naturelle, ou en nous dès la naiſſance, parce que, diſent-ils, ſi nous voyons un grand corps prêt à tomber ſur nous, l'idée que ce danger fait naître eſt liée avec celle qui nous repréſente la mort, & avec une émotion des eſprits, qui nous diſpoſe à la fuite & au deſir de fuir. Cette conſéquence eſt fauſſe : car il eſt évident que ſi l'expérience ne nous avoit appris que nous ſommes mortels, bien-loin d'avoir une idée de la mort, nous ſerions fort ſurpris à la vue de celui qui mourroit le premier. Cette idée eſt donc acquiſe, & l'on ſe trompe, pour avoir confondu ce qui eſt naturel, ou en nous dès la naiſſance, avec ce qui eſt commun à tous les hommes. Cette erreur eſt générale. On ne veut pas s'appercevoir que les mêmes ſens, les mêmes opérations & les mêmes circonſtances doivent produire par-tout les mêmes effets ; on veut abſolument avoir recours à quelque choſe d'inné ou de naturel, qui précede l'action des ſens, l'exercice des opérations intellectuelles & les circonſtances communes.

Si les liaiſons d'idées qui ſe forment en nous par des impreſſions étrangeres ſont utiles, elles ſont ſouvent dangereuſes. Par exemple, que l'éducation nous accoutume à lier l'idée de honte ou d'infamie à celle de ſurvivre à un affront ; l'idée de grandeur d'ame ou de courage à celle

de s'ôter soi-même la vie, ou de l'exposer en cherchant à en priver celui de qui nous avons été offensés, on aura deux préjugés. Ces liaisons se fomentent & s'entretiennent plus ou moins avec l'âge. La force que le tempérament acquiert, les passions auxquelles on devient sujet, & l'état qu'on embrasse, en resserrent ou en coupent les nœuds.

Ces sortes de préjugés étant les premieres impressions que nous ayons éprouvées, ils ne manquent pas de nous paroître des principes incontestables. Dans l'exemple que je viens de citer l'erreur est sensible, & la cause en est connue. Mais il n'est peut-être personne à qui il ne soit arrivé de faire quelquefois des raisonnements bizarres, dont on reconnoît enfin tout le ridicule, sans qu'on puisse comprendre comment on a pu en être la dupe un seul instant. Ils ne sont souvent que l'effet d'une liaison singuliere d'idées: cause humiliante pour notre vanité, & que pour cela nous avons tant de peine à appercevoir. Si elle agit d'une maniere si secrete, qu'on juge des raisonnements qu'elle fait faire au commun des hommes, & principalement à ceux qui n'ont reçu aucune perfection dans leurs facultés intérieures, par l'étude de la science, & par les instructions des adeptes qui la pratiquent. Nous pouvons cependant assurer que le desir d'acquérir cette lumiere céleste est inné dans l'homme, & qu'il n'y a que la prévention & la paresse qui le retiennent dans les chaînes de l'erreur. Pour donner une certitude évidente à ce que j'avance, il suffit d'examiner les impressions que nous éprou-

vons dans certaines circonſtances ; nous verrons qu'elles nous font lier des idées que nous ne ſommes plus maîtres de ſéparer. On ne peut, par exemple, fréquenter les hommes qu'on ne lie avec eux inſenſiblement les idées de certains tours d'eſprit & de certains caracteres avec les figures qui ſe remarquent davantage. Voilà pourquoi les perſonnes qui ont de la phyſionomie, nous plaiſent ou nous déplaiſent plus que les autres : car la phyſionomie n'eſt qu'un aſſemblage de traits auxquels nous avons lié des idées, qui ne ſe réveillent point ſans être accompagnées d'agrément ou de dégoût. Par un effet de ces liaiſons nous nous prévenons ſouvent juſqu'à l'excès pour certaines perſonnes, & nous ſommes tout-à-fait injuſtes par rapport à d'autres. C'eſt que tout ce qui nous frappe dans nos amis, comme dans nos ennemis, ſe lie naturellement avec les ſentiments agréables ou déſagréables qu'ils nous font éprouver ; & que par conſéquent les défauts des uns empruntent toujours quelque agrément de ce que nous remarquons en eux de plus aimable, ainſi que les meilleures qualités des autres nous paroiſſent participer à leurs vices. Par là ces liaiſons influent infiniment ſur notre conduite. Elles entretiennent notre eſtime ou notre mépris pour telle ſcience ou telle vérité, parce qu'un homme pour qui nous ſommes prévenus, ſoit favorablement ou défavorablement, cultive ou non ce que nous deſirerions cependant de ſavoir. De-là encore cette foule de ſympathies, ces antipathies & tous les penchants bizarres dont on a quelquefois tant de peine à ſe rendre raiſon.

Le pouvoir de l'imagination eſt ſans bornes. Cette faculté diminue nos peines par la vivacité de ſes opérations, & peut ſeule donner aux plaiſirs l'aſſaiſonnement qui en fait tout le prix. Mais quelquefois c'eſt l'ennemi le plus cruel que nous ayons : elle augmente nos maux, nous en donne que nous n'avions pas, & finit par nous porter le poignard dans le ſein.

Pour rendre raiſon de ces effets, je dis d'abord que, les ſens agiſſant ſur l'organe de l'imagination, cet organe réagit ſur les ſens. On ne le peut révoquer en doute : car l'expérience fait voir une pareille réaction dans les corps les moins élaſtiques. Je dis en ſecond lieu, que la réaction de cet organe eſt plus vive que l'action des ſens, parce qu'il ne réagit pas ſur eux avec la ſeule force que ſuppoſe la perception qu'ils ont produite, mais avec les forces réunies de toutes celles qui ſont étroitement liées à cette perception, & qui pour cette raiſon n'ont pu manquer de ſe réveiller. Cela étant, il n'eſt pas difficile de comprendre les effets de cette opération. Venons à quelques exemples.

La perception d'une douleur réveille dans mon imagination toutes les idées avec leſquelles elle a une liaiſon étroite. Je vois le danger, la frayeur me ſaiſit, j'en ſuis abattu, mon corps réſiſte à peine, ma douleur devient plus vive, mon accablement augmente ; & il ſe peut que, pour avoir eu l'imagination frappée, une maladie légere dans ſes commencements me conduiſe au tombeau.

Un plaiſir que j'ai recherché retrace également

toutes les idées agréables auxquelles il peut être lié. L'imagination renvoie aux ſens pluſieurs perceptions pour une qu'elle reçoit. Mes eſprits ſont dans un mouvement qui diſſipe tout ce qui pourroit m'enlever aux ſentiments que j'éprouve. Dans cet état, tout entier aux perceptions que je reçois par les ſens, & à celles que l'imagination reproduit, je goûte les plaiſirs les plus vifs. Qu'on arrête l'action de cette faculté : je ſors auſſi-tôt comme d'un enchantement ; j'ai ſous les yeux les objets auxquels j'attribuois mon bonheur : je les cherche & je ne les vois plus. Par cette explication, on conçoit que les plaiſirs de l'imagination ſont tout auſſi réels & tout auſſi phyſique que les autres, quoiqu'on diſe communément le contraire. Je n'apporte plus qu'un exemple.

Un homme tourmenté par la goutte, & qui ne peut ſe ſoutenir, revoit, au moment qu'il s'y attendoit le moins, un fils qu'il croyoit perdu ; plus de douleur. Un inſtant après, le feu ſe met dans ſa maiſon ; plus de foibleſſe. Il eſt déja hors du danger, quand on ſonge à le ſecourir. Son imagination, ſubitement & vivement frappée, réagit ſur toutes les parties de ſon corps, & y produit la révolution qui le ſauve.

L'imagination emprunte ſes agréments du droit qu'elle a de dérober à la nature ce qu'il y a de plus riant & de plus aimable pour embellir le ſujet qu'elle manie. Rien ne lui eſt étranger, tout lui devient propre, dès qu'elle en peut paroître avec plus d'éclat. C'eſt une abeille qui fait ſon tréſor de tout ce qu'un parterre produit de plus belles fleurs. C'eſt une coquette, qui, uniquement

occupée du plaiſir de plaire, conſulte plus ſon caprice que ſa raiſon. Toujours également complaiſante, elle ſe prête à notre goût, à nos paſſions, à nos foibleſſes. Elle ſe plaît quelquefois à donner de la grandeur aux choſes les plus communes; & d'autres fois, à rendre baſſes & ridicules les plus ſérieuſes & les plus ſublimes. Quoiqu'elle altere tout ce qu'elle touche, elle réuſſit ſouvent, lorſqu'elle ne cherche qu'à plaire; mais hors de là elle ne peut qu'échouer: ſon empire finit où celui de l'analyſe commence.

L'imagination a ſur-tout les agrémens en vue; mais elle n'eſt pas oppoſée à la vérité. Toutes les fictions ſont bonnes, lorſqu'elles ſont dans l'analogie de la nature, de nos devoirs & des connoiſſances que nous recherchons. Mais dès qu'elle s'en écarte, elle n'enfante plus que des idées extravagantes. Cette perception eſt comme la meſſagere qui entretient les correſpondances de l'entendement & de la volonté. Les ſens ſont à ſes ordres pour lui rapporter les objets; elle en rend compte à la raiſon, qui, après les avoir examinés, les renvoie à la volonté pour en décider en dernier reſſort. Il ne faut donc pas s'étonner ſi l'imagination a tant d'empire ſur nos penſées & ſur nos actions. Comme elle a des miniſtres infideles, qu'elle eſt elle-même un interprete fort équivoque, elle devient également la ſource de nos erreurs & de nos crimes. On doit juger de la néceſſité où nous étions d'en parler dans cet ouvrage, en conſidérant l'imagination ſous l'aſpect qu'il nous importe le plus de connoître: ce-

pendant ceux qui vont ſuivre ne ſont pas indignes de notre attention.

La ſuperſtition tient beaucoup à l'imagination ; voilà pourquoi elle emploie à la frapper les images, les ſonges & les viſions. L'empire du fanatiſme commence par gagner l'imagination ; on ne croit pas ce qu'on voudroit croire, mais ce qui effraie, ou ce qui ſéduit. La ſuperſtition eſt cette eſpece d'enchantement ou de pouvoir magique que la crainte exerce ſur l'imagination. C'eſt elle qui a forgé ces idoles du vulgaire, les génies inviſibles, les jours de bonheur ou de malheur, les traits invincibles de l'amour ou de la haine.

L'eſprit & le cœur ſont tour-à-tour les dupes de l'imagination ; on trouve bon ce qui paroît beau, & l'on aime ce qu'on admiroit.

L'imagination agit ſur nos ſens ; elle tient les rênes du méchaniſme de l'homme, en ſorte que tel mouvement doit ceſſer, dès que l'image qui l'a occaſioné diſparoît : l'homme qui ſe promenoit, s'arrête tout-à-coup, parce qu'il eſt ſaiſi d'une idée qui enchaîne, pour ainſi dire, ſes pas en captivant ſon imagination.

Une forte perſuaſion ſupplée à la réalité, une vive eſpérance nous y conduit ; c'eſt-à-dire, qu'un homme entêté d'un objet, croira le voir où il n'eſt pas, & agira comme s'il le voyoit ; & qu'un autre parviendra tôt ou tard au terme qu'il a toujours devant les yeux, s'il y court avec cette confiance qu'inſpire le génie ou l'inſtinct.

Les remedes n'operent, la plupart, qu'en vertu de l'imagination ; & leur premier effet con-

ſiſte à la calmer. On diroit qu'il y a une eſpece d'influence mutuelle entre les eſprits, tant l'imagination d'un homme agit ſur celle d'un autre homme ; de-là vient l'empire de l'éloquence ; un orateur inſpiré par les vapeurs de l'enthouſiaſme, embraſe toute une aſſemblée de ſa propre chaleur, & opere ces révolutions ſubites dans les mœurs & la croyance, qui durent & tombent avec cette violente impreſſion : de-là naît encore la force de l'exemple ; un homme emporté par on ne ſait quelle ivreſſe, s'élance tout-à-coup à l'incroyable, &, par une action hardie, entraîne des changements inopinés. D'où vient que les hommes ſont beaucoup plus ſuſceptibles des impreſſions du pathétique, aſſemblés que ſolitaires ? N'eſt-ce pas le bruit, l'appareil, l'agitation ? Tout ce qui parle aux ſens, remue l'imagination. Ces mouvements ſourds de crainte, de pitié, que l'orateur répand ſur les ſpectateurs, redoublent par leur communication mutuelle ; & ſemblables aux frémiſſements de la mer dont les flots s'élevent & s'entre-choquent, ils jetent la déſolation dans tous les cœurs. N'avons-nous pas vu les rêves d'une imagination bleſſée communiquer ſa maladie à des cerveaux auſſi foibles ? Il ſe peut très-bien que certaines liqueurs prétendues magiques portent à la tête, & cauſent dans le ſang cette fermentation bruſque & rapide qui, ſemblable aux tranſports d'une fievre maligne, jette dans des convulſions extraordinaires, ſur-tout ſi l'imagination étoit déja effarée d'avance par des opinions bizarres. Mais que voit-on là de ſurnaturel ? La plupart des merveilles qu'on attribue

à la ſympathie ne doivent leur exiſtence qu'à l'imagination ; auſſi guérit-on l'illuſion de cette faculté par une autre.

Les arts qui tiennent tous de l'imagination, comme l'aſtrologie judiciaire, ne ſont merveilleux que dans leurs moyens, car leur but eſt fort ſimple. Il eſt très-poſſible qu'à l'heure de votre naiſſance un aſtre ſoit placé ſous tel point du ciel, à tel aſpect, & que la nature alors ait pris une route qui par le concours de mille cauſes enchaînées, doit vous être funeſte ou favorable (1). Mais qu'on puiſſe lire votre ſort dans les nues, & que les grimaces d'un extravagant faſſent parler les planetes !..... voilà l'abus & l'impoſture.

En un mot, l'imagination crée, invente, embellit les arts ; mais elle nuit à la véritable ſcience. La poéſie, qui lui doit tout ſon prix, eſt moins une ſcience qu'une agréable erreur de l'eſprit humain. Les couleurs, les vents, les ſaiſons,

(1) On ſent bien qu'une pareille aſſertion ne ſera jamais adoptée : mais que le lecteur faſſe attention à l'influence ſecrete des aſtres ſur les plantes ; qu'il examine la difficulté que telle ou telle plante a à croître dans tel ou tel temps ; qu'il compare les effets avec leurs cauſes préſuppoſées, & qu'il oſe en conteſter les rapports.

Si tel degré de la chaleur du ſoleil donne tel goût à un fruit, goût qu'il ne peut acquérir à l'ombre, même à l'aide d'une égale chaleur donnée par une couche du meilleur terreau, il s'enſuit qu'il y a une autre influence que celle de la chaleur, ou au moins que la chaleur du ſoleil a une action différente, dépendante d'un principe inconnu. Pourquoi donc cette influence des aſtres ſera-t-elle ſans effet pour les hommes ? .....

tout agit ſur cette trompeuſe faculté ; rien ne la rafraîchit comme la vue d'une nappe d'eau dans un jour calme & ſombre. Il eſt facile de concevoir ce que nous entendons par cette nappe d'eau rafraîchiſſante : elle figure la douceur & le calme que répand dans une imagination ardente la lumiere de la ſcience univerſelle.

DE L'HOMME.

SA NATURE ; SA CONSTITUTION MORALE, PHYSIQUE ET CIVILE.

APRÈS avoir fait connoître avec quelques détails, les qualités diverſes dont l'homme eſt compoſé, ſes paſſions, ſes erreurs, ſes facultés internes, ſon imagination, ſa tenſion continuelle au bonheur & à la vérité, il nous reſte à peindre en maſſe, à raſſembler ſa conſtitution phyſique, ſon penchant pour la ſociabilité, ſa ſenſibilité, ſes inclinations & ſes rapports médiats ou immédiats avec les différentes formes de gouvernement ſous leſquelles il vit ; ce qui nous conduira naturellement à le conſidérer dans ſon état moral, civil & particulier. Cette analyſe des connoiſſances de l'homme, raſſemblées ſous un ſeul point de vue, développera tout ce que nous avons dit emblématiquement ſur cette matiere dans le premier volume de cet ouvrage. J'ai penſé que rien ne pouvoit mieux éclairer l'homme ſur ſes devoirs, le guérir des craintes & des maux où le jettent les erreurs, & lui faire connoître la vérité qu'il aime & qu'il deſire, que le tableau naturel

de ſon principe exiſtant, préſenté avec l'énergie dont mon amour pour mes ſemblables eſt ſuſceptible.

C'eſt en portant une attention ſuivie ſur l'hiſtoire de ſa naiſſance, de ſa foibleſſe & de ſes malheurs, que l'homme apprendra la néceſſité de la loi de juſtice impoſée par ſon créateur éternel : il ſaura comment il doit fuir, prévoir, éviter ou diriger les paſſions qui l'aviliſſent & le dégradent ; comment il s'inſtruira des recherches & des moyens qui le conduiront à la lumiere de la ſcience univerſelle, ſeule & derniere reſſource accordée par le bon principe, pour que ſa créature recouvre l'état de bonheur & de perfection dont elle s'eſt éloignée.

L'homme, ainſi que nous l'avons fait preſſentir dans les définitions précédentes, en parlant de ſes diverſes facultés, eſt un être ſentant, réfléchiſſant, penſant, qui ſe promene librement ſur la ſurface de la terre, qui paroît être à la tête de tous les autres animaux, ſur leſquels il domine, qui vit en ſociété, qui a inventé des arts & des ſciences, qui a une bonté & une méchanceté qui lui ſont propres, qui s'eſt donné des maîtres, qui s'eſt donné des loix, &c. C'eſt ſous ces différents aſpects que nous devons le conſidérer.

Cet être eſt compoſé de deux ſubſtances eſſentiellement différentes, une ame & un corps. Il faudra donc le ſuivre depuis le moment de ſa formation actuelle ou de ſa vie, juſqu'à l'inſtant de ſa mort, ſi nous voulons parvenir à bien connoître ce qu'il lui eſt néceſſaire d'apprendre pour être heureux, & ce qu'il doit fuir afin d'arriver

à cet état de lumiere & de perfection auquel le grand principe l'a deſtiné.

Enſuite il faut le conſidérer comme capable de différentes opérations intellectuelles qui le rendent bon ou méchant, utile ou nuiſible, bien ou mal-faiſant : ce qui conſtituera l'homme moral.

De cet état ſolitaire ou individuel nous paſſerons à ſon état de ſociété, & nous propoſerons quelques principes généraux, d'après leſquels la puiſſance qui le gouverne tireroit de l'homme le plus d'avantage poſſible : c'eſt l'homme politique.

J'aurois pu multplier à l'infini les différents coups d'œil ſous leſquels l'homme ſe conſidéreroit. Il ſe lie par ſa curioſité, par ſes travaux & par ſes beſoins, à toutes les parties de la nature. Il n'y a rien qu'on ne puiſſe lui rapporter ; & c'eſt ce dont on ſera convaincu en portant quelque attention à ce que nous en avons déja dit, & à ce que nous nous propoſons d'en dire encore, lorſque nous l'enviſagerons s'occupant à connoître les êtres qui l'environnent, ou travaillant à les tourner à ſon uſage.

L'homme reſſemble aux animaux par ce qu'il a de matériel : & lorſqu'on ſe propoſe de le comprendre dans l'énumération des êtres naturels, on eſt forcé de le mettre dans la claſſe des animaux. Meilleur & plus méchant qu'aucun, il mérite à ce double titre d'être à leur tête.

L'homme communique ſa penſée par la parole, & ce ſigne eſt commun à toute l'eſpece. Si les animaux ne parlent point, ce n'eſt point en

eux la faute de l'organe de la parole, mais l'impoſſibilité de lier des idées.

L'homme en naiſſant paſſe d'un élément dans un autre. Au ſortir de l'eau qui l'environnoit, il ſe trouve expoſé à l'air ; il reſpire. Il vivoit avant cette action ; il meurt ſi elle ceſſe. La plupart des animaux reſtent les yeux fermés pendant quelques jours après leur naiſſance. L'homme les ouvre auſſi-tôt qu'il eſt né ; mais ils ſont fixes & ternes. Sa prunelle, qui a déja juſqu'à une ligne & demie ou deux de diametre, s'étrecit ou s'élargit à une lumiere plus forte ou plus foible ; mais s'il en a le ſentiment, il eſt fort obtus. Sa cornée eſt ridée, ſa rétine trop molle pour recevoir les images des objets. Il paroît en être de même des autres ſens. Ce ſont des eſpeces d'inſtruments dont il faut apprendre à ſe ſervir. Le toucher n'eſt pas parfait dans l'enfance.

L'homme ne rit qu'au bout de quarante jours ; c'eſt auſſi le temps où il commence à pleurer. On ne voit auparavant aucun ſigne de paſſion ſur ſon viſage ; les autres parties de ſon corps ſont foibles & délicates ; il ne peut ſe tenir debout ; il n'a pas la force d'étendre le bras ; ſi on l'abandonnoit, il reſteroit couché ſur le dos, ſans pouvoir ſe retourner.

Il n'eſt pas inutile de remarquer qu'on voit palpiter dans quelques nouveaux nés le ſommet de la tête à l'endroit de la fontanelle ; & dans tous on y peut ſentir avec la main le battement des ſinus ou des arteres du cerveau.

A peine eſt-il ſorti du ſein de ſa mere, que ſa captivité commence ; on l'emmaillotte ; uſage barbare

barbare des ſeuls peuples policés. Un homme robuſte auroit la fievre, ſi on le tenoit ainſi garroté pendant vingt-quatre heures : comment donc ſuppoſer que la ſanté & le tempérament des enfants n'en ſouffriront pas ?

L'enfant ne prononce guere diſtinctement qu'à deux ans & demi. La puberté accompagne l'adoleſcence, & précede la jeuneſſe. Juſqu'alors l'homme avoit tout ce qu'il falloit pour être ; il va ſe trouver pourvu de tout ce qu'il lui faut pour donner l'exiſtence. La puberté eſt le temps de la circonciſion, de la caſtration, de la virginité, de l'impuiſſance.

Quelle ſource d'obſervations utiles & ſurprenantes, que ces commencements de notre exiſtence ! Dans toute l'eſpece humaine, les femmes arrivent plutôt à la puberté que les hommes ; mais chez les différents peuples, l'âge de puberté varie, & ſemble dépendre du climat & des aliments ; le pauvre & le payſan ſont de deux ou trois années plus tardifs. Obſervons qu'il n'y a que l'homme & le ſinge qui aient des cils aux deux paupieres. Les pieds, les mains, les bras, les cuiſſes, le front, l'œil, le nez, les oreilles ; en un mot, toutes les parties de l'homme ont des propriétés particulieres. Toutes concourent par leurs proportions à la plus grande facilité des fonctions du corps ; mais il faut bien diſtinguer l'état de la nature de l'état de ſociété. Dans l'état de nature, l'homme qui exécuteroit avec le plus d'aiſance toutes les fonctions animales, feroit ſans contredit le mieux fait ; & réciproquement le mieux fait exécuteroit le plus aiſément toutes les fonc-

tions animales ; mais il n'en eſt pas ainſi dans l'état de ſociété. Chaque art, chaque manœuvre, chaque action exige des diſpoſitions particulieres de membres, ou que la nature donne quelquefois, ou qui s'acquierent par l'habitude, mais toujours aux dépens des proportions les plus régulieres & les plus belles. La grace qui n'eſt que le rapport de certaines parties du corps ſoit en repos, ſoit en mouvement, conſidérées relativement aux circonſtances d'une action, ne s'obtient ſouvent que par des habitudes dont le dérangement des proportions eſt encore un effet néceſſaire. D'où il s'enſuit que l'homme de la nature, celui qu'elle ſe feroit complue à former de la maniere la plus parfaite, n'excelleroit peut-être en rien ; & que l'imitateur de la nature en doit altérer toutes les proportions, ſelon l'état de la ſociété dans laquelle il ſe tranſporte.

Par un travers auſſi inexplicable que ſingulier, les hommes ſe défigurent en cent manieres bizarres ; les uns s'applatiſſent le front, d'autres s'alongent la tête ; ici l'on s'écraſe le nez, là on ſe perce les oreilles. On violente la nature avec tant d'opiniâtreté, qu'on parvient enfin à la ſubjuguer, & qu'elle fait paſſer la difformité des peres aux enfants, comme d'elle-même. L'habitude de ſe remplir le nez de pouſſiere eſt ſi générale parmi nous, que je ne doute guere que, ſi elle ſubſiſte encore pendant quelques ſiecles, nos deſcendants ne naiſſent tous avec de gros nez difformes & évaſés. Mais que ne doit-il pas arriver à l'eſpece humaine par le vice de l'habillement & par les maladies auxquelles nos mœurs dépra-

vées nous expoſent ? Quoique la tête de l'homme ſoit, à l'extérieur & à l'intérieur, d'une forme différente de celle de la tête de tous les autres animaux, on ſait qu'en général ce n'eſt pas par cette noble partie de nous-mêmes, j'entends par ſon bon uſage, que nous nous diſtinguons le plus. L'homme eſt le ſeul qui ſe ſoutienne dans une ſituation droite & perpendiculaire ; & quoique, relativement à ſon volume, il ſoit bien plus fort qu'aucun des animaux, tout change dans ſa nature, tout s'altère, tout périt. Lorſque ſon corps a acquis ſon étendue en hauteur & en largeur, il augmente en épaiſſeur ; voilà le premier point de ſon dépériſſement ; il commence au moment où la graiſſe ſe forme, à trente-cinq ou quarante ans. Alors les membranes deviennent cartilagineuſes, les cartilages oſſeux, les os plus ſolides & les fibres plus dures ; la peau ſe ſeche, les rides ſe forment, les cheveux blanchiſſent, le viſage ſe déforme ; alors commence la vieilleſſe ; la caducité ſuit, le corps s'incline vers la terre où il doit retourner, & la mort termine enfin la vieilleſſe & la vie.

Il n'entre point dans mon ſujet de diſcuter ſi la mort n'eſt pas auſſi naturelle que la vie, & s'il importe de la craindre ; mais ſeroit-il vrai qu'il importeroit de ſavoir, en une infinité de circonſtances, la probabilité qu'on a de vivre un certain nombre d'années ? Je ſuis pour la négative.

Pour conſidérer l'homme ſous le point de vue moral, je me tranſporte au temps où tout s'anime ſur la terre : je vois la nature creuſer les mers,

élever les montagnes, abaiſſer les vallons, applanir la ſurface de la terre, tirer de ſon ſein un nombre infini d'arbres & de plantes, l'orner de fleurs, la charger de fruits, & faire couler des ruiſſeaux, des rivieres & des fleuves au milieu des prairies ſur leſquelles l'homme & les animaux ſe repoſent.

Tout eſt encore dans le ſilence ſur la terre; & les animaux, dans ce premier inſtant de leur exiſtence, ſont enſevelis dans l'inaction & plongés dans le ſommeil. Cependant tout eſt en mouvement dans l'intérieur de ces maſſes inſenſibles & inanimées en apparence: le ſang y circule, il ſe diſſipe, l'organiſation s'altere, le cri du beſoin ſe fait entendre, tout s'éveille.

Dans la diſperſion générale des autres animaux, les hommes ſe trouvent réunis par la nature même de leurs organes & par leur reſſemblance: ils forment des troupeaux que les animaux carnaſſiers pourſuivent & diſperſent de tous côtés: voilà l'état dans lequel l'homme doit ſe trouver par la nature même de ſon organiſation.

DU DESIR DE CONNOITRE.

Si nous ſuivons les hommes dans leur fuite, nous voyons que lorſqu'ils ont enfin trouvé le repos, & qu'ils ſont en ſûreté; lorſqu'ils ne ſont ni preſſés par le beſoin de ſe nourrir, ni animés par le deſir de ſe reproduire, un ſentiment abſolument différent de la faim, de la crainte & de l'amour, s'éleve dans leur ame; ils ne craignent

point les animaux carnaſſiers ; ils ne deſirent ni de manger, ni de ſe reproduire ; & cependant ils ne ſont point ſatisfaits : il ſemble que le ſentiment de l'exiſtence ſoit embarraſſant & pénible pour eux ; ils s'ennuient ; en un mot, ils ont beſoin de connoître : par-tout où ils ſont réunis je les vois pour ainſi dire ſortir d'eux-mêmes ; ils s'approchent de tout ce qui les environne, ils le conſiderent ; ils ſe livrent à tout ce qui excite en eux des ſenſations vives, variées & nouvelles ; tout ce qui occupe, tout ce qui éclaire leur ame, rend leur exiſtence agréable.

Voilà l'homme de la nature ; il eſt foible, il a des ennemis redoutables : comme les autres animaux, il a beſoin de ſe nourrir & de ſe reproduire ; enfin, il ne lui ſuffit pas d'être en ſûreté & ſans beſoins ; de ſe nourrir ou de ſe reproduire ; il a beſoin de connoître & d'étendre ſes connoiſſances. Cherchons ſa deſtination dans ſes beſoins, & dans les reſſources que la nature lui accorde pour les ſatisfaire.

A juger des fins de la nature, le bonheur du lion, du tigre & des autres animaux carnaſſiers eſt l'objet de toutes leurs opérations : tout y paroît créé pour le fort ; tous les animaux foibles ſont deſtinés à l'animal cruel & ſanguinaire. Les différents degrés de force ou de foibleſſe ſont les loix par leſquelles elle ſemble vouloir gouverner la terre ; & l'homme doit y tenir le dernier rang : le moindre des quadrupedes paroît plus favoriſé que lui ; tous ont des armes, ou la célérité : l'homme, au contraire, naît lent, foible & déſarmé ; il n'a de reſſource que dans ſon induſtrie.

INDUSTRIE DE L'HOMME.

C'EST par la nature & par les effets de cette induſtrie, qu'il me ſemble qu'on doit commencer l'étude de l'homme.

Repréſentons-nous-le donc dans toute ſa foibleſſe & au milieu des animaux carnaſſiers & pâturants : la fuite eſt ſa premiere reſſource ; & lorſqu'il ſe croit à l'abri de ſes ennemis, il ſe nourrit des herbes des champs, des fruits des arbres ; il abaiſſe les branches avec ſes mains ; en les tirant fortement à lui, il les détache du tronc ; avec une branche détachée il fait tomber les fruits que ſa main ne peut atteindre ; avec cette même branche il écarte l'animal qui veut l'attaquer ou manger les fruits ; elle devient une arme ; il détache les feuilles qui en retardent le mouvement, ou qui en rendent l'uſage difficile ; il ſe fait un bâton, une maſſue ; il voit qu'en rendant ſa maſſue tranchante & ſon bâton aigu, il porteroit des coups plus dangereux ; il l'arme d'une pierre tranchante ; il fait de ſon bâton une pique, un épieu.

Par le moyen de ſes mains, l'homme eſt donc armé de la dent du lion, de la griffe du tigre, & de la corne du taureau ; mais il n'a ni leur force, ni leur légéreté. Ainſi la nature n'a pas voulu que ces armes fuſſent offenſives entre les mains de l'homme ; elle ne les accorde que pour écarter les animaux mal-faiſants & pour ſe défendre.

De la foiblesse et de la confiance de l'Homme.

Ce n'eſt qu'en ſe réuniſſant que les hommes armés peuvent intimider l'animal féroce. Ainſi la foibleſſe de l'homme & la facilité qu'il a de s'armer tendent à l'unir à ſes ſemblables : il trouve dans cette union le repos & la ſécurité ; il voit dans l'homme auquel il eſt uni, un appui pour ſa foibleſſe, un protecteur, un défenſeur contre les animaux qui attaquent ſa vie.

La préſence de ſes ſemblables lui inſpire de la confiance ; la crainte & l'inquiétude naiſſent dans ſon ame auſſi-tôt qu'il s'en éloigne. Chaque homme armé devient néceſſaire au bonheur de celui auquel il eſt uni ; c'eſt en quelque ſorte une partie de lui-même ; il eſt capable d'affronter le péril pour le défendre. Ainſi la foibleſſe & la faculté de s'armer uniſſent étroitement les hommes, & font que les biens & les maux ſont en quelque ſorte communs, que le péril d'un ſeul eſt le péril de tous.

De la crainte naturelle aux Hommes.

La crainte eſt un état ſi pénible ; le calme & la ſécurité qui lui ſuccedent ſont ſi agréables, que, ſans cette ſécurité, la vie eſt un fardeau pour l'homme. On en a vu qui, pour goûter ce repos, pour ſe garantir de la crainte, ſe ſont cachés pendant le jour dans des cavernes, d'où ils ne ſor-

toient que la nuit pour ſe ſaiſir de quelques légumes qu'ils emportoient dans leurs retraites. On les a vus ſe multiplier dans ces retraites, communiquer leurs craintes à leurs enfants, & former en quelque ſorte une eſpece particuliere d'hommes.

On en a vu d'autres ſe retirer dans des précipices que perſonne n'a oſé franchir ; on les a vus y vivre de poiſſon ſans ſonger à ſortir de ces affreuſes demeures, parce qu'ils y étoient en ſûreté.

Les hommes, même avec leurs armes, expoſés aux attaques des animaux carnaſſiers, tournerent donc toute leur induſtrie vers la recherche des moyens propres à leur procurer ce repos & cette ſécurité ſi néceſſaires à leur bonheur. Rien de ce qui pouvoit les mettre à l'abri des atteintes des bêtes féroces, n'échappa à leurs obſervations : ils virent les animaux foibles ſe réfugier dans des cavernes inacceſſibles, dans des halliers impénétrables. Il ſe retirerent dans des cavernes ; leurs mains en formerent avec des pierres accumulées. Ils rapprocherent des branches d'arbres ; ils formerent des claies ; ils conſtruiſirent des cabanes plus inacceſſibles que les halliers. En un mot, ils ſe firent des retraites où ils trouverent le repos, la paix & la ſécurité : leur cabane devint le ſéjour du bonheur ; ils y goûterent une ſatisfaction juſqu'alors inconnue ; ils s'efforcerent de ſe fixer dans cet état.

Avec leurs armes tranchantes, avec leurs épieux, ils oſerent tendre des embuſcades aux bêtes féroces, ils purent aller dans l'antre de la lionne étouffer ſes lionceaux, pénétrer dans le

repaire de la tigreſſe & y tuer ſes petits ; enfin ils oppoſerent aux animaux carnaſſiers des forces plus redoutables que celles des animaux pâturants ; les bêtes féroces s'éloignerent donc des cabanes des hommes, qui fixerent leurs demeures dans les lieux où les fruits étoient les plus abondants ; ils s'efforcerent d'en écarter les animaux qui pouvoient les conſommer ou les détruire.

Mais la biche, le daim, par leur légéreté, ſe déroboient à leurs coups. Le buffle, le rhinoceros, l'éléphant, étoient trop redoutables pour que l'homme oſât les attaquer avec la pique ou la maſſue : les hommes armés chercherent donc le moyen de porter leurs coups ſur l'animal fugitif & ſur celui qu'ils n'oſoient aborder ; leurs bras lança la pique ou des pierres ſur les animaux.

Tentatives de l'Homme.

Les premiers coups portés ſans ſuccès, déterminerent les hommes à rechercher un moyen pour diriger ſûrement leurs coups ſur l'animal qu'ils vouloient écarter : le mouvement du bras qui lançoit la pique ou des pierres ſur les animaux, n'étoit pas dirigé avec aſſez de préciſion : le coup tomboit à faux, ou ne perçoit pas l'animal.

On chercha donc un moyen pour diriger ſûrement la pique ſur l'animal que l'on attaquoit. On s'apperçut bientôt qu'il falloit que l'œil la dirigeât ; mais le bras ne pouvoit ni lancer la pique avec préciſion ſelon cette direction, ni la pouſſer à de grandes diſtances. Cette force étoit

pourtant néceſſaire au bonheur & à la tranquillité des hommes : ils la chercherent, & ils en trouverent mille modeles dans la nature.

PREMIERE NOTION DE LA FORCE RÉPULSIVE ET DU CERCLE.

LES hommes, par exemple, avoient ſouvent abaiſſés des branches pour cueillir des fruits, ou les avoient courbées avec force pour les rompre ; ils avoient vu qu'elles ſe relevoient avec violence, lorſqu'elles s'échappoient d'entre leurs mains ; ſouvent ils avoient aſſujetti ces branches avec des écorces, pour cueillir plus commodément les fruits qu'elles portoient, ou pour les couper plus facilement avec une pierre tranchante. Ils avoient vu que ces écorces tendues étoient elles-mêmes des reſſorts puiſſants : on jugea donc qu'une branche, aux extrêmités de laquelle on attacheroit une écorce, céderoit & ſe courberoit ; qu'en tirant l'écorce on augmenteroit cette courbure, & qu'en la relâchant la branche courbée feroit effort pour ſe redreſſer ; qu'elle entraîneroit avec violence tout ce qui ſeroit appuyé ſur cette écorce, & que ce qui n'y ſeroit pas attaché continueroit de ſe mouvoir avec la vîteſſe que lui auroit communiquée la branche en ſe redreſſant ; que le reſſort même de l'écorce augmenteroit cette vîteſſe ; que l'œil & la main pourroient diriger la pique appuyée ſur cette écorce. La foibleſſe de l'homme & ſon intelligence lui firent donc découvrir le moyen de ſe faire un arc. Il fut facile de le perfectionner, en rendant la pique

plus légere, en faiſant de cette pique une fleche, en armant cette fleche de la dent d'un animal, d'une pierre aiguë, d'un os pointu, ou d'une arête perçante; en la mettant en équilibre avec les plumes des oiſeaux, l'homme donna en quelque ſorte des ailes à ſes fleches, à ſes coups & à la mort. Il put, du haut d'un arbre, ou caché dans une embuſcade, percer les animaux, & ſans courir aucun péril, porter ſes coups & la mort à de grandes diſtances; il put ſe réunir avec ſes ſemblables, rendre ſon voiſinage redoutable à tous les animaux, & les attaquer.

DES LONGITUDES ET DES LATITUDES SUR LA TERRE.

LA guerre que les hommes firent aux animaux demandoit du concert : il fallut obſerver les routes qu'ils ſuivoient, & les y attendre; connoître les lieux où ils aimoient à pâturer, & les y ſurprendre; avoir des ſignes pour faire connoître où l'on devoit attaquer l'animal, & par où il fuyoit communément.

L'homme eſt tellement organiſé, que la vue d'un objet terrible & imprévu lui fait pouſſer un cri. Ce cri fut le premier ſignal qui annonça aux hommes foibles & déſarmés l'approche du tigre & du lion : cette eſpece de ſignal étoit d'ailleurs plus commode & plus général que celui qui ſe donnoit aux yeux : ainſi le cri fut le moyen que les hommes-chaſſeurs employerent pour faire connoître le lieu des animaux qu'ils chaſſoient, & les mouvements qu'il falloit faire. Comme ils

avoient beſoin tantôt de fuir, tantôt de s'approcher, il fallut trouver dans la variété du cri, le moyen de faire connoître ces différents mouvements : ainſi les hommes modifierent leurs cris.

DES SIGNES ET DE L'ORIGINE DE LA PAROLE.

LES modifications du cri ne ſe peuvent faire que par ſon intenſité, ou par les différents mouvements des levres, de la langue ou du goſier ; ainſi la foibleſſe de l'homme lui fit varier les inflexions de ſes cris ; il articula des ſons qui exprimoient le mouvement des animaux qu'il falloit combattre, leurs refuites & leurs ruſes.

La faculté d'articuler des ſons fournit aux hommes mille moyens de ſe communiquer leurs ſentiments, leurs beſoins, leurs paroles ; ils purent former des projets, concerter les moyens de les exécuter, ſe réunir, ſe ſéparer, comme ils le jugeoient à propos, & à des ſignes inconnus aux animaux, fondre enſemble ſur eux, ſe ſecourir plus facilement dans tous leurs beſoins.

Voilà donc la puiſſance ſouveraine ſur la terre ôtée aux animaux carnaſſiers, & miſe entre les mains de l'homme : il eſt devenu lion, tigre, hyene, loup, éléphant, rhinocéros. Voyons ſi la nature veut qu'il uſe de ſa puiſſance, comme les animaux auxquels il ſuccede uſent de leurs forces.

Malgré les armes, malgré les reſſources que l'homme trouve dans ſon induſtrie, il n'eſt point à l'épreuve du péril ; il ne devient point invul-

nérable ; il n'eſt pas capable de réſiſter ſeul au lion, au tigre, au loup ; il faut néceſſairement qu'il ſoit uni à ſes ſemblables : ce n'eſt qu'avec eux qu'il peut goûter le repos, & cette ſécurité ſans laquelle il eſt malheureux. Ce n'eſt donc point à un ſeul homme, mais à l'eſpece humaine qu'appartient l'empire de la terre ; & l'homme n'y peut être puiſſant & heureux que par ſon union avec les autres hommes.

Si l'homme avoit eu une force redoutable aux animaux carnaſſiers, ou une vîteſſe capable de le dérober à leurs pourſuites, il eût peut-être vécu ſolitaire ; ou les hommes ne ſe ſeroient réunis que pour former des troupeaux comme les animaux pâturants.

S'il n'eût point eu de mains, ou ſi, ayant des mains, la plante de ſon pied n'eût pas été capable de le ſoutenir, & de lui fournir un appui ferme & ſolide ; ſi, avec ſes pieds & ſes mains, il n'eût eu que l'intelligence d'un ſinge, il n'eût pu ni s'armer, ni ſe ſervir de ſes armes ; il ne ſe fût point conſtruit des aſyles contre les animaux carnaſſiers ; il n'eût pas inventé l'arc, découvert les arts, formé les ſciences ; il n'eût pu atteindre au principe univerſel de toutes les ſciences.

Ainſi les animaux carnaſſiers dont l'homme eſt environné, ſa foibleſſe, la nature de ſes organes, la qualité de ſon intelligence ; concouroient pour le déterminer à s'unir à ſes ſemblables, & à former avec eux une ſociété durable, fondée ſur un intérêt égal, ſur un attachement réciproque, qui rend à chaque homme la vie d'un autre homme agréable & précieuſe.

DE LA RAISON DE L'HOMME.

CE n'eſt donc point à une puiſſance féroce & ſanguinaire que la nature a donné l'empire de la terre ; elle a fait l'homme le plus foible des animaux par la conſtitution de ſes organes, & c'eſt par la raiſon qu'il acquiert une force ſupérieure à celle de tous les animaux : elle a donc voulu que la puiſſance qui devoit dominer ſur la terre, fût dirigée par la raiſon. Ce n'eſt point pour livrer l'homme aux animaux carnaſſiers qu'elle l'a créé foible, c'eſt pour le forcer de s'unir à ſes ſemblables. Les animaux carnaſſiers répandus ſur la ſurface de la terre, n'en ſont point les maîtres ou les ſouverains ; ce ſont des ſentinelles que la nature charge d'empêcher les hommes de ſe ſéparer & de vivre déſunis ; ce n'eſt point pour faire naître la guerre entre les hommes, qu'elle leur donne la faculté de s'armer ; c'eſt pour qu'ils vivent en paix.

La force n'eſt donc la loi de la nature, que pour les lions & pour les tigres ; mais l'amour de la paix & l'attachement réciproque ſont les liens qui doivent unir les hommes, à moins que la nature, contraire à elle-même, n'ait mis en eux des beſoins qu'ils ne puiſſent ſatisfaire que par la guerre, & en verſant le ſang de leurs ſemblables. Voyons donc ces beſoins agir ſur les hommes ; voyons quels ſont les effets de leurs actions.

NOURRITURE ANALOGUE A L'HOMME EN TOUS LIEUX.

LA nature en formant l'homme n'a point armé ſon bras de la griffe redoutable du tigre, ni ſa bouche de la dent meurtriere du lion, du léopard, de l'hyene, &c. Il n'a point, comme ces animaux, un eſtomac dévorant, dont la faim ne s'appaiſe que par le ſang & par la chair : preſque tous les végétaux lui fourniſſent une nourriture agréable & ſalutaire : il n'a pas beſoin, comme l'éléphant & le rhinocéros, de dévaſter les forêts & les campagnes pour ſe nourrir : peu de légumes ou de grains ſuffiſent à ſon eſtomac ; tout ce qui ſe digere ſatisfait ſon appétit & nourrit ſon corps.

Dans les lieux où la nature ne produit ni fruits, ni légumes, ni grains, ni poiſſons, les inſectes, les vers, les eſcargots, les ſauterelles, ont ſervi d'aliment aux hommes ; les auteurs anciens font mention d'un peuple qui dans une contrée déſerte vivoit de ſauterelles.

Ainſi l'homme a pour ſe nourrir une facilité que la nature n'accorde point aux autres animaux ; elle lui a donné un eſtomac propre à digérer ce que produiſent les différents climats & les différents éléments, racines, tiges, feuilles, graines, animaux : elle a garni ſon eſtomac d'un diſſolvant qui opere ſur toutes ces productions, qui tire de toutes le chile & le ſuc nourricier.

Le beſoin de ſe nourrir, qui attache les animaux à certains lieux, qui les fixe dans certains

climats, peut devenir entr'eux un principe de guerre : l'homme au contraire peut le ſatisfaire ſous tous les climats & dans tous les lieux : ainſi le beſoin de ſe nourrir n'eſt point un principe de guerre & de haine chez les hommes ; leur multiplication, le beſoin & la facilité qu'ils ont de ſe nourrir, peut & doit les diſperſer ſur toute la terre, ſans altérer la paix entr'eux ; & la néceſſité de manger tend au contraire à les unir.

DE LA SOCIÉTÉ INTÉRIEURE.

LES ſenſations que cauſent les aliments, ſont le moindre des plaiſirs que procure le beſoin de ſe nourrir : voilà pourquoi toutes les nations, tous les peuples, tous les hommes ſauvages ou policés, ont regardé la ſociété que forme le repas comme la plus agréable des ſociétés ; jamais les hommes ne ſe donnent avec plus de plaiſir, avec plus de ſincérité des témoignages & des aſſurances de zele & d'amitié. Le banquet forme une eſpece de fête, & compoſe pour ainſi dire une famille de tous ceux qu'il raſſemble : il fait diſparoître toutes les diſtinctions d'inſtitution & de préjugé, que l'orgueil & la vanité changent en autant de forces répulſives qui tiennent les hommes ſéparés ; il développe ce penchant que les hommes ont à ſe regarder comme freres. C'eſt-là principalement qu'ils ſont dans leur état naturel ; qu'ils ſentent leur égalité naturelle, le beſoin qu'ils ont de s'unir, & le bonheur de vivre en ſociété : c'eſt-là qu'ils oublient leurs maux, que les haines s'éteignent, que les inimitiés ceſſent.

La ſomptuoſité de la table, la délicateſſe des mêts, la richeſſe des vaſes, le prix des meubles, n'augmentent point le bonheur que la nature attache au beſoin de manger.

Ainſi la nature n'attache au beſoin de manger aucun plaiſir qui doive faire de ce beſoin un principe de guerre; il eſt au contraire un principe d'union parmi les hommes.

Que cette facilité de ſe nourrir que la nature accorde à l'homme, ne vous endurciſſe pas ſur le ſort du pauvre, de l'indigent, du ſerf, vous tous à qui ils ſont ſoumis, ou qui êtes riches & puiſſants: ce n'eſt point leur nourriture ſimple, groſſiere & même peu abondante qui les rend malheureux, c'eſt qu'ils ne ſavent pas ſi demain ils ne manqueront pas de ce néceſſaire.

La crainte eſt un état ſi pénible, que pour s'en garantir, l'homme s'enfonce & ſe fixe dans des précipices affreux: or le payſan, le ſerf eſt ſans ceſſe dans cet état de crainte.

INJUSTICE DE L'HOMME.

IL ne redoute point le lion, le tigre, le léopard; mais il craint le deſpote, le bacha, le reis-effendi, le teſterdar-bacha, le beglierbeg, le favori du deſpote qui peut le chaſſer de ſa maiſon, lui enlever ſon champ, ravager ſa moiſſon; il craint le ſeigneur féodal & ſes ſatellites plus impitoyables que les lions & les tigres; il craint dans les nations corrompues & livrées à un luxe effréné, les loix toujours terribles contre le foible, toujours impuiſſantes contre le grand, contre

l'homme riche ; il craint le magiſtrat ſupérieur contre lequel le magiſtrat inférieur n'oſe & ne peut le protéger ; il craint l'intendant & les ſubdélégués, le voyer & ſes prépoſés, le receveur des tailles & ſes huiſſiers, le fermier du fiſc & ſes commis ; il craint dans l'état corrompu tout ce qui a de la puiſſance & du crédit ; il eſt dans tous ces états comme les hommes déſarmés dans les lieux où regnent les bêtes féroces.

Voilà la cauſe de la ſtupidité de ces hommes, & de l'indolence dont on a communément l'injuſtice de leur faire un crime.

Ces hommes ſeroient heureux, s'il étoient ſûrs de ne pas manquer du néceſſaire le plus rigoureux, de ce pain noir, de ces légumes dont la vue ſeule met vos organes en convulſion : accordez-leur la jouiſſance aſſurée & tranquille de cette nourriture, & loin de vous envier votre faſte & vos mêts exquis, ils ſe dévoueront avec reconnoiſſance à tout ce qui peut ſatisfaire vos beſoins & accroître vos plaiſirs.

SÉJOUR NATUREL DE L'HOMME SUR LA TERRE.

PUISQUE de tous les animaux l'homme ſeul peut ſubſiſter dans tous les climats, la terre eſt en effet le patrimoine, l'héritage des hommes, eſt ils ſont freres. Puiſque tous peuvent ſe nourrir dans tous les climats, tous doivent y vivre en paix : puiſque tous peuvent, avec la facilité qu'ils ont de s'armer, jouir tranquillement des

productions deſtinées à les nourrir, tous peuvent être également heureux.

C'eſt ainſi que la nature rend tous ſes pays agréables à l'homme, prévient l'inconſtance qui, en le dégoûtant du pays qu'il habite, pourroit devenir un principe de guerre. C'eſt ainſi que par des chaînes inviſibles elle attache les hommes à tous les climats, afin que tous vivent en paix, heureux & ſans rien envier aux autres hommes.

La foibleſſe de l'homme, la facilité qu'il a de s'armer & de ſe défendre contre les animaux, de leur rendre ſon voiſinage redoutable; la facilité de ſe nourrir dans tous les climats, de toutes les productions de la terre, prouve, comme nous l'avons dit, qu'elle eſt en effet ſon patrimoine, mais qu'il y doit vivre en paix, & que la nature lui a voulu ôter juſqu'au prétexte de faire la guerre pour ſe nourrir.

DESTINATION DES BESOINS PHYSIQUES.

LE beſoin de ſe reproduire, qui d'abord ne s'eſt offert que comme une ſuite de l'organiſation, & qui paroiſſoit n'avoir pour objet que la multiplication & la perpétuité des animaux, produit donc entre l'homme & la femme, l'attachement, la tendreſſe, le zele, la reconnoiſſance, comme la foibleſſe & le beſoin de manger produiſent ces ſentiments entre les hommes.

Ce n'eſt donc point par les ſenſations attachées à la ſatisfaction des beſoins phyſiques, que l'homme doit être heureux, comme on auroit pu

le croire d'abord ; & il ne paroît pas qu'on puiſſe ſe diſpenſer de reconnoître dans l'homme un être d'une eſpece eſſentiellement différente des animaux, un être dont tous les beſoins ont pour effet ſon union avec ſes ſemblables : ainſi la nature a remis la puiſſance ſuprême de la terre entre les mains de l'animal qui a le moins beſoin de faire du mal pour être heureux.

Cette union, dans laquelle l'homme n'a d'abord cherché qu'à ſatisfaire un beſoin, donne naiſſance à l'enfant : à la vue de cet effet de leur amour, quels doivent être les ſentiments des époux !

Ils ne ſe portent point, comme les brutes, par un inſtinct machinal, à nourrir & à ſoigner l'enfant ; ils ſont capables de réfléchir : ils voient dans l'enfant l'ouvrage de leur amour ; ils voient qu'en s'aimant ils ont produit un être ſemblable à eux ; ils voient à la fois dans l'enfant le garant & le monument de leur conſtance & de leur union ; ils éprouvent un renouvellement de tendreſſe ; l'enfant, à ce ſeul titre, devient cher & précieux ; ils voient qu'ils ſe ſont donné une nouvelle exiſtence ; ils penſent confuſément qu'une portion de leur ame a paſſé dans l'enfant, & qu'elle l'anime ; ils reſſentent tout ce qu'il ſouffre ; leurs cœurs s'uniſſent & ſe confondent pour ainſi dire dans l'enfant ; il ſemble que leurs ames réunies l'animent.

C'eſt ainſi que la nature intéreſſe le pere & la mere à la conſervation de l'enfant, & qu'elle leur inſpire une tendreſſe capable de remplir tous les ſoins qu'exigent ſa foibleſſe, ſes infirmités & ſes beſoins : il faut, en quelque ſorte, que le

père & la mere s'oublient eux-mêmes pour veiller à la conſervation de l'enfant : & pour les y engager, la nature attache le plaiſir & le bonheur à tout ce qu'ils font pour l'enfant.

LENTEUR DE L'HOMME DANS L'ACCROISSEMENT DE SON INTELLIGENCE ET DE SON CORPS.

AUCUN animal ne croît avec autant de l'enteur que l'homme ; aucun n'a beſoin plus long-temps des ſoins du pere & de la mere : ainſi long-temps avant que l'enfant puiſſe réfléchir, il connoît les ſoins du pere & de la mere ; il s'attache à eux par ſentiment, & par cet inſtinct qui unit un être ſenſible à tout ce qui lui fait du bien ; il prend l'habitude de vivre avec eux, de les aimer & de leur obéir, même avant que la raiſon lui en ait fait connoître la néceſſité.

A meſure qu'il croît, & que ſes forces augmentées, lui rendant moins néceſſaires les ſecours & les ſoins du pere & de la mere, pourroient l'en détacher, la raiſon ſe développe pour former de nouveaux liens qui l'attachent à ſes parents plus étroitement & plus inviolablement que la crainte, la foibleſſe & le beſoin : il devient capable de réfléchir ſur le paſſé : la réflexion le replace dans l'état de ſa foibleſſe originelle ; c'eſt alors qu'il connoît tout ce qu'il doit à la tendreſſe de ſes parents.

Il voit qu'en naiſſant il n'avoit en partage que la foibleſſe, l'indigence & la douleur : c'eſt dans cet état plus fâcheux que le néant, qu'il voit

la tendreſſe paternelle & maternelle ſe dévouer à ſa conſervation ; il voit qu'il étoit incapable de nuire ou d'être utile à ſon pere & à ſa mere, & que cependant leur tendreſſe généreuſe veilloit à ſa conſervation : il ſe rappelle que ſes pleurs jetoient dans leur cœur le trouble & l'inquiétude ; que ſa joie, ſes careſſes les combloient de ſatisfaction ; qu'il étoit le centre de tous leurs travaux ; que ſon bonheur, ſon plaiſir étoit l'objet de tous leurs vœux.

Il connoît que ſans eux, il reſteroit expoſé à mille périls, en butte à mille maux ; il voit la maiſon paternelle comme un aſyle ſacré, comme le ſéjour de la paix & du bonheur.

A ce ſpectacle, la vénération, la confiance, l'amour, le dévouement naiſſent dans ſon cœur, comme la ſenſation agréable eſt produite par l'impreſſion d'un fruit délicieux ſur le palais.

L'amour paternel, la piété filiale ont leur ſource dans les relations que la nature même a miſe entre le pere & l'enfant ; ce ne ſont point des ſentiments factices & donnés par l'éducation ; c'eſt l'éducation qui les étouffe dans tous ceux en qui on ne les trouve pas.

DEVOIRS FILIALS.

JAMAIS le fils dont l'ame n'eſt pas pervertie par le vice, ne ſe diſpenſera des obligations & des devoirs de la piété filiale, en regardant l'ouvrage de ſa naiſſance comme la ſuite d'un plaiſir dont il n'étoit pas l'objet.

Si cette affreuſe idée s'offroit jamais à ſon

eſprit, elle en ſeroit bientôt bannie par le ſouvenir des ſoins pénibles donnés à ſon enfance. Le tableau de tout ce que la tendreſſe paternelle a fait pour lui, ne lui permettroit pas de confondre le principe qui a uni ſon pere & ſa mere, avec l'inſtinct qui aſſemble & perpétue les brutes. En réfléchiſſant ſur les effets de la tendreſſe paternelle & maternelle, il ne douteroit point qu'il n'eût été l'objet de leur union, qu'il n'eût été prévu par ſon pere & par ſa mere; il jugeroit qu'ils l'ont aimé avant qu'il exiſtât: il penſeroit que, ſi dans leur union ils n'euſſent eu pour mobile que l'inſtinct qui perpétue les brutes, ils l'auroient abandonné auſſi-tôt qu'il eſt né, ou du moins long-temps avant qu'il pût ſatisfaire ſes premiers beſoins, & ſe défendre contre les bêtes féroces, contre les élémens; que ſi par la conſtitution phyſique de la mere, l'enfant lui étoit néceſſaire comme aux brutes, la tendreſſe maternelle & paternelle ne s'étendroit point au-delà de ce terme; en un mot, il penſeroit tout ce qui pourroit lui rendre ſon pere & ſa mere plus chers; il adopteroit comme des vérités précieuſes toutes les idées qui étendroient ſes obligations, & rejetteroit comme des erreurs funeſtes tout ce qui tendroit à les diminuer.

Que dis-je? jamais rien de ce qui peut affoiblir la piété filiale, ne s'offre à l'homme qui ne ne ſuit que l'inſpiration de la nature: ce n'eſt qu'à la ſuite d'une longue corruption, que l'eſprit humain arrive à ces ſyſtêmes affreux qui juſtifient l'ingratitude & l'inſenſibilité des enfants pour les peres & meres; ce n'eſt que chez les peuples

où les peres & les meres violent les premiers les loix que la nature preſcrit envers les enfants, où l'enfant à ſa naiſſance eſt arraché du ſein de la mere, & enlevé des bras du pere pour être confié à des mercenaires. Dans cette eſpece d'exil, la piété filiale ne ſe développe point; lorſqu'il eſt rappellé à la maiſon paternelle, il n'eſt point l'objet des ſoins & de la tendreſſe du pere & de la mere; il ne peut éprouver les mouvements, les tranſports de la piété filiale, il ne doit ſouvent à ſes parents que la ſoumiſſion d'un eſclave. La mere qui ne nourrit pas ſon fils, renonce en quelque ſorte aux droits que la nature lui avoit donnés ſur ſon cœur, puiſqu'elle viole les loix qu'elle lui preſcrivoit envers ſon fils.

FAUX PRINCIPES DES HOMMES.

C'EST en ſéparant tous ces effets du deſir de ſe reproduire, qu'il devient parmi les hommes un principe de diſcorde, de guerre & de crimes: dans l'homme qui n'éprouve point ces ſentiments, dans le voluptueux, le deſir de ſe reproduire n'eſt, comme dans la brute, qu'un beſoin phyſique: dans le voluptueux comme dans la brute, il ne contribue au bonheur que par l'action qui le ſatisfait; il peut donc devenir dans le voluptueux un principe de guerre, comme dans l'animal en rut; mais il n'eſt tel que dans l'homme abruti & dénaturé. Dans le pere de famille, il contribue moins à ſon bonheur que la tendreſſe conjugale, que l'amour paternel, que le ſpectacle de la piété filiale, de la reconnoiſſance & du bonheur

de toute la famille. Comme l'homme ne veut qu'être heureux, ces ſentiments le fixent dans le ſein de ſa famille; il ne deſire point d'autre bonheur que celui qu'il y trouve; aucun crime n'eſt néceſſaire ou utile à ſon bonheur; ce ne ſont point des hommes heureux, des peres de famille qui ont imaginé l'art d'aimer, & cet art ne les rendit point heureux.

BESOINS DANS L'ENFANCE; LEURS MODIFICATIONS.

EXAMINONS un enfant auſſi-tôt que ſes yeux peuvent ſupporter la lumiere, il cherche à connoître les objets qui l'environnent: s'il n'avoit pas une ame active; ſi cette ame n'avoit pas un beſoin eſſentiel d'acquérir de nouvelles idées, il reſteroit attaché au ſein de la nourrice, comme la plante reſte attachée à la terre qui contient les ſucs qui la font végéter: c'eſt l'activité intérieure de ſon eſprit qui lui fait rechercher, meſurer, examiner tout ce qu'il voit; c'eſt par elle qu'il apprend à connoître l'uſage de ſes organes, & qu'il corrige les erreurs de ſes ſens, ſur la diſtance & ſur la figure des corps qui l'environnent: lorſque par les différents eſſais qu'il fait de ſes organes & de ſes ſens, il ſait éviter les corps dont la rencontre peut lui être nuiſible; lorſqu'il a appris à ſe procurer les aliments propres à le nourrir, dans le temps qu'il n'eſt point preſſé par le ſentiment de la faim ou de la ſoif, il examine, il compare, il rapproche les objets qu'il a ſous les yeux; il eſt triſte & chagrin, ſi un nouveau ſpec-

tacle de perceptions nouvelles n'occupe pas ſon ame.

Le ſauvage raſſaſié devient ſombre & rêveur; il court au bord d'un ruiſſeau offrir, pour ainſi dire, ſon ame à la variété des objets que le mouvement de l'eau met ſous ſes yeux, ou, ſe renfermant au dedans de lui-même, il ſe retrace les choſes qu'il a faites, les pays qu'il a parcourus, les objets qui l'ont étonné, les poſitions qui lui ont paru agréables.

SUITE DES MODIFICATIONS DANS L'HOMME.

C'EST pour ſatisfaire ce beſoin que l'homme riche & frivole ſe jette dans la diſſipation, qu'il invente des modes, qu'il imagine des commodités, qu'il donne des fêtes, qu'il court au ſpectacle: incapable d'une application ſuivie, il cherche dans ces objets un aliment à la curioſité de ſon eſprit, comme l'enfant le cherche dans ſes babioles, parce qu'en effet la vie de l'homme frivole n'eſt qu'une enfance prolongée.

C'eſt encore pour ſatisfaire ce beſoin, que le ſavant, le phyſicien, le géometre, le philoſophe, l'homme de lettres, ſe dérobe aux ſociétés tumultueuſes, aux occupations aſſujettiſſantes qui l'arrachent à ſon cabinet: c'eſt un ſupplément à tous les plaiſirs, une conſolation dans tous les malheurs; c'eſt, comme le dit un ancien, la nourriture de l'homme: celui qui n'éprouve pas ce beſoin, ceſſe en quelque ſorte d'être homme; il eſt au nombre des morts.

Le beſoin de connoître eſt donc commun à tous les hommes ; il ſemble même qu'il ſoit un des plus eſſentiels & des plus étendus. Si les beſoins phyſiques commandent plus impérieuſement, ils ſont de peu de durée, faciles à ſatisfaire, & ceſſent auſſi-tôt qu'en les ſatisfaiſant on a rétabli l'organiſation dont le dérangement rendoit l'homme incapable de s'occuper à étendre ſes idées, & de ſatisfaire le deſir de connoître : il ſemble que la nature n'ait donné aux beſoins phyſiques un empire auſſi abſolu & une durée auſſi courte, que pour obliger l'homme à tenir ſes organes en état de ſervir le deſir ou le beſoin de connoître ; en ſorte que le beſoin de connoître ſoit l'objet principal de la nature, & les beſoins phyſiques ſon objet ſecondaire ; les plaiſirs des ſens un moyen, & les connoiſſances de l'homme avec la ſatisfaction qu'elles procurent, la fin principale dans la formation de l'homme.

La nature, en donnant à l'homme le beſoin de connoître, l'a doué du don de la mémoire, & de la faculté de comparer entr'eux les objets dont il conſerve le ſouvenir, ou qu'il a ſous les yeux ; de connoître leurs rapports, leurs liaiſons, leurs différences ; de réunir ces différents rapports, & d'en former des idées générales, qui tiennent le paſſé préſent à l'eſprit, qui dévoilent l'avenir, qui font ſortir l'homme de la claſſe des êtres purement ſenſibles, & l'élevent au-deſſus de tous les êtres auxquels la nature ſemble accorder une organiſation ſemblable à la ſienne.

DISTANCE DE L'HOMME AUX ANIMAUX ; DANS LES BESOINS DIVERS.

LA NATURE donne à tous les animaux le deſir & les moyens de conſerver leur vie : tous ont, comme l'homme, le deſir de ſe perpétuer ; ils aiment leurs petits comme les hommes aiment leurs enfants ; mais il y a entre l'homme & les animaux une différence très-eſſentielle, c'eſt que les animaux n'ont d'activité que par leurs ſenſations, & d'objet que le préſent ; qu'ils ne conſervent qu'un léger ſouvenir du paſſé, & ne paroiſſent avoir qu'une foible connoiſſance de l'avenir, tandis que l'homme voit les cauſes & les conſéquences des choſes ; il connoît ce qui les précede & ce qui les ſuit ; il voit dans ſa raiſon, comme dans un tableau, tout le cours de ſa vie.

L'homme animé du deſir de connoître, & doué de la faculté de remonter des effets aux cauſes, & de deſcendre des cauſes aux effets, recherche & découvre les qualités, les propriétés des productions de la nature, les divers uſages auxquels il peut employer les différents objets qui l'environnent ; il a ſeul en partage cette curioſité ; la nature n'accorde qu'à lui les organes propres à la ſervir, & à employer les productions de la terre aux différents uſages qu'elles peuvent avoir. Par ce moyen, elle a élevé l'homme au-deſſus de tous les animaux ; c'eſt par-là qu'elle le conſtitue le roi de la terre : ſa raiſon eſt le titre le plus légitime & le fondement le plus inconteſtable de ſon empire ſur toutes les productions de la

terre, puiſqu'il en connoît ſeul l'uſage, & que la nature refuſe cette connoiſſance aux autres animaux.

PRODUIT DE L'INTELLIGENCE.

PUISQUE l'homme prévoit les biens & les maux, il a dans le deſir de connoître, non-ſeulement une ſource de plaiſirs vrais & durables, mais encore un flambeau qui l'éclaire, un guide qui le conduit, un maître qui le dirige ; il craint le mal, & il aime le bien ; les lumieres que le deſir de s'éclairer lui procure ſur ce qui lui eſt utile ou nuiſible, ſont des ordres qu'il reçoit de la nature & des motifs qui le déterminent. Or ces lumieres lui font voir qu'il ne peut être heureux que par ſon union avec les autres hommes ; elles tiennent donc l'homme attaché à ſes ſemblables, lors même qu'il n'a pas beſoin de leurs ſecours, lorſque la contrariété des goûts ou la colere tendent à l'en éloigner.

Le deſir de connoître eſt joint dans l'homme au deſir de communiquer les connoiſſances qu'il acquiert, & la nature a rendu l'homme auſſi empreſſé d'éclairer ſes ſemblables que de s'inſtruire lui-même : le plaiſir qu'il goûte en communiquant les idées qu'il acquiert, l'empêche de s'arrêter dans une contemplation infructueuſe de ſes découvertes, & l'oblige à chercher les autres hommes pour les inviter à jouir de la lumiere qui l'éclaire.

EXPLICATION DE LA VRAIE LUMIERE NATURELLE.

IL ſemble que la nature ait voulu que les vérités dont elle nous accorde la connoiſſance ſoient un bien commun, une eſpece de patrimoine que chaque homme eſt intéreſſé à partager, & que le plaiſir qu'elle attache à la communication que l'homme fait de ſes connoiſſances, ſoit un moyen deſtiné à l'obliger d'éclairer ſon ſemblable.

Ainſi le beſoin de s'éclairer, le plaiſir que l'homme procure à ceux qu'il éclaire, celui qu'il reſſent lui-même en inſtruiſant, tendent à réunir tous les hommes, comme le beſoin qu'ils ont du ſecours & de l'aſſiſtance des autres; & ce motif eſt auſſi puiſſant & plus général que les beſoins phyſiques; il produit l'attachement, le reſpect & la reconnoiſſance; il devient un principe de ſubordination volontaire. L'homme avide de s'inſtruire écoute avec reſpect & avec confiance l'homme qui l'éclaire; il ſe ſoumet à ſes jugements; voilà le premier principe de ſubordination, la vraie & la ſeule ſupériorité naturelle d'un homme ſur un autre homme dont il n'eſt pas le pere. Il ſemble que, comme la nature a ſoumis tout à l'homme ſur la terre, en lui donnant une raiſon ſupérieure au principe qui conduit tous les animaux qui l'habitent, elle a de même donné aux hommes éclairés un empire naturel ſur les hommes ignorants, non pour les dominer, mais

pour les conduire ; pour leur apprendre à être heureux, & non pour les faire ſervir à leur bonheur perſonnel. L'homme animé du deſir de s'éclairer, ne contracte point les beſoins & les habitudes qui rendent les hommes mal-faiſants.

Loin de nous donc la politique inhumaine & barbare de ces hommes médiocres & durs qui regardent l'ignorance des peuples comme un principe de ſoumiſſion & de paix ; qui font la guerre à tous ceux qui s'efforcent d'éclairer les hommes : ce ſont les bacchantes qui mettent Orphée en pieces, & qui forcent l'Hélicon à rentrer dans les entrailles de la terre, & à porter ſes eaux dans d'autres contrées.

FUYEZ L'IGNORANCE.

AVOCATS & protecteurs intéreſſés de l'ignorance, jetez les yeux ſur l'Afrique, voyez-en les vaſtes contrées déſertes, ou inondées de ſang humain ; voyez-y toutes les loix violées ſans ſcrupule & ſans remords.

Cependant les hommes y ſont encore plus ignorants que vous.

Non, ce n'eſt ni la paix ni le bonheur des peuples que vous vous propoſez, lorſque vous voulez faire régner l'ignorance : vous laiſſeriez aux peuples la ſenſibilité, la miſere & les douleurs, ſi vous pouviez leur ôter la faculté de ſe plaindre.

Il n'y a point de milieu : ſi vous anéantiſſez dans l'homme le deſir de connoître, vous éteignez pour lui la lumiere de la raiſon ; il n'a

plus pour guide que ſes beſoins phyſiques comme les brutes., il n'a plus de principe de ſubordination, il ſe révolte s'il n'eſt pas ſubjugué, & devient féroce ; s'il ne ſe révolte pas, ce n'eſt que parce que la crainte lui a ôté le deſir & l'idée même de la liberté ; il devient un automate, un inſtrument entre les mains de tous les factieux & de tous les ambitieux.

DE LA MÉMOIRE.

LE beſoin de connoître eſt joint dans l'homme au don de la mémoire, & à la faculté de comparer les objets de ſes connoiſſances de connoître leurs rapports, leurs différences, leurs liaiſons. Les rapports qu'il découvre entre les objets qu'il compare, augmentent ſes connoiſſances, étendent ſes vues, élevent ſon ame, agrandiſſent ſon être, & lui procurent une ſatisfaction ſupérieure aux plaiſirs des ſens, comme nous l'avons fait voir, lorſque nous avons examiné la nature & les effets du beſoin que l'homme a de connoître.

Ainſi il n'y a point d'homme à qui la nature n'ait donné des motifs ſuffiſants pour s'occuper du ſpectacle qu'elle offre, pour en découvrir la fin, pour connoître les avantages qu'il doit y chercher ; & l'homme abandonné à lui-même, à ſes facultés, preſſé par ſes beſoins, dirigé par ſes deſirs, doit ſe dire, & s'eſt en effet dit à lui-même : Quelle vertu ſecrete fait éclorre les plantes, développe les fleurs, & forment les fruits qui couvrent la terre & qui chargent les arbres ? quelle force

force fait ſortir des fontaines du ſein de la terre ? quel ouvrier a formé les aſtres qui l'éclairent & qui l'échauffent ? quelle cauſe produit les vents qui la rafraîchiſſent, & qui tranſportent les nuages ? quelle puiſſance ſe fait entendre dans les cieux, les ébranle ; obſcurcit les aſtres, embraſe l'air, & lance la foudre ſur la terre ?

INCERTITUDE DE L'HOMME.

MAIS à qui l'eſprit humain attribuera-t-il ces effets, ces phénomenes ?

Déterminé dans cette recherche par l'intérêt qu'il a de connoître cette puiſſance qui produit des phénomenes dont ſon bonheur & ſa conſervation dépendent, il recherche comment elle les produit, & ce qu'elle eſt.

Cette puiſſance n'étant ſenſible que par ſes effets, il ne peut la connoître qu'à l'aide du raiſonnement, qu'en comparant ce qu'il veut connoître avec ce qu'il connoît : il compare donc les effets de cette cauſe qu'il ne connoît pas immédiatement, avec les effets d'une cauſe qu'il connoît intimement, avec les effets qu'il produit lui-même.

Ces phénomenes dont il cherche la cauſe, ſont des corps agités & tranſportés ; il voit, il ſent qu'il produit le mouvement de ſes bras, de ſes pieds, qu'il tranſporte ſon corps, qu'il le déplace, qu'il arrange les corps qui l'environnent, qu'il donne à tous ces mouvements plus ou moins de rapidité, ſelon qu'il le veut ; il juge qu'une cauſe ſemblable met en mouvement les différents

corps dans les phénomenes de la nature ; il voit le monde rempli de génies ou d'eſprits.

Mais ces eſprits font couler les rivieres, agitent les mers, dirigent les aſtres, font luire le ſoleil, dominent ſur les éléments.

L'homme ne peut fixer long-temps ſon attention ſur le rapport des phénomenes de la nature avec ſon bonheur, ſans juger que c'eſt pour ſon utilité que ces puiſſances couvrent la terre de tout ce qui eſt néceſſaire au bonheur du genre humain : la bienfaiſance de ces êtres eſt donc le premier objet qui s'offre à l'eſprit de l'homme, dans les puiſſances auxquelles il attribue le gouvernement du monde ; il ſuppoſe dans ces puiſſances une inclination bienfaiſante ; elles deviennent l'objet de l'amour & de la reconnoiſſance que nous avons vu que la nature a dépoſée dans le cœur de l'homme pour tout ce qui lui fait du bien avec deſſein ; il loue la puiſſance bienfaiſante, la bonté généreuſe de ces génies ; il deſire de leur plaire, il croit qu'il leur plaît en les imitant, il devient bienfaiſant par une ſuite néceſſaire du ſentiment d'amour, de reconnoiſſance & de reſpect qui lui inſpirent les bienfaits de ces eſprits ou de ces génies : il craint de leur déplaire, & il croit qu'on leur déplaît par la méchanceté : l'idée des puiſſances à laquelle il eſt parvenu par une ſuite de réflexions, & par des diſpoſitions naturelles, changent donc en devoirs religieux & en loix ſacrées, l'humanité, la bienfaiſance, & toutes les inclinations ſociales qu'il reçoit de la nature.

CONNOISSANCE DU PRINCIPE UNIVERSEL.

DÉTERMINÉ par ſon intérêt & par le beſoin de connoître, à la recherche de la puiſſance & des opérations des génies qui gouvernent le monde, des motifs qui les font agir, des idées qui les dirigent, l'homme reconnoît facilement la liaiſon des phénomenes ; il voit ſans peine que la cauſe qui agite l'air, produit auſſi les pluies ; que le ſoleil qui éclaire & qui échauffe, éleve auſſi l'eau ; que l'eau devient plante, animal ; que la plante & l'animal périſſent, ſe deſſechent, & redeviennent eau, terre ; & il apperçoit ſans peine qu'une chaîne inviſible lie toutes les parties de la nature, & qu'il y a un premier moteur qui a tout formé, tout dirigé : les premiers philoſophes furent conduits à la connoiſſance d'un premier moteur, d'un principe univerſel, par la vue ſuperficielle & générale de la nature.

Ce premier moteur à l'idée duquel l'homme s'éleve, pour peu qu'il réfléchiſſe, offre à ſon eſprit l'objet le plus grand & le plus important à connoître ; l'idée des puiſſances motrices auxquelles il attribuoit les phénomenes, l'avoit étonné ; l'idée d'un moteur univerſel, d'une intelligence, cauſe & principe de tous les êtres, le ravit en admiration : rien n'eſt plus intéreſſant pour l'homme que de connoître les vues de cette intelligence dans la formation du monde, & ſes deſſeins ſur le genre humain.

DÉFINITION DE LA CROYANCE DU PREMIER PRINCIPE.

AINSI la croyance du principe univerſel qui a formé le monde, change en loix tous les ſentiments d'humanité & de bienfaiſance qu'il reçoit de la nature, & ces loix impoſent à l'homme l'obligation la plus étroite, la moins ſuſceptible d'exception, & qu'il eſt impoſſible d'éluder, puiſqu'en ne l'obſervant pas, on déplaît à ce principe de bonté, dont la puiſſance & la connoiſſance embraſſent toute la nature.

La haine que le grand principe a pour les méchants, ne permet pas de douter qu'il ne les puniſſe : la proſpérité paſſagere & apparente de quelques méchants, n'eſt point une difficulté contre la juſtice vengereſſe que l'homme ſuppoſe dans le principe univerſel : car l'homme ayant reconnu qu'il avoit une ame qui ſurvit à ſon corps, & qui conſerve ſa ſenſibilité, cette idée s'unit naturellement à l'idée de ce principe qui condamne & qui hait le crime. L'homme croit donc naturellement qu'à cette vie ſuccede une autre vie, dans laquelle les bons ſeront récompenſés & les méchants punis par le grand moteur des deſtinées.

Sous cet Etre de bonté nul bien n'eſt ſans récompenſe, & nul crime impuni : il eſt donc en effet le légiſlateur des hommes ; & les inclinations ou les averſions naturelles, l'humanité, la bienfaiſance, l'horreur pour le crime, ſont des loix gravées dans le cœur de l'homme par l'auteur de

ſon être, par le grand principe qui voit tout & qui peut tout, qui compte & récompenſe les ſacrifices faits à la bienfaiſance, & qui prépare des châtiments à toute action contraire au bonheur de la ſociété.

SÉCURITÉ PRODUITE PAR LA SCIENCE.

VOILA donc une barriere contre les paſſions qui ſeroient plus fortes que les ſentiments d'humanité; un frein pour les méchants, que le ſecret, l'adreſſe ou la puiſſance dérobent à la ſévérité des loix; un motif pour faire le bien, infiniment plus puiſſant que toutes les récompenſes de la ſociété civile, le complément de la morale & de la politique, puiſqu'il ne laiſſe jamais ni la bienfaiſance oiſive, ni la méchanceté heureuſe & ſans inquiétude.

Si l'homme, uniquement occupé à jouir des bienfaits de la nature, néglige d'en rechercher l'auteur, il eſt bientôt arraché à ſon indifférence par les tempêtes, par les éclairs, par les volcans; en un mot, par tous les phénomenes terribles que produiſent dans l'athmoſphere & ſur la terre, le mêlange & le choc des éléments: il eſt obligé de lever les yeux vers le ciel, de ſe demander d'où viennent ces mouvements effrayants; d'en rechercher la cauſe, de ſe mettre dans la chaîne des idées qui conduiſent à la connoiſſance de ce grand principe rémunérateur des bons & vengeur des méchants.

Si les paſſions, la guerre, des beſoins preſſants, empêchent quelques hommes de s'élever à

la croyance de ce principe univerſel, & les retiennent dans le polythéiſme, ils voient au moins dans les tempêtes, dans les éclairs, dans le tonnerre, l'image de la colere & du courroux; ils jugent qu'ils ont irrité les puiſſances qui gouvernent les éléments; ils rentrent au dedans d'eux-mêmes; ils interrogent leur conſcience; ils croient que le mal qu'elle leur reproche allume le courroux de ces puiſſances, & attire les fléaux qui les affligent; ils voient, en un mot, dans la nature des puiſſances vengereſſes du crime que leur raiſon & leur conſcience condamnent: c'eſt ce qui eſt arrivé chez tous les peuples qui ſont tombés dans le polythéiſme.

PHÉNOMENES INSTRUCTIFS.

LORSQUE l'homme reconnoît l'exiſtence du bon principe qui a créé le monde & qui le gouverne par des loix générales, & qu'il regarde les tempêtes, les volcans, les orages, non comme l'effet d'une volonté particuliere de ce principe, mais comme une ſuite des loix générales établies dans la nature, il voit cependant ces phénomenes comme des malheurs; & le malheur, quelle qu'en ſoit l'origine, rappelle naturellement & néceſſairement l'homme à lui-même, l'oblige à réfléchir ſur ſon état & ſur ſa deſtination, à chercher des conſolations & des adouciſſements à ſes maux; il eſt forcé de deſcendre dans ſa conſcience; il ſe demande s'il n'a pas en effet mérité ce fléau, ce malheur. L'idée de la loi de juſtice du bon principe s'offre à ſon eſprit: comme il n'eſt point

d'homme qui ſoit exempt de fautes, il n'eſt par conſéquent point de temps où ces phénomenes ne ſoient utiles à la correction des hommes & au bonheur de la ſociété.

Il eſt aiſé de voir, par tout ce que j'ai dit ci-deſſus, que le bon principe conduit lui-même l'homme à la connoiſſance de ſon eſſence & de ſa loi : ſes beſoins, ſa foibleſſe, l'amour de ſa conſervation, le portent à chercher l'origine des phénomenes, c'eſt-à-dire, à les rapprocher, à les lier, à les rapporter à une cauſe : il ne peut concevoir cette cauſe que comme une intelligence ; l'idée de cette intelligence fixe ſon attention ; il examine les phénomenes, il apperçoit qu'ils ſont liés par une cauſe générale, ou du moins qu'ils dépendent d'elle, & il regarde cette cauſe comme une intelligence qui embraſſe la nature.

La curioſité humaine ne peut avoir d'objet plus intéreſſant que la connoiſſance de cette intelligence : c'eſt en cultivant la véritable philoſophie, la ſcience univerſelle, qu'elle parvient à la connoître : ſa bienfaiſance eſt le premier attribut qui s'offre à ſes recherches ; & il faut que l'homme conçoive cette intelligence comme bonne, comme ennemie du mauvais principe ; & de là naiſſent les peines & les récompenſes des travaux de l'homme. Il eſt donc vrai que l'homme naît naturellement religieux, & que la religion vers laquelle il eſt porté ne reſſemble en rien aux diverſes ſectes qui ont couvert la terre de menſonges & d'erreurs ; mais qu'au contraire elle le conduit à des idées, & lui inſpire des ſentiments qui

l'abandonner, qu'ils l'ont nourri, qu'ils l'ont protégé contre les hommes, contre les animaux, contre les élémens ; il voit qu'ils l'inſtruiſent & qu'ils le dirigent ; il voit en eux des ſouverains naturels, parce qu'il les voit comme des hommes ſupérieurs à lui par leurs forces & par leurs lumieres : mais il voit qu'ils ne font uſage de leur ſupériorité que pour ſon bonheur ; ils ſont pour lui des êtres ſupérieurs & bienfaiſants ; il les reſpecte, il les aime ; il craint de les irriter, de ceſſer d'en être aimé ; car le reſpect, la crainte & l'amour ſont des ſentiments que produit néceſſairement l'idée & la préſence d'une puiſſance ſupérieure qui s'occupe de notre bonheur.

Ainſi, pendant ſon enfance & ſous le gouvernement paternel, l'homme prend néceſſairement l'habitude de la ſubordination ; il en connoît, par ſa propre expérience, les avantages & la néceſſité ; il eſt diſpoſé, par cette longue habitude, à voir dans un ſupérieur qui veut le gouverner, un homme reſpectable & bienfaiſant.

Suppoſons que le haſard réuniſſe pluſieurs familles, chaque famille apportera dans la ſociété un principe de ſoumiſſion & de reſpect pour les hommes les plus éclairés, & qui poſſéderont les qualités les plus propres à procurer l'avantage pour lequel les familles ſe ſont réunies.

Ainſi, dans l'ordre de la nature, la puiſſance à laquelle la direction des forces de la ſociété eſt confiée, prend naturellement la place de l'autorité paternelle ; elle devient pour chaque particulier ce que l'autorité paternelle eſt dans chaque famille. On la voit ſans ceſſe occupée du bonheur

de la ſociété ; on doit à ſes ſoins, à ſa vigilance, à ſes lumieres, la ſécurité, la paix, le bonheur dont on jouit ; elle remplit, par rapport à chaque citoyen, toutes les fonctions des peres & des meres les plus tendres : ſes ſoins pour l'homme précedent ſa naiſſance & s'étendent au-delà de la vie.

Quelle que ſoit la forme du gouvernement, voilà la conſtitution eſſentielle de chaque ſociété ; voilà l'objet, la deſtination & la loi de la puiſſance qui gouverne ; & il n'eſt point d'homme qui, en réfléchiſſant, ne voie cette puiſſance veiller par-tout à la ſûreté & au bonheur des particuliers, défendant le foible, vengeant l'opprimé, maintenant chacun dans la poſſeſſion de ſes droits & de ſes privileges. C'eſt cette puiſſance qui fait la patrie ; ce ſont les loix qui ſont cette puiſſance. Par-tout où les loix ont pour objet le bonheur, la paix, la ſûreté des citoyens, il y a une patrie. Comme c'eſt par les loix que chaque citoyen jouit de tous ſes droits & de ſes avantages, on conçoit la réunion de ces loix comme une puiſſance inviſible qui veille ſur tous les lieux de la république & qui y eſt attachée. Ce ſont ces idées qui nous font regarder comme notre patrie, l'état dont nous ſommes citoyens, les lieux où nous ſommes nés, où notre enfance a été protégée, où l'on traite comme des ennemis quiconque attaque nos biens, notre perſonne, notre vie.

Tout ce qui attaque la puiſſance, la gloire de l'état dont nous ſommes citoyens, attaque donc notre exiſtence & notre bonheur. Voilà

l'origine de l'attachement, de l'amour, du dévouement pour la patrie chez tous les peuples, dans toutes les nations, de quelque maniere que cette puiſſance agiſſe, quelle que ſoit la forme du gouvernement.

Jamais l'amour de la patrie ne s'éteint dans le cœur du citoyen. Les malheurs que des temps difficiles, des cauſes étrangeres, ou l'imprudence des adminiſtrateurs de la puiſſance ſouveraine attirent ſur la patrie, touchent vivement l'homme vertueux; & chez toutes les nations, le citoyen indifférent ſur les malheurs de la patrie ou de la ſociété, le ſéditieux qui la trouble, le perfide qui la trahit, ſont des fils dénaturés & des monſtres.

Combien donc eſt, fauſſe, ſuperficielle & barbare la politique qui veut que la crainte, la miſere & l'ignorance ſoient le motif de la ſoumiſſion des ſujets, & le fondement de l'autorité des ſouverains.

Les partiſans de cette politique inhumaine prétendent que l'homme eſt incapable du ſubordination : 1°. parce qu'il a un amour eſſentiel pour l'indépendance & pour la domination, qui ne peut être réprimé que par la crainte : 2°. parce que l'homme voit naturellement dans un ſupérieur un ennemi, & qu'il eſt jaloux des avantages & du bonheur des autres : 3o. enfin, parce que l'homme étant naturellement & eſſentiellement vain, il faut des hommages, des reſpects & des louanges, des eſclaves pour ſatisfaire ſon orgueil & ſa vanité.

Tâchons de diſſiper des erreurs plus funeſtes

au bonheur des ſociétés que les incurſions des peuples barbares & féroces.

L'homme, diſent ces obſervateurs peu judicieux, veut néceſſairement être heureux, & il ne peut l'être qu'en ſatisfaiſant tous ſes deſirs, & en ſe procurant une infinité de plaiſirs. Or, il n'y a point de ſubordination, point de dépendance, qui ne donne des bornes aux plaiſirs des hommes: ainſi toute dépendance, toute ſubordination eſt un état violent, un état contre nature, dans lequel l'homme ne peut être fixé que par la crainte & par la force: il fait ſans ceſſe effort pour en ſortir, & il en ſort auſſi-tôt qu'il le peut impunément. L'homme en ſociété eſt un eſclave qui travaille ſans ceſſe à uſer ſes chaînes. Il ne lui ſuffit pas d'être libre; il ne peut ſe procurer ſeul tous les plaiſirs qu'il deſire pour être heureux; il a beſoin du ſecours des autres hommes. Il fait donc ſans ceſſe effort pour ſe les aſſujettir & pour les obliger à ſervir ſes deſirs. Il tend donc ſans ceſſe à s'acquérir ſur eux un empire abſolu. Ainſi, dans toutes les ſociétés, de proche en proche, tout eſt en effort pour ſe ſouſtraire à l'autorité des loix, ou pour acquérir du pouvoir. L'hiſtoire de l'humanité entiere, ajoutent-ils, ne nous offre que les effets de cet amour de l'indépendance & de la domination. Remontez dans les ſiecles paſſés, parcourez toute la terre, vous verrez cet amour former, altérer, anéantir, reproduire tous les empires, toutes les ſociétés: examinez-les toutes, vous n'en verrez aucune qui ne ſoit dans un état continuel de changement; aucune dans laquelle l'amour de l'indépendance & de la domination

ne travaille pour abaiſſer ce qui eſt élevé, & pour élever ce qui eſt dans l'abaiſſement & dans la ſoumiſſion.

Tels ſont les principes de ces faux obſervateurs, ſur l'amour de l'homme pour l'indépendance & pour la domination. Voyons s'ils ſont auſſi certains qu'on le prétend.

L'amour du bonheur eſt le principe de toutes les actions de l'homme. Si pour être heureux il faut qu'il ſoit indépendant & que tout lui ſoit ſoumis, il tend néceſſairement à l'indépendance & à la domination ; mais s'il peut être heureux ſans une indépendance abſolue, & ſans que tout lui ſoit ſoumis, il n'a point pour l'indépendance & pour la domination un amour qui le porte à ſe ſouſtraire aux loix de la ſociété, à troubler l'ordre public, pour étendre ſans ceſſe ſa puiſſance & ſon autorité.

Pour que l'homme ſoit heureux, 1°. il faut que ſes beſoins phyſiques ſoient ſatisfaits, & qu'il ſoit ſûr qu'il ne manquera pas des choſes néceſſaires pour ſa ſubſiſtance. 2°. Lorſque tous ſes beſoins primitifs ſont ſatisfaits, l'amour du bonheur agit encore ſur le cœur de l'homme ; il faut qu'il ſoit ému, intéreſſé ; qu'il éprouve des ſentimens qui lui rendent l'exiſtence agréable, des ſenſations qui la lui rendent chere, en ſorte que ce ſoit un bien pour lui que d'être.

Voyons ce que la ſociété fait pour procurer à l'homme ces avantages, & ſi elle le prive des choſes néceſſaires à ſon exiſtence & à ſon bonheur.

Dans l'état de ſociété, ſi le champ du citoyen

n'a pas été fécond, il n'eſt pas obligé de quitter ſa patrie, de s'armer, de faire la guerre pour ſubſiſter : la ſociété pourvoit à tous ces beſoins ; elle s'arme contre l'étranger qui voudroit envahir ſes poſſeſſions ou les piller, & contre le citoyen avide & injuſte qui voudroit l'opprimer ; elle veille ſur ſes traités, ſur ſes contrats, ſur ſes promeſſes, ſur tous ſes engagements, afin qu'il ne ſoit ni ſéduit, ni fruſtré ; elle eſt le garant, la caution de tout ce qu'on lui promet ; elle pourſuit & elle punit comme un ennemi quiconque attaque ſa vie, ſon repos, ſon honneur, ou qui trouble ſon loiſir & même ſes amuſements.

Aucun état ne fournit à l'homme les moyens de s'éclairer & de s'inſtruire, comme l'état de ſociété.

C'eſt dans la ſociété que ſe développent la bienfaiſance, la reconnoiſſance, l'amitié, le deſir de l'eſtime, en un mot, toutes les vertus dont l'homme SOCIAL eſt ſuſceptible : elle ouvre à l'homme une ſource intariſſable de plaiſirs ; elle fait naître dans ſon cœur une ſucceſſion non-interrompue de ſentimens qui lui rendent agréables tous les moments de ſon exiſtence, qui rempliſſent le deſir immenſe du bonheur dont il eſt animé.

Elle défend, il eſt vrai, à l'homme d'être mal-faiſant, injuſte, oppreſſeur ; mais nous avons vu que pour être heureux, l'homme n'a pas beſoin de nuire aux autres, & qu'il ne peut être mal-faiſant ſans être malheureux.

Ainſi la ſubordination dans la ſociété n'ôte rien de ce que la nature a rendu néceſſaire au

bonheur de l'homme : elle ne lui interdit que ce qui le rend malheureux, & ce que la nature lui défend : enfin elle lui procure tout ce qui peut le rendre heureux ; elle lui en aſſure la jouiſſance : ſes beſoins, ſes inclinations naturelles le portent donc à ſe ſoumettre aux loix de la ſociété ; & aucun beſoin, aucune inclination naturelle ne le porte à s'y ſouſtraire.

L'indépendance & la domination abſolue ne ſont par conſéquent pas des parties, ſi je puis parler ainſi, eſſentielles au bonheur de l'homme. Ce n'eſt point pour elle-même que l'homme ſouhaite l'indépendance ; c'eſt comme moyen de s'aſſurer la jouiſſance des biens néceſſaires à ſon bonheur : or, l'homme jouit de cette aſſurance ; il a cette certitude dans la ſociété, bien plus que dans l'état d'indépendance abſolue, puiſque dans l'état civil tous les membres de la ſociété concourent pour lui procurer ces biens, & que dans l'état d'indépendance il eſt privé du ſecours des autres hommes, & expoſé à être dépouillé des biens néceſſaires à ſon bonheur. Ainſi, l'amour du bonheur porte l'homme à s'unir à ſes ſemblables, & à ne ſe réſerver dans la ſociété que l'indépendance qu'elle accorde, & qui ſuffit toujours au bonheur de l'homme. L'état civil n'eſt donc pas un état violent ; les loix ne ſont pas des chaînes que le citoyen cherche à rompre ; ce ſont des protectrices, des ſauve-gardes qui veillent à ſa ſûreté ; elles ne lui ôtent que le pouvoir de ſe rendre malheureux en devenant mal-faiſant, ou en cherchant le bonheur dans les objets auxquels la nature ne l'a point attaché ; elles ne gênent ni

l'homme

l'homme ſage, ni l'homme éclairé ; elles guident l'ignorant, & contiennent l'homme imprudent ou paſſionné qui court à ſa perte ; elles ne portent pas plus d'atteinte à la liberté naturelle de l'homme, que les baliſes qui montrent les écueils, ou les barrieres dont on enferme les précipices.

L'amour de l'indépendance qui veut ſe ſouſtraire à la puiſſance des loix, n'exiſte donc que dans le méchant, dans l'homme paſſionné, le furieux, l'ignorant, le ſtupide. On ne peut donc la regarder que comme une inclination naturelle, comme un penchant invincible, comme un vice eſſentiel à la nature humaine.

Il en eſt de l'amour de la domination comme de l'amour de l'indépendance : l'homme peut, ſans dominer ſur les autres, ſe procurer tout ce qui eſt néceſſaire à ſon bonheur : ainſi le deſir de la domination n'a pas ſon origine dans un beſoin eſſentiel à l'homme ; il n'y eſt pas porté par un penchant naturel & invincible qui le tienne toujours en efforts & en action pour tout ſoumettre.

Ces idées, puiſées dans la ſcience de l'homme & dans ſa nature, ſont conformes à ce que nous enſeigne la lumiere univerſelle, & ſont juſtifiées par l'expérience. Nous voyons des peuples ſoumis ſans crainte à leurs loix, à leurs ſouverains ; des ſouverains qui abdiquent ou qui donnent des bornes à leur autorité ; des particuliers qui refuſent de monter ſur le trône. On trouve cette ſoumiſſion aux loix chez tous les peuples, dans leur origine. Il peut donc y avoir un ſentiment plus puiſſant ſur le cœur de l'homme que celui de la domination : telle eſt la ſoumiſſion aux loix &

la crainte d'uſurper un pouvoir injuſte & nuiſible. L'homme peut même préférer la mort à une puiſſance injuſtement acquiſe ; il peut aimer le bonheur des autres plus que ſa propre puiſſance. Il y a dans le cœur de l'homme encore un ſentiment de modération & d'équité, plus puiſſant que celui de la domination : il y a un ſentiment de probité, de modeſtie & de juſtice, plus fort que l'amour de l'indépendance, puiſqu'il y a des hommes qui aiment mieux être ſujets que de commander, & qui pouvant acquérir l'autorité, la font paſſer à des hommes qu'ils jugent plus éclairés, plus ſages & plus capables de gouverner.

Il y a donc dans l'homme un ſentiment de vertu qui lui fait regarder comme un crime l'abus qu'il fait de ſa puiſſance, qui le porte à s'en dépouiller, ſi ceux qui la lui ont confiée jugent qu'il en abuſe. Il y a dans tous les hommes un ſentiment de reconnoiſſance, d'amour & de ſoumiſſion pour tous les hommes éclairés, ſages & vertueux.

L'indépendance & la domination ne ſont point néceſſaires pour ſatisfaire les beſoins & les inclinations que l'homme reçoit de la nature. La ſubordination n'impoſe aucune obligation qui le prive des choſes néceſſaires à ſon bonheur : ainſi l'amour de l'indépendance ou la haine de la ſubordination ne peuvent devenir des paſſions que dans ceux qui ont des beſoins & des inclinations qui ne viennent point de la nature. Cet amour effréné de l'indépendance & de la domination, qui ne peut ſouffrir ni loix, ni ſupérieurs, ni ré-

ſiſtance, eſt donc un vice étranger à la nature humaine.

Les principes des vertus ſociales, l'humanité, la juſtice, l'honneur, l'équité ſont des ſentiments aſſez puiſſants pour retenir l'homme dans la ſoumiſſion aux loix, & pour lui rendre odieuſe toute puiſſance acquiſe injuſtement, ou préjudiciable au bonheur des autres; l'amour de l'indépendance & de la domination n'eſt donc effréné que dans les hommes qui ont étouffé dans leur cœur les ſentiments de probité, d'honneur & de vertu.

Les hommes pour qui la ſubordination eſt un joug inſupportable, ſont des vicieux ou des coupables qui craignent les loix: ce ſont des hommes vains, orgueilleux, frivoles, auxquels la ſubordination preſcrit des devoirs qui les gênent, ou dont l'orgueil s'offenſe; ces hommes ne ſont pas dans leur état naturel. Il ne faut point imputer à tous les hommes leurs paſſions, leurs vices, & les croire inſéparables de la nature humaine. On ne connoît ni cette nature humaine, ni l'hiſtoire, lorſqu'on dit que l'homme a pour la domination un amour qui le rend incapable de ſubordination. Si cette doctrine a des partiſans, ce ne ſera que chez les deſpotes & chez les tyrans: ces partiſans ne ſeront ni des philoſophes, ni des citoyens, ni des cultivateurs de la ſcience, mais les miniſtres de la tyrannie. Qu'on aille, avec ces principes, calmer les remords du deſpote inhumain; mais qu'on ſe garde bien de s'en ſervir pour autoriſer l'oppreſſion chez les peuples inſtruits de leurs droits & de leurs devoirs.

Quand l'homme ſortiroit des mains de la nature comme la fable nous repréſente les géants ſortant du ſein de la terre, avec des forces prodigieuſes & des armes redoutables, il ſeroit cependant encore un être foible & malheureux, s'il étoit iſolé ſur la terre, s'il avoit à combattre ſeul les animaux réunis, les éléments, les maladies & les infirmités. Ainſi, quelle que ſoit l'origine de l'homme, dans quelque état qu'il ait commencé à exiſter, il a eu beſoin de s'unir aux autres hommes, & il eſt déterminé, par ſon organiſation, à les rechercher & à s'unir à eux.

J'ai prouvé, en parlant des facultés de l'homme, que le beſoin de ſe nourrir & celui de ſe reproduire ne peuvent cauſer aucune haine aux hommes que leur foibleſſe a réunis. J'ai prouvé que la longue enfance de l'homme, ſa foibleſſe, les ſoins de ſes parents, lient les peres & les enfants par l'habitude de la tendreſſe. Ainſi, à meſure que les hommes ſe multiplient, la ſphere de l'attachement & de la reconnoiſſance s'étend, ſon activité augmente, & forme de toute la famille une aſſemblée d'hommes dont l'exiſtence devient précieuſe à ceux qui la compoſent.

Par ſa conſtitution organique, l'homme ſouffre ou reſſent du plaiſir lorſqu'il voit un autre homme heureux ou ſouffrant : il reçoit donc de la nature une ſenſibilité qui le porte vers tous les hommes, qui l'unit à eux, qui l'aſſocie pour ainſi dire à leur bonheur & à leur malheur, indépendamment de l'éducation & de la réflexion. Il y a donc une parenté naturelle entre tous les hommes, & la ſenſibilité organique ſuffit pour produire entr'eux

un attachement ſemblable à celui que produiſent la naiſſance & l'éducation entre les enfants d'un même pere.

Lorſque les hommes, en ſe rapprochant, ceſſent de mener une vie errante, & ſe fixent, le loiſir dont ils jouiſſent leur rend la compagnie des autres hommes agréable, utile, & même néceſſaire; ils y trouvent des ſecours contre les périls, du ſoulagement pour leurs maux, de la conſolation dans les afflictions; les infirmités même de la condition humaine concourent avec le ſentiment de l'humanité pour lier les hommes par un intérêt réciproque, qui ſe joint à l'humanité pour lui aider à triompher des répugnances de la pareſſe & de la délicateſſe.

Le ſecours que reçoit un malheureux fait naître dans ſon cœur un ſentiment de reconnoiſſance qui lui rend la vie de ſon bienfaiteur précieuſe, & qui augmente la bienveillance du bienfaiteur. Le ſervice qu'un homme rend à un malheureux n'inſpire pas ſeulement de la reconnoiſſance au malheureux; il la fait naître dans le cœur de tous ceux qui connoiſſent ſon bienfait; il leur devient cher; ils s'empreſſent de lui témoigner leur attachement, leur eſtime, leur zele.

Le zele, l'eſtime, l'attachement du public produiſent dans l'homme bienfaiſant un ſpectacle flatteur & touchant, qui fait naître dans ſon cœur le deſir d'être utile à tous les hommes. La bienfaiſance naturelle & l'humanité, qui ne paroiſſent deſtinées qu'à empêcher l'homme de nuire, deviennent des ſources de bonheur, & des principes de généroſité. L'homme eſt bienfai-

ſant par amour pour les autres, par goût pour la bienfaiſance, & par intérêt perſonnel ; il eſt capable de faire des ſacrifices au bonheur de ſes ſemblables.

A tous ces motifs la nature ajoute le ſentiment de l'amitié, plus tendre, plus vif & plus puiſſant que toutes les autres inclinations naturelles. Par lui la nature donne à chaque homme une conſolation, un ſecours, un bonheur toujours préſent, un aſſocié qui n'a pour objet que le bonheur de ſon aſſocié, & qui, lorſqu'il faut le procurer, n'eſt jamais effrayé par le péril, ni rebuté par les difficultés.

La nature ne s'eſt pas contentée de donner à l'homme tous ces ſentiments, toutes ces inclinations, comme autant de maîtres, de moniteurs & de guides ; elle a mis dans ſon cœur des témoins, des juges, des rémunérateurs plus équitables & plus généreux que les hommes, la raiſon & la conſcience, qui rempliſſent l'ame de l'homme bienfaiſant de ſatisfaction & de plaiſir, lorſqu'il eſt ignoré ou même condamné ; mais auſſi des juges inexorables qui le condamnent & qui le puniſſent, s'il eſt mal-faiſant, & lors même que les hommes lui déguiſent ſon injuſtice. Le malheur rendu, par les loix du grand principe, inſéparable de toutes les actions qui nuiſent au bonheur des autres, vient au ſecours de la raiſon & de la conſcience, & ſemble être toujours en vigie pour repouſſer vers le bonheur général & commun tous ceux qui ne cherchent que le bonheur particulier. Enfin, ſi l'homme réſiſte à tous ces motifs, la nature lui montre une puiſſance immenſe, qui

promet les plus magnifiques récompenſes, aux travaux de la bienfaiſance & de la vertu.

C'eſt l'auteur de la nature qui eſt le PRINCIPE & la CAUSE de toutes les inclinations ſociales de l'homme, de toutes ſes facultés, de tous ſes beſoins : c'eſt lui qui a mis dans tous les événements l'ordre qui y regne conſtamment. Rien ne peut le changer. Ainſi les hommes, non-ſeulement pour obéir au bon principe, mais encore pour être heureux ſur la terre, doivent former entr'eux une ſociété qui a pour loix les vertus caractériſtiques que nous avons trouvées dans le cœur de l'homme, & qui ſont le fondement de la ſcience univerſelle.

La multiplication des hommes ne leur permet pas d'habiter dans les mêmes lieux, dans les mêmes contrées : ils ſont obligés de ſe partager, & de former des corps ſéparés, à qui la nature du climat qu'ils habitent, & les différentes circonſtances font prendre des mœurs & des idées particulieres, des moyens différents de ſe nourrir, &c. ; mais la baſe du cœur & de ſes ſentiments eſt la même. Cette diſtribution des hommes en différents corps ne change point l'eſſence de l'homme. Les relations eſſentielles que le grand principe a miſes entre un homme & un autre homme, ſubſiſtent, dans quelque contrée qu'ils habitent. Ainſi, il y a eſſentiellement une *ſociété univerſelle & générale* qui embraſſe tous les hommes, & des *ſociétés particulieres* dont les *membres*, ſans ſe détacher de la grande *ſociété*, ont cependant des loix particulieres, qui ne peuvent être que des *applications* différentes des loix de la *ſociété générale*.

C'eſt dans la connoiſſance de ces loix que la morale & la politique doivent chercher les moyens de gouverner les hommes & de les rendre heureux: le développement des beſoins, des inclinations & des facultés de l'homme, les effets attachés au bon uſage ou à l'abus que l'homme en fait, contiennent ces loix; mais la connoiſſance m'en paroît ſi néceſſaire, & ſe trouve ſi eſſentiellement liée au but que je me ſuis propoſé dans cet ouvrage, que je ne regarde pas comme une répétition inutile de les rapprocher, pour qu'on voie enſemble un précis du ſyſtême que le grand & bon principe a donné à la nature par rapport à la *ſociété naturelle* & à la *ſociété civile* que les hommes doivent former.

DE LA SOCIÉTÉ UNIVERSELLE.

LES beſoins, les inclinations de l'homme, le rapport de ſon bonheur avec les phénomenes de la nature, le conduiſent à la connoiſſance d'une intelligence ſuprême qui a créé le monde & l'homme, qui donne des loix à la nature & preſcrit des regles à l'homme, c'eſt-à-dire, des *loix de juſtice*, qui dirigent les travaux auxquels ils eſt condamné.

Que cet objet ſoit ou ne ſoit pas le premier dans l'ordre du développement des inclinations & des qualités ſociales de l'homme conſidéré dans un état de pure nature, il en eſt certainement la fin; il eſt donc non-ſeulement le plus important, mais encore le premier des principes du droit naturel pour l'homme qui a réfléchi; &

aucun homme ne peut ignorer invinciblement que cette intelligence exiſte, & qu'il lui doit des travaux & un culte.

La diſtance des lieux, la différence des climats, ne changent ni l'organiſation de l'homme, ni ſon eſſence : par-tout il a les mêmes beſoins & les mêmes inclinations naturelles ; tous les principes de bienfaiſance & d'humanité qui naiſſent de l'organiſation de l'homme, & du fond de ſon ame, ſubſiſtent donc entre tous les hommes, quelque climat qu'ils habitent, & ſous quelque gouvernement qu'ils vivent. Ainſi par-tout où deux hommes ſe rencontrent, ils ſont dans un état de paix & de ſociété : avant qu'ils aient fait aucune convention, ils ſont *unis*, alliés & *freres*.

Les principes de ſociabilité que j'ai expoſés, ſoit dans le premier volume de cet ouvrage, ſoit dans celui-ci, qui n'en eſt que le développement, ſont des regles qui doivent diriger la conduite de l'homme ; elles lui ſont preſcrites par l'intelligence créatrice, & il ne peut s'en écarter ſans devenir malheureux : puis donc que ces principes exiſtent dans tous les hommes & dans tous les temps, ils ſont des loix immuables & perpétuelles de la ſociété générale que tous les hommes doivent former ſur la terre.

Les hommes ont un deſir naturel de l'amitié de leur ſemblable, & par l'inſtitution du bon principe, ils ne peuvent faire naître ce ſentiment que par des actes d'humanité, de juſtice & de bienfaiſance : ainſi par le droit naturel, il ne ſuffit pas que l'homme ne faſſe point de mal ; il faut qu'il

ſoit utile aux autres, que ſa juſtice & ſa bienfaiſance ſoient actives.

Puiſque l'eſtime & l'amitié contribuent au bonheur de l'homme, & que dans l'inſtitution de la nature, la bienfaiſance active fait naître ces ſentiments, on doit de l'eſtime & de l'amitié à tous les hommes juſtes & bienfaiſants.

Si l'homme craint naturellement la haine & le mépris des autres hommes, par l'inſtitution de la nature, l'injuſtice, la méchanceté, ſont naître ces ſentiments, & ils ſont deſtinés à réprimer l'homme inhumain, injuſte & méchant: c'eſt donc manquer à une obligation naturelle que de ne pas témoigner du mépris, de l'indignation à l'injuſte, au méchant, à l'homme dur & inſenſible: c'eſt violer le droit naturel que de témoigner à cet homme du reſpect, de l'eſtime & de l'amitié: car puiſque la nature a dépoſé dans notre cœur la haine & le mépris comme une force deſtinée à réprimer les méchants, l'homme qui cache ſes ſentiments, qui les étouffe par crainte, eſt un lâche qui abandonne ſon poſte; il trahit la nature & la ſociété générale.

Par l'inſtitution du *bon principe*, le malheur d'un homme n'eſt point néceſſaire à l'exiſtence d'un autre homme; il ne peut même voir ſouffrir ſon ſemblable ſans reſſentir de la douleur: on viole donc à la fois le droit naturel & la loi du bon principe, en ne ſoulageant pas un malheureux, & en faiſant ſervir le malheur des autres à ſon plaiſir. Tous les hommes reſſentent les maux de leurs ſemblables: un homme qui fait du mal à un autre homme, en fait à tous ceux qui

le voient à tous ceux qui le ſavent ; ainſi le droit naturel oblige à défendre, à ſecourir, à protéger le foible contre le fort ; la douleur que nous cauſe la vue du foible opprimé, eſt un ordre que la nature nous donne pour courir à ſon ſecours.

Puiſque l'homme n'agit que pour être heureux, & que le malheur d'autrui n'eſt pas naturellement néceſſaire à ſon bonheur, un homme, en ſe défendant, ne doit jamais aller au-delà de ce qui eſt indiſpenſable pour réprimer l'agreſſeur & pour le contenir : la clémence eſt donc une obligation naturelle ; & l'homme n'agiſſant que pour être heureux, & la nature ne le faiſant point naître ennemi de ſes ſemblables, c'eſt un devoir d'attribuer le mal qu'il fait à quelque erreur, & non pas au deſir de nuire : l'indulgence eſt donc encore une obligation naturelle, & une ſuite de la loi de juſtice, auſſi bien que le pardon des offenſes.

L'homme ne doit ſentir du reſpect & de l'eſtime que pour la bienfaiſance généreuſe, pour les talents conſacrés au bonheur général, pour les grandes qualités utiles : l'homme qui prétend au reſpect & qui exige des hommages comme puiſſant, ou comme deſcendant d'hommes puiſſants, viole donc le droit naturel, auſſi bien que ceux qui le reſpectent, & qui lui rendent des hommages. En effet, la nature a confié à l'homme le reſpect & les hommages pour récompenſer la vertu, pour encourager la bienfaiſance : c'eſt un bien dont elle le fait dépoſitaire, & dont elle lui confie la diſtribution pour le bonheur général de l'humanité ; en

gratifier la puiſſance qui n'eſt que terrible & dangereuſe, ou la naiſſance & la dignité ſans bienfaiſance & ſans vertu, c'eſt encourager l'audacieux & l'oppreſſeur ; c'eſt ſe déclarer le fauteur de l'orgueil qui rend l'homme inſenſible & inhumain ; c'eſt empêcher que les hommes ne conſacrent leurs talents au bonheur général. Il eſt certain que la nature fait naître les hommes dans un état d'égalité parfaite ; & quand il ſeroit vrai qu'elle met des différences dans leurs talents & dans leurs facultés, l'homme le plus rare & le plus diſtingué ne peut ſavoir ſi les autres hommes n'ont par reçu des talents ſupérieurs à ceux qu'il a reçus ; s'ils n'euſſent pas été ce qu'il eſt, & peut-être ſupérieurs à lui, s'ils s'étoient trouvés dans les mêmes circonſtances que lui : la ſupériorité des talents, des lumieres, des forces, ne doit donc point affoiblir le ſentiment de l'égalité naturelle entre les hommes : aucun n'eſt en droit de ſe croire naturellement ſupérieur à un autre homme.

Le vaniteux qui ſe complaît dans les choſes qui ne le rendent ni meilleur, ni plus eſtimable, & qui mépriſe ceux qui en ſont privés ; le ſuperbe qui ſe glorifie de ſes avantages ou de ſes qualités, qui s'éleve inſolemment au-deſſus des autres ; l'arrogant qui vante & qui s'exagere ſes talents & ſes droits, violent le droit naturel.

Cette diſpoſition d'eſprit & de caractere qui fait que l'homme s'eſtime toujours moins qu'il ne vaut, & qui ſuppoſe dans les autres des qualités qui auroient pu les rendre ſupérieurs à lui ; la modeſtie, ou cette diſpoſition d'eſprit & de cœur qui fait que l'homme ne ſe prévaut jamais de ce

qu'il reconnoît d'eſtimable en lui, qu'il s'efforce bien plus d'être utile que d'attirer l'attention, de mériter l'eſtime que d'obtenir des éloges, ſont des obligations preſcrites par le droit naturel.

L'homme vain n'aſpire qu'à devenir l'objet de l'attention des autres; le ſuperbe ne deſire que d'exciter l'admiration & la crainte; l'arrogant ne s'occupe que de ſes prétentions : la bienfaiſance & l'amitié ne ſont point les motifs qui font agir ces hommes; ils ſont ennemis du bien qui n'eſt pas favorable à leurs deſirs; ils ſont dans la diſpoſition de faire le mal qui les flatte, parce qu'ils n'ont point placé leur bonheur dans la ſatisfaction intérieure que produiſent l'amitié & la confraternité, mais dans les louanges, dans les applaudiſſements, dans les marques extérieures de reſpect qu'on leur rend. Il faut donc diſtinguer le citoyen éclairé de l'orgueilleux, refuſer à l'orgueil toutes ſes prétentions, & n'accorder que ce que l'on doit à la vertu; il faut que l'homme ſente que c'eſt à l'humanité qu'on accorde les égards qu'on lui marque, ou à quelque bonne qualité qu'il a, & non pas à l'excellence chimérique qu'il révere dans ſa perſonne.

Les beſoins, les penchants, les inclinations que l'homme reçoit des mains de la nature, étant des regles & des loix qui doivent le conduire, tout homme qui ſe met librement dans un état où il ne peut plus obéir aux loix, viole le droit naturel : ainſi l'intempérance eſt un crime.

Tous les principes que je viens d'expoſer ſont des ſentiments, des penchants, des inclinations qui agiſſent & qui ſe développent dans

l'homme, par l'expérience même ſeule. Il n'eſt pas d'homme qui en réfléchiſſant ne puiſſe connoître la néceſſité de ſuivre ces regles ; le deſir du bonheur & la crainte du mal déterminent l'homme à porter ces réflexions ſur tous ces objets ; il ne peut donc y avoir d'ignorance ni d'erreur invincible de la loi de juſtice ou loi naturelle.

LOIX ESSENTIELLES DES SOCIÉTÉS PARTICULIERES.

UNE partie de la ſurface de la terre eſt couverte par les eaux qui forment des mers, des lacs, des fleuves, des rivieres, & qui partagent la terre en une infinité de diviſions plus ou moins étendues. La portion du globe terreſtre qui n'eſt point ſous les eaux, contient des vallons, des montagnes, des plaines, des côteaux, dont les productions & la fécondité varient à l'infini. Preſque par-tout on rencontre des terreins ſtériles plus ou moins étendus. Les hommes, en ſe multipliant, ont donc été forcés de ſe partager & de former des corps diſtingués & ſéparés : la différence des aliments & des contrées dans leſquelles les hommes ſe ſont diſperſés, a mis beaucoup de variété dans leurs reſſources pour ſatisfaire leurs beſoins primitifs, & par conſéquent beaucoup de diverſité dans leurs mœurs, dans leurs caracteres & dans leurs idées ; la diverſité des climats faiſant ſur nos organes & ſur nos facultés les mêmes effets que produit ſur tous les êtres ſenſibles la différence des ſai-

ſons & du ſpectacle que nous offrent le ciel & la terre.

Tous les hommes ne naiſſent point avec des diſpoſitions égales pour cultiver la terre, pour conduire les troupeaux, pour donner la chaſſe aux animaux terribles ; & quand ils naîtroient tous avec des forces égales, il auroit encore fallu former des claſſes différentes pour cultiver la terre, défendre les moiſſons contre les bêtes fauves, & les troupeaux contre les animaux carnaſſiers ; à meſure que les beſoins ont varié ou ſe ſont multipliés, ces claſſes ont changé, ou ſe ſont auſſi multipliées. Il a fallu néceſſairement quelque puiſſance qui aſſignât à chacun ſa claſſe, & à chaque claſſe ſes fonctions. Par la loi établie pour la réproduction & pour la multiplication des hommes, cette puiſſance a réſidé naturellement dans le chef de famille : ce pere, ce chef de famille a exercé un empire abſolu, qui n'avoit pour objet que le bonheur de la famille. Voilà la premiere ſouveraineté, & le modele ſur lequel ſe ſont formées naturellement toutes les ſociétés particulieres. Les gouvernements ſont tous monarchiques dans leur origine. Après la mort du pere de famille, ce fut l'aîné qui gouverna, le fils le plus inſtruit, le plus éclairé, comme celui que le pere avoit fait dépoſitaire de ſes deſſeins, de ſes volontés, de ſes lumieres. Au défaut du fils aîné, l'on choiſit le meilleur, le plus éclairé, le plus vertueux : on ne ſoupçonna pas qu'il pût abuſer de ſon autorité ; on ne ſongea pas à preſcrire des bornes à ſa puiſſance, ni à lui impoſer des conditions : on ne voyoit point dans ce temps quel beſoin le chef

de la république pouvoit avoir de faire du mal : quel mal pouvoit-on craindre d'un pere de famille qui trouvoit ſon bonheur dans les ſoins qu'il donnoit à ſes enfants ?

Lorſque les ſouverains s'écarterent des vertus du pere de famille, on crut que c'étoit par erreur ou par ignorance : on ſe contenta de les rappeller aux ſoins que le pere doit donner à ſes enfants.

Chez les nations dont la vie fut agitée, la nourriture peu abondante, le repos & le loiſir rares, le ſentiment de la tendreſſe & de la bienfaiſance ſe développa moins ; on eut pour le ſouverain moins d'attachement ; ſon autorité ne fut pas abſolue ; il ne fut qu'un chef, comme chez les ſauvages. Enfin, dans les lieux où l'abus de la puiſſance devint exceſſif & intolérable, elle fut modifiée, ou abſolument éteinte, & la puiſſance ſouveraine fut exercée tantôt par la ſociété même, & tantôt par des magiſtrats, à l'autorité deſquels on donna des bornes, des ſurveillants, des cenſeurs.

Ainſi les ſociétés particulieres ont pris une infinité de formes différentes : mais elles ont toutes des loix eſſentielles qui ſont les mêmes. Partout la puiſſance ſouveraine a les mêmes droits & les mêmes obligations ; par-tout les ſujets ou les citoyens ont les mêmes devoirs & les mêmes avantages eſſentiels.

Les hommes renfermés dans ces diviſions n'ont point changé de nature : tous ont les principes de ſociabilité, & leur réunion les développe ſucceſſivement. Tous ces principes de ſociabilité tendent à conſerver la paix & à conſacrer les forces, les talents,

talents, l'induſtrie de chaque particulier au bonheur général : c'eſt vers cet objet, c'eſt à cette fin que conduiſent tous les beſoins de l'homme, toutes les inclinations, tous les penchants qu'il a reçus du grand principe ; ces inclinations, ces penchants, ces beſoins ſont des loix dans tous les lieux, dans tous les pays, ſous tous les climats, puiſque l'homme les porte par-tout : c'eſt donc une obligation naturelle à chaque membre de la ſociété, que de travailler pour le bonheur général ; & c'eſt une violation de la loi de juſtice, que de ſéparer ſon intérêt perſonnel de l'intérêt général de la ſociété dont on eſt membre.

Le bonheur général eſt l'effet du concours de tous les membres de la ſociété. Il faut donc que dans chaque ſociété particuliere, il y ait une autorité qui dirige les forces, les talents, l'induſtrie des particuliers vers cet objet ; qui regle les contributions & la nature des contributions que chaque membre doit payer pour procurer le bonheur général ; & comme c'eſt pour chaque membre une obligation naturelle que de contribuer au bonheur général, c'eſt auſſi une obligation naturelle que d'obéir à cette puiſſance : on ne peut lui être rebelle ou éluder ſes ordres ſans violer la loi du grand principe. Cette puiſſance violeroit également la loi de juſtice, ſi elle ne faiſoit ſervir les forces, l'induſtrie, les talents des membres de la ſociété qu'à ſon propre bonheur, ou ſi elle négligeoit d'appliquer ces forces & cette induſtrie de la maniere la plus propre à procurer le bonheur général de la ſociété.

Quelle que ſoit l'origine d'un état ou d'une

ſociété, la puiſſance qui dirige les actions du citoyen vers le bonheur général eſt eſſentiellement une puiſſance ſouveraine, puiſqu'elle réunit & fait agir à ſon gré les forces de tous les membres de la ſociété. Il eſt même impoſſible que la ſociété ſubſiſte, ſi cette puiſſance n'eſt pas ſouveraine.

Toutes les eſpeces de gouvernement peuvent être légitimes, & toutes ſont bonnes, lorſque les hommes ſont dociles à la loi du bon principe, parce qu'alors ils emploient toutes leurs forces en faveur du bien général ; mais elles ſont toutes mauvaiſes & funeſtes au bonheur des hommes, lorſqu'ils ſortent de la route que la loi de juſtice & la nature ont preſcrites pour arriver à ce bonheur.

Une ſociété ne ſera donc heureuſe qu'autant que le ſouverain & tous les membres ſe renfermeront dans les bornes que la nature preſcrit à leurs beſoins, & qu'ils obéiront aux penchants & aux inclinations qu'elle leur donne.

L'éducation publique & domeſtique doit tendre à développer tous les principes de ſociabilité qui ſont dans l'homme, & à y étouffer tous les deſirs qui l'en écartent.

Quelque forme de gouvernement qu'on établiſſe, ni la ſociété, ni le ſouverain, ni le citoyen ne peuvent être heureux & puiſſants par d'autres moyens que par la pratique des vertus ſociales : ainſi la vertu n'eſt pas un reſſort politique qui n'appartienne qu'à la forme républicaine, ni l'honneur un motif particulier aux monarchies ; l'honneur qui n'exiſte que dans les monarchies, & qui ne ſe trouve pas dans tout état policé, eſt un faux

honneur, qui fait des courtiſans, & jamais des citoyens.

Par l'inſtitution même de la ſociété, tous les citoyens emploient leurs talents & leur induſtrie pour procurer le bonheur public : tous doivent donc être heureux & contents. Chacun doit trouver dans cette maſſe du bonheur commun tout ce qui eſt néceſſaire pour qu'il ſoit content de ſon exiſtence & de ſon ſort.

L'égalité de bonheur peut exiſter avec la différence que la ſubordination met entre les hommes d'une même ſociété ; car l'homme n'eſt point naturellement envieux & jaloux, & la nature attache le bonheur à la pratique des vertus ſociales, dans quelque état & dans quelque condition que l'homme ſoit.

Le bonheur général étant l'objet eſſentiel de la ſociété, il eſt contraire à l'équité naturelle & c'eſt un principe deſtructif des vertus ſociales, que d'accorder des diſtinctions & des récompenſes aux qualités & aux talents qui ne contribuent point à rendre les hommes eſtimables & utiles à la ſociété : c'eſt dans l'autorité qui les accorde une prévarication ; & dans celui qui les ſollicite & les obtient, un larcin.

Tout devant tendre au bonheur général de la ſociété, il ne devroit jamais y avoir de dignités ſans fonctions ; ou s'il y en avoit, elles devroient ſe donner à l'homme qui s'eſt rendu utile. L'eſtime, l'amitié, la bienfaiſance, ſi néceſſaires pour le maintien & le bonheur de la ſociété, ayant pour fondement l'égalité naturelle des hommes, toute diſtinction dans les rangs & dans les

conditions qui rompt cette égalité naturelle, eſt contraire aux principes de la ſaine politique.

La nature conduit l'homme à la paix, à la bienfaiſance, aux vertus ſociales, par les beſoins & par les inclinations qu'elle lui donne, par le plaiſir qu'elle attache à la bienfaiſance & à la vertu, par la douleur & par les peines qu'elle rend inſéparables de la méchanceté, de la dureté & des autres vices contraires au repos de la ſociété. Ces plaiſirs, ces peines n'ont pas toujours aſſez de pouvoir ſur l'homme pour le fixer dans la pratique, pour le garantir ſûrement & toujours des vices contraires au bonheur de la ſociété: il faut que la ſociété ajoute aux récompenſes que la nature attache à la bienfaiſance, aux peines dont elle punit la méchanceté; ce qui eſt néceſſaire pour rendre l'homme conſtamment vertueux & bienfaiſant. Il faut donc dans une ſociété des loix pour punir & pour récompenſer: mais ces loix ne doivent punir & récompenſer que les actions que le grand principe punit ou récompenſe lui-même par ſa loi de juſtice & par la nature. Indulgente comme le bon principe, la puiſſance légiſlative ne doit jamais ſuppoſer l'homme méchant; & lorſqu'elle ne peut s'empêcher de condamner ſon action, elle doit le traiter comme un aveugle qui s'égare & qui cherche le bonheur hors de la route de la nature; il faut qu'elle le faſſe rentrer dans l'ordre ſocial, en ne lui faiſant que le mal néceſſaire pour qu'il ſente qu'il entroit dans la carriere du malheur. Mais il faut que la puiſſance légiſlatrice, inexorable comme le grand principe, ne permette pas qu'un méchant homme

jouiſſe des récompenſes dues à la vertu ; il faut que l'homme qui a ſacrifié le bonheur de ſes freres, qui a trahi le ſecret de la patrie, renverſé les travaux de la bienfaiſance & de l'amitié, ſoit traité comme un tigre & comme un lion furieux.

Tous les citoyens devant obſerver les loix de la ſociété, il eſt abſurde que le nombre en ſoit ſi grand ou l'application ſi difficile, qu'un homme qui paſſeroit ſa vie à les étudier, ne pût s'aſſurer de n'y pas contrevenir. Il ſemble qu'alors les loix, au lieu d'être les protectrices & les guides des citoyens, ne ſoient deſtinées qu'à les égarer, & à produire dans le ſein de la ſociété une guerre inteſtine qui arrache chaque citoyen à ſes occupations, qui abſorbe les talents & les facultés d'un nombre prodigieux d'hommes, dont les veilles & les travaux n'aboutiſſent qu'à prouver qu'une certaine portion de terre appartient à Paul & non à Jacques.

Les légiſlateurs les plus ſages ont voulu que leurs loix fuſſent aſſez ſimples pour être appriſes & retenues par les hommes les plus groſſiers. En négligeant cette ſimplicité, les tribunaux produiſent des effets tout contraires à l'inſtitution primitive de la loi de juſtice. Il arrive tous les jours au peuple qui s'y adreſſe, comme à la brebis qui ſe mit ſous un buiſſon pour ſe préſerver de la pluie; elle y trouva le couvert, mais avant d'en ſortir il fallut y laiſſer la plus grande partie de ſa toiſon.

DE L'OBÉISSANCE, &c.

LA ſociété eſt une aſſemblée d'hommes qui conſacrent leurs forces & leurs talents pour procurer réciproquement leur bonheur, & qui choiſiſſent les moyens les plus propres pour conduire à cette fin toutes leurs actions, & pour empêcher celles qui lui ſont contraires. C'eſt d'après ces vues & ces moyens que ſe forment les mœurs, les uſages, la conduite de tous les citoyens, en un mot, l'harmonie politique qui doit produire le bonheur de tous. Ces moyens ſont donc en effet des regles & des loix pour tous les membres, & ces loix ſont telles qu'on ne peut les enfreindre, ſans rompre la chaîne qui lie les actions des particuliers avec le bonheur général, ſans troubler l'ordre ſelon lequel les citoyens doivent exercer les vertus ſociales, ſans déranger le ſyſtême politique qui doit produire entre les citoyens des actes d'humanité, de bienfaiſance & de juſtice, leur procurer les ſecours qu'ils attendent de la ſociété, & les faire jouir des avantages qu'elle leur accorde. On ne peut donc tranſgreſſer ſes loix ſans violer la loi naturelle; donc elles ne ſont qu'une application particuliere. On doit les reſpecter comme des ordres émanés du bon principe : car lorſque les hommes s'engagent à procurer le bonheur général d'une ſociété dont ils ſont membres, c'eſt aux dépens de leur vie, s'il eſt néceſſaire : il n'y a donc point de citoyen qui ne doive ſa vie, ſi en la conſervant il met la ſociété en danger de périr, ou

d'éprouver de grands malheurs; & c'eſt ſur cette convention eſſentielle dans cette ſociété, qu'eſt fondé le droit de vie & de mort que la ſociété a ſur tous ſes membres pour procurer le bonheur général.

Le droit néceſſaire à la conſervation de la ſociété eſt ratifié par le grand principe qui a tout ordonné pour que les hommes vécuſſent en ſociété. Si vous ôtez cette volonté du bon principe, ce juge, ce rémunérateur, ce légiſlateur primitif, vous ôtez le plus ferme appui des loix, & aux citoyens le plus puiſſant motif de la ſoumiſſion aux loix. Toutes les ſociétés ſont donc en effet des théocraties, non parce que l'Etre éternel, formateur, inſpire & dicte les loix, mais parce que voulant que les hommes vivent en ſociété, il veut que les loix qui lui ſervent d'appui ſoient obſervées.

L'homme naît avec une organiſation, des beſoins, des inclinations qui lui rendent la *ſociété* néceſſaire. Ces inclinations, ces beſoins, cette organiſation, le portent à procurer le bonheur des hommes auxquels il eſt uni. En réfléchiſſant ſur ſon origine & ſur celle du monde, il voit qu'il eſt l'ouvrage d'une intelligence ſuprême qui a tout créé, tout ordonné, tout arrangé avec ſageſſe. Il ſe voit ſans ceſſe ſous les yeux de cette intelligence, de ce principe juſte & bienfaiſant. Ce n'eſt plus la crainte des hommes qui le retient, qui le ſoumet aux loix; c'eſt la crainte & l'amour de cette intelligence: il obſerve ces loix, lors même qu'elles ſont contraires à ſes intérêts civils; il réſiſte à l'impétuoſité de ſes paſſions;

ou s'il cede, l'idée de l'Etre principe dont il a allumé le courroux, le fait bientôt rentrer dans la route de la vertu.

Telles ſont les vues, tels ſont les ſentiments qui naiſſent dans l'ame de l'homme aux yeux duquel la ſcience univerſelle a fait diſparoître la chimere du haſard & le monſtre de la fatalité ; qui eſt perſuadé qu'un prince intelligent & tout-puiſſant a créé le monde, formé tous les êtres & l'homme pour une fin ; qui a impoſé à l'homme la loi de juſtice & des travaux, l'obligation d'aimer tous les hommes comme ſes freres ; car nous avons vu que les beſoins de l'homme, ſon organiſation, ſes inclinations, le conduiſent à cet amour de ſon prochain.

Je peux donc conclure que l'homme eſt ſociable, & que tous les hommes ſont deſtinés à former ſur la terre une ſociété dont la bienfaiſance, la tendreſſe, la reconnoiſſance, l'honneur, l'amitié, la conſcience, la paix & le bonheur, ſont les loix & la fin.

On ne doit donc pas à l'homme cette molle indulgence qu'on voudroit nous inſpirer, lorſqu'il ſacrifie le bonheur des autres à ſon plaiſir, en le repréſentant abandonné par la nature à l'empire des ſens, & entraîné par ſon intérêt perſonnel, puiſque l'intérêt perſonnel n'eſt oppoſé au bonheur général que dans les hommes qui ont étouffé dans leur cœur toutes les inſpirations du bon principe & de la nature, tous les remords de la conſcience, tous les avertiſſements de la raiſon. On leur doit ſans doute de l'indulgence, puiſqu'ils ſont malheureux ou dans la route qui con-

duit au malheur ; mais c'eſt en leur rendant le vice odieux qu'on doit l'exercer ; en lui montrant le chemin de la ſcience qui guérira ſes erreurs, & non pas en les excuſant ou en palliant leurs torts. Sommes-nous dans un ſiecle où la vertu ſcrupuleuſe & délicate ait beſoin d'être conſolée des fautes qui échappent à ſa vigilance & à ſon attention ; où il faille raſſurer le ames timorées contre la crainte d'avoir nui aux autres par imprudence, ou omis de faire un bien qui pouvoit ſe faire ?

Apprenons donc au méchant combien il eſt coupable, & faiſons-lui connoître qu'il ne peut être heureux qu'en pratiquant les vertus ſociales dont le bon & grand principe dépoſe tous les germes dans ſon cœur.

Si les hommes ſont naturellement ſi humains, ſi bienfaiſants, pourquoi, dit-on, la guerre s'eſt-elle allumée ſur la terre ? pourquoi y eſt-elle ſi ancienne & ſi générale ? Si l'homme naît avec l'amour de ſes ſemblables, avec de l'averſion pour le mal, pourquoi voit-on des peuples anthropophages ? n'a-t-on pas vu, ajoute-t-on encore, les ſouverains & les peuples occupés à étendre ou à conſerver leurs prérogatives au-dedans & au-dehors ? ne les a-t-on pas vu ſacrifier à leur vengeance particuliere le repos, la vie de leurs ſujets ou de leurs concitoyens ? n'y a-t-il pas dans tous les états une eſpece de guerre inteſtine ? les hommes d'une même nation, du même état, de la même profeſſion ne ſe haïſſent-ils pas ? ne ſont-ils pas jaloux des richeſſes, de la réputation, des ſuccès de leurs pareils ? y a-t-il une ſociété où

le bonheur du foible ne ſoit pas ſacrifié aux fantaiſies du puiſſant ? ne voit-on pas preſque partout une inſenſibilité barbare dans les ſouverains, dans les grands, dans les riches, pour le foible, pour le malheureux, pour l'indigent ? qui de ces hommes voit dans l'homme opprimé ſon frere, ſon ſemblable, un être deſtiné comme lui à être heureux, & au bonheur duquel il eſt obligé de s'intéreſſer ?

Je demande à ceux qui propoſent ou qui pourroient propoſer ces difficultés, comment la peinture qu'ils font du crime & du vice ne leur fait pas juger que le crime eſt dans l'homme l'effet d'un déſordre contraire à ſa nature, & non pas la ſuite d'un penchant naturel ? Qu'ils rentrent en eux-mêmes, qu'ils conſultent leur conſcience, qu'ils interrogent leur cœur, & qu'ils me diſent s'ils y trouvent le germe, le principe des barbaries & des cruautés qui leur font juger que l'homme eſt naturellement & eſſentiellement méchant ?

Je leur demande ſi le ſyſtême qu'ils ſe ſont fait ſur la perverſité de la nature humaine, les empêche de frémir à la vue d'un meurtre, au récit d'une action barbare ? je leur demande s'ils connoiſſent des méchants qui aient commis de ſang-froid & ſans remords les premiers & les ſeconds crimes ?

Sur tous ces points, je ſuis bien ſûr que perſonne ne répondra affirmativement, & je n'en veux pas davantage pour faire voir avec combien peu de fondement on aſſure que l'homme eſt

porté au crime & à la méchanceté, par un penchant naturel & invincible.

Les faux obſervateurs ſe ſont de tout temps exagéré l'empire & l'étendue des crimes ſur la terre : s'ils avoient compté les actions des hommes cultivant la ſcience univerſelle, de ſes hommes inſtruits des travaux & les loix qui plaiſent au principe de toute bonté ; ils auroient trouvé plus d'actes de bienfaiſance, d'humanité, d'égalité, qu'ils n'ont trouvé de traits de méchanceté & de barbarie dans l'hiſtoire du genre humain. Il n'eſt que trop vrai que le vice & le crime occupe trop de place dans l'hiſtoire ; mais la raiſon en eſt facile à comprendre : ces vices, ces crimes qui déſolent les ſociétés, marchent avec éclat, répandent la terreur, & laiſſent des effets qui en perpétuent la mémoire, tandis que la bienfaiſance, la vertu, la charité, travaillent en ſecret au ſoulagement des malheureux, cultivent la *ſcience* ſans oſtentation, pour le bonheur des hommes.

Nous avons des tribunaux qui recherchent & qui pourſuivent les criminels, qui manifeſtent & qui puniſſent les crimes : y en a-t-il pour rechercher les actes de bienfaiſance & de vertu ? les hommes vertueux & bienfaiſants publient-ils leurs bienfaits, & leurs vertus demandent-elles qu'on les loue ou qu'on les récompenſe ? tous les travaux que leur a preſcrit le bon principe ne s'exécutent-ils pas dans le plus profond ſecret ? Ce n'eſt donc qu'aux yeux de l'homme ſuperficiel que le crime & le vice dominent ſur la terre, & que les hommes ſont eſſentiellement féroces & méchants.

Ne nous bornons pas à ces conſidérations générales ; remontons, juſqu'à l'origine des déſordres qui ſervent de prétexte au ſentiment que nous combattons.

Les hommes ayant oublié les facilités que le bon principe leur avoit données pour ſe nourrir avec les productions ordinaires de la nature ; le beſoin de ſe nourrir étant devenu différent par leur multiplication & par leurs diviſions en pluſieurs ſociétés ; ce beſoin, dis-je, a dû être une des premieres cauſes qui aient allumé la guerre parmi les hommes : ils ſe ſont armés pour obtenir des aliments qui leur manquoient, ou pour défendre ceux qu'ils avoient. L'ignorance de l'agriculture, une longue ſtérilité, ont pu rendre cette guerre durable ; une nation vaincue & pourſuivie par les nations plus fortes, chaſſée de ſes poſſeſſions, n'a plus rien attendu de leur humanité ; elle a regardé tous les hommes comme ſes ennemis, elle les a traités comme des bêtes féroces ; réfugiée dans des lieux ſtériles, elle a été obligée, comme les animaux carnaſſiers, de vivre de la chaſſe ; elle a regardé comme ſa proie les hommes & tous les animaux. Peut-on dire que cette cruauté ſoit un penchant naturel ?

Les nations qui ont poſſédé des contrées fertiles ont eu des citoyens armés pour les défendre contre l'invaſion des étrangers, pour garantir leurs troupeaux des attaques des animaux carnaſſiers, & pour écarter les animaux pâturants qui dévaſtoient leurs campagnes.

Lorſque les hommes ont été partagés en deux ordres, dont l'un, toujours armé, affrontoit les

périls & bravoit la mort, tandis que l'autre, occupé de la culture de la terre & des ſoins domeſtiques, vivoit ſans inquiétude & n'acquéroit point de courage, les hommes armés ſe ſont inſenſiblement regardés comme d'un ordre naturellement ſupérieur; ils ont mépriſé tout ce qui n'étoit pas guerrier ; les principes de ſociabilité ſe ſont altérés ; ils ſont devenus les tyrans de ceux dont ils étoient les protecteurs & les freres. Le luxe marche toujours à la ſuite de l'orgueil & de l'oiſiveté militaire ; les guerriers déſœuvrés, forts, robuſtes, ignorants, ont eu recours au luxe comme à un moyen de ſatisfaire le deſir du bonheur qui preſſe tous les hommes, lorſque leurs beſoins phyſiques ſont ſatisfaits ; le luxe conduit à l'amour des richeſſes. Les guerriers, pour avoir le ſigne repréſentatif des richeſſes, ont pillé les étrangers & leurs concitoyens. L'oiſiveté, la diſſipation exceſſive, les plaiſirs, la volupté, produiſent dans l'organiſation des dérangements qui rendent les hommes mal-faiſants.

Il s'eſt donc formé dans les ſociétés des principes contraires aux principes de ſociabilité. Les hommes ſe ſont fait des inclinations & des goûts différents des beſoins qu'ils avoient reçus de la nature. Au lieu de chercher réciproquement leur bonheur, les forts ont opprimé les foibles, & les foibles ſont devenus les ennemis des forts.

La dévaſtation des pays ſoumis aux guerriers, a fait ſentir la néceſſité de les contenir ; on a fait des loix pour protéger les foibles contre les oppreſſeurs : ces loix ont décerné des peines, mais elles ont laiſſé ſubſiſter ces deux ordres d'hom-

mes armés, & d'hommes qui ne l'étoient pas ; elles n'ont point changé les idées des hommes armés par rapport à la ſupériorité naturelle qu'ils croyoient avoir ſur les autres hommes. Les loix civiles ou criminelles ont laiſſé les guerriers & les hommes puiſſants avec leur préjugés, dans leur oiſiveté, & par conſéquent avec tous les principes de mépris, de haine & de guerre contre les autres hommes.

On conçoit ſans peine que le mêlange des beſoins & des inclinations que l'homme reçoit de la nature, avec les beſoins, les inclinations, les idées, les préjugés que la ſociété lui communique, doivent produire un mêlange de juſtice & d'injuſtice, une alternative de bienfaiſance & de méchanceté, dans les hommes qui ſe conduiſent par habitude & par routine, qui agiſſent ſans réflexion & qui n'ont point de principe ſûr la ſcience univerſelle, baſe immuable de toute morale : ils ne déliberent point, ils ne font point uſage de leur raiſon & de leur liberté, ils ſont nus & déterminés par les apparences ou par l'habitude. La juſtice ou l'injuſtice dominent dans ces hommes, ainſi que la bienfaiſance ou la méchanceté, ſelon que leur éducation a développé ou fortifié les principes de ſociabilité que l'homme reçoit, en naiſſant, du grand principe, ou ſelon qu'elle leur a communiqué les paſſions, les beſoins & les goûts de la ſociété dans laquelle ils vivent, ſelon que cette ſociété eſt plus ou moins corrompue.

Les hommes ſont, entre les principes de ſociabilité qu'ils reçoivent de la nature, & les

inclinations qui leur ſont communiquées par l'éducation & par la ſociété, comme un corps entre des forces qui le portent vers des côtés différents. Ce corps ne ſuit point la route qu'il ſuivroit s'il n'étoit pouſſé que par une ſeule force ; il ſatisfait à chacune de ces forces, & marche pour ainſi dire entr'elles ; mais il obéit davantage à la plus grande. Ainſi, par exemple, ſi ce corps eſt pouſſé par deux forces dont l'une agiſſe horizontalement, & l'autre perpendiculairement, la ligne qu'il décrira ne ſera ni parallele à l'horizon, ni perpendiculaire, & cette ligne approchera d'autant plus de la ligne orizontale que la force horizontale ſera plus grande, & la force perpendiculaire plus petite. L'action uniforme de ces deux forces fait décrire une ligne droite au corps qu'elles meuvent, & il décrit une ligne courbe, ſi ces deux forces varient; il s'appoche ſucceſſivement de la direction de l'une ou de l'autre, ſelon que l'une ou l'autre ſera plus forte.

Voilà l'image d'une grande partie des hommes, depuis qu'il ſe ſont fait des beſoins & des inclinations différentes de celles qu'ils reçoivent de la nature. Ils obéiſſent & ſatisfont à tous ces beſoins & à toutes ces inclinations, & ſont bons ou méchants ſelon le degré de force de ces inclinations ou de ces beſoins.

Ainſi, lorſque pour ſubſiſter l'homme eſt aſſujetti à des travaux pénibles & continuels qui épuiſent ſes forces, le beſoin de ſe nourrir & de faire ceſſer le ſentiment pénible de l'épuiſement, eſt le beſoin dominant de cet homme. Le deſir de ſe procurer par ſes travaux un gain ſans lequel il

ne peut ſubſiſter, & qui l'empêche d'être malheureux, ſera plus puiſſant que tous les autres beſoins, que toutes les inclinations naturelles. Il haïra comme un ennemi quiconque le privera de ce gain, quiconque augmentera ſes travaux ou diminuera ſes profits. De là les querelles continuelles de ces hommes entr'eux pour s'emparer du travail; de là leur ſoulévement contre la puiſſance civile, quand elle augmente le prix des choſes néceſſaires à ſa ſubſiſtance; de là les vengeances cruelles que ces hommes exercent ſur ceux qu'ils s'oupçonnent d'être les auteurs des impoſitions. Ils les enviſagent comme des lions ou comme des tigres; & lorſque ce même homme voit que, par le moyen de ſon travail, il peut ſubſiſter & n'être pas malheureux, il eſt ſoumis à la puiſſance qui le gouverne, reconnoiſſant envers elle. Lorſqu'il a gagné ce qui eſt néceſſaire pour ſa ſubſiſtance, il eſt humain, ſecourable, & même bienfaiſant envers ſes pareils, envers tous les hommes.

Si l'homme qui ne craint point de manquer des choſes néceſſaires à ſa ſubſiſtance, au lieu de chercher le bonheur dans les objets de luxe, le cherche dans l'ambition, dans le crédit, dans les dignités, dans la célébrité, le deſir du crédit, des dignités de la gloire & de la célébrité prendra ſur ſon cœur l'empire que le beſoin de ſe nourrir exerce ſur l'artiſan pauvre, tout l'empire que l'amour du luxe a ſur l'homme qui le regarde comme le principe de ſon bonheur.

Les hommes livrés au luxe, à l'ambition, ont donc entr'eux toutes les haines, toutes les inimi-

tiés,

tiés, toutes les jalouſies qui diviſent les artiſans & les ouvriers avides & néceſſiteux. Chez les hommes livrés au luxe & à l'ambition, les inclinations ſociales ſeront ſubordonnées au deſir de l'argent, du crédit & des dignités, comme elles le ſont, dans le manouvrier & l'artiſan, au deſir du gain néceſſaire pour le faire ſubſiſter; & pour lui procurer des liqueurs enivrantes, ſans leſquelles il eſt malheureux.

Toutes les fois que ces hommes ne ſeront animés ni par l'ambition, ni par l'amour des richeſſes & du luxe, ils ſeront juſtes, bienfaiſants. Ils ſont donc tous naturellement juſtes & bienfaiſants: car s'ils étoient naturellement injuſtes & mal-faiſants, ils le ſeroient par le ſeul plaiſir qu'ils trouveroient dans l'injuſtice & dans la méchanceté. Lors même que ces hommes agiſſent pour ſatisfaire l'amour du luxe, de l'argent ou du crédit, ils ſeront plus ou moins juſtes ou bienfaiſants, ſelon que l'éducation ou d'autres cauſes auront développé & fortifié en eux les vertus ſociales, & en auront rendu la pratique plus ou moins utile, plus ou moins néceſſaire à leur bonheur. Il eſt tel homme que ſa condition, ſon éducation, différentes circonſtances engagent dans la carriere de la fortune ou de l'ambition, & dans lequel l'éducation, un heureux naturel, ſes réflexions ou ſes efforts ont rendu la puiſſance des vertus ſociales ſupérieure au deſir d'acquérir des richeſſes, des dignités ou du pouvoir, ſupérieure à l'amour du luxe. Ces hommes ſont communément juſtes, humains, bienfaiſants; le crédit, la fortune dont ils jouiſſent, le luxe, lorſqu'ils ſe le permettent, ne ſont que des moyens

d'exercer les vertus ſociales ; c'eſt dans l'exercice de ces vertus qu'ils font conſiſter leur bonheur ; jamais ils ne les ſacrifient au deſir du crédit, de la fortune ou du luxe. Mais ces hommes heureux par les vertus ſociales, ſont les moins actifs, les moins empreſſés pour obtenir des charges, des dignités ; ils ſont incapables de ſe les procurer par la baſſeſſe, par l'intrigue, aux dépens de leur honneur ou de la juſtice.

Au contraire, ceux en qui les vertus ſociales n'ont été ni développées, ni fortifiées par l'éducation, qui n'ont point l'habitude d'être heureux par la pratique de ces vertus, ſont les plus ardents pour acquérir des dignités, des honneurs, des richeſſes : ils ſont moins difficiles ſur le choix des moyens qui les procurent. Ainſi, dans une nation où l'amour des richeſſes & du crédit regne, les places qui conduiſent à la fortune, les dignités, les honneurs ne ſont pas le partage des hommes en qui les vertus ſociales ſont les inclinations dominantes : l'autorité doit paſſer inſenſiblement à des hommes qui ne ſont pas heureux principalement par la pratique des vertus ſociales : ainſi dans preſque tous les hommes en place, les vertus ſociales ſont ſubordonnées au deſir du crédit & des richeſſes.

Les hommes riches, puiſſants, conſtitués en dignités, agiſſent donc preſque toujours pour acquérir des richeſſes, des dignités : ſi pour réuſſir dans leurs entrepriſes ils n'ont que des moyens contraires à l'honneur, à la juſtice & à l'humanité, ils ſeront portés vers ces moyens par une force ſupérieure à celle des inclinations ſociales ; ils agiront

comme s'ils n'avoient aucun égard au bonheur des autres ; la force des vertus ſociales dans cette occaſion ſera nulle ou inſenſible : ces hommes ne ſeront donc juſtes & bienfaiſants que dans les choſes peu utiles pour eux, c'eſt-à-dire, dans des affaires ignorées du public ; ils paroîtront toujours agir pour acquérir des richeſſes ou du crédit, ſans égard pour le bonheur des autres, & les vertus ſociales paroîtront n'avoir aucune influence ſur leur conduite ; toutes leurs actions paroîtront produites par l'amour du luxe & des richeſſes ; ils auront mille degrés de force pour aller à tout ce qui augmentera leurs richeſſes, leur crédit ou leur luxe ; & ils nauront pas un degré de force pour les empêcher de faire le malheur de leurs ſemblables. Pour réſiſter à cette force, il faudroit examiner ſi les richeſſes, la puiſſance & le luxe ſont néceſſaires au bonheur ; s'ils n'y ſont pas contraires, lorſqu'on ſe les procure aux dépens du bonheur des autres ; ſi les vertus ſociales, même obſcures & ignorées du public, ne ſont pas le ſeul moyen d'être heureux : or, ces hommes n'ont jamais eu le moindre doute ſur tous ces objets. C'eſt chez eux un principe fondamental, une vérité premiere, que le plus grand des biens & le ſeul moyen d'être heureux, c'eſt d'acquérir des richeſſes, du crédit, & de vivre dans la moleſſe & dans le luxe. Ces hommes ne ſont donc aucun uſage de leur liberté, pour réſiſter à la corruption de leurs penchants ; leur vie n'eſt qu'une ſuite d'actions, toutes produites par leur intérêt particulier, & preſque toutes dirigées contre le bonheur général. La loi de juſtice, le droit naturel, la volonté du grand

principe, ne ſont à leurs yeux que des chimeres ; la force eſt pour eux le juſte ; ils ne connoiſſent point d'autre droit public.

L'hiſtoire, qui ne tranſmet communément que les actions des perſonnes puiſſantes, & celles qui ont rapport au public, n'offre donc communément qu'une maſſe énorme de méchancetés, de vexations, de noirceurs, d'uſurpations générales & particulieres, & un oubli preſque total des principes de la ſociabilité. C'eſt dans ces archives de la perverſité du genre humain, que le méchant, l'homme avide, l'homme livré au luxe, le voluptueux, l'intrigant, l'égoïſte & l'homme inutile va chercher l'apologie de ſes injuſtices, de ſes vexations, de ſes manœuvres, de ſon inſenſibilité. C'eſt ſur ces autorités qu'il ſe fonde pour avancer que les hommes naiſſent injuſtes, mal-faiſants, & qu'ils n'ont de loi naturelle que pour ſe procurer leur bonheur, même aux dépens du bonheur de leurs ſemblables. Mais il eſt aiſé de voir par ce que j'ai dit, combien cette façon de juger les hommes eſt injuſte ; lors même que les hommes ſe ſont pervertis & que les ſociétés ſe ſont corrompues, la vertu n'a pas diſparu de la terre.

Entre ces deux claſſes d'hommes, en qui l'extrême indigence, ou l'amour exceſſif du luxe, des richeſſes, du crédit, rendent inutiles & impuiſſants les principes naturels de la ſociabilité, on voit dans tous les temps des citoyens qui regardent les vertus ſociales comme la ſource de leur bonheur, & que ni l'eſpérance d'une grande fortune, ni la crainte de leurs biens & de leur vie, ne peut rendre ni méchants, ni injuſtes, ni faux. Le fait que

j'avance ici ne peut être conteſté que par ceux qui n'ont jamais vu que des méchants, ou qui n'ont jamais fait attention aux exemples des vertus qu'offrent les aſyles des cultivateurs de la ſcience univerſelle. Il n'eſt peut-être point d'homme qui n'ait eu ſous les yeux des exemples de ces vertus ; il n'eſt peut-être point de méchant, d'avare, d'intrigant & d'ambitieux qui n'ait rencontré des hommes qu'il s'eſt inutilement efforcé de ſéduire.

Mais enfin, dira-t-on, il n'y a peut-être pas un homme qui ne viole les principes de la ſociété même parmi ceux auxquels vous donnez le nom de vertueux.

J'en conviens ; mais je ſuis bien éloigné d'en conclure que les vertus ſociales n'exiſtent pas. L'amour des richeſſes, la paſſion du luxe, le deſir du crédit & de la célébrité, l'ambition, l'orgueil, la vanité dominent ſur la terre ; nous naiſſons au milieu de ces principes ; ils agiſſent ſur nos ames preſqu'au moment de notre naiſſance, & nous communiquent toujours un peu de la corruption générale : ce ſont les motifs par leſquels on nous excite au travail & à l'application dans l'enfance, & avant que nous puiſſions réfléchir. Ces motifs prennent de l'empire ſur tous les hommes d'une nation corrompue ; mais ils n'éteignent point les vertus ſociales dans toutes les ames. Nulle part on ne voit des hommes abſolument inhumains, méchants & cruels.

Si l'homme haïſſoit naturellement ſes ſemblables, il éprouveroit de la triſteſſe & du chagrin toutes les fois qu'il les verroit heureux ; c'eſt même l'effet eſſentiel & néceſſaire de la haine.

Cependant les hommes voient avec plaiſir le bonheur de leurs ſemblables ; ils éprouvent du plaiſir & de la joie lorſqu'ils le procurent, lorſqu'ils le voient ; le récit des actions bienfaiſantes leur cauſe de la joie ; ils eſtiment, ils réverent ceux qui ſe dévouent au bonheur des autres, & qui le procurent. S'ils haïſſoient naturellement les autres hommes, s'ils aimoient eſſentiellement à les voir ſouffrir ; ils ſouffriroient à la vue de leur bonheur, ils haïroient ceux qui le procurent, ce qui eſt contraire à l'expérience générale. Le ſentiment qui ſuppoſe que l'homme eſt eſſentiellement ennemi de ſon ſemblable & qu'il naît naturellement malfaiſant, eſt donc démenti par les faits & par l'expérience. Tous les hommes en rentrant en eux-mêmes peuvent découvrir cette vérité ; tous peuvent, en réfléchiſſant, connoître qu'ils ſont deſtinés à vivre en paix, à procurer le bonheur de leurs ſemblables, & à trouver le leur propre dans la pratique des vertus ſociales ; tous peuvent apprendre qu'il n'eſt point d'erreur moins philoſophique & plus dangereuſe que celle de ces obſervateurs inhumains qui prétendent qu'il ne faut point éclairer les hommes.

On m'objectera peut-être encore cette paſſion funeſte au repos des humains, ce ſentiment qui naît de l'âcreté, de la cauſticité de la lymphe, & que l'on nomme communément *haine*. Mais lorſque l'homme apperçoit que le pouvoir de ſatisfaire ſes deſirs ou ſon activité, diminue, & qu'il ne peut l'attribuer à une cauſe extérieure, il juge qu'il porte au dedans de lui-même un principe qui affoiblit le pouvoir de ſatisfaire ſes deſirs,

qui altere ſa perfection ; il éprouve un ſentiment de triſteſſe, & non de haine. Si c'eſt une cauſe extérieure qui arrête l'activité de l'homme ou qui diminue ſon pouvoir & ſa perfection, la triſteſſe qu'il éprouve eſt accompagnée d'un effort pour éloigner cette cauſe, ou pour la détruire, & alors il peut concevoir de la haine contre cet objet ou cette cauſe extérieure : mais de cette idée on ne doit pas conclure que les hommes ſont portés naturellement à ſe haïr, parce que chaque homme ayant des goûts & des beſoins communs, chaque homme peut être un obſtacle aux deſirs d'un autre.

De ces principes ſur la nature de la haine, je conclus que les hommes ſont portés naturellement à s'aimer, & que la haine que la nature inſpire n'a pour objet que le méchant ; que par conſéquent elle n'eſt point une diſpoſition contraire à la ſociabilité.

En effet, l'union de l'homme avec ſes ſemblables le tire d'un état de foibleſſe & de crainte (ainſi que je l'ai démontré précédemment), d'un état d'ignorance & d'erreur qui le confondoit preſque avec les brutes ; d'un état de pauvreté qui lui rendoit l'exiſtence déſagréable. L'union de l'homme avec ſes ſemblables augmente donc ſon pouvoir & ſa perfection. Il aime donc naturellement ſes ſemblables, loin de les haïr naturellement. D'ailleurs l'homme eſt non-ſeulement porté par ſes goûts, ſes beſoins & ſes inclinations à s'unir avec ſes ſemblables ; mais encore, par ſa conſtitution organique, il jouit de leurs plaiſirs & reſſent leurs maux,

puiſqu'il partage avec eux ce qu'il poſſede, & même ſon néceſſaire. La haine que la nature inſpire à un homme contre un autre homme, n'a donc pour objet ni l'indigent, ni le malheureux, ni le foible, ni l'homme heureux qui le laiſſe jouir en paix de ce qui eſt néceſſaire à ſon exiſtence; mais le méchant qui le rend malheureux, qui attaque ſa vie, qui veut lui ravir le néceſſaire que la nature ne refuſe à aucun des êtres qu'elle produit.

L'homme de la nature ne voit donc le mal-faiſant que comme un être avide de ſon malheur, qui ſe repaît de ſes ſouffrances, comme le tigre s'abreuve du ſang des animaux foibles, & ſe nourrit de leur chair : il attaque le méchant comme il attaqueroit le lion, le léopard, le tigre, &c. Sa haine ne finit que lorſqu'il a détruit cet ennemi de l'humanité; & c'eſt cette maniere d'enviſager l'homme mal-faiſant, qui rend les haines des ſauvages implacables contre leurs ennemis. Ainſi la haine que la nature inſpire contre le méchant, n'eſt pas plus contraire à la ſociété que la loi qui punit l'aſſaſſin : elle arme tous les hommes contre le méchant; elle le corrige, ou le met hors d'état de nuire; elle eſt en quelque ſorte le miniſtre que le bon principe a chargé de le venger des méchants qui violent ſes loix, & nul méchant ne peut ſe flatter de lui échapper. Preſque tous les ſcélérats fameux ont péri par la haine que leurs forfaits avoient allumée : aucun n'a joui tranquillement du fruit de ſes crimes; au milieu de leurs proſpérités même, tous voient le glaive vengeur de la loi de juſtice ſuſpendu ſur leur tête. La haine n'a

cependant des effets auſſi terribles que pour les méchants qui ont violé toutes les loix de la nature, qui ont perverti toutes les inclinations que le grand & bon principe avoit miſes dans leurs cœurs, & par conſéquent qui ſont auſſi malheureux que mal-faiſants ; que l'humanité n'oſe ni entreprendre, ni eſpérer de corriger, & pour leſquels il eſt bon de ne pas être.

Si le méchant, ſans attaquer la vie des autres, ou ſans ravir ce qui eſt néceſſaire à leur bonheur, nuit ſeulement à leur plaiſir, ou veut les faire ſervir à ſon bonheur, la haine repouſſe ſes efforts, & tâche de lui faire ſentir le mal qu'il veut cauſer ; mais elle ne cherche point à détruire le mal-faiſant, comme les faux obſervateurs le prétendent. Enfin la haine s'appaiſe auſſi-tôt que l'homme qui l'a fait naître, ſe corrigeant, s'efforce de réparer le mal qu'il a fait.

La haine eſt donc une force réprimante deſtinée à contenir le mal-faiſant, & dont la nature a confié la direction à la raiſon, à l'humanité, à l'équité ; elles apprennent à l'homme que la nature ne l'a point fait méchant.

Renfermée dans les bornes que la nature lui preſcrit, la haine eſt donc un principe de ſociabilité, & non pas une cauſe de diſcorde & de guerre, puiſqu'elle ne tend qu'à réprimer la méchanceté, à faire ſentir à l'homme qu'elle eſt contraire à ſon bonheur, & par conſéquent à le rappeller à la bienfaiſance, comme au ſeul moyen d'obtenir le bonheur qu'il deſire.

LIBERTÉ, PASSIONS, INCLINATIONS.

L'AMITIÉ, la haine, l'amour de la ſociabilité, celui de nos ſemblables, nos beſoins, nos inclinations, tous nos ſentiments, toutes nos actions, ſont des réſultats de la liberté que le bon principe a laiſſée à l'homme, afin qu'il fît non le mal, mais le bien par choix, en uſant bien des facultés dont il l'a doué; mais il a tellement borné ſes forces, que l'abus de la liberté qu'il lui laiſſe ne peut troubler l'ordre général. C'eſt ce que j'ai prouvé en parlant ci-deſſus de la haine. Le mal que l'homme fait retomber ſur lui, ſans rien changer au ſyſtême de l'univers, ſans empêcher que la ſcience & la lumiere univerſelle & naturelle ne ſe conſervent dans toute leur pureté. Murmurer de ce que le bon principe ne l'empêche pas de faire le mal, c'eſt murmurer de ce qu'il le fit d'une nature excellente; de ce qu'il mit à ſes actions une moralité qui les ennoblit; de ce qu'il lui donna droit à la vertu. La ſageſſe du grand & bon principe pouvoit-elle mettre de la contradiction dans notre nature intellectuelle, & donner le prix d'avoir bien exécuté les travaux preſcrits par ſa loi de juſtice, à qui n'eût pas eu le pouvoir de ſuivre le principe du mal en ſe refuſant à ces mêmes travaux; or, comme dans l'état de ſeconde nature & de naiſſance tous les hommes ſont parfaitement égaux quant à leur portion de liberté naturelle, elle appartient à tous ſans aucune exception dans ſon étendue métaphyſique; & les bornes de cette liberté ſont les loix naturelles du

bon principe, qu'il n'eſt permis à perſonne de tranſgreſſer dans l'exercice de ſes travaux & de ſes droits. Le premier de ſes droits eſt celui de propriété, qui, conſidéré par rapport au propriétaire, n'eſt autre choſe que le droit de jouir; or il eſt évident que le droit de jouir ne peut exiſter ſans la liberté de jouir, comme la liberté de jouir ſans le droit ne peut avoir lieu. Celle-là ſuppoſe néceſſairement celui-ci; car ſans le droit la liberté n'auroit aucun objet, à moins d'admettre dans un homme la liberté de jouir des droits d'un autre homme. Mais cette idée renfermeroit une contradiction bien évidente; elle ſuppoſeroit que le bon principe auroit donné des droits à celui qui ne devoit pas en avoir, & auroit briſé par là l'égalité naturelle; car le premier ne pourroit pas exercer, & les droits appartiendroient à celui qui auroit reçu la liberté d'en jouir.

Par la raiſon que le droit de jouir & la liberté de jouir ne peuvent exiſter l'un ſans l'autre, on doit les regarder comme ne formant qu'une ſeule & même prérogative qui change de nom, ſelon la façon de l'enviſager par rapport à la ſociété. Ainſi on ne peut bleſſer la liberté ſans altérer le droit de propriété, & on ne peut altérer le droit de propriété ſans bleſſer la liberté.

J'ai rendu ſenſible ce que l'on devoit entendre par liberté métaphyſique, qui ne conſiſte que dans la faculté de former les volontés; c'eſt la faculté, la liberté de les exécuter que je dois traiter ici: car ſans la ſeconde, la premiere eſt abſolument inutile pour l'homme ſocial.

Un homme conſerve juſques dans les fers la

liberté métaphyſique de deſirer, de vouloir ; mais il n'a pas alors la liberté phyſique de l'exécution. Je donne à cette ſeconde liberté le nom de phyſique, parce qu'elle ne ſe réaliſe que dans les actes phyſiques qu'elle a pour objet. Or il eſt évident que celle-ci eſt la ſeule qui puiſſe intéreſſer la ſociété ; car dans la ſociété tout eſt phyſique ; auſſi eſt-ce ſur l'ordre phyſique que l'ordre ſocial eſt eſſentiellement & néceſſairement établi.

Telle eſt l'idée de la liberté ſociale qu'on doit ſe former, de cette liberté qui eſt tellement inſéparable du droit de propriété qu'elle ſe confond avec lui, & qu'il ne peut exiſter ſans elle, comme elle ne peut exiſter ſans lui. En effet ; qu'on dépouille un homme de tous droits de propriété, je défie qu'on trouve en lui des veſtiges de liberté : d'un autre côté, ſuppoſez quelqu'un qui ſoit privé de toute eſpece de liberté, je défie qu'on puiſſe dire qu'il lui reſte dans le fait & réellement aucun droit de propriété. L'homme ne ſe met en action qu'autant qu'il eſt aiguillonné par le deſir de jouir ; or le deſir de jouir ne peut agir ſur nous, qu'autant qu'il n'eſt point ſéparé de la liberté de jouir. Faites maintenant l'application de ces vérités aux opérations qui ſont néceſſaires pour provoquer une grande abondance dans la ſociété : il eſt certain que cette grande abondance ne peut s'obtenir que par de grands travaux & de grandes dépenſes. Mais qu'eſt-ce qui peut porter les hommes à faire ces travaux & ces dépenſes, ſi ce n'eſt le deſir de jouir ? & que peut ſur eux le deſir de jouir, s'ils ſont privés de la liberté de jouir ?

Ne cherchons point dans les hommes des êtres qui ne ſoient point des hommes. Le bon principe a voulu qu'ils ne connuſſent que deux mobiles, l'appétit des plaiſirs & l'averſion de la douleur : il eſt donc dans ſes vues qu'ils ne ſoient pas privés de la liberté de jouir ; car ſans cette liberté, le premier de ces deux reſſorts perd toute ſa force ; il devient abſolument nul. Deſir de jouir & liberté de jouir, voilà l'ame du mouvement ſocial, voilà le germe fécond de toute la ſcience, parce que cet enſemble précieux eſt le principe de tous les efforts que les hommes font pour ſe la procurer.

La liberté ſociale n'eſt autre choſe qu'une indépendance des volontés étrangeres, qui nous permet de faire valoir le plus qu'il nous eſt poſſible nos droits de propriété, & d'en retirer toutes les jouiſſances qui peuvent en réſulter ſans préjudicier aux droits de propriété des autres hommes. Cette définition fait connoître combien eſt ſimple l'ordre eſſentiel des ſociétés : nous ne ſommes plus embarraſſés pour déterminer la portion de liberté dont chaque homme doit jouir : la meſure de cette portion eſt toujours évidente ; elle nous eſt naturellement donnée par le droit de propriété.

Les préjugés dans leſquels les hommes ont vieilli ne manqueront pas de s'élever contre ce que je dis, pour prouver la néceſſité phyſique qu'il y a que les hommes jouiſſent en ſociété de la plus grande liberté poſſible. Mais quels que ſoient les ſophiſmes qu'ils aient à m'objecter, je peux y répondre, par avance, en établiſſant ici deux

vérités : la premiere eſt que de la liberté il ne peut réſulter que du bien ; la ſeconde, que de la diminution de la liberté il ne peut réſulter que du mal.

L'appétit des plaiſirs ne ceſſe de nous porter vers le plus grand nombre de jouiſſances : mais ce plus grand nombre poſſible n'eſt point une meſure connue. Quelle que ſoit la ſomme de nos jouiſſances, nous cherchons toujours à les varier & à les augmenter encore. Cette tendance naturelle nous met dans le cas d'avoir beſoin des autres hommes ; car ce n'eſt que par leur ſecours que nous pouvons parvenir à cette augmentation de jouiſſances que nous deſirons. Mais pour obtenir ces ſecours, il faut en donner la valeur ; il faut avoir les moyens d'offrir jouiſſances pour jouiſſances : ainſi nous ne pouvons jamais nous propoſer de jouir ſeuls & ſéparément des autres ; il faut néceſſairement qu'ils ſoient aſſociés à l'accroiſſement de nos jouiſſances, ou que nous renoncions à cet accroiſſement.

La façon dont nous ſommes organiſés nous montre donc que, pour l'exécution de la loi du grand principe, chaque homme tend perpétuellement vers ſon meilleur état poſſible, & qu'en cela même il travaille & concourt néceſſairement à former le meilleur état poſſible du corps entier de la ſociété. Or, il eſt évident qu'il ne peut conſerver cette direction ſi précieuſe à l'humanité, qu'autant qu'il jouit de la plus grande liberté ; ainſi la liberté d'un ſeul eſt avantageuſe à tous ; on ne peut l'en dépouiller ſans lui occaſioner des privations qui de proche en proche viennent,

comme un mal contagieux, affecter tous les autres membres de la ſociété.

On s'eſt imaginé cependant que l'intérêt général demandoit qu'on mît des bornes factices à la liberté; qu'on ne permît pas aux hommes de mettre à profit toutes les jouiſſances que leur droit de propriété pouvoit leur procurer. Cette idée eſt d'autant plus mal combinée, qu'elle met en oppoſition l'intérêt général avec les intérêts particuliers. Et qu'eſt-ce donc que l'intérêt général d'un corps, ſi ce n'eſt ce qui convient le mieux aux divers intérêts particuliers des membres qui le compoſent? comment peut-il ſe faire qu'un corps gagne quand ſes membres perdent? Mais, me dira-t-on peut-être, la valeur des bénéfices que les uns procurent à la ſociété par ce moyen, ne peut-elle pas ſurpaſſer la valeur des pertes que les autres éprouvent? Non, cela eſt impoſſible: car ces prétendus bénéfices pour la ſociété ſont imaginaires, & les pertes très-réelles; pertes même d'autant plus conſidérables qu'elles ſe multiplient par leurs contre-coups, qui ſe font ſentir juſques dans les parties qu'on a cru favoriſer. Tels ſeront toujours & néceſſairement les effets cruels de tout ſyſtême qui, en bleſſant le droit de propriété, attaquera l'eſſence de la ſociété.

RAPPROCHEMENT DES LIGNES ET DES FORCES.

VOULEZ-VOUS qu'une ſociété parvienne à ſon plus haut degré poſſible de richeſſe, de population, & conſéquemment de puiſſance? confiez

ſes intérêts à la liberté ; faites que celle-ci ſoit générale. Au moyen de cette liberté, qui eſt le véritable élément de la ſcience univerſelle & de l'induſtrie, le deſir de jouir, irrité par la concurrence, éclairé par l'expérience & par l'exemple, vous eſt garant que chacun agira toujours pour ſon plus grand avantage poſſible & par conſéquent concourra de tout ſon pouvoir au plus grand accroiſſement poſſible de cette ſomme d'intérêts particuliers, dont la réunion forme ce qu'on peut appeller l'intérêt général du corps ſocial, ou l'intérêt commun du chef & de chacun des membres dont ce corps eſt compoſé, comme une infinité de petits points ou lignes courbes, rapprochés géométriquement, forment ce qu'on appelle le *cercle*.

LIBERTÉ SOCIALE, CIVILE ET POLITIQUE.

DE cette liberté *ſociale* réſulte la liberté *civile*, qui n'eſt que la liberté naturelle dégagée de ſes inconvénients & perfectionnée par la légiſlation. Souvenons-nous toujours qu'il ne s'agit ici que de la liberté phyſique, accommodée au plus grand avantage de l'homme & de la ſociété où il eſt obligé de vivre, ſans que celle-ci gêne en rien la liberté métaphyſique & la volonté intellectuelle que nous a également laiſſée le bon principe. La liberté de nature auroit été ſujette à bien des inconvénients, qui ſouvent auroient pu la rendre dangereuſe à ceux qui vouloient la faire valoir, parce que l'homme iſolé & hors de la ſociété civile,

civile, entraîné preſque toujours par les paſſions, auroit ſouvent pris pour un droit naturel un écart de la ſaine raiſon ; & il auroit tiré vengeance d'un prétendu tort, au grand déſavantage de la tranquillité publique. En effet, ſi malgré les inſtruction que la ſociété civile nous procure, & le développement de la raiſon, qui doivent nous faire connoître nos véritables droits, & les diſtinguer d'avec ceux des autres ; ſi, dis-je, malgré ces ſecours, la moitié des hommes eſt aux priſes avec l'autre moitié, pour revendiquer ſes prétendus droits, combien plus malheureux n'auroit pas été le ſort de l'homme abandonné à ſoi-même ? Dans quel aveuglement, quant à ſes véritables droits, ne l'auroient pas jeté les paſſions ſans frein, ſans retenue & ſans crainte ? La liberté naturelle auroit-elle produit d'autres effets qu'un brigandage affreux, & l'entiere deſtruction de la ſociété de l'humanité ?

D'ailleurs, celui qui devoit faire valoir ſon véritable droit, devoit riſquer ſes forces contre ſon injuſte agreſſeur ; mais l'offenſé étoit-il toujours ſûr de l'emporter ſur l'offenſeur ? Celui-ci, au contraire, n'auroit-il pas ſouvent écraſé celui-là ? & dès-lors le véritable droit naturel auroit été celui du plus fort. Ce ſont les raiſons principales qui déterminerent d'abord les hommes à renoncer à la liberté naturelle, pour la changer contre la liberté civile, par l'établiſſement de la ſociété.

Il faut croire, pour qu'il réſulte un plein avantage de la liberté civile, que le ſouverain chargé de punir ou de récompenſer, n'ayant pas

les mêmes paſſions que les particuliers, eſt en état de connoître la perſonne léſée & de lui rendre juſtice ; il faut croire auſſi que celui qu'on a élevé au commandement ſuprême, poſſede les qualités qui doivent lui aſſurer ce rang ſacré ; ſavoir, l'intelligence, la bonté & la puiſſance. Je n'entrerai pas ici dans le détail des devoirs du ſouverain, pour garantir à ſes ſujets l'excellente prérogative de la liberté civile, parce que je me propoſe de développer ce que j'en ai dit dans le premier volume aux ſections des divers gouvernements & des ſouverains légitimes. Je ne dois enviſager actuellement que la liberté civile, dérivant de la liberté naturelle & primitive, pour nous faire conſidérer plus facilement les rapports de ces deux libertés, avec celle qu'on nomme politique.

DÉFINITION DE LA LIBERTÉ POLITIQUE ; SES DROITS.

CETTE derniere dénomination de la liberté n'eſt en effet que la conſervation des droits qu'une nation quelconque s'eſt réſervés dans l'établiſſement de la ſociété civile ; car lorſque les diverſes aſſociations d'hommes ſe ſont donné un ſouverain, elles ont conſervé tous les droits naturels, parce que ces droits étant une ſuite des devoirs à remplir, il n'étoit pas en leur pouvoir d'y renoncer, ſans ſe mettre hors d'état de remplir des devoirs plus inviolables ; que les inſtitutions naturelles du bon principe ſont plus reſpectables & plus néceſſaires aux fins du grand

être que les institutions humaines. Cependant gardons-nous de conclure de là qu'il ne faille pas obéir aux loix de la société que nous avons adoptées, consenties ; elles ne contrarient qu'en apparence celles que le bon principe nous a dictées, & le grand mérite des travaux de l'homme consiste dans l'accord parfait de ces différentes loix. Outre ces loix & ces droits naturels, la plupart des sociétés se sont réservé d'autres droits qu'elles ont cru nécessaires à leur bonheur ; ce sont ces droits stipulés avec les souverains dans les constitutions fondamentales des états. C'est donc la conservation de tous ces droits qui constitue la liberté politique ; mais il faut convenir qu'un grand nombre de faux observateurs se sont faits d'étranges idées de la liberté politique. Les uns la prennent pour la facilité de déposer celui à qui ils avoient donné un pouvoir absolu : les autres pour le privilege de n'être gouvernés que par un homme de leur nation ; tels, pour le pouvoir d'élire celui à qui ils devoient obéir ; tels, ont pris ce mot pour le droit d'être armés, & de pouvoir exercer la violence ; tels, pour le privilege de n'être gouvernés que par leurs propres loix. Plusieurs ont attaché ce nom à une forme particuliere de gouvernement, & en ont exclu les autres.

GOUVERNEMENTS PRIMITIFS ; OUBLI DES GRANDS PRINCIPES.

CEUX qui avoient goûté du gouvernement républicain, ont mis la liberté politique dans ce

gouvernement, & ils ont pris pour des expreſſions ſynonymes *gouvernement républicain* & *gouvernement libre*, tandis que ceux qui avoient joui du gouvernement monarchique, l'ont placé dans la monarchie ; enfin aucun ne remontant aux vrais principes, ils ont appellé *liberté politique* le gouvernement qui étoit conforme à ſes coutumes & à ſes inclinations. Tout gouvernement, de quelque nature qu'il ſoit, peut également conſerver à la nation la liberté politique, & la lui ôter. Rien n'empêche que le ſouverain le plus abſolu ne ſoit le véritable pere de ſes ſujets, & que la république la plus modérée ne s'érige en tyran ; & la queſtion ſur la meilleure forme de gouvernement ne me paroît difficile à réſoudre que parce qu'elle eſt inſenſée. Ceci paroîtra peut-être un paradoxe aux demi-ſavants ; mais nous leur démontrerons combien notre axiome eſt conforme à l'expérience & à l'hiſtoire de tous les gouvernements poſſibles. La liberté politique ne conſiſte que dans la jouiſſance des droits naturels, & de ceux que l'on a ſtipulés par la conſtitution eſſentielle, où il y en a une. Voilà le grand principe d'où les ſouverains & les ſujets doivent partir également ; les premiers pour voir s'ils s'acquittent des devoirs ſacrés de la ſouveraineté, & les ſujets pour examiner ſi c'eſt à tort ou avec raiſon qu'ils ſe plaignent de la violation de la liberté politique.

Il faut pourtant faire une différence entre les droits naturels & les droits ſtipulés par la convention ſociale. Les droits naturels, fondés ſur la nature humaine ne ſauroient être ſujets à aucun

changement ; ils ſont immuables, ils ſont éternels, ils ſont généraux. Mais les droits ſtipulés par le pacte ſocial, ayant des rapports avec les circonſtances, avec les membres de la ſociété, avec le ſouverain qu'elle ſe donne ; il eſt évident que ces circonſtances venant à changer, ces mêmes droits changent auſſi de nature ; & d'avantageux qu'ils étoient peuvent devenir onéreux. C'eſt alors à la ſociété, de concert avec le ſouverain, d'y apporter les changements devenus néceſſaires ; il faut abſolument l'accord de ces deux pouvoirs, pour toucher à la conſtitution eſſentielle.

Loix Sociales.

Pour mieux mettre en évidence les rapports & les convenances de la liberté naturelle de l'homme avec les loix ſociales & politiques, dont dérivent les autres libertés morales, remontons au temps où les hommes n'ayant encore que les fonctions intellectuelles métaphyſiques, la naiſſance des ſociétés leur fit entrevoir l'uſage qu'ils pourroient faire de leur liberté phyſique. A cette naiſſance des ſociétés, les membres qui les compoſoient, réunis fortuitement, & ſur des convenances peu réfléchies, furent quelque temps ſans ſentir la néceſſité des loix proprement dites ; comme ils ne portoient jamais leurs vues au-delà du moment préſent ; qu'ils n'appercevoient les cas que tels qu'ils ſe préſentoient dans l'inſtant ; & que par une ſuite néceſſaire ils en prévoyoient après l'enchaînement & les conſéquences, qu'ils

ne pouvoient d'ailleurs s'élever à les généraliſer & à les ranger ſous différentes claſſes ; à chaque événement inopiné ils durent ſe contredire preſque tous, & il en réſulta une confuſion inexprimable. Dans ces circonſtances, il faut ſuppoſer qu'il s'éleva des génies lumineux qui apprirent à leurs concitoyens à imiter l'admirable ſimplicité de la nature, & à établir un petit nombre de principes, d'où, par une heureuſe fécondité, découloient des conſéquences innombrables. C'eſt ſur ces principes clairs & déduits immédiatement des notions primitives, qu'ils éleverent l'édifice des loix & celui de la ſcience univerſelle, édifice majeſtueux, & le plus glorieux monument de la ſagacité de l'eſprit humain. C'eſt alors ſeulement que commença la vie politique des nations, & qu'on put les regarder comme des corps, des ſociétés, douées d'une exiſtence morale ; c'eſt alors que les préceptes de la raiſon publique indiquerent l'exiſtence d'une volonté générale, & que l'on put fixer le ſens du mot *liberté*.

EXPLICATION DES DEUX NATURES DE L'HOMME, TRAITÉES DANS LE PREMIER VOLUME.

EN effet, avant l'exiſtence des loix, l'aſſociation avoit bien une ſorte de vie qu'elle tiroit d'un contrat ſocial ; mais c'étoit, ſi je peux m'exprimer ainſi, une vie purement phyſique, & ſemblable à celle de l'homme dans l'état d'enfance. A cet âge les membres ont une certaine

activité, les organes s'acquittent de leurs fonctions; mais la raiſon aſſoupie ne ſe manifeſte par aucun ſigne, & la volonté dominée par la force impérieuſe de l'inſtinct, eſt entiérement privée de liberté; la véritable vie de l'homme, ſa vie morale, ne commence que dans le temps que l'ame ſe réveille de ſa léthargie, &, par des actes raiſonnés, fait éclater ſa lumiere au travers de l'épaiſſeur des organes matériels. Il en eſt de même des états, des gouvernements; la loi eſt l'expreſſion de la volonté générale, & la délibération libre des membres qui l'établiſſent eſt le ſeul ſigne de la liberté politique.

LOI QUI DÉRIVE DE CETTE LIBERTÉ.

COMME la liberté politique donne l'être à la loi, celle-ci le donne à la liberté civile. Dans tout gouvernement légitime, la loi, comme un oracle ſalutaire, dicte à chaque citoyen ſes devoirs envers les particuliers & la choſe publique; elle lui aſſigne ſes fonctions, & ce n'eſt qu'à elle qu'il eſt tenu d'en rendre compte. L'eſſence de la liberté civile conſiſte en ce que les dépoſitaires de la puiſſance exécutive ne puiſſent commander à aucun homme qu'en vertu de la loi, & qu'ils n'aient aucun droit d'exiger l'obéiſſance, lorſqu'ils s'écartent de ſa diſpoſition, ou qu'ils veulent parler en leur nom propre. L'eſſence de la liberté politique conſiſte en ce que toute réſolution ſur un objet général ne puiſſe être priſe que par le corps ſocial aſſemblé. Ces deux eſpeces de liberté ſont liées enſemble, & l'on ne peut

porter atteinte à l'une, que les coups ne retombent ſur l'autre.

LÉGISLATION.

En effet, ſi celui qui eſt revêtu du pouvoir exécutif veut commander à un membre de la ſocieté indépendamment des loix, il attaque dès-lors le pouvoir légiſlatif, & l'anéantit, pour ainſi dire, en ſe mettant à ſa place. Que devient dans ce cas la liberté politique, qui ne peut ſe manifeſter que par la légiſlation ? D'un autre côté, ſi un deſpote, après avoir établi ſon autorité ſur les ruines de la liberté publique, veut régler la ſociété par ſes volontés particulieres, il n'exiſte plus de liberté civile, puiſqu'il n'exiſte plus de loix. Car on ne peut donner ce nom aux actes irréguliers d'une volonté qui n'eſt point la volonté générale, & qui ne peut jamais la repréſenter. Il ſuit de tout ceci que la loi & la liberté ſont deux corrélatifs, & dépendent l'une de l'autre. Vainement des nations qui ont perdu leur liberté ſe glorifient-elles d'avoir des loix ! Ce nom ſacré n'eſt point fait pour des eſclaves. La loi, comme je l'ai déja dit, eſt l'expreſſion de la volonté générale : comment cette volonté pourroit-elle être connue, ſi on évite de la conſulter ? Dans ce cas, quelque ſages que puiſſent être les diſpoſitions de ceux qui ont l'autorité en main, ce ne ſera jamais autre choſe qu'une violence raiſonnée & ſoutenue, ce qui choquera toujours les premiers principes, & violera les droits eſſentiels de l'humanité. Hommes ambitieux, qui dé-

guiſez la ſoif de domination qui vous tourmente, ſous le ſpécieux prétexte du bien public ; qui, dans les temps de troubles, cherchez à perſuader à des ames puſillanimes qu'il convient de remettre la ſuprême puiſſance dans les mains de quelque homme ſage, que le peuple eſt un monſtre aveugle qui doit être tenu ſous le joug, & qui demande à être conduit par force dans la route du bonheur qu'il ignore ; je vous le dis, & puiſſent toutes les nations être perſuadées de cette vérité : le deſpotiſme eſt un mal infiniment plus grand que l'anarchie ; celle-ci donne quelquefois du reſſort aux ames, & ſouvent l'on voit, du ſein de la plus horrible confuſion, ſortir l'ordre le plus admirable, & la légiſlation la plus ſublime. Le deſpotiſme, au contraire, eſt de toutes les maladies du corps politique, la ſeule qui ſoit incurable quand elle a fait de certains progrès.

Il n'eſt pas moins vrai que ſans des principes fondamentaux & un ſyſtême de légiſlation qui regle la conſtitution de l'état, il ne peut exiſter de véritable liberté. Ne donnons point ce nom à la ſauvage indépendance de quelques hommes barbares réunis en ſociété par la voix de l'inſtinct & la néceſſité de pourvoir mutuellement à quelques beſoins phyſiques ; s'ils jouiſſent des avantages de cet état, ils en ſentent auſſi les inconvénients, leur aſſociation n'a point de conſiſtance, & eſt toujours prête à ſe diſſoudre, faute de fondements aſſurés ; leurs mœurs peuvent être innocentes, mais non incorruptibles ; ils aiment leur indépendance, mais ils ne ſavent point la conſerver.

Les loix & la liberté ayant un rapport eſſentiel, & leur exiſtence ſe trouvant liée par la nature des choſes, il n'eſt pas à douter que l'inſtituteur d'une ſociété ne doive, en traçant le plan de ſon édifice, porter la vue ſur la liaiſon qui eſt entre ces deux objets, afin que ce rapport ne ſe trouve point altéré dans ſon ſyſtême. Il eſt aiſé de ſentir que, ſi ces réflexions lui échappoient, ſon inſtitution ne pourroit avoir une baſe ſolide, & ne tarderoit pas à tomber en ruines ; c'eſt faute d'avoir fait attention à cette connexion eſſentielle, que la plupart des légiſlateurs modernes ont eu dans leurs établiſſements ſi peu d'égard pour la liberté ; ils n'ont pas vu qu'attaquer ce droit ſacré, c'étoit ôter aux loix le caractere qui les rend reſpectables ; que mettre la violence à la place de la volonté générale, c'étoit détrure les fondements de la ſociété civile, & ſe replacer dans l'état de confuſion dont elle a été le remede. Ce ne peut être qu'une ignorance groſſiere des principes naturels qui a pu faire imaginer à quelques écrivains politiques, que le pouvoir abſolu, dans le chef d'une ſociété, ne peut jamais être légitime, comme ſi l'établiſſement de l'état civil avoit pu changer la nature de l'homme, & que le deſir de mettre la liberté de chacun ſous la protection de tous n'eût pas été le motif de la réunion des individus. L'homme d'état doit toujours être perſuadé de cette vérité, que l'homme eſt libre par eſſence, & que par conſéquent aucun des états adventifs n'a pu détruire en lui un droit qu'il tient de ſon principe créateur ; que quand même, & contre toute apparence, il eût voulu s'en dé-

pouiller, il ne le pouvoit légitimement, cette faculté faiſant, ainſi que la raiſon, partie de ſon être ; & qu'enfin la ſociété civile n'a dû ſon origine qu'à la liberté, ne peut ſubſiſter que par elle, & que ſans cela elle ſeroit un état violent & totalement oppoſé à la nature de l'homme.

DÉVELOPPEMENT DE CE QU'ON A ENTENDU PAR TRAVAUX DE L'HOMME.

C'EST ce que les divers légiſlateurs n'ont pas abſolument exécuté dans les codes de loix qu'ils ont donnés aux hommes, parce que, pour découvrir les meilleures regles de ſociété qui conviennent aux états, il faudroit une intelligence ſupérieure qui vît toutes les paſſions des hommes & qui n'en éprouvât aucune ; qui n'eût aucun rapport avec notre nature, & qui la connût à fond ; dont le bonheur fût indépendant de nous, & qui pourtant voulût bien s'occuper du nôtre ; enfin, qui dans les progrès des temps ſe ménageât une gloire éloignée, pour travailler dans un ſiecle & jouir dans un autre. Mais s'il eſt vrai qu'un grand prince eſt un homme rare, que ſera-ce d'un grand légiſlateur ? Le premier n'a qu'à ſuivre le modele que l'autre doit propoſer. Celui-ci eſt le méchanicien qui invente la machine ; celui-là n'eſt que l'ouvrier qui la monte & la fait marcher.

Celui qui oſe entreprendre d'inſtituer un peuple doit ſe ſentir en état de changer, pour ainſi dire, la nature humaine ; de transformer chaque individu, qui, par lui-même, eſt un tout parfait

& ſolitaire, en partie d'un plus grand tout, dont cet individu reçoive en quelque ſorte ſa vie & ſon être ; d'altérer la conſtitution de l'homme pour la renforcer ; de ſubſtituer une exiſtence partielle & morale à l'exiſtence phyſique & indépendante que nous avons tous reçue du grand principe ; il faut, en un mot, qu'il ôte à l'homme ſes propres forces pour lui en donner qui lui ſont étrangeres, & dont il ne puiſſe faire uſage ſans le ſecours d'autrui. Plus ces forces naturelles ſont mortes & anéanties, plus les acquiſes ſont grandes & durables, plus auſſi l'inſtitution eſt ſolide & parfaite : en ſorte que ſi chaque citoyen n'eſt rien, ne peut rien que par tous les autres, & que la force acquiſe par le tout ſoit égale ou ſupérieure à la ſomme des forces naturelles de tous les individus, on peut dire que la légiſlation eſt au plus haut degré de perfection qu'elle puiſſe atteindre. Le légiſlateur eſt à tous égards un homme extraordinaire dans la ſociété. S'il doit l'être par ſon génie, il ne l'eſt pas moins pour ſon emploi. Ce n'eſt point magiſtrature, ce n'eſt point ſouveraineté. Cet emploi qui conſtitue un état n'entre point dans ſa conſtitution : c'eſt une fonction particuliere & ſupérieure, qui n'a rien de commun avec l'empire humain ; car ſi celui qui commande aux hommes ne doit pas commander aux loix, celui qui commande aux loix ne doit pas non plus commander aux hommes ; autrement ſes loix, miniſtres de ſes paſſions, ne feroient ſouvent que perpétuer ſes injuſtices, & jamais il ne pourroit éviter que des vues particulieres n'altéraſſent la ſainteté de ſon ouvrage.

Ainſi l'on trouve à la fois dans la légiſlation ou dans ſon ouvrage deux choſes qui ſemblent incompatibles : une entrepriſe au deſſus de la force humaine, &, pour l'exécuter, une autorité qui n'eſt rien.

RÉPONSE AUX CRITIQUES MAL FONDÉES.

AUTRE difficulté qui mérite attention, & qui va répondre aux eſprits bornés qui n'ont pas compris le but de cet ouvrage, & qui m'ont reproché de l'obſcurité. Les ſages qui veulent parler au vulgaire leur langage, au lieu du ſien, n'ſe ſauroient être entendus. Or, il y a mille ſort[illegible] d'idées qu'il eſt impoſſible de traduire dans la langue du vulgaire : & combien de grands ſont dans la claſſe du peuple à cet égard ! Les vues trop générales & les objets trop éloignés ſont également hors de ſa portée ; chaque individu ne goûtant d'autre plan que celui qui ſe rapporte à ſon intérêt particulier, apperçoit difficilement les avantages qu'il doit retirer des privations que peut lui impoſer l'étude de la ſcience univerſelle. Pour qu'un peuple, une nation quelconque, pût goûter les ſaines maximes de la loi de juſtice, le *principe* de la ſcience, ſuivre les regles fondamentales de la bonne politique & de la raiſon, il faudroit que l'effet pût devenir la cauſe ; que l'eſprit ſocial, qui doit être l'ouvrage de l'inſtitution, préſidât à l'inſtitution même, & que les hommes fuſſent, avant la lumiere univerſelle, ce qu'ils doivent devenir par elle. Il en eſt ainſi d'un lé-

giſlateur qui, ne pouvant employer ni la force, ni le raiſonnement, eſt néceſſité de recourir à une autorité d'un autre ordre, qui puiſſe entraîner ſans violence, & perſuader ſans convaincre.

Voilà ce qui força de tout temps les peres des nations de recourir à l'intervention du ciel, & d'honorer les dieux de leur propre ſageſſe, afin que les peuples, ſoumis aux loix de la ſociété comme à celles de la nature, & reconnoiſſant le même pouvoir dans la formation de l'homme & dans celle de la cité, obéiſſent avec liberté, & portaſſent docilement le joug de la félicité publique.

ORIGINE DES LÉGISLATIONS.

CETTE ſcience ſublime qui s'éleve au deſſus de la portée du commun des hommes, eſt celle dont le légiſlateur met les déciſions dans la bouche des immortels, pour entraîner, par l'autorité du principe tout-puiſſant, ceux que ne pourroit ébranler la prudence humaine. Mais il n'appartient pas à tout homme de faire parler le grand principe, ni d'en être cru quand il s'annonceroit pour en être l'interprète : la grande ame d'un légiſlateur, d'un réformateur eſt le vrai miracle qui doit prouver ſa miſſion. *Droiture & vérité*, voilà ſes titres : *utilité*, voilà les fondements de ſa gloire. Tout homme peut graver des tables de pierre, ou acheter un oracle, ou feindre un ſecret commerce avec quelque divinité, ou dreſſer un oiſeau pour lui parler à l'oreille, ou trouver d'autres moyens d'en impoſer à la multitude. Celui qui

ne ſaura que cela pourra même aſſembler par haſard une troupe d'inſenſés ; mais il ne fondera jamais un empire ; mais il n'apprendra pas aux hommes les travaux qui doivent les conduire au plus grand bonheur dont leur nature ſoit ſuſceptible ; ſon ouvrage n'ayant pas pour baſe la *lumiere* & la *vérité*, périra bientôt avec lui. De vains preſtiges forment un lien paſſager ; il n'y a que la ſageſſe qui le rend durable.

QUALITÉS D'UN LÉGISLATEUR.

UN habile légiſlateur fait accorder les loix civiles avec les loix conſtitutives : elles ne ſeront pas ſur beaucoup de cas les mêmes dans une monarchie que dans une république, chez un peuple cultivateur & chez un peuple commerçant ; elles changeront ſelon les temps, les mœurs & les climats. Mais ces climats ont-ils autant d'influence ſur les hommes que quelques obſervateurs l'ont prétendu, & influent-ils auſſi peu ſur nous que d'autres l'ont aſſuré ? Cette queſtion mérite de fixer un moment notre attention : ſon éclairciſſement ſervira à nous développer ce que nous avons dit des gouvernements légitimes, &c, du *flambeau* des gouvernements ; premier volume, page 289 & 295.

Par-tout les hommes ſont ſuſceptibles des mêmes paſſions ; mais ils peuvent les recevoir par différentes cauſes, & de différentes manieres ; ils peuvent recevoir les premieres impreſſions avec plus ou moins de ſenſibilité ; & ſi les climats ne

mettent que peu de différence dans le genre des paſſions, ils peuvent en mettre beaucoup dans les ſenſations. Les peuples du nord ne reçoivent pas, comme les peuples du midi, des impreſſions vives, & dont les effets ſont prompts & rapides. La conſtitution robuſte, la chaleur concentrée par le froid, le peu de ſubſtance des aliments font ſentir beaucoup aux peuples du nord le beſoin public de la faim. Dans quelques pays froids & humides, les eſprits animaux ſont engourdis, & il faut aux hommes des mouvements violents pour leur faire ſentir leur exiſtence.

Les peuples du midi ont beſoin d'une moindre quantité d'aliments, & la nature leur en fournit en abondance; la chaleur du climat & la vivacité de l'imagination les épuiſent & leur rendent le travail pénible. Il faut beaucoup de travail & d'induſtrie pour ſe vêtir & ſe loger de maniere à ne pas ſouffrir de la rigueur du froid; & pour ſe garantir de la chaleur il ne faut que des arbres, un hamac & du repos. Les peuples du nord doivent être occupés du ſoin de ſe procurer le néceſſaire, & ceux du midi ſentent le beſoin de l'amuſement. L'homme du nord chaſſe, ouvre une caverne, coupe & tranſporte du bois pour entretenir du feu & des boiſſons chaudes; il prépare des peaux pour ſe vêtir, tandis que l'Africain va tout nu, ſe déſaltere dans une fontaine, cueille du fruit & dort ſous l'ombrage. La vivacité de chaque impreſſion, & le peu de ſoin qu'ils ont de retenir & de combiner leurs idées, doivent être cauſe que les peuples méridionaux auront peu de ſuite dans l'eſprit & beaucoup d'inconſéquence;

ils

ils ſont conduits par le moment ; ils oublient le temps, & ſacrifient la vie à un ſeul jour.

On doit dans le nord, pour pourvoir à des beſoins qui demandent plus de combinaiſons d'idées, de perſévérance & d'induſtrie, avoir dans l'eſprit plus de ſuite, de regle, de raiſonnement & de raiſon ; on doit avoir dans le midi des enthouſiaſmes ſubits, des emportements fougueux, des terreurs paniques, des craintes & des eſpérances ſans fondement. On doit chercher toutes ces influences chez les peuples encore ſauvages, & dont les uns ſoient ſitués vers *l'équateur* & les autres vers *le cercle polaire*. Dans les climats tempérés, & parmi des peuples qui ne ſont diſtants que de quelqus degrés, ces influences climatériques ſont moins ſenſibles. Dans nos pays, depuis long-temps policés, on doit, ſans perdre le climat de vue, avoir plus d'égard aux préjugés, aux opinions, aux mœurs établies ; & ſelon que ces mœurs, ces opinions, ces préjugés répondent à nos deſſeins ou leur ſont oppoſés, il faut les combattre ou les fortifier. Il faut ſur-tout chez les peuples d'Europe, chercher les cauſes des préjugés, des uſages, des mœurs & de leurs contrariétés, non-ſeulement dans le gouvernement ſous lequel ils vivent, mais auſſi dans la diverſité des gouvernements ſous leſquels ils ont vécu, & dont chacun a laiſſé ſa trace.

Pour que les hommes ſentent le moins qu'il eſt poſſible qu'ils ont perdu des deux avantages de l'état de nature, l'égalité, l'indépendance, il faut, dans tous les climats, dans toutes les circonſtances, dans tous les gouvernements, chan-

ger l'eſprit de propriété en eſprit de communauté; les légiſlations ſont plus ou mois parfaites, ſelon qu'elles tendent plus ou moins à ce but; & c'eſt à meſure qu'elles y parviennent qu'elles approchent de la ſécurité, du bonheur que procure la ſcience univerſelle appliquée eſſentiellement à l'art de gouverner les hommes. Cet art habilement dirigé produit l'amour de la patrie, ſeul objet de paſſion qui uniſſe des rivaux; il éteint les diviſions; chaque citoyen ne voit dans un autre citoyen qu'un membre utile à la ſociété; tous marchent enſemble & courent vers le bien commun; l'amour de la patrie donne le plus noble des courages: on ſe ſacrifie à ce qu'on aime. L'amour de la patrie étend les vues, parce qu'il les porte vers mille objets qui intéreſſent les autres; il éleve l'ame au-deſſus des petits intérêts, il l'épure, parce qu'il lui rend moins néceſſaire ce qu'elle ne ſauroit obtenir ſans injuſtice; un état animé de cet eſprit ne menace pas les voiſins d'invaſions, & ils n'en ont rien à craindre; parce qu'un état ne peut s'étendre ſans perdre de ſa liberté, & qu'à meſure qu'il recule ſes bornes, il faut qu'il cede une plus grande autorité à un plus petit nombre d'hommes, ou à un ſeul, juſqu'à ce qu'enfin un grand empire, les loix, la gloire & le bonheur des peuples aillent ſe perdre dans le deſpotiſme.

Dans la légiſlation, comme dans la vraie ſcience, tout eſt lié, tout dépend l'un de l'autre & marche par degrés: l'effet d'une bonne loi s'étend ſur mille objets étrangers à cette loi: un bien procure un bien, l'effet réagit ſur la cauſe,

l'ordre général maintient toutes les parties, & chacune influe ſur l'autre & ſur l'ordre général. L'eſprit de confraternité, de communauté, répandu ſur le tout, fortifie le tout. Quand cet eſprit de communauté n'eſt pas l'effet néceſſaire des loix conſtitutives, il doit l'être des formes, de quelques loix de l'adminiſtration. Voyez en nous le germe des paſſions qui nous oppoſent à nos ſemblables, tantôt comme rivaux, tantôt comme ennemis; voyez en nous le germe des paſſions qui nous uniſſent à la ſociété : c'eſt à l'obſervateur juſte & vrai à réprimer les unes, à exciter les autres par des ouvrages clairs, lumineux, méthodiques; c'eſt en employant ſes veilles à de ſi nobles travaux, qu'il excitera dans les ames l'amour de la ſcience, les paſſions ſociales, & qu'il diſpoſera tous les hommes à l'eſprit de communauté.

En établiſſant (autant qu'il eſt poſſible hors de l'état de nature) la communauté des biens, on affoiblit l'eſprit de propriété, ſource de tous les vices. Le chef de la ſociété établit par-là un rapport de bienveillance de lui à ſon peuple & de ſon peuple à lui; il étend l'eſprit de communauté. Le peuple aime le prince qui s'occupe de ſon bonheur; le prince aime des hommes qui lui confient leur deſtinée; il aime les témoins de ſes vertus, les organes de ſa gloire. La bienveillance fait de la ſociété ou de l'état une famille qui n'obéit qu'à l'autorité paternelle. Dans tous les temps, les princes habiles ont fait uſage du reſſort de la bienveillance. On ne peut imaginer quelle force, quelle activité, quel enthouſiaſme, quel

courage peut répandre dans le peuple cet esprit de bienveillance, & combien il intéresse toute la nation à la communauté. La bienveillance est le seul remede aux abus inévitables dans ces gouvernements, qui par leurs constitutions laissent le moins de liberté aux citoyens & le moins d'égalité entr'eux.

RELIGION DANS L'ETAT; SON INFLUENCE.

DANS le cours de cet ouvrage, nous avons plusieurs fois eu l'occasion de parler de l'influence de la religion dans les gouvernements. Le lecteur a pu sentir avec quelle prudence j'ai touché cette partie délicate, qui se trouve mêlée dans presque toutes les administrations politiques de l'univers. Nous ajouterons à ce qui est dit à ce sujet dans le premier volume, si les princes, chefs, législateurs ou rois doivent faire usage de la religion comme d'un ressort principal dans la machine du gouvernement? J'incline fort pour la négative: car si cette religion est fausse, les lumieres, en se répandant parmi les hommes, feront connoître sa fausseté, non pas à la derniere classe du peuple, mais aux premiers ordres de citoyens, c'est-à-dire, aux hommes destinés à gouverner les autres, & qui leur doivent l'exemple du patriotisme & des vertus: or, si la religion avoit été la source de leurs vertus, une fois désabusée de cette religion, on les verroit changer leurs mœurs, ils perdroient un frein & un motif, ils seroient détrompés.

Si cette religion eſt la vraie, il peut s'y mêler de nouveaux dogmes, de nouvelles opinions ; & cette nouvelle maniere de penſer peut être oppoſée à la ſûreté du gouvernement. Or ſi le peuple eſt accoutumé d'obéir par la force de la religion plus que par celle des loix, il ſuivra le torrent de ſes opinions, & il renverſera la conſtitution du gouvernement, ou il n'en ſuivra plus l'impulſion. Si le prince, le magiſtrat ſuprême fait de la religion un reſſort principal de l'état, il donne néceſſairement trop de crédit aux prêtres, qui prendront bientôt de l'ambition. Dans les pays où le légiſlateur a, pour ainſi dire, amalgamé la religion avec le gouvernement, on a vu les prêtres, devenus importants, favoriſer le deſpotiſme pour augmenter leur propre autorité, &, cette autorité une fois établie, menacer le deſpotiſme & lui diſputer la ſervitude des peuples. Enfin la religion eſt un reſſort dont le prince ni le légiſlateur ne peuvent jamais prévoir tous les effets, & dont rien ne peut les aſſurer qu'ils ſeroient toujours les maîtres : cette raiſon ſuffit pour que le chef de toute ſociété rende les loix principales, ſoit conſtitutives, ſoit civiles, & leur exécution indépendante du culte & des dogmes religieux.

En conſéquence, un ſage légiſlateur, un prince éclairé ne doit jamais oublier la diſpoſition de la nature humaine à la ſuperſtition ; il peut compter qu'il y en aura dans tous les temps & chez tous les peuples : elle ſe mêlera même toujours à la véritable religion. Les connoiſſances, les progrès de la raiſon ſont les meilleurs remedes contre cette maladie de notre eſpece. Dans tous les

temps on a vu les paiſibles cultivateurs de la ſcience univerſelle, s'occuper à déraciner des cœurs le fléau de la ſuperſtition ; leurs études, leurs travaux forment une ſeconde éducation à l'homme ; leurs préceptes ſont ſoumis à la plus exacte *équité* ; leur morale douce & ſolide eſt le moyen le plus efficace pour attacher les peuples à la patrie, pour leur inſpirer l'eſprit de communauté, l'humanité, la bienveillance, les vertus publiques & privées ; l'amour de l'honnête, les paſſions utiles à l'état. Jamais ils ne ſe permettent d'examiner l'utilité d'une loi ou d'un uſage : on ne diſcute point chez eux le plus ni le moins de néceſſité des devoirs, on ne ſait que les reſpecter & les ſuivre ; & ſi on raiſonne ſur leurs bornes, c'eſt moins pour les reſſerrer que pour les étendre : c'eſt par eux enfin que les citoyens connoiſſent les vrais principes qui doivent diriger leur conduite. Ils ajoutent l'autorité de l'opinion à l'autorité des loix. Cette autorité de l'opinion entre pour beaucoup dans tous les gouvernements, & les conſolide ; c'eſt par elle que preſque par-tout le grand nombre mal conduit ne murmure pas d'obéir au petit nombre : la force réelle eſt dans les ſujets, mais l'opinion fait la force des maîtres ; cela eſt vrai juſques dans les états deſpotiques : & s'il eſt quelques ſouverains qui aient régné par la crainte ſur le plus grand nombre de leurs ſujets, ils avoient, pour imprimer cette crainte, des prétoriens, des ſtrélitz, ou des janiſſaires ſur leſquels ils régnoient par l'opinion : quelquefois cette opinion n'eſt qu'une idée répandue que la famille régnante a un droit réel au trône ; quelquefois elle tient à la religion, ſou-

vent à l'idée qu'on s'eſt faite de la grandeur de la puiſſance qui opprime ; la ſeule vraiment ſolide eſt celle qui eſt fondée ſur le bonheur & l'approbation des citoyens. Le contraire arrive preſque toujours, lorſque le chef de la république ne reſpecte ni ne conſulte plus la volonté générale ; s'il fait ſentir ſon pouvoir plus que celui de la loi ; s'il traite l'homme avec orgueil, le mérite avec indifférence, le malheureux avec dureté, s'il ſacrifie ſes ſujets à ſa famille, les finances à ſes fantaiſies, la paix à ſa gloire : ſi ſa faveur eſt accordée à l'homme qui ſait plaire plus qu'à l'homme qui ſait ſervir ; ſi les honneurs, ſi les places ſont obtenues par l'intrigue ; ſi les impôts ſe multiplient, alors l'eſprit de communauté diſparoît ; l'impatience ſaiſit le citoyen d'une république, celui d'une monarchie tombe dans la langueur ; il cherche l'état, & ne voit plus que la proie d'un maître ; l'activité ſe ralentit, l'homme prudent reſte oiſif ; l'homme vertueux n'eſt que dupe ; le voile de l'opinion tombe ; les principes nationaux ne paroiſſent plus que des préjugés, & ils ne ſont en effet que cela ; on ſe rapproche de l'état de nature, parce que la légiſlation en bleſſe les droits ; il n'y a plus de mœurs ; la nation perd ſon caractere ; le chef eſt étonné d'être mal ſervi, il augmente les récompenſes ; mais celles qui flattoient la vertu ont perdu leur prix, qu'elles ne tenoient que de l'opinion ; aux paſſions nobles qui animoient autrefois les peuples, le prince, le légiſlateur eſſaie de ſubſtituer la cupidité & la crainte, & il augmente encore dans la nation les vices & l'aviliſſement. Si dans ſa perverſité il

conſerve ces formules, ces expreſſions de bienveillance avec leſquelles ſes prédéceſſeurs annonçoient leurs volontés utiles, s'il conſerve le langage d'un pere avec la conduite d'un deſpote, il joue le rôle d'un charlatan mépriſé d'abord, & bientôt imité ; il introduit dans la ſociété la fauſſeté & la perfidie.

Ce que je viens d'expoſer prouve invinciblement qu'il eſt impoſſible, lorſque la lumiere univerſelle eſt répandue, de fonder une légiſlation ſur des erreurs ; la charlatanerie & la mauvaiſe foi des miniſtres ſont d'abord apperçues, & ne font qu'exciter l'indignation. D'un autre côté, tous les peuples ont aujourd'hui des idées aſſez juſtes de leurs voiſins, & par conſéquent ils ont moins que dans les temps d'ignorance l'enthouſiaſme de la patrie ; il n'y a guere d'enthouſiaſme quand il y a beaucoup de lumieres ; il eſt preſque toujours le mouvement d'une ame plus paſſionnée qu'inſtruite ; les peuples, en comparant dans toutes les nations les loix aux loix, les talents aux talents, les mœurs aux mœurs, trouveront ſi peu de raiſon de ſe préférer à d'autres, que s'ils conſervent pour la patrie cet amour qui eſt le fruit des lumieres même & de l'intérêt perſonnel, ils n'auront plus du moins cet enthouſiaſme qui eſt le fruit d'une eſtime excluſive.

DE L'OBÉISSANCE DUE AU POUVOIR SOUVERAIN, ET AUX LOIX QUI EN ÉMANENT.

NOUS avons déja fait ſentir tout le pouvoir que les paſſions exercent ſur la nature de

l'homme ; elles ſont non-ſeulement la ſource de ſes erreurs, mais elles tendent encore à ſa deſtruction totale lorſqu'elles ſont déréglées. La colere en veut à ſa vie, l'ambition à ſa liberté, l'avarice à ſes biens, l'envie à ſon mérite ou à ſes ſuccès, la concupiſcence à ſon honneur & à ſa vertu. Qu'a-t-il fallu pour remédier à tant de déſordres ? Armer la juſtice & la raiſon contre les paſſions déréglées ; ajouter à la loi primitive du grand architecte, l'ordre politique, comme une barriere contre la fureur de leurs attaques. Les hommes avoient beſoin d'un frein ; la ſcience univerſelle & les loix ſociales ſont venues au ſecours de leur foibleſſe originelle. Les hommes raſſemblés formerent un corps moral qui ne devoit avoir qu'une ſeule volonté ; il étoit donc néceſſaire qu'il y eût des marques certaines auxquelles les êtres phyſiques qui compoſent ce corps moral, qui ſont partagés en divers ſentiments, & qui ont diverſes inclinations, puiſſent reconnoître la volonté ſuprême du corps à laquelle ils doivent réunir la leur. L'intérêt public a voulu dès-lors que le ſouverain adminiſtrateur de la volonté du corps ſocial, réglât ce que chaque membre doit regarder comme ſien ou comme appartenant à autrui ; ce que chaque citoyen doit tenir pour juſte ou pour injuſte ; juſqu'à quel point il conſerve ſa liberté naturelle, & comment il doit uſer de ſes droits pour ne pas troubler l'ordre public.

La majeſté ſouveraine doit donc être non-ſeulement ornée de la puiſſance des armées, mais armée de la juſtice des loix, afin que, dans l'un & dans l'autre temps de la guerre ou de la

paix, l'état ſoit maintenu dans la ſplendeur, & que tous les citoyens partagent également le ſentiment d'obéiſſance, qui établit la conſtante uniformité du gouvernement.

ORIGINE DE CE POUVOIR.

TELLE eſt l'origine du pouvoir de porter des loix, d'en faire des nouvelles, & d'abroger les anciennes; c'eſt une propriété eſſentielle à la ſouveraineté. Il eſt également juſte & néceſſaire que le prince en ſoit le maître, comme le pilote l'eſt du gouvernail qui deviendroit entiérement inutile, s'il ne lui étoit permis de le tourner ſuivant la diſpoſition des vents. Ce pouvoir légiſlatif n'exiſte que dans la puiſſance ſouveraine. Si les coutumes que les beſoins établiſſent inſenſiblement dans les différentes parties d'un état, peuvent être regardées comme des loix, ce n'eſt que parce que la perpétuité de leur obſervation fait préſumer qu'elles ſont connues du ſouverain, & que n'en ayant pas arrêté le cours, il eſt ſenſé leur avoir imprimé l'autorité de la loi par un conſentement tacite. Cette loi doit être ſans ceſſe ſans intérêt comme ſans paſſion, ſans tache, ſans déguiſement, ſans corruption, ſans flatterie; elle doit raſſembler toutes les lumieres les plus pures de la raiſon, ſuivre les regles de l'équité naturelle, reſſembler en tout à la loi immuable du bon principe, dont elle eſt une émanation ſubſéquente, & faire la gloire du ſouverain comme le bonheur du peuple. Nous voyons donc la néceſſité d'obéir à cette loi qui doit commander, défendre, pu-

nir, permettre, récompenſer, qui doit reſtreindre la liberté, ſoit qu'elle invite à l'obéiſſance par l'attrait des promeſſes, ſoit qu'elle y oblige par la crainte des menaces ; car on ne peut ignorer que l'eſpérance & la crainte ſont les deux poles ſur leſquels tourne le genre humain, & les récompenſes & les peines, les deux fondements du bonheur des ſociétés civiles. C'eſt d'elles que les loix civiles tirent toute leur force. Mais la loi n'eſt pas toujours obligatoire ; elle ne force pas toujours indiſpenſablement à agir ou à ne pas agir ; elle n'eſt pas toujours conçue en termes impératifs ou prohibitifs. Le ſupérieur de qui la loi émane, a droit de régler poſitivement toutes les actions extérieures de ceux qui dépendent de lui ; il peut impoſer la néceſſité d'agir ou de ne pas agir d'une certaine maniere ; mais aucun ſupérieur n'exerce ſon autorité avec telle rigueur. Remarquons cependant que cette liberté que laiſſe le légiſlateur, n'eſt point une inaction de la loi, s'il eſt permis de parler ainſi ; c'eſt une vraie action, c'eſt un acte poſitif quoique tacite pour l'ordinaire, par lequel le légiſlateur ſe relâche de ſon droit ; c'eſt un effet auſſi réel de la loi priſe dans toute ſon étendue, que l'obligation la plus forte & la plus indiſpenſable.

Les loix humaines peuvent donc être enviſagées dans deux points de vue différents. Dans l'un elles roulent ſur des choſes qui étoient déja commandées ou défendues en quelque maniere par la loi de juſtice du grand principe, ou par ce qu'on appelle le droit naturel ; & en ce cas, elles accordent, autant qu'il eſt en elles, la permiſſion

de faire pluſieurs autres choſes de ce genre, ſur quoi elles ne preſcrivent rien ; c'eſt une ſuite néceſſaire de l'impunité. Dans l'autre elles regardent des choſes d'ailleurs indifférentes en elles-mêmes ; & ici, à plus forte raiſon, elles permettent tout ce qu'elles ne défendent pas, parce qu'il y a un nombre infini d'actions ſur leſquelles un homme revêtu d'autorité ſur un autre, peut gêner en différentes manieres la liberté que le droit primitif n'accordoit qu'autant qu'un ſupérieur légitime le jugeroit à propos. Dans l'une & l'autre de ces hypotheſes, la loi renferme une vraie permiſſion ; car le ſupérieur qui marque certaines bornes que l'on ne doit pas paſſer, fait voir que l'on aille juſques-là ſi l'on veut. En même temps, la permiſſion que la loi donne à quelqu'un impoſe aux autres l'obligation de ne lui cauſer aucun obſtacle, lorſqu'il fera ce que la loi permet ; & ce n'eſt point parce qu'on eſt obligé de faire telle ou telle choſe, que quelqu'un a droit de l'exiger ; c'eſt, au contraire, parce que quelqu'un a droit d'exiger telle ou telle choſe, qu'on eſt obligé de la faire. C'eſt en vertu de l'eſpece de permiſſion que j'examine ici, que nous pouvons réſiſter à ceux qui nous troublent dans la jouiſſance de nos droits, & que nous pouvons employer ou les voies ordinaires de la juſtice, quand nous ſommes à portée d'implorer ſa protection, ou la force des armes, ſi nous n'avons d'autre reſſource que de nous faire juſtice à nous-mêmes. La permiſſion eſt par conſéquent une vraie action de la loi ; mais dans le ſilence de la loi ſon exécution eſt renfermée dans les bornes

du droit naturel, ſuivant lequel un fait ne peut être ſoumis à une loi qui n'exiſtoit pas lors de l'exécution de ce fait. Or, ſi le corps moral a une fois donné un plein conſentement public ou tacite, aux loix que le chef ou ſouverain fait exécuter, il ne lui eſt plus permis, ni à aucun des membres qui compoſent le corps ſocial, de manquer d'obéiſſance au ſouverain, dans l'exécution d'aucune des loix auxquelles ils ont conſenti; & même en propoſant au prince de nouvelles loix ou regles dictées par les nouveaux événements, ils ſont toujours obligés d'obéir aux anciennes, juſqu'à ce que le ſouverain lui-même en ait publié l'abrogation.

CONNOISSANCE DES LOIX.

NOUS avons deux ſortes de connoiſſances: les unes ſont ſimples & claires par elles-mêmes, & les autres dépendent d'une longue ſuite de raiſonnements. Les premieres ne nous trompent point; les autres nous en impoſent quelquefois. Je ne puis ſoumettre mon jugement à celui d'un autre dans les premieres connoiſſances, mais je puis le faire dans les ſecondes, qui ſont elles-mêmes des jugements; car juger c'eſt connoître avec diſcuſſion; or ce qui eſt vicieux, parce que le droit naturel poſitif le défend, appartient aux premieres connoiſſances; & lorſque j'ai renoncé à mon jugement, je n'ai pas renoncé à me conduire en une telle conjoncture, par ces connoiſſances, qui n'étant pas des jugements, ne ſont pas compriſes dans la renonciation que j'ai faite. A l'égard

des choſes qui ſont tantôt bonnes & tantôt vicieuſes, ſelon les circonſtances, comme on n'en peut faire la différence que par la voie de l'examen & par une ſuite de raiſonnements, ces connoiſſances ſont de véritables jugements; d'où il ſuit que j'y puis ſoumettre le mien à celui d'un autre. C'eſt pourquoi, ſi le prince commande quelque choſe de vicieux de cette eſpece, on eſt obligé d'obéir, car on ne peut refuſer d'obéir qu'en jugeant du commandement, & l'on ne doit pas en juger. Or, je ne dois pas croire vicieux ce que je fais par ordre du prince, puiſqu'il ne m'eſt pas permis de juger de lui; & plus un ſujet eſt éclairé, moins il agit en homme qui juge, mais en citoyen qui n'examine pas & qui ne doit point examiner.

GOUVERNEMENTS LÉGITIMES.

LE bien public exige que l'état ſoit gouverné, le fût-il même par un uſurpateur, parce que le premier de tous les principes de la ſociété eſt celui de la juſtice diſtributive. Il eſt fondé ſur le droit naturel que chaque ſociété & chaque membre de cette ſociété ont d'être régis, & ſur le droit poſitif qui en établiſſant les ſociétés ſous le gouvernement d'un ou de pluſieurs, a confirmé le droit naturel que tous les hommes tiennent de leur eſſence. Or, ſi le droit même de conquête, qui eſt le plus fort de tous, ne peut aux yeux de la juſtice & de la raiſon, changer ce premier principe du droit naturel, ni ôter aux peuples conquis le droit d'être gouvernés avec équité par le

conquérant, tous les autres droits qui tranſmettent la puiſſance ſouveraine par élection ou par ſucceſſion le peuvent encore moins, parce que les hommes n'ont ni voulu ni pu ſe ſoumettre à des loix contraires à leur bonheur & aux droits qu'ils tiennent de leur eſſence même.

Gouvernement du Conquérant et du Prince légitime.

Lorsque l'uſurpateur ou le conquérant a chaſſé le légitime ſouverain, que doit faire un bon ſujet? Il n'eſt pas dégagé de la fidélité qu'il devoit à ſon ancien maître, tant que cet ancien maître eſt en vie. Mais refuſera-t-il d'obéir au conquérant, lorſque ce conquérant eſt très-puiſſant, & que le prince légitime ſe trouve abſolument hors d'état d'exercer aucune des fonctions de la ſouveraineté? Quoique les ordres du conquérant uſurpateur n'émanent pas d'un pouvoir légitime, & qu'ainſi ils n'aient pas par eux-mêmes force d'obliger, la prudence veut que chacun regle ſa conduite ſur la ſituation préſente des affaires, pour ne pas expoſer ſans néceſſité ſa vie & ſes biens par une réſiſtance inutile à la patrie & au prince dépoſſédé. Le corps moral ne peut ſubſiſter ſans gouvernement, & un citoyen qui aime ſa patrie ne doit pas donner occaſion à de nouveaux troubles par une vaine oppoſition aux ordres d'un prince qui maintient en queque ſorte la tranquillité puplique. Mais comment les citoyens peuvent-ils être obligés en même temps à la fidélité envers leur légitime ſouverain & envers l'uſur-

pateur ? Le moyen de remplir à la fois ce double engagement ? La promeſſe forcée que les ſujets ont faite au conquérant ne diminue pas plus, ce ſemble, les droits du prince légitime, que le traité qu'un fermier feroit avec des voleurs pour garantir ſes terres du pillage, ne diminueroit les droits du propriétaire. Si le prince légitime ſe trouve réduit à un tel état qu'il lui ſoit impoſſible de défendre ſes ſujets, comme il eſt obligé en tant que chef du corps moral, & que les ſujets, de leur côté, n'ayant pas non plus aſſez de force pour réſiſter au conquérant, il y a lieu de préſumer que le prince dépoſſédé décharge ſes ſujets, autant qu'il eſt néceſſaire pour leur propre conſervation, de l'obligation où ils étoient envers lui. Les devoirs des ſujets envers leur prince ſont pour lors comme ſuſpendus. Les engagements où ils ſont, en vertu du ſerment qu'ils ont prêté à l'uſurpateur, ne vont pas au-delà des événements qui peuvent faire une nouvelle révolution dans l'état en faveur du prince légitime, parce que ces engagements ne ſont pas tant fondés ſur un motif de conſcience intuitive, que ſur une impreſſion de crainte.

De la Société sous le Conquérant.

SANS diſcuter ici quelles conquêtes ſont légitimes & quelles ſont injuſtes, relativement au prince ſur qui ont les a faites, j'examinerai ce qu'elles exigent d'obéiſſance de la part des ſujets. Quelque légitime que ſoit une conquête, elle n'oblige les vaincus à l'obéiſſance qu'autant qu'ils s'y

s'y ſont engagés par une convention. Sans cela ils ſont avec lui dans un état de guerre, & il ne ſera leur ſouverain qu'autant de temps que durera la force qui l'a rendu tel. Son trône ne peut être affermi que le temps n'ait rendu ſa poſſeſſion légitime, & l'on ne peut être obligé d'obéir à celui à qui on n'a rien promis.

Les peuples qui ont promis d'obéir au conquérant, par une convention quelconque, ne ſont pas en droit de ſecouer le joug auquel ils ſe ſont ſoumis, parce que leur foi y eſt engagée : & la force du victorieux qui les a contraints à cette promeſſe, ne les diſpenſe pas de la tenir. La foi doit être gardée, même au dommage de ceux qui la donnent ; la choſe promiſe ne regarde que l'intérêt temporel du promettant, & la promeſſe eſt ſuivie d'un bien qu'on n'obtiendroit pas ſans elle.

RÉSULTAT DES PRINCIPES CI-DESSUS.

Il réſulte des principes que je viens d'expoſer, que la meilleure forme de ſociété eſt la plus ſimple & la plus conforme à la nature : lorſque le corps moral eſt devenu une nation étendue, nombreuſe & puiſſante, il ne s'agit plus alors de s'oppoſer aux paſſions des hommes ; mais, au contraire, de les appliquer à l'intérêt public & particulier. Par ce moyen, on diminuera le nombre des crimes & des criminels, & l'on réduira le loix à un très-petit nombre. Si l'on recherche en quoi conſiſte principalement le plus grand bien de tous, on trouvera qu'il ſe réduit à ces deux

objets éminents, la *liberté* & l'*égalité*; la liberté, parce-que toute dépendance particuliere eſt autant de force ôtée au corps de l'état; l'égalité, parce que la liberté ne peut ſubſiſter ſans elle. Je n'entends pas ici, par égalité, que les degrés de puiſſance & de richeſſe ſoient abſolument les mêmes: mais que, quant à la puiſſance, elle ſoit au deſſous de toute violence, & ne s'exerce jamais qu'en vertu du rang & des loix; & quant à la richeſſe, que nul citoyen ſoit aſſez opulent pour en pouvoir acheter un autre, & nul aſſez pauvre pour être contraint de ſe vendre. Voulez-vous donc donner à l'état de la conſiſtance? Rapprochez les degrés extrêmes autant qu'il eſt poſſible: ne ſouffrez ni des gens exceſſivement opulents, ni des citoyens exceſſivement pauvres. Ces deux états naturellement inſéparables, ſont également funeſtes au bien commun; de l'un ſortent les fauteurs de la tyrannie, & de l'autre les tyrans; c'eſt toujours entr'eux que ſe fait le trafic de la liberté publique; l'un l'achete & l'autre la vend. Cette égalité, diſent-ils, eſt une chimere de ſpéculation qui ne peut exiſter dans la pratique: mais ſi l'abus eſt inévitable, s'enſuit-il qu'il ne faille pas au moins le régler? C'eſt préciſément parce que la force des choſes tend toujours à détruire l'égalité, que la force de la légiſlation doit toujours tendre à la maintenir.

OBSERVATIONS NÉCESSAIRES.

MAIS ces objets généraux doivent être modifiés en chaque pays par les rapports qui naiſ-

lent, tant de la ſituation locale que du caractere des habitants & de la forme conſtitutionnelle de la ſociété politique ; & c'eſt ſur ces rapports qu'il faut aſſigner à chaque peuple un ſyſtême particulier d'inſtitution, qui ſoit le meilleur, non peut-être en lui-même, mais pour l'état auquel il eſt deſtiné. Ce qui rend la conſtitution d'un état ſolide & durable, c'eſt quand les convenances ſont tellement obſervées, que les rapports naturels & les loix tombent toujours de concert ſur les mêmes points, & que celles-ci ne ſont, pour ainſi dire, qu'aſſurer, accompagner, rectifier les autres. Mais ſi le légiſlateur, ſe trompant dans ſon objet, prend un principe différend de celui qui naît de la nature des choſes ; que l'un tende à la ſervitude & l'autre à la liberté ; l'un aux richeſſes, l'autre à la population ; l'un à la paix, l'autre aux conquêtes, on verra les loix s'affoiblir, la conſtitution s'altérer, & le corps moral ne ceſſera d'être agité juſqu'à ce qu'il ſoit détruit ou changé, & que l'invincible nature ait repris ſon empire.

RAPPORT NATUREL DE L'ORIGINE DES LOIX AVEC LE CARACTERE DES PREMIERS HOMMES.

QUEL étoit donc le caractere des premiers habitants de notre terre lorſque le bon principe les relégua loin du centre de vérité ? Leur donna-t-il une notion intuitive de toutes les ſciences qu'ils devoient apprendre un jour, les conduire à la perfection des travaux obligatoires de la loi de juſtice ? J'ai déja fait comprendre, dans les diffé-

rentes parties de cet ouvrage, que les hommes poſſédoient dans leur premier état toutes les perfections réunies & dont leur eſſence étoit ſuſceptible ; mais qu'ayant perdu cet état brillant par les fautes que leur fit commettre le principe mauvais, ils ne peuvent recouvrer cette ſituation heureuſe que par leurs travaux. Or, ont-ils ſu quels étoient ces travaux dès qu'ils furent fixés en famille ou en ſociété ; ou bien les premiers hommes n'ont-ils pas ſenti la néceſſité de ces travaux par les propres efforts de leur intelligence, par la raiſon qu'on ne peut leur ſuppoſer aucune inſtruction directe & poſitive que celle qu'ils reçurent du bon principe ? Par conſéquent, ſi l'on peut ſuppoſer qu'ils connurent les notions primitives des ſciences & des arts, ce ne fut certainement pas ſous la même forme que nous les avons aujourd'hui. On ne doit regarder les premiers habitants de la terre que comme ſemblables à ces ſauvages, ſoit diſperſés, ſoit raſſemblés en nations ou peuplades que nous connoiſſons ; & parce que dans certains pays nous ne trouvons aucuns veſtiges des anciens travaux de l'homme & de la ſcience univerſelle, nous ne devons pas conclure que les uns & les autres y aient toujours été inconnus, ni établir là-deſſus la définition de l'homme ſauvage. Le progrès de la ſcience s'eſt fait inſenſiblement, ainſi que celui des arts & des ſciences frivoles. Les hommes placés par la nature & la volonté du grand principe créateur, ſur des montagnes & des plaines, promenant leurs regards de côté & d'autre, acquirent aiſément, à l'aide de leurs facultés intellectuelles, quelques connoiſſances géo-

graphiques, & ſe formerent comme des cartes naturelles & des plans de voyages, néceſſairement conformes aux vues du bon principe.

Les cavernes dans leſquelles ils habitoient d'abord, leur firent naître l'idée de conſtruire des cabanes, comme nous l'avons vu plus haut, & les travaux des abeilles, des fourmis, des caſtors, leur apprirent la maniere de bâtir, & leur donnerent une certaine idée de l'architecture : différents caracteres gravés ſur de petites pierres & des coquillages ont été également pour eux les éléments de l'écriture. On peut de même ſuppoſer que les premieres ſociétés qui ſe formerent parmi les hommes n'eurent pas une grande ſtabilité. Ceux qui avoient les mêmes vues reſtoient réunis ; les autres ſe ſéparoient, à moins que les premiers ne rappellaſſent, par la perſuaſion, le ſentiment ſocial qui étoit au fond de leurs cœurs. Dès-lors une ſociété d'hommes méchants ne put ſubſiſter, & leur chef ne pouvoit être un ſeul moment en ſûreté. Mais enfin l'inſtinct ſocial une fois réveillé par les beſoins & les ſervices réciproques, devint le penchant prédominant de tous les hommes ; ſoit bons, ſoit méchants, tous ſe réunirent, & poſerent les fondements de la civiliſation. Ceux qui conſervoient encore du goût pour leur liberté naturelle, furent incorporés dans la ſociété, & ſurveillés, pour ainſi dire, à peu près comme des ſoldats dont on ſe méfie dans une armée. D'un autre côté, des familles civiliſées en quelque façon, quoique diſperſées, ſe réunirent, & donnerent commencement à une nation, & aux loix qui devoient la gouverner.

Les hommes ayant vécu quelque temps en ſociété, s'accoutumerent inſenſiblement à avoir les uns pour les autres des égards mutuels. Les vues de la nature, ou pour mieux dire du grand principe, étoient que ce goût de la vie ſociale devînt général. Par là il préparoit peu-à-peu les hommes à ſe ſoumettre aux loix d'une ſociété réglée. Enſuite, comme chacun cherchoit à conſerver ſon indépendance, les hommes ſe mirent ſous l'eſclavage des uns pour ſe ſouſtraire au joug des autres. Les chefs étant entiérement indépendants de toutes les autres ſociétés répandues ſur la terre, cette indépendance des chefs étoit [illegible]e du peuple même, qu'ils ne faiſoient que repréſenter, & parmi lequel chacun étoit réellement maître & indépendant; & quoique l'homme fût naturellement religieux, des circonſtances imprévues & inévitables purent engager les hommes à ſe réunir, ſans que la religion y entrât pour rien, ni les déterminât à régler leurs droits reſpectifs les uns envers les autres. Mais, comme je l'ai dit déja, bientôt la religion & la ſuperſtition ſe mêlerent; & ſi elles contribuerent en quelque choſe à l'établiſſement des ſociétés humaines, ce ne fut que comme des cauſes accidentelles & ſuperflues qui peuvent cependant agir ſeules. La nature ſeule leur apprit à borner mutuellement leurs droits les uns les autres; ils s'y accoutumerent comme à un lien naturel de ſociété, dont l'efficacité eſt toujours conſtante.

DE LA VRAIE RELIGION, ET DES FAUSSES.

LES hommes n'ont jamais changé de nature ; mais ils ont ſouvent paſſé d'une ſuperſtition à l'autre, & de la ſuperſtition à l'irréligion & à l'incrédulité. Cet égarement ne ſurprendra pas, ſi l'on réfléchit à la crainte naturelle de l'homme dans les commencements des ſociétés ; ſi l'on penſe qu'il ſe trouva parmi eux quelque hardi perſonnage qui, voyant les eſprits frappés de crainte, ſaiſit adroitement l'occaſion, & parla d'expiation & de ſacrifices. Auſſi-tôt l'on vit couler le ſang des béliers & des taureaux ; bientôt celui de l'homme même. La ſuperſtition alla toujours en augmentant. Il n'en eſt pas de même de la vraie religion : auſſi forte que la nature, elle s'éleve au-deſſus de toutes les puiſſances de la terre ; ſa lumiere eſt auſſi vive que celle du *ſoleil* ; elle triomphe des paſſions les plus violentes ; ſa voix, comme celle de la *ſcience de vérité*, eſt un ſon harmonieux pour ceux qui lui ſont ſoumis, & un tonnerre effrayant pour ceux qui s'écartent de ſes loix.

DE L'ORIGINE ET DE L'ÉTENDUE DU POUVOIR.

IL ne faut pas croire que dans les commencements de l'établiſſement des ſociétés, les chefs fuſſent revêtus de toute cette autorité, de cette pompe, & de cette magnificence qui les environnent aujourd'hui. Le chef n'étoit que l'ami des

peuples, leur arbitre, un conducteur ſage qu'ils s'étoient eux-mêmes choiſi. Mais les lumieres primitives s'obſcurciſſant peu-à-peu, on commença à s'écarter des loix de l'équité naturelle, & il arrivoit ſouvent qu'on ſe gênoit mutuellement dans l'exercice de ſes droits. Il devint donc néceſſaire de donner plus d'autorité au chef, qui ne dépendit de perſonne, & que tous dépendiſſent de lui par les loix. Si l'homme obéit, c'eſt pour forcer à l'obéiſſance ceux qui auroient voulu uſurper ſur lui une autorité arbitraire. S'il exécute les ordres d'un de ſes ſemblables, c'eſt afin qu'ils ſoient auſſi exécutés par les autres, dans les occaſions qui ſe trouvent avoir quelque rapport avec la conſervation de ſa liberté. Telle eſt l'origine & le vrai fondement de tous les empires, & le plus ſûr lien de la ſociété. L'indépendance des ſauvages vivant dans le fond des forêts, eſt quelque choſe d'accidentel & d'incertain ; & peu importe à l'état de la queſtion que je traite ici, qu'il y ait de tels ſauvages, ou non. Il s'agit de conſidérer ſi un homme placé dans certains rapports vis-à-vis d'autres hommes, eſt réellement libre. Il ne peut l'être, comme on vient de le voir, ſi ceux dont il dépend ne dépendent auſſi de lui. C'eſt l'amour de l'indépendance, gravé dans le cœur de tous les hommes, qui les a réunis. On a vu des états détruits & renverſés de fond en comble ; mais on n'a jamais vu que les hommes qui les compoſoient, ſe ſoient trouvés, après leur ruine, dans l'état des ſauvages diſperſés.

Pour bien ſe convaincre de cette vérité, on doit conſidérer dans cet ouvrage ce que j'ai dit des

divers états naturels de l'homme, ou en ſoi-même, ou en oppoſition à l'état politique & civil. Suivant les loix de la nature, il doit y avoir une ſubordination naturelle. Le fort eſt naturellement ſupérieur au foible ; le grand nombre au petit nombre. Un état déja formé domine néceſſairement ſur ceux qui, n'ayant aucune forme de ſociété fixe, ſe trouvent à ſa portée.

L'état naturel de l'homme eſt donc celui où, ſoit en ſociété, ſoit hors de la ſociété, ſoumis à des chefs, ou n'en reconnoiſſant point, il jouit de ſa liberté naturelle & de ſa volonté primitive, conformément aux loix de la nature & aux bornes que le bon principe a preſcrites à tous les êtres. D'ailleurs on peut dire, en général, que les intentions de la nature, qui peuvent ſe remplir par des actions libres & raiſonnables, prennent la forme des loix, dès qu'elles deviennent les motifs déterminants de ces actions libres. Mais ſoit qu'on leur donne le nom de loix, ou ſimplement le nom de motifs déterminants naturels, c'eſt-à-dire, qui ne dépendent point de l'imagination des hommes, c'eſt au fond la même choſe. Les vraies loix poſitives ſont les loix de la nature, intrinſéquement déterminées, qui acquierent une détermination extérieure. Si l'on conſidere les loix de la nature dans leur oppoſition avec les loix poſitives, elles ſont alors indéterminées, tant intrinſéquement qu'extrinſéquement.

Avant que la néceſſité eût porté les hommes à remettre entre les mains d'un ſeul le droit légitime de commander aux autres, ils pouvoient également ſubſiſter en ſociété, parce que la détermination

des droits naturels ſe faiſoit, pour ainſi dire, d'elle-même, & qu'on ſe conduiſoit conformément aux vues de la nature, ſans les regarder comme des loix.

DÉFAUT ESSENTIEL DES GOUVERNEMENTS.

DE tous ces principes il ſuit évidemment qu'il exiſte entre tous les hommes vivants en ſociété, une liaiſon générale qui exige qu'ils bornent mutuellement leurs droits naturels, afin de pouvoir les exercer réciproquement & ſubſiſter enſemble. En vain les obſervateurs prétendent-ils que ce qui fait le bonheur du *Midi* ne peut faire celui du *Nord*; que ce qui eſt bien dans un ſiecle eſt mal dans un autre: le bonheur n'eſt qu'un; il eſt le même dans tous les temps, dans tous les lieux, comme la ſcience univerſelle qui nous mene à lui. Quelque influence qu'on accorde à la diverſité des climats, la diverſité des gouvernements ſuffit ſeule pour prouver que la plupart ſont défectueux, parce qu'ils ont ſuivis des principes oppoſés à ceux que nous avons pris pour baſe dans tous les travaux de la ſcience de l'homme; parce qu'on n'a pas aſſez recherché l'origine du mal moral & phyſique; qu'on a négligé la connoiſſance de l'homme, depuis qu'il eſt ſoumis aux loix de la ſociété; & enfin qu'on n'a pas aſſez reconnu l'influence de la morale ſur les mœurs, les loix & les gouvernements.

RECHERCHES SUR LE MAL MORAL, ET DE SES RAPPORTS AVEC LES SOCIÉTÉS.

LES obſervateurs ont beaucoup diſputé ſur le mal moral, ſur ſa nature, ſur ſon origine ; ils ont écrit des volumes bien inutiles ſur une matiere qu'ils n'entendoient pas. Tous ont voulu expliquer comment dans un monde, ouvrage d'un principe bon, puiſſant & ſage, il pouvoit s'y trouver tant de vices moraux, contraires au bonheur & à la perfection de ſes créatures. Leurs efforts n'ont eu aucun ſuccès. Ils ont voulu trouver la ſource du mal où elle n'étoit point en effet, & quelques-uns de ces obſervateurs frivoles ont créé trois principes, un du bien, un du mal, & un troiſieme ſupérieur aux deux autres : cette folie de l'eſprit humain ne mérite pas d'être ſérieuſement réfutée. D'autres, auſſi peu intelligents que les premiers, ont imaginé la difficulté de cette queſtion : pourquoi l'être bon par eſſence, le principe créateur de tout, a-t-il créé un principe mauvais, s'il pouvoit n'en créer qu'un bon ? Il eſt très-facile de répondre. Le bon principe n'a rien créé de mauvais ; c'eſt par un acte de la volonté qu'il avoit accordée au principe inférieur à lui, que celui-ci eſt devenu mauvais, & ſon exemple a entraîné les hommes (1). On a auſſi attribué tout le mal à l'imperfection de la matiere, incapable par ſa nature d'acquérir la con-

(1) Premier volume, pages 15 & 16.

noiſſance phyſique ou morale que l'intelligence peut concevoir & deſirer dans ce monde habité par des hommes. Mais n'étoit-il pas plus raiſonnable de penſer que la liberté dont l'homme jouiſſoit dans ſon premier état de perfection, ayant déterminé un acte de ſa volonté intellectuelle, qui a déplu au bon principe, ce principe de vertu & de ſageſſe, éloigna l'homme du centre de lumiere où il l'avoit placé, pour le punir du mauvais uſage qu'il avoit fait de ſa liberté: il lui impoſa des travaux, le condamna à naître déſormais dans la douleur, & permit en même temps que le mal eût quelque empire ſur lui? Voilà la vraie origine de ce mal tant cherché & ſi peu trouvé par les obſervateurs. Et ne nous ſuffiroit-il pas de ſavoir, par la triſte expérience que nous en faiſons tous les jours, que le mal exiſte parmi nous, & que le bon principe nous a donné des loix à ſuivre, des travaux à pratiquer, qui doivent nous purifier des taches du mauvais principe, & nous conduire à une perfection & à un bonheur ſans mêlange? Dans l'état actuel des ſociétés ne pourroit-on pas dire aux hommes, que leurs déſordres moraux naiſſent autant de leurs ſens imparfaits, de leur corps & de ſes beſoins, de leurs deſirs, de leurs erreurs, que du pouvoir que le principe du mal auroit pu conſerver ſur eux? N'eſt-il pas aiſé de prouver, d'ailleurs, que les deſſeins du bon principe étoient que l'homme fût libre de bien faire, comme de mal faire, pour qu'il fût un être moral? Nous allons prouver notre aſſertion par le ternaire univerſel. 1°. Il ne faut pas enviſager l'homme

actuel & dans l'état de ſociété individuellement, & pour le moment même ; mais dans la totalité du genre humain, & dans toute la durée de l'exiſtence de chacun : que ſous ce point de vue, le mal qu'exerce le mauvais principe ſur quelques individus, peut, par la difformité qu'il préſente, engager l'eſpece entiere à faire le bien ; & alors ce qui paroîtroit un mal pour le moment préſent, ſeroit réellement un bien pour toute la ſuite des temps : 2°. que les hommes, que cette terre, ne ſont pas l'univers, qu'ils n'en ſont que de très-petites parties ; mais que ces parties ont des liaiſons de dépendance & d'influence avec les autres portions de l'univers ; que ces liaiſons peuvent avoir demandé, pour le bien du tout, que ces imperfections apparentes euſſent lieu, comme moyen de procurer un bien plus grand : 3°. que dans un ouvrage conſidérable, qui eſt le plus parfait poſſible, il ſe peut que cette grande perfection exige néceſſairement des déſordres apparents, dans certaines parties & dans certains temps, pour faire voir qu'il eſt digne de la ſageſſe & de la bonté du grand principe d'avoir fait exiſter des êtres qui parviendront enfin au bonheur ſuprême, quand même il faudroit, pour y parvenir, que ces êtres paſſaſſent par toutes les épreuves de la *ſcience*, avant que d'atteindre cette perfection eſſentielle à leur bonheur.

UTILITÉ DE LA VRAIE SCIENCE.

EST-IL une vérité plus néceſſaire à développer aux hommes, que celle que je viens d'ex-

poſer ? n'eſt-il pas très-important pour eux de connoître la route qui doit les conduire au ſouverain bonheur ? & pour cela ils n'ont qu'à ſuivre les principes que nous avons tracés ſur l'étude de la ſcience univerſelle : l'obſervation de ces principes leur apprendra tout ce qui concerne la nature de l'homme, d'un côté comme être moral, & de l'autre comme un être qui eſt deſtiné à ſe perfectionner par degré, ainſi que le ſont tous les êtres qui naiſſent, qui grandiſſent, qui ſe forment par l'expérience. Sans perfection quand il naît, mais capable d'en parcourir tous les degrés, il ne ſait rien encore, mais il peut tout apprendre : il n'eſt d'abord capable d'aucune action volontaire, mais il acquiert naturellement des forces : il ne préfere rien encore, mais ſa ſenſibilité & ſon expérience lui montrent des objets divers de préférence entre divers poſſibles. Ignorance, incapacité, voila le point d'où part tout être intelligent, actif & ſenſible qui commence à exiſter ; les *lumieres* acquiſes ſucceſſivement, diſſipent par degrés l'ignorance ; l'expérience, fruits des *travaux*, fait ceſſer l'incapacité : chaque jour, pour l'homme qui s'occupe de la ſcience univerſelle, éclaire de nouveaux progrès ; & ces progrès, rien ne paroît pouvoir y mettre des bornes ; ils ſont la route qui conduit au bonheur, lequel s'augmente à meſure que croît la perfection. Ainſi l'homme eſt deſtiné à parvenir à un bonheur ſans bornes, par des progrès éternels vers la perfection ; mais tant que la perfection des connoiſſances, de la capacité à agir, du goût & de la volonté, n'eſt pas complete, il y aura de

l'erreur dans les jugements & les déterminations de l'homme. Il y aura de fauſſes démarches, du mal moral & du malheur. En particulier l'homme étoit fait pour être vertueux, c'eſt-à-dire, pour ſe conduire toujours ſelon les regles réſultantes des relations & de la deſtination des choſes : mais pour cela il faut connoître ces relations & cette deſtination des êtres : il faut ſentir vivement l'avantage de s'y conformer, & être convaincu que le ſouverain bonheur eſt lié inſéparablement avec cette conformité ; il faut ſur-tout avoir connu la beauté morale qui réſulte de la ſcience univerſelle ; avoir ſenti la force du devoir qui naît de ſes relations, & s'être accoutumé à céder à cette conſidération par préférence à toute autre ; en un mot, que l'homme ſoit un être moral ; qu'il puiſſe mériter & qu'il mérite en effet l'approbation des êtres intelligents *juges de la bonté morale des actions.*

CE QU'ON DOIT ENTENDRE PAR LE MAL MORAL.

SOUS l'une & l'autre de ces faces, l'homme devoit être ce qu'il eſt ; le mal moral devoit être dans le monde que l'homme habite : mais par ce mal moral, il ne faut pas entendre quelque être particulier exiſtant à part, comme des perſonnes peu inſtruites l'ont peut-être entendu en liſant ce que nous en avons dit dans le commencement de cet ouvrage, ni même quelque modification particuliere, ſans laquelle l'homme pouvoit exiſter dans ſa ſeconde création, qui ne lui étoit pas naturelle, & qui ne modifie l'homme

que par l'effet de l'action de quelque être étranger à lui, & ſans l'action duquel il n'exiſteroit pas ; mais il faut entendre par-là toute action volontaire de l'homme, ſuite de la liberté d'agir que lui avoit laiſſée le bon principe, laquelle contraria ſa deſtination primitive, nuiſit à ſes progrès vers la perfection, ou prouve ſon imperfection préſente ; imperfection qu'il ne peut racheter qu'en cultivant les principes univerſels de la ſcience, & la pratique des travaux auxquels la loi de juſtice l'a aſſujetti. Or, on doit enviſager l'homme, ainſi qu'il eſt premiérement, depuis ſa naiſſance par une mere, comme un être deſtiné à ſe perfectionner dans cette vie, à faire ſur cette terre une ſorte *d'apprentiſſage* pour une vie plus lumineuſe, à croître en perfection par des progrès non-interrompus, fruits de ſa propre expérience ; il ne ſait rien, il n'apprend que par degrés ; il ſera donc long-temps dans l'ignorance, & ſujet à l'erreur, juſqu'à ce que le flambeau de la vérité faſſe tomber le *bandeau* qui couvre ſa clignotante paupiere. Ses ſens ſont ſes premiers & pendant long-temps ſes ſeuls guides ; ſa conduite ſera donc ſouvent contraire à la vérité, & aux convenances qu'il ne connoît pas encore, ou qu'il connoît imparfaitement ; & lorſqu'il les connoîtra & qu'il en ſentira la force & les conſéquences, il lui faudra du temps pour affoiblir d'abord, & détruire enſuite l'habitude de ſe laiſſer conduire par ſes ſens. Malgré toutes les conſidérations intellectuelles, il ſera donc des fautes ; & il en ſera plus ou moins, ſelon qu'il ſera des progrès plus ou moins prompts & étendus vers la perfection de

ſon

ſon intelligence, de ſa volonté & de ſes ſentiments. Le mal moral, ou ce qui revient au même, la diſpoſition à faire des fautes, étoit inévitable dans la ſituation où l'homme avoit été placé par le bon principe après ſa dégradation. Dira-t-on qu'il auroit mieux valu que le bon principe n'eût pas placé l'homme dans un état d'imperfection qui le ſollicitât à commettre des fautes? Mais les obſervateurs ont-ils compris le ſens de cette propoſition? Peut-on dire qu'il ſeroit plus digne de la ſageſſe du grand principe d'avoir laiſſé l'homme dans ſon premier état, & d'exiger qu'il eût conſervé à ſa créature une perfection qui ne lui convenoit plus ſur la terre qu'il devoit habiter? Ainſi, quel que ſoit le degré de perfection auquel l'homme auroit été fixé après ſa faute, il en eût toujours réſulté des fautes encore plus blâmables, & il auroit toujours été puni en raiſon du degré de lumiere & de capacité qu'il auroit conſervées. Car, quelque crime atroce qu'un homme ignorant & barbare puiſſe commettre, il n'eſt pas de nature à le rendre plus criminel & plus punissable que tel autre crime plus délicat ne le ſeroit pour un homme inſtruit & cultivé; & tous les juges s'accorderont à juger du mérite d'une action, d'après le degré de connoiſſance & d'éducation qu'on lui ſuppoſe: l'homme auroit donc été toujours ſujet à faire des fautes; & celle qui aujourd'hui nous paroît extrêmement légere, ſeroit pour lui un crime atroce dans un degré ſublime de perfection. Il eſt donc heureux, pour notre ſituation préſente, de commencer par un degré de perfection égal à *zéro*, & d'avancer toujours guidé

par la lumiere de la ſcience, juſqu'à ce qu'il dépaſſera enfin, dans toute l'éternité, la perfection même de ſon eſſence.

Si l'on me demande : Pourquoi nous faire commencer par *zéro* ? Je répondrai que c'eſt demander pourquoi nous naiſſons enfants ; pourquoi ne ſavons-nous pas tout avant que d'avoir rien appris ? Pourquoi le bon principe nous a-t-il mis ſur cette terre plutôt que ſur une autre ? Pourquoi ne s'eſt-il pas contenté de ne placer ſur cette terre que des bêtes brutes ?

HOMME MORAL.

ENVISAGEONS, en ſecond lieu, l'homme comme un être moral. Pour empêcher qu'il n'y eût du mal moral, il faudroit qu'aucun être ne fût libre, excepté le bon principe lui-même, qui ſeul eſt dans le cas de ne ſe tromper jamais ; ou bien il faudroit que dans toutes les occaſions, où un agent créé courroit riſque d'agir mal, le grand principe fît uſage de toute ſa puiſſance pour l'empêcher, en lui donnant une autre volonté, ce qui ſeroit en faire encore, non un agent libre, mais un pur inſtrument de la volonté du bon principe ; ou bien il faudroit faire que toute action mauvaiſe fût par elle-même déplaiſante, pénible, douloureuſe, qui, comme la brûlure, quand on s'approche trop du feu, forçât l'homme par la douleur à changer de deſſein ; mais il faudroit pour cela changer la conſtitution actuelle de l'homme, & celle du monde où le grand & bon principe l'a placé, & rendre l'homme auſſi peu moral

dans ſes actions, que l'eſt l'eau d'un fleuve qui ſuit dans ſon cours le lit qu'on lui a tracé.

NÉCESSITÉ DE LA MORALITÉ DE L'HOMME.

ON doit ſentir, par tout ce que nous avons dit de la liberté de l'homme, qu'il eſt impoſſible de le croire dans cet état, qui reſſembleroit à celui de premiere perfection; il ne ſeroit plus un agent moral, ainſi que le bon principe a voulu qu'il fût, pour regagner, par ſes travaux libres, le centre dont il s'eſt écarté par ſes fautes; il ne pourroit plus atteindre la perfection morale; il ne ſeroit ſuſceptible que de celle d'une machine phyſique; il ne ſeroit plus un être intelligent: il ne ſeroit plus ni bien ni mal, car il ne ſeroit pas libre; il n'agiroit plus par choix; il ne mériteroit ni éloge ni récompenſe. Il faut pour être agent moral, pouvoir faire le bien & le mal, avoir des motifs pour l'un & pour l'autre, & pouvoir, en comparant ces motifs, ſe déterminer de ſoi-même en faveur de ceux qui ſont jugés les plus puiſſants. Or, tel eſt l'homme; & c'eſt à faire convenablement ce choix qu'il eſt appellé; c'eſt à ſe former à ce choix que conſiſte la ſcience de perfection à laquelle il doit tendre; mais le bon principe ne l'a pas laiſſé à cet égard dans l'indifférence: il eſt fourni de tous les ſecours néceſſaires pour s'inſtruire; il ne fait pas un progrès en connoiſſances, qu'il ne ſoit un moyen de mieux diſtinguer le bien du mal; il eſt doué d'une rectitude morale qui le porte naturellement à préférer ce qui eſt bon à ce qui eſt mauvais. Ainſi le grand

Etre, en créant l'homme moral, après la perte de ſon état brillant & parfait, a fait pour lui tout ce qu'il étoit poſſible de faire pour le porter au bien, & le détourner du mal qui l'avoit corrompu, en lui conſervant ſa liberté & lui donnant un caractere eſſentiel de moralité. Il dépend de l'homme de faire uſage de ce ſecours pour tendre vers la perfection & le bonheur qu'il a perdu ; s'il s'écarte de la route qui lui eſt tracée vers ce terme par la ſcience, c'eſt à lui ſeul qu'il doit s'en prendre, à lui ſeul il doit l'imputer ; mais ſi cet homme, ſi cet agent moral, malgré toutes les expériences qu'il a faites, malgré ſes jugements, les loix du bon principe, les promeſſes qui les accompagnent, abuſe de la liberté pour braver, le voulant & le ſachant bien, toutes ces conſidérations, en ſorte qu'il ſe livre à un déſordre final, de quoi ſe plaindra-t-il, ſi le grand architecte exécute contre lui la loi de juſtice par laquelle il a voulu le détourner du mal ?

DES MÉCHANTS.

L'IGNORANCE des principes ci-deſſus, & l'erreur ordinaire dans laquelle vivent preſque tous les hommes, leur font juger qu'il y a plus de méchants que de bons, parce qu'il eſt plus d'hommes à qui on a vu faire quelques fautes, qu'il n'y en a à qui perſonne ne peut reprocher une mauvaiſe action. Mais une mauvaiſe action, d'après laquelle on met un homme au rang des méchants, prouve-t-elle qu'il ſoit réellement un méchant homme, & doit-elle l'emporter ſur cent bonnes

actions qu'il a faites d'ailleurs ? On releve toute démarche repréhenſible, & on ne fait nulle mention des actes vertueux, à moins que ces derniers n'aient beaucoup d'éclat. Suivez la conduite de bien des gens : vous trouverez que, même chez les plus mauvais, il y a dix actions louables pour une qui eſt blâmable. S'il étoit vrai que le nombre des hommes réellement méchants fût ſi grand, comment ſeroit-il poſſible qu'on vécût dans le monde ? Cependant nous voyons les ſociétés ſubſiſter ; & ſi l'on examinoit tous les hommes un à un, peut-être n'en trouveroit-on pas un, entre mille, qui ne ſoit eſtimable par quelque endroit, qui n'ait des actes de bienfaiſance en ſa faveur, & qui ne ſoit pas aimé de quelqu'un. Outre cela, il eſt bien des actions mauvaiſes par leurs ſuites & par leurs conſéquences, qui par cette raiſon ſont miſes juſtement au nombre des crimes, qui ne ſeroient point criminelles, ſi on les conſidéroit dans l'agent, & qu'on connût ſes idées & les circonſtances dans leſquelles il s'eſt trouvé. Il eſt même des actions blâmables que ceux qui les ont faites ont crues n'avoir rien de repréhenſible, & qu'ils n'auroient pas faites, s'ils en avoient connu la nature, & que des préjugés ou des erreurs ne les euſſent pas aveuglés.

De là nous ſommes en droit de conclure que le nombre de ceux pour qui la vie a été un *apprentiſſage* favorable pour parvenir à la perfection & au bonheur, eſt bien plus grand, & même infiniment plus grand que celui des malheureux qui ſe ſont endurcis dans le mal. Tel qui a réſiſté aux bienfaits, cede aux châtiments ; tel qui a ré-

fiſté tant que ſes paſſions ont été vives, revient au bien quand ces paſſions ſont éteintes ; tel n'a pas été touché des plus belles leçons, que les ſuites ameres du crime ont corrigé ; tel a tenu bon contre les conſeils de la raiſon, qui ouvre enfin les yeux à la *lumiere de la vérité.*

DES VÉRITÉS MORALES.

LES vérités morales ſuppoſent néceſſairement deux ordres de vérités métaphyſiques, qui ſont bien démontrées dans cet ouvrage, pour tout eſprit qui a quelque capacité & de la bonne-foi. Les unes regardent le bon principe comme cauſe premiere, ainſi que je l'ai démontré ; les autres regardent l'homme comme ſa créature ; que cet être, bon & ſage, gouverne le monde par des loix phyſiques & néceſſaires, & l'être intellectuel par des loix morales qu'il leur a preſcrites par la raiſon & par la volonté ; que l'homme eſt un être libre, intelligent & immortel, ſuſceptible de perfection, deſtiné à un plus grand bonheur ; que le livre de la ſcience, celui de la nature, ſans ceſſe ouvert à ſes yeux, l'expérience de ſes travaux, le ſentiment intérieur & la réflexion lui prouvent cette intelligence, cette perfectibilité, cette liberté, cette immortalité & cette deſtination.

DES MATÉRIALISTES.

JE dis que la connoiſſance des grandes vérités que renferme la ſcience univerſelle eſt né-

ceſſaire pour rendre le ſyſtême de la morale complet : car je ne ſaurois comprendre que l'obſervateur ignorant puiſſe avoir d'autre principe de morale que l'intérêt perſonnel, ni que le matérialiſte puiſſe avoir d'autres motifs de ſes actions que ceux qui ſont tirés des ſenſations circonſcrites par la courte durée de ſon corps périſſable. J'ai auſſi prouvé, autant que la forme de mon ouvrage en étoit ſuſceptible, qu'on avoit droit de ſe méfier de la morale du matérialiſte, parce qu'avec quelque chaleur qu'ils en parlent, je craindrois qu'au moment d'une paſſion violente ils ne reſſemblaſſent à ces faux braves, qui lâchent le pied dans l'inſtant du péril.

FAUSSES DISTINCTIONS DES OBSERVATEURS.

LA morale eſt donc une connoiſſance très-étendue & néceſſaire, renfermant différentes parties, que les obſervateurs ont diſtinguées tantôt par la maniere de les traiter, tantôt par la nature des objets, que l'on a ſéparés, pour les enviſager à part. On a donné à ces diverſes parties, ainſi diſtinguées, ou par la méthode, ou par l'abſtraction des objets, différents noms ; on en a fait autant de ſciences diſtinctes, qui dans le fond ſont toutes compriſes dans la ſcience univerſelle, où ſe trouve renfermée la plus pure morale, priſe dans le ſens le plus étendu. C'eſt ainſi d'abord que les obſervateurs ſuperficiels ont déſigné par la philoſophie pratique, la ſcience qui dirige la volonté de l'homme, pour ſuivre ce

qui eſt bien & fuir ce qui eſt mal. On a nommé auſſi philoſophie morale, cette ſcience qui par des regles ſûres, diſent-ils, & prouvées par la raiſon, apprend à l'homme ce qu'il doit faire & ce qu'il doit éviter. On a défini outre cela le droit naturel la ſcience qui explique & fait connoître la nature des actions bonnes ou mauvaiſes : d'autres on dit qu'on expoſe dans le droit naturel les loix naturelles, qui obligent les hommes en tant qu'hommes. Ils ont encore diſtingué l'économique, comme enſeignant à diriger les actions libres dans les moindres ſociétés : les devoirs envers la ſociété civile & dans cette ſociété, diſtingués de même par abſtraction, ont fait l'objet particulier du droit ſocial de quelques-uns. L'expoſé des regles que l'homme doit ſuivre en ſociété, ſuivant la place qu'il y occupe, & les relations qu'il y ſoutient, a été appellé *politique*, ou *droit politique naturel*, qui renferme les devoirs de ceux qui gouvernent & de ceux qui ſont gouvernés.

Cette politique a encore été diſtinguée par quelques obſervateurs en intérieure, qui offre les regles pour aſſurer la perfection & le bonheur du plus grand nombre poſſible dans chaque ſociété ; & en extérieure, qui montre les devoirs & la conduite à tenir envers les autres ſociétés, ſelon les regles de la prudence, de la ſageſſe & du courage.

Quelques autres, d'ailleurs, ont diſtingué le droit de la nature du droit naturel. Dans celui-ci on conſidere ſimplement la nature de l'homme, c'eſt-à-dire, l'homme en tant qu'homme, ou ſeul,

ou dans quelque ſociété, ſans égard à aucun légiſlateur ; dans celui-là, on l'enviſage auſſi en même temps par rapport au ſouverain légiſlateur, & ce droit de la nature renfermera alors le recueil de toutes les loix données par *l'être principe* aux humains, par le moyen de la raiſon, cette faculté ſupérieure de l'âme, qui apperçoit la liaiſon des *vérités univerſelles*.

PARALLELE CONSÉQUENT.

IL eſt facile de ſentir combien toutes ces définitions ſont erronées, à l'exception de la derniere qui ſemble rentrer inſenſiblement dans les principes que j'ai développés. Le lecteur judicieux appréciera ſans doute, pour peu qu'il ait d'intelligence, la diſtance infinie qu'il y a entre les vérités que je lui ai préſentées & les paradoxes des obſervateurs anciens & modernes, qui n'avoient aucune idée de la lumiere univerſelle. Par exemple, ils ont confondu le droit politique avec la politique, qui lui eſt très-ſouvent diamétralement contraire : ils ont encore embrouillé & confondu la loi naturelle ou de juſtice, qui n'a été bornée par le bon principe, ni par le temps, ni par les lieux, avec la morale de l'homme ſocial, qui peut & doit être reſtreinte dans les lieux & dans le temps.

Exprimant peut-être les mêmes idées en termes auſſi obſcurs, mais différents, quelques obſervateurs *non-éclairés* ont dit qu'il y avoit une convenance ou une diſconvenance dans les objets avec les actions ; un rapport naturel & une har-

monie ou diſcordance entre l'action & le changement qu'elle produit, qui la rendoit moralement bonne ou mauvaiſe.

Au contraire, nous avons toujours dit que l'homme eſt perfectible, c'eſt-à-dire, que ſon bonheur ou ſa perfection ſont ſuſceptibles de diminution ou d'accroiſſement : toute action qui les augmente eſt bonne, toute action qui les diminue eſt mauvaiſe : ainſi le premier devoir que nous preſcrit la ſcience univerſelle, d'où découlent tous les autres, eſt celui-ci : faites tout ce qui peut perfectionner & améliorer vous & votre état extérieur, & évitez tout ce qui y eſt contraire. Ce principe eſt donc le deſir de la perfection & du bonheur.

N'eſt-il pas évident que nos principes ainſi rapprochés ne different point eſſentiellement ? Car la volonté du bon principe n'eſt que ce que la raiſon & la vérité manifeſtent à l'homme attentif ; que ce qu'une conſcience droite approuve ; que ce que l'inſtinct ou le ſens moral lui dicte ; que ce qui eſt conforme à la nature des choſes, ou à leur convenance ; que ce qui eſt ainſi établi par l'Etre créateur, comme convenable, perfectionne l'homme & contribue à ſon bonheur ; enfin, que l'amour de la ſcience de vérité n'eſt que l'amour de ſoi-même, & doit le porter à faire la volonté d'un principe bon & ſage ; volonté qui n'eſt autre choſe que ſa perfection totale, ou ſon plus grand bonheur préſent & à venir ?

DÉMONSTRATION.

LES détracteurs de la ſcience univerſelle & les ignorants qui n'ont pu ſoutenir l'éclat des vérités énoncées dans le commencement de cet ouvrage, pourront-ils dire qu'une ſcience appuyée ſur de tels principes, qui ſont autant d'axiomes évidents par eux-mêmes & inconteſtables, ne peut pas être traitée par des arguments démonſtratifs? Les arguments des *faits*, tirés de l'autorité ou du témoignage; les arguments logiques fondés ſur la liaiſon néceſſaire d'un *principe* avec les conſéquences, de l'idée moyenne avec la concluſion, ne ſont-ils pas auſſi démonſtratifs dans leur genre, que l'argument qui prouve que le carré de l'hypothénuſe eſt égal au carré des deux autres côtés? Les ſujets différents demandent ſans doute des démonſtrations différentes, & cette différence eſt fondée dans la nature des choſes. Un fait exige une démonſtration teſtimoniale. Une vérité morale eſt auſſi démontrée, quand elle eſt appuyée ſur une démonſtration morale, déduite légitimement ſelon toutes les regles de la logique. Lorſque je dis: un homme raiſonnable & qui s'aime, doit fuir tout ce qui peut diminuer ſa perfection & ſon bonheur: or les excès de la paſſion ou ceux de la débauche, l'ignorance ou l'erreur, diminuent notre bonheur & notre perfection, en troublant notre tranquillité, en altérant notre ſanté, en perpétuant la fauſſeté de nos jugements, &c.: donc tout homme qui eſt raiſonnable & qui s'aime doit fuir l'erreur, la débauche, les paſſions. Cet argument n'eſt-il pas auſſi évi-

dent, auſſi démonſtratif dans ſon genre, auſſi propre à convaincre l'eſprit, que celui par lequel on établit que les trois angles d'un triangle ſont égaux à deux droits ?

CERTITUDE DE LA SCIENCE.

LES raiſons ſur leſquelles les ignorants prétendent établir l'incertitude de la ſcience univerſelle, ſont auſſi foibles que leurs aſſertions ſont dangereuſes.... Nous manquons de *ſignes*, dit-on ; mais les mots & les idées diſtinctes qui ſont attachées à ceux que nous avons, ne ſont-ils pas des ſignes ſuffiſants pour la démonſtration des *nombres* moraux ? La ſignification de ces mots peut varier chez différentes nations, perſonnes, ou ſociétés, ajoute-t-on. Je l'avoue ; mais il eſt aiſé de les définir exactement, & alors il ne ſauroit y avoir de variation ni d'incertitude dans l'idée que l'on donnera de la baſe univerſelle de la ſcience & de ſon principe. L'intérêt, ou les paſſions trompeuſes, s'oppoſent à la démonſtration : au moins ne ſera-ce pas chez tous les hommes, mais cela fût-il, s'enſuivroit-il qu'une propoſition morale renfermée dans les principes de la ſcience ne ſeroit pas démonſtrable, parce qu'il eſt un homme qui, en certaines circonſtances, ne ſentira pas la force de la démonſtration ? Quand je veux prouver à un enfant inattentif, que les angles oppoſés par le ſommet ſont égaux, & qu'il ne ſaiſit pas ma démonſtration, s'enſuit-il que mon argument n'eſt pas démonſtratif ?

De l'amour de soi-même et du calcul.

Dans la crainte où je ſuis de ne m'être pas aſſez étendu ſur l'amour de nous-mêmes dans la troiſieme ſection du premier volume, & lorſque j'ai traité de la conſervation de l'homme, je dois retoucher ici cette queſtion importante, qui éclaircira en même temps ce que j'ai dit des nombres & du calcul.

De l'amour de nous-mêmes ſuit le deſir de notre bonheur, & la raiſon auſſi-bien que l'expérience prouvera que l'amour-propre ou individuel, l'intérêt perſonnel eſt en oppoſition, eſt incompatible avec notre bonheur & nos vrais intérêts : ainſi l'amour de nous-mêmes raiſonnable renferme, comprend & produit l'amour d'autrui. Il eſt donc de la ſageſſe de ſavoir employer & preſſer ces principes ou ces motifs, en enſeignant la ſcience qui les démontre. Le déſintéreſſement même n'eſt qu'un intérêt plus délicat & plus noble ; c'eſt l'intérêt, il eſt vrai, qui fait faire le mal ; mais c'eſt un intérêt faux, apparent, aveugle, mal-entendu, préſent, momentané. Tâchons donc de l'éclairer : il fera le bien, & nous aurons perfectionné la *ſcience*. Si l'on prétend que l'intérêt ſeul bien éclairé fera agir les hommes, la ſcience ſe réduira donc à leur montrer leurs vrais intérêts, leur intérêt total, leur plus grand intérêt, leur intérêt préſent & futur, momentané & éternel, & à les y rendre vivement ſenſibles. Toute la ſcience univerſelle gît donc dans les préceptes de la morale la plus épurée, dans les calculs les mieux inſtitués ; c'eſt la raiſon qui doit tous

jours calculer, jamais l'imagination ni la paſſion; la juſtice eſt le calcul de notre ſûreté, combinée avec celle des autres; la tempérance eſt le calcul de nos plaiſirs préſents & à venir, combinés avec notre ſanté & notre conſervation; la bénéficence eſt le calcul de ce que nous devons prendre ſur notre ſuperflu qui eſt au-delà du néceſſaire, pour ſatisfaire par juſtice aux beſoins des autres. Il en eſt ainſi de toutes les vertus. Pluſieurs de ces vertus, enſuite d'un ſage calcul, deviennent des économies; l'économie du temps produit l'amour du travail, la diligence, l'induſtrie; l'économie de l'argent produit la généroſité, la bénéficence, la modération, la juſtice même; l'économie des plaiſirs produit la tempérance, la ſobriété; on jouit d'un plaiſir préſent, de maniere qu'il ne nuiſe point à un plaiſir à venir. Savoir calculer toujours juſte, c'eſt donc la ſcience du bonheur; & un eſprit juſte, qui apprécie chaque choſe ce qu'elle vaut, qui prend des idées diſtinctes de tous les objets qui ſont à ſa portée, qui n'agit qu'après avoir réfléchi, qui n'eſt point entraîné par les repréſentations obſcures des ſens & de l'imagination, ou par les mouvements déréglés des paſſions, mais dirigé par les notions diſtinctes de la ſcience univerſelle & celle des nombres qu'elle renferme; un tel homme ſera néceſſairement vertueux, & par-là même heureux.

Il eſt donc évident, je dis de la plus grande évidence, que la ſcience qui nous apprend ainſi à calculer juſte, eſt la premiere des ſciences, la plus importante, la plus univerſellement utile, celle qu'il faudroit enſeigner avant toute autre &

à tous les hommes, s'ils pouvoient tous également en ſentir les avantages & profiter de ſa lumiere, s'il n'étoit pas néceſſaire que la raiſon en eût frayé le chemin à la foibleſſe de notre entendement.

DÉCADENCE DES ANCIENS GOUVERNEMENTS; ET POURQUOI ?

DANS quel temps les anciens gouvernements, les républiques floriſſantes & célebres, commencerent-elles à perdre leur force & leur état ? Ne fut-ce point lorſqu'elles eurent abandonné la ſageſſe & la ſimplicité des principes de la ſcience univerſelle, d'après leſquels elles s'étoient juſqu'alors gouvernées ? On les vit s'affoiblir, chanceler & devenir mépriſables, à meſure qu'elles s'écarterent de la vertu ; on les vit dégénérer & tendre rapidement à leur perte totale, lorſque leurs chefs corrompus, leurs orateurs avides, leurs dangereux ſophiſtes eurent imaginé de former de la combinaiſon des vices qui les caractériſoient, un art cruel qu'ils décorerent du nom trop impoſant de ſcience du gouvernement : comme s'il n'étoit pas poſſible de gouverner les hommes ſans les égarer, les tromper, les fouler & les enchaîner ! comme s'il y avoit plus de gloire à commander en tyran à une populace d'eſclaves ignorants, qu'à régir par les loix de l'équité un grand nombre de citoyens éclairés & heureux ! L'exemple mérité des anciens états n'a éclairé ni les nations, ni leurs chefs ; au contraire, ceux-ci merveilleuſement ſecondés par l'ambition, l'avidité, l'ignorance, l'adulation & la perverſité de leurs

miniſtres, ne ſe ſont attachés qu'à rendre de jour en jour plus opprimante & plus ténébreuſe, ce qu'on eſt ſi mal à propos convenu d'appeller la ſcience du gouvernement, la connoiſſance des intérêts des ſouverains, ou la politique; art utile ſans doute, s'il étoit mieux connu, & qui ne conſiſte point, comme on le penſe, à tromper, à perfider à élever la puiſſance des uns ſur la ruine de la liberté des autres, mais dont les principes fondamentaux, ſimples & peu nombreux prouvent évidemment que la politique ne peut travailler efficacement au bonheur de la ſociété, qu'autant qu'elle reſte attachée aux regles de la plus exacte morale, comme nous avons prouvé évidemment que toute la morale étoit compriſe dans la ſcience univerſelle, dont nous développons de plus en plus les véritables principes.

De la Politique dans les Gouvernements légitimes.

Il n'eſt pas auſſi difficile que bien des obſervateurs ſe le ſont perſuadé, de remonter aux principes fondamentaux de la politique, & la route qui y conduit n'eſt embarraſſée, épineuſe qu'à cauſe des préjugés & des erreurs que les vices & des vues intéreſſées ſe ſont trop conſtamment occupés à y raſſembler. Cette politique actuelle exige à la vérité des connoiſſances & des méditations dégagées de toute prévention, ſans leſquelles, bien loin d'être utile aux états, elle n'eſt qu'un charlataniſme, également pernicieux à ceux qui s'en ſervent, & à ceux qu'on

ſe

ſe propoſe ou qu'on eſt chargé de conduire. Pour les connoître ces principes, il ſuffit de conſulter la raiſon, de ne conſulter qu'elle, & de s'élever par ſon ſecours juſqu'à la connoiſſance des vues générales de la nature & à celles du bon principe ſur nous ; il ſuffit auſſi de ſavoir diſtinguer les vrais beſoins de ceux que les hommes ſe ſont faits eux-mêmes, & qui cauſent tous leurs malheurs, en leur procurant par intervalles des plaiſirs momentanés, dont ils finiſſent toujours par être les victimes.

ERREURS DES CHEFS ET DES PEUPLES SUR LES GOUVERNEMENTS.

AVANT que de rétablir les reſſorts d'un gouvernement évervé, il faut avoir le courage & le talent d'aller juſqu'à la cauſe des vices mêmes qui obſtruent le corps de l'état, ou qui aigriſſent & irritent les humeurs. Sans cette opération eſſentielle, tous les remedes qu'on imaginera d'employer, ne ſeront que palliatifs : or, ce n'eſt pas là de la politique ; car il s'en faut bien que l'art de tromper les hommes ſoit celui de les rendre heureux. A la tête de l'adminiſtration le chef ne ſaura s'occuper que du moment préſent, & ce moment lui échappera ſans ceſſe ; ſa politique incertaine & toujours agitée par des circonſtances imprévues, verra ſes eſpérances trompées & ſes projets s'évanouir ; ce qui paroiſſoit hier fixer le calme, excite aujourd'hui des orages ; & ces variations ne peuvent être rapportées qu'à l'igno-

rance ou à l'oubli de ces principes lumineux, fixes & immuables que la ſcience univerſelle nous démontre pour chercher & affermir notre bonheur. Il n'eſt qu'un bonheur ſur la terre, & la nature concourt avec la ſcience pour l'offrir également à tous les hommes. Tout conſiſte à connoître & à ſavoir mettre en uſage les moyens à la faveur deſquels on peut y parvenir. Ces moyens, la ſcience univerſelle nous les offre tous; & pour peu qu'on s'en écarte, on s'égare; & plus on croit s'approcher de la félicité, plus on s'en éloigne; en ſorte que de ſentier en ſentier, on s'en trouve inſenſiblement à la diſtance la plus prodigieuſe. Ce qu'il y a de plus fâcheux alors, c'eſt que les efforts que l'on fait pour ſe remettre ſur la route qu'on a imprudemment abandonnée, n'aboutiſſent preſque toujours qu'à s'en écarter encore davantage. Telle eſt l'erreur de la plupart des peuples, qu'ils cherchent péniblement le bonheur où il n'eſt pas : ils nomment *politique*, l'inquiétude & l'ignorance qui les agite dans leur courſe incertaine & trompeuſe.

DE LA RAISON PERFECTIONNÉE PAR LA SCIENCE UNIVERSELLE.

SI la ſcience qui ſert à perfectionner la raiſon & l'intelligence de l'homme, n'étoit qu'un préjugé, la vertu ne ſeroit plus qu'un mot inutile & vuide de ſens; la terre ne ſeroit plus qu'un ſéjour affreux, & un vaſte théatre où les paſſions ſans frein exerceroient impunément leur tyrannique empire. Les tigres, dans un tel ſéjour, ſe-

roient moins dangereux pour l'homme que l'homme même. Qui ne voit en effet, & malheureuſement auſſi qui ne ſent par expérience, que c'eſt le vice qui éloigne les citoyens les uns des autres, qu'il n'appartient qu'à la vertu de rapprocher & de tenir unis ? que c'eſt le vice qui diviſe les peuples par les haines, les craintes, les ſoupçons ? qui ne voit que c'eſt lui qui excite ſans ceſſe les paſſions, qu'accompagnent les guerres, les meurtres, les trahiſons, les violences, les injuſtices, les perfidies & les lâchetés ; tandis que la raiſon, perfectionnée par les travaux lumineux de la ſcience univerſelle, ſeule en état de calmer leur effervescence, appelle autour d'elle la paix, la bonne-foi & le bonheur, ſuivis de toutes les vertus?

DE L'UTILITÉ DES PASSIONS MAL CONNUES DES OBSERVATEURS.

TOUS les moraliſtes, tous les obſervateurs ſe ſont trompés en cherchant à définir les paſſions, & ſur-tout en voulant forcer l'homme à les anéantir. Nous allons voir que c'eſt déja beaucoup lorſque nous pouvons parvenir à les bien diriger, ſoit pour notre bonheur particulier, ſoit pour la félicité publique. Preſque tous ceux qui ont donné au public leurs idées ſur les paſſions, ont décidé qu'elles étoient produites par un mouvement dont notre ame ou notre volonté eſt agitée par une cauſe dont nous ne ſommes pas maîtres, mouvements qui, par conſéquent, ne dépend pas de nous. Mais ſi les paſſions prennent leur

ſource dans une cauſe dont nous ne ſommes pas maîtres, dans un mouvement qui nous agite, ſans que notre volonté y entre pour la moindre choſe, comment pourroit-on nous dire qu'il faut détruire les paſſions qui nous tourmentent, ou les réprimer & les diriger au bien général & particulier ? N'eſt-il pas certain que nous ne pouvons rien ſur un mouvement dont nous ignorons la cauſe ? & même je pourrois aller juſqu'à aſſurer que nous ne pouvons en aucune maniere modifier ce même mouvement, pas plus que nous ne pouvons le faire naître, puiſqu'il opere dans nous ſans la participation de notre volonté. C'eſt parce que les paſſions ne connoiſſent point de bornes, qu'elles ſont toutes extrêmes, & que le conſentement de la paſſion dont on eſt actuellement agité, n'eſt qu'un conſentement paſſager qui fait place à des ſentiments de repentir & d'amertume, que les obſervateurs ont défini les paſſions, l'agitation de notre ame ſans notre aſſentiment, ont ajouté à cette définition peu réfléchie une quantité d'autres erreurs.

VRAIE DÉFINITION DES PASSIONS.

IL falloit ſimplement dire que ce qu'on étoit convenu mal-à-propos de nommer paſſion, n'étoit autre choſe qu'une volonté forte & déterminée, s'exerçant ſur un objet quelconque, & le deſirant avec ardeur, ou le fuyant avec ſatisfaction, &c. Or, les hommes ayant placé leurs deſirs tantôt dans des objets dont la poſſeſſion leur coûtoit de grands ſacrifices, ou portoit quelque-

fois préjudice à autrui, & tantôt dans des objets légers ou frivoles, ou ne devant faire aucun tort à leurs ſemblables, on a dit que la paſſion nous conduiſoit à faire du mal à nous-mêmes & à autrui, pour nous mettre en poſſeſſion d'un bien que nous deſirions fortement. Diſons donc que ſavoir régler & déterminer les actes de notre volonté, c'eſt ſavoir régler nos paſſions, & que la volonté ne pouvant être privée de tous penchants, l'homme ſans paſſions eſt une chimere.

L'imagination, en ſe repréſentant les objets, excite l'opération de l'entendement, qui porte différents jugements, en leur attribuant des qualités tantôt bonnes & tantôt mauvaiſes. L'ame ne peut ſe retrancher toutes ſortes de deſirs, puiſqu'elle n'eſt pas maîtreſſe des mouvements qui s'élevent en elle; & il eſt aujourd'hui démontré, en dépit des ſubtilités des obſervateurs, que les paſſions, c'eſt-à-dire, *la volonté forte & déterminée*, eſt néceſſaire à l'homme, & que les qualités les plus eſtimables, ſans cet accompagnement, reſſembleroient à une belle montre qui n'auroit point de reſſort. Ainſi les actes de cette volonté forte ſont très-ſagement établis dans l'homme par le grand principe, par rapport à leur fin, ſavoir, la conſervation de la vie, celle de la ſanté, l'union des ſexes, la ſociété, le commerce. Ils nous excitent à la recherche de ce qui nous eſt utile; & ſans les deſirs qui en naiſſent, la vie ſeroit inſipide. Il eſt queſtion d'en faire un bon uſage, & ce ne peut être que l'ouvrage de la ſcience & de la raiſon.

NÉCESSITÉ DES PASSIONS.

IL ne faut pas croire qu'une raiſon pure & ſimple, entiérement dénuée du ſecours des paſſions, (puiſqu'il faut ainſi nommer la volonté déterminée de l'homme, pour nous rendre intelligible) ait un grand pouvoir ſur la conduite & ſur les actions des hommes. Le pouvoir de la raiſon n'eſt établi & n'agit efficacement que pour balancer le pouvoir des *paſſions* entr'elles, & faire que, dans la concurrence, la plus avantageuſe l'emporte ſur les autres. Nouvelle preuve qu'il faut ici un acte de la détermination & de la volonté. Ce pouvoir de nous déterminer en faveur de la paſſion que l'on préfere, eſt le véritable & le plus puiſſant reſſort qui nous fait agir pour le mal comme pour le bien; & le pouvoir de la raiſon n'étant que le fruit de l'expérience & de l'étude, eſt un contrepoids qui ſert à mettre en jeu ou réprimer à propos tantôt l'un, tantôt l'autre des différents reſſorts qui ſont dans notre être, pour le remuer, le pouſſer vers les objets, le rendre ſenſible aux peines & aux plaiſirs, & en faire un être véritablement vivant.

Ainſi, lorſque les obſervateurs ont tant crié aux humains que leurs paſſions les portoient ſans ceſſe ſur des précipices, & bouleverſoient le fondement des ſociétés, nous devons entendre que les objets ſur leſquels ſe déterminoit la volonté de l'homme, étoient contraires aux principes de la nature; que l'erreur nous faiſoit pour bien ce qui eſt mal; que le trouble où nous jette l'in-

certitude avant que nous ſoyons déterminés, nous empêche de faire uſage de la raiſon, & que la violence de cette volonté fait que nous nous portons aux objets de nos deſirs, & même à nos beſoins naturels, avec une vivacité immodérée, avec un excès criminel.

COMMENT ON DOIT DIRIGER CE QU'ON NOMME LES PASSIONS.

DE ce que les paſſions, ou du moins les actes de notre volonté que nous déſignons ſous ce terme générique, ſont dangereux & nuiſibles, il ne faut pourtant point en conclure qu'il ſeroit avantageux ou néceſſaire de les anéantir : car, à ſuppoſer même la poſſibilité d'une telle entrepriſe, il y auroit de l'imprudence autant que d'injuſtice à le tenter : ce ſeroit vouloir aller plus loin que le grand principe lui-même, dont elles ſont l'ouvrage, & qui nous a donné la ſcience pour les tempérer, les régler ; attendu que c'eſt par-là ſeulement qu'elles peuvent perdre ce qu'elles peuvent avoir de contraire à notre bonheur. Mais il s'en faut bien que les hommes, & ſur-tout que les chefs des états forment le projet d'enchaîner & de diriger les paſſions, puiſque c'eſt au contraire ſur elles & d'après elles qu'ils fondent l'édifice des loix, & qu'ils reglent le plan de leur adminiſtration ; c'eſt-à-dire, qu'ils prennent la route directement oppoſée à celle qu'ils devroient tenir. Quels maux ont réſulté, & quels déſaſtres réſultent chaque jour de cette erreur univerſellement reconnue, & qu'au lieu d'extirper, il ſemble

qu'on s'attache à perpétuer. La politique attendra-t-elle de nouvelles révolutions dans les états, de nouvelles diſgraces, de nouvelles décadences, pour ſe convaincre que le bonheur des ſociétés veut un autre fondement que des volontés injuſtes, aveugles, légeres, inconſtantes & capricieuſes ?

De la décadence des Gouvernements.

Dans quel temps nos ſemblables commencerent-ils à être moins malheureux ? ne fut-ce pas quand des loix & des chefs ſe ſervant tour-à-tour des châtiments & des récompenſes, commencerent à réprimer quelques paſſions, & à mettre en honneur quelques vertus ? Ainſi, dans tous les ſiecles & dans tous les climats, les peuples ont été plus ou moins heureux, ſuivant que la politique plus ou moins habile, a rendu les mœurs plus ou moins honnêtes. Les ſuites de l'hiſtoire préſentent d'âge en âge des villes, des états, des empires déchirés par des diviſions inteſtines ; mais pour peu que l'on remonte aux cauſes de ces diſſenſions, on voit conſtamment que quelque volonté forte, enhardie par l'eſpérance du ſuccès ou de l'impunité, a rompu le frein trop foible qui la retenoit ; en un mot, on compte toujours les calamités d'une nation par le nombre de ſes vices & par celui de ſes erreurs. Pourquoi un peuple, qui s'eſt rendu célèbre pendant une longue ſuite de ſiecles, vient-il à décliner ? Pourquoi, de diſgrace en diſgrace, tombe-t-il dans le mépris ? Il y auroit de la folie à im-

puter les révolutions qu'il éprouve à une fortune aveugle, qui n'exiſte que dans l'imagination de ceux qui en parlent : ce n'eſt point au haſard, mais au changement qui s'eſt fait dans la ſcience & dans les mœurs de ce peuple, qu'il faut rapporter ſa ruine.

De la Politique, suivant la Science et la Raison.

La raiſon, comme étant une des branches de la ſcience univerſelle, eſt l'organe par lequel le bon principe nous fait connoître ſes volontés plus particuliérement ; c'eſt donc elle ſeule qui peut nous conduire au bonheur ſans l'honnêteté des mœurs, puiſque la ſcience nous enſeigne que le bon principe condamne & proſcrit les mauvaiſes mœurs ; de ces réflexions, il réſulte que la politique doit être le miniſtre & le coopérateur du grand être parmi les hommes ſociables ; parce qu'il n'appartient qu'à la morale & aux mœurs d'inſpirer aux hommes une ſaine politique. Qu'y a-t-il donc de plus ſouverainement mépriſable que cet art illuſoire, qui, empruntant le nom de politique, & n'ayant de regle que les préjugés & les erreurs vulgaires, n'emploie que la ruſe, l'injuſtice & la force ; & qui ſe flattant de réuſſir par des voies contraires à l'ordre éternel des choſes, voit s'évanouir entre ſes mains le honheur qu'il croyoit poſſéder.

Comme le laboureur, pour recueillir d'abondantes moiſſons, doit étudier la culture qu'exige le ſol, obſerver les ſaiſons deſtinées à la pro-

manque point de briſer l'inſtrument de ſa vengeance. Une telle révolution n'eſt rien moins qu'un miracle ; c'eſt une ſuite naturelle de l'ordre que le grand principe a établi pour le gouvernement du monde.

DE L'ORDRE PHYSIQUE ET SOCIAL.

L'ORDRE eſt un accord parfait des moyens dont le bon principe a fait choix pour produire néceſſairement les effets phyſiques qu'il attend de leur concours. J'appelle ces moyens *phyſiques*, parce que tout eſt phyſique dans la nature ; ainſi l'ordre naturel, dont l'ordre ſocial fait partie, & ne peut être autre choſe que l'ordre phyſique.

Si quelqu'un faiſoit difficulté de reconnoître l'ordre naturel & eſſentiel de la ſociété pour une branche dépendante de la ſcience univerſelle, qui renferme tous les *ordres* phyſiques & métaphyſiques relatifs aux communications de la lumiere entre les hommes, je le regarderois comme un aveugle volontaire, & je me garderois bien d'entreprendre de le guérir. En effet, c'eſt fermer les yeux à la lumiere que de ne pas voir que l'inſtitution de la ſociété eſt le réſultat d'une néceſſité phyſique, que les premieres notions de la ſcience de vérité avoit éclairée chez les premiers hommes relégués loin du grand principe ; que cette ſociété eſt compoſée d'êtres phyſiques ; qu'elle agit & ſe maintient par des moyens phyſiques, dirigés par des moyens moraux, autant que notre nature en eſt ſuſceptible ; que

les objets de ſon établiſſement ſont phyſiques ; que les effets qui lui ſont propres ſont phyſiques ; qu'ainſi ſon ordre primitif & eſſentiel eſt phyſiquement appuyé ſur les calculs de la ſcience univerſelle qui lie les cauſes aux effets.

Cette vérité une fois reconnue, il en réſulte évidemment que l'ordre ſocial n'a rien d'arbitraire ; qu'il eſt fondé ſur la perfection de nos facultés intellectuelles, facultés développées & étendues par la ſcience. L'ordre n'eſt donc point l'ouvrage des hommes : il eſt inſtitué par le bon principe, comme toutes les autres branches de l'ordre phyſique, qui dans toutes les parties relatives eſt indépendant de nos volontés ; par conſéquent les loix immuables de cet ordre phyſique doivent être regardées comme étant par rapport à nous, la raiſon primitive & eſſentielle de toute légiſlation poſitive & de toutes les inſtitutions ſociales.

SIMPLICITÉ DE L'ORDRE.

LA ſimplicité & l'évidence de cet ordre ſocial ſont manifeſtes pour quiconque veut y faire la moindre attention : n'eſt-il pas manifeſtement évident qu'il nous eſt phyſiquement impoſſible de vivre ſans ſubſiſtance ? N'eſt-il pas manifeſtement évident que les hommes ſe multipliant ſuivant le cours naturel de l'ordre phyſique, dans les climats qui leur ſont propres, il eſt phyſiquement impoſſible qu'ils ne manquent pas de ſubſiſtance, s'ils ne les multiplient par la culture ? N'eſt-il pas ainſi manifeſtement évident que toutes les inſtitutions

ſociales requiſes pour que la culture puiſſe s'établir ; deviennent d'une néceſſité phyſique ; par conſéquent que la propriété fonciere, qui donne le droit de cultiver, eſt d'une néceſſité phyſique ; que la propriété mobiliaire, qui aſſure la jouiſſance de la récolte, eſt d'une néceſſité phyſique ; que la propriété perſonnelle, ſans laquelle les deux autres ſeroient nulles, eſt d'une néceſſité phyſique ; que les travaux ſans leſquels les terres reſteroient incultes, ſont d'une néceſſité phyſique ; que la liberté de jouir, ſans laquelle ces travaux n'auroient pas lieu, eſt d'une néceſſité phyſique ; que la ſûreté conſtante, ſans laquelle le droit de propriété n'auroit aucune conſiſtance, eſt d'une néceſſité phyſique ; que les inſtitutions ſociales, ſans leſquelles il n'y auroit ni ſûreté, ni liberté de jouir, ſont d'une néceſſité phyſique, d'une néceſſité relative à l'ordre phyſique de la multiplication des ſubſiſtances, & généralement de tous les effets phyſiques qui, par le moyen de cette multiplication, doivent naturellement réſulter de la ſociété.

On peut donc dire avec vérité, qu'il n'eſt rien de plus ſimple, ni de plus évident que les principes fondamentaux & invariables de l'ordre naturel & eſſentiel des ſociétés : pour les connoître dans leurs ſources, dans leur eſſence, & même dans les conſéquences pratiques qui en réſultent, il ne faut que connoître l'ordre phyſique démontré dans la ſcience univerſelle : dès que cet ordre eſt devenu évident, ces mêmes principes & leurs conſéquences pratiques deviennent pareillement évidents.

RAPPORT DE LA SIMPLICITÉ AVEC LES PARTIES DE L'ORDRE.

IL en ſera de même de toutes les autres parties de l'ordre phyſique : ſitôt qu'elles ſeront évidentes, leur évidence déterminera néceſſairement & invariablement l'ordre ſocial que les loix poſitives doivent adopter, pour ne pas préjudicier aux nations, & encore plus aux ſouverains ; je dis que cette évidence deviendra néceſſairement légiſlatrice, parce qu'alors on ſera convaincu que cet ordre conſtitue le meilleur état poſſible de tous ceux qui y ſeront aſſujettis ; que c'eſt de lui ſeul enfin qu'on doit attendre tout ce qui peut être un objet d'ambition pour les ſouverains & pour leurs ſujets.

En général le plus grand bonheur poſſible pour le corps ſocial conſiſte dans la plus grande abondance poſſible d'objets propres à nos jouiſſances, & dans la plus grande liberté poſſible d'en profiter. Cette grande abondance de jouiſſances eſt un effet néceſſaire de l'établiſſement du droit de propriété, & ce n'eſt que dans cet établiſſement qu'il faut la chercher : or, il eſt évident que ce qui procure au corps ſocial ſon meilleur état poſſible, procure auſſi le même avantage à chacun de ſes membres en particulier, puiſque chacun d'eux eſt appellé par l'ordre même à partager dans cette ſomme de bonheur qui leur appartient en commun.

IMPORTANCE DE L'ORDRE POUR LES SOUVERAINS.

MAIS un article bien important à remarquer, c'eſt que le même ordre qui forme le meilleur état poſſible de la ſociété priſe individuellement, & de chaque citoyen en particulier, eſt bien plus avantageux encore au ſouverain, à ce chef dans les mains duquel toute l'autorité tutélaire eſt dépoſée avec tous les droits qui s'y trouvent néceſſairement attachés. Premiérement, en ſa qualité de ſouverain, il eſt copropriétaire du produit net des terres de ſa domination. Sous ce point de vue on peut le conſidérer comme étant, dans ſon royaume ou dans l'état qu'il gouverne, le plus grand propriétaire foncier, comme prenant la plus grande part dans l'abondance des productions; comme ayant le plus grand intérêt perſonnel à la conſervation de l'ordre qui eſt la ſource de cette abondance.

En ſecond lieu, cet intérêt commun du ſouverain comme copropriétaire, s'accroît encore en lui comme ſouverain, attendu que c'eſt à ſa ſouveraineté que ce droit de copropriétaire eſt attaché, & que la puiſſance nationale lui eſt bien plus néceſſaire pour la conſervation de ſa ſouveraineté, qu'elle ne l'eſt à chacun de ſes ſujets pour la conſervation de leurs propriétés particulieres.

RÉUNION DES VOLONTÉS, PRODUITE PAR LA CONNOISSANCE DE L'ORDRE.

UNE troiſieme & derniere conſidération, que la ſeconde ſemble naturellement amener, c'eſt qu'une nation gouvernée par l'ordre naturel & eſſentiel de la ſociété, en a néceſſairement une connoiſſance évidente, & par conſéquent voit évidemment qu'elle jouit de ſon meilleur état poſſible. Or, il ne ſe peut pas que ce coup-d'œil ne réuniſſe toutes les volontés & toutes les forces de la nation au ſoutien de ce même ordre, & conſéquemment pour défendre & perpétuer la ſouveraineté dans la main du chef qui n'emploie ſon autorité que pour la maintenir. Il eſt certain qu'une obéiſſance contraire & ſervile ne reſſemble point à celle qui eſt dictée par l'amour & par un grand intérêt qu'on trouve à obéir : la premiere n'accorde que ce qu'elle ne peut refuſer, la ſeconde vole au devant du commandement, & ſes efforts vont toujours au-delà de ce qu'on croyoit pouvoir exiger d'elle.

Dans un gouvernement conforme à l'ordre naturel & eſſentiel des ſociétés, tous les intérêts & toutes les forces de la nation viennent ſe réunir dans le ſouverain, comme dans un centre commun ; celles-ci lui ſont tellement propres & perſonnelles, que ſa volonté ſeule ſuffit pour les mettre en action ; on peut dire ainſi que ſa force eſt dans ſa volonté. Mais dans un gouvernement factice & contraire à cet ordre eſſentiel, l'autorité du ſouverain paroît être une autorité

étrangere, parce que le ſouverain lui-même paroît être étranger : il ne peut commander qu'autant qu'il eſt armé d'une force factice autre que celle de la nation, attendu que c'eſt moins à lui qu'à cette force empruntée que la nation obéit.

Pour faire comprendre la différence énorme qui ſe trouve entre ces deux manieres de gouverner, il ſuffit de faire obſerver que, dans l'ordre politique, c'eſt toujours la partie la plus foible qui gouverne la partie la plus forte, & que la force de celui qui commande ne conſiſte réellement que dans les forces réunies de ceux qui lui obéiſſent. Mais cette réunion de leurs forces ſuppoſe toujours & néceſſairement la réunion de leurs volontés ; réunion qui ne peut avoir lieu, ou du moins être conſtante, qu'autant que chacun eſt intimement convaincu que ſon obéiſſance eſt néceſſaire pour lui aſſurer la jouiſſance de ſon meilleur état poſſible.

Ainſi dans un gouvernement inſtitué ſelon les loix de l'ordre, les richeſſes & les forces de la nation ſe trouvent être dans leur plus haut degré poſſible, & naturellement elles ſont toutes dans la main du ſouverain ; ſa puiſſance eſt à lui ; elle réſide en lui ; au lieu que dans un gouvernement d'un genre différent, les forces de la nation ſont moins à la diſpoſition du ſouverain, qu'aux ordres de ceux qui lui louent leur miniſtere, & lui vendent ainſi les moyens de ſe faire obéir par la nation ; alors ſa puiſſance précaire, incertaine, chancelante n'eſt au fond qu'une véritable dépendance : il eſt lui-même dans des fers qu'il n'oſeroit entreprendre de briſer.

LE SOUVERAIN, EST INTÉRESSÉ AU MAINTIEN DE L'ORDRE.

D'APRÈS ce parallèle, il eſt aiſé de juger combien le ſouverain eſt intéreſſé en particulier à la conſervation de l'ordre naturel & eſſentiel de la ſociété. Cet ordre qui conſtitue le meilleur état poſſible du corps *ſocial*, le meilleur état poſſible de chacun de ſes membres, le meilleur état poſſible de la ſouveraineté & du ſouverain, ſous quelque rapport qu'on l'enviſage, renferme donc en lui-même le principe de ſa durée : il ſuffit qu'il ſoit connu pour qu'il s'établiſſe, & qu'il ſoit établi pour qu'il ſe perpétue : tous les intérêts, par conſéquent toutes les forces qui ſe réuniſſent en ſa faveur, répondent à jamais de ſa conſervation ; & à ces traits nous devons reconnoître encore l'ordre ſocial comme étant une branche de l'ordre naturel & univerſel ; car le propre de l'ordre eſt de ſe perpétuer de lui-même, par la ſageſſe & la puiſſance d'un enchaînement qui aſſujettit les cauſes à produire toujours les mêmes effets, & les effets à devenir cauſes à leur tour.

CARACTERE DE L'ORDRE TIRÉ DU PRINCIPE UNIVERSEL.

POUR mieux démontrer encore la ſimplicité, & caractériſer l'évidence de l'ordre eſſentiel des ſociétés, je crois devoir raſſembler ici ſous un même point de vue les premiers principes de cet ordre, & les conſéquences qui en réſultent néceſſairement,

ſans cependant me laiſſer entraîner dans le détail de toutes les pratiques, de toutes les inſtitutions ſociales dont les mêmes conſéquences établiſſent la néceſſité. L'expoſé de cette théorie de l'ordre eſſentiel achevera de prouver qu'il n'a rien de myſtérieux, rien qui ne ſoit à la portée de tout homme qui voudra le méditer avec attention.

En effet, qui ſont ceux qui ne ſentent ni ne comprennent qu'ils ſont nés avec le devoir & le droit de pourvoir à leur conſervation; que la propriété perſonnelle eſt un droit naturel en eux, un droit qui eſt néceſſairement donné par le grand principe à tout ce qui reſpire, un droit qui eſt eſſentiel à leur exiſtence, & dont ils ne peuvent être dépouillés ſans injuſtice, parce qu'il eſt abſolu, comme le devoir même ſur lequel il eſt établi? Qui ſont ceux qui ne ſentent ni ne comprennent que ſi ce droit les met dans un état de guerre néceſſaire avec les brutes, c'eſt parce qu'entre l'eſpece humaine & les brutes aucun traité ne peut avoir lieu; mais qu'il n'en eſt pas ainſi des hommes entr'eux; qu'il leur importe à tous de ne point ſe rendre ennemis les uns des autres en violant un droit qui leur eſt à tous également acquis; que cet intérêt naturel & commun leur impoſe une obligation naturelle & commune de reſpecter réciproquement dans les êtres de leur eſpece ce premier droit de propriété; que par la force de cet intérêt commun, il ſubſiſte naturellement entre les hommes une ſorte de ſociété univerſelle & tacite, dont toutes les loix dérivent de la propriété perſonnelle, & dont l'objet eſt que chacun jouiſſe librement de cette propriété?

Voilà donc déja le premier principe de l'ordre social, dont la connoiſſance évidente n'exige de nous aucun effort de raiſon : la propriété perſonnelle eſt d'une juſtice & d'une néceſſité qui ſe rendent ſenſibles pour tous les hommes ; or il eſt certain que dès qu'ils tiennent ce premier principe, il leur eſt facile de ſaiſir le ſecond, comme nous l'avons expoſé en parlant de toutes les branches qui ſe tiennent à la ſcience univerſalle, dont dérivent tous les *principes*.

Il importe donc à toute ſociété, & principalement à tout ſouverain, que les loix qui établiſſent l'ordre ne ſoient évidemment que l'expreſſion de la juſtice par eſſence, afin que cette évidence rende publique la néceſſité de la ſoumiſſion à ces loix ; & qu'elles ne ſoient pas elles-mêmes coupables des déſordres qu'elles ſe propoſoient de prévenir. Il faut auſſi que ces loix ſoient immuables, parce que la juſtice par eſſence eſt immuable, comme le principe dont elle émane, & qu'elles ſoient ſi ſimples & ſi claires dans leur énonciation, que l'arbitraire ne puiſſe ſe gliſſer dans la maniere de les interpréter. Pour le maintien de l'autorité des loix, il eſt néceſſaire qu'elles ſoient armées d'une force coercitive, & qu'à cet effet il exiſte une puiſſance tutélaire & protectrice, dont la force ſoit toujours ſupérieure, ſoit le garant de l'obſervation invariable ; cette force ſupérieure doit être unique dans ſon eſpece, par la raiſon que la ſupériorité qui lui eſt eſſentielle, eſt abſolument excluſive de toute égalité. De là découle encore la néceſſité abſolue que cette ſupériorité de force ſoit établie ſur un fondement inébranlable ; par

conséquens que le principe constitutif de cette force soit de nature à ne jamais permettre qu'elle puisse se décomposer ; qu'ainsi ce principe ne peut rien admettre qui ne soit évident ; tout ce qui ne l'est pas, étant nécessairement sujet à changer, parce qu'il est nécessairement arbitraire.

Je ne porterai pas plus loin, quant à présent, les conséquences qui résultent successivement de la propriété naturelle : celles qui viennent de s'offrir à nous, & qui sont susceptibles d'être saisies par tous ceux à qui on les présentera, forment ce que nous avons nommé la théorie de l'ordre essentiel, soumis à l'évidence par le principe universel de la science, & sont une preuve bien convaincante que cet ordre est simple & parfait.

AVANTAGES QUE RETIRENT LES SOCIÉTÉS DE L'ÉTUDE DE L'ORDRE.

CETTE théorie a deux grands avantages : le premier est qu'elle est suffisante pour nous faire connoître toutes les institutions sociales qui conviennent à ce même ordre essentiel ; le second est que ces conséquences sont tellement enchaînées les unes aux autres, & tellement liées aux premiers principes de l'ordre, qu'on ne peut, dans la pratique, contrarier aucune d'entr'elles, que le désordre ne soit aussi-tôt évident pour tous ceux qui connoissent seulement ces premiers principes. En effet, quelque soit l'abus qui blesse une seule de ces conséquences, il est impossible qu'il ne fasse violence au droit de propriété & à la liberté ; or, il est impossible aussi que ce dé-

ſordre puiſſe avoir lieu, ſans qu'il ſoit évident aux yeux de quiconque ſait que la liberté & la propriété ſont le fondement de l'ordre eſſentiel des ſociétés.

Il eſt ſenſible, d'après ce que je viens de dire, que l'ordre naturel & eſſentiel ne peut s'établir ſi les principes de la ſcience univerſelle ne ſont ſuffiſamment connus, par la raiſon qu'elle ſeule conſtitue notre meilleur état poſſible; il eſt ſenſible encore que ſi-tôt qu'ils ſont connus, l'établiſſement de la ſcience doit être l'objet commun de l'ambition des hommes; qu'elle s'établit alors néceſſairement, & qu'une fois qu'elle eſt établie elle doit néceſſairement ſe perpétuer. Je dis qu'elle s'établit & ſe perpétue néceſſairement, parce que l'appétit des plaiſirs, ce mobile ſi puiſſant qui eſt en nous, tend naturellement & toujours vers la plus grande augmentation poſſible de jouiſſances, & que le propre du deſir de jouir eſt de ſaiſir les moyens de jouir. Il n'eſt donc pas néceſſaire de changer ni de dénaturer les hommes pour les intéreſſer à l'aſſociation de l'étude du principe univerſel, il ne faut, pour y réuſſir que les mettre dans le cas de voir évidemment que c'eſt dans cette étude ſeulement & dans la pratique des travaux qui en ſont la ſuite immédiate, qu'ils peuvent trouver la plus grande ſomme poſſible de jouiſſances & de bonheur.

DE L'OPINION COMME CONTRAIRE A L'ÉTUDE DU PRINCIPE UNIVERSEL.

DE même que tout ce qui n'eſt pas vérité n'eſt qu'erreur, de même auſſi tout ce qui n'eſt pas évidence n'eſt qu'opinion; & tout ce qui n'eſt qu'opi-

nion eſt arbitraire & ſujet au changement. Il eſt donc évident que de ſimples opinions n'ont pu ſuffire à l'établiſſement du principe naturel & univerſel de la ſcience : on ne peut élever un édifice ſolide ſur un ſable mouvant ; & il eſt impoſſible qu'une ſcience qui ne comporte rien d'arbitraire, qui eſt & doit être immuable, puiſſe avoir pour baſe un principe arbitraire, & qui ſeroit d'autant plus inconſtant, que quelque ſage qu'on puiſſe ſuppoſer une opinion, dès qu'elle n'eſt point évidente, elle n'eſt jamais qu'une opinion ; une autre opinion fût-elle extravagante, peut la combattre & la renverſer. Cette derniere propoſition indique clairement ce que j'entends ici par le mot *d'opinion* ; je n'ai nul égard à la juſteſſe ou à la fauſſeté des idées qui concourent à la former ; quelle que ſoit une croyance, une façon de penſer, je l'appelle *opinion*, dès qu'elle n'eſt point le produit de l'évidence : ainſi l'opinion eſt ici l'oppoſé de l'évidence, & rien de plus. Entre la certitude & le doute, il n'y a point de milieu, & il ne peut y avoir de certitude ſans l'évidence : quel que ſoit l'objet de la certitude, ſi nous n'avons nous-mêmes une connoiſſance évidente de cet objet, il faut du moins que nous ne puiſſions pas douter qu'il eſt évident pour ceux ſur le témoignage deſquels nous fondons notre certitude. Ainſi c'eſt toujours de l'évidence que la certitude réſulte, ou médiatement ou immédiatement ; ou elle eſt dans l'évidence qui nous eſt propre, ou elle tient à l'évidence qui eſt dans les autres.

Cette obſervation nous montre bien clairement que l'ordre, principe eſſentiel, ne peut jamais

s'établir parmi des hommes qui ne seroient pas parvenus à avoir une connoissance évidente de la science qui renferme le principe, la cause & l'effet de tout ordre ; & qu'il n'y a qu'une connoissance évidente qui puisse écarter le doute, l'incertitude, l'arbitraire & l'inconstance qu'il est impossible d'accorder avec l'immutabilité du principe universel.

PUBLICITÉ QUE L'ON DEVROIT DONNER AU PRINCIPE UNIVERSEL DE LA SCIENCE.

LA publicité que doit avoir la connoissance du principe de la science nous conduit à la nécessité de l'instruction publique : & puisque cette instruction n'a pas besoin d'être aidée par des graces & des lumieres surnaturelles, pourquoi ne mettroit-on pas tous ses soins à les rendre publiques pour le plus grand avantage de toutes les sociétés ? Le principe universel est également pour tous les hommes, & tous les hommes naissent pour être soumis à ce principe ; il est donc nécessaire qu'ils soient tous appellés à la connoissance des principes essentiels ; aussi ont-ils tous une portion de lumieres naturelles suffisantes, par le moyen desquelles ils peuvent s'élever à cette connoissance : pour que tous les hommes parviennent à cette connoissance, il faut qu'ils se soumettent à l'instruction. Personne n'ignore combien l'intelligence d'un homme a besoin d'être aidée par celles des autres hommes ; tant qu'elle reste absolument isolée, elle est sans force, sans vigueur ; elle languit comme une plante privée de toute chaleur & séparée des principes de la végétation.

Je n'entrerai point ici dans les détails des établiſſements néceſſaires à l'inſtruction des principes univerſels ; je me contenterai de dire qu'ils ſont partie de la forme eſſentielle de toute ſociété, & qu'ils ne peuvent être trop multipliés. J'ajouterai que l'inſtruction verbale ne ſuffit pas ; qu'il faut des ſecours écrits & doctrinaux en ce genre. Ce ſecours eſt d'autant plus néceſſaire, qu'il eſt ſans inconvénients quand la prudence le dirige : car l'erreur ne peut ſoutenir la préſence de l'évidence : auſſi la contradiction n'eſt-elle pas moins avantageuſe à l'évidence, que funeſte à l'erreur, qui n'a rien tant à redouter que l'examen. Les hommes ne pouvant arriver à cette connoiſſance évidente que par le choc des opinions de tous les membres des ſociétés répandues de *l'Orient à l'Occident & du Nord au Sud*, il eſt certain qu'une opinion ne s'établira que ſur les ruines de toutes celles qui lui ſont contraires ; il eſt certain encore que toute opinion qui n'a pas l'évidence pour elle, ſera ou détruite, ou évidemment reconnue pour une vérité ; auquel cas elle ceſſera d'être une ſimple opinion pour devenir un principe évident. Ainſi dans la recherche des vérités ſuſceptibles d'une démonſtration évidente, le combat des opinions & des erreurs doit néceſſairement conduire à l'évidence, parce que ce n'eſt que par l'évidence qu'il peut être terminé : mais ſouvent les choſes qui ſont le plus près de nous, ſont preſque toujours celles que nous connoiſſons le moins.

NATURE DE L'INCERTITUDE, ET LA SOURCE DANS NOS DESIRS.

D'OU naît cette incertitude dans l'ame de l'homme, ou dans ſon organiſation intérieure? De l'inſtabilité de nos deſirs & de nos eſpérances.

Toute notre vie ſe paſſe à deſirer, & nous diſputons juſqu'à nos derniers inſtants ſi ce deſir eſt un bien ou un mal, un plaiſir ou une peine. Cependant je crois qu'il n'y a perſonne aſſez deſtituée de raiſon, pour nier qu'il y ait du plaiſir dans la recherche & la connoiſſance de la vérité. D'un autre côté il paroît que la vérité inviſible & mépriſée n'eſt pas accoutumée à trouver beaucoup de ſenſibilité parmi les humains; encore moins de partiſans; mais les veilles des adeptes cultivateurs de la ſcience prouvent du moins que cette indifférenee n'eſt pas [heureuſement] générale.

Lorſque dans le regne de la nature, il ſe préſente un objet à caracteres équivoques, & qu'on ne ſait ſous quelle claſſe le ranger, comment l'obſervateur s'y prend-il? Il analyſe cet objet avec ſoin, le contemple à travers le microſcope, ou le décompoſe juſque dans ſes élémens. Alors il ſe trouve que cet objet appartient à un genre déja connu, ou qu'il participe de pluſieurs genres, ou qu'il forme lui-même un genre nouveau. Nos recherches exigent ici une opération analogue, car la pſycologie eſt l'hiſtoire naturelle de nos facultés internes, ou des opérations de notre ame.

Cherchons donc la notion du deſir dans le ſiege du deſir même, au fond de nos cœurs, & voyons

[illegible]

[illegible]

[illegible]

biens, & je ne penſe pas que perſonne oſe le ſoutenir.

Tant que notre eſprit s'arrête à la contemplation de l'objet qui nous plaît, ſans ſe trouver mal à ſon aiſe, & ſans tendre plus loin, nous ne deſirons pas encore, ou ne deſirons plus; cette contemplation eſt déja une jouiſſance dans laquelle l'image nous tient lieu de la réalité. Mais ces viſions ne ſont point des deſirs; que nous les tenions des ſens, de l'imagination ou de l'entendement, cela n'ajoute ni ne retranche rien de leur exiſtence. J'ai dit que ces images agréables qui flottent légérement ſur la ſuperficie de l'eſprit, ne ſont pas des deſirs. Mais lorſque l'inquiétude s'y joint, lorſque l'abſence des objets repréſentés par ces images nous donne de l'averſion pour notre ſituation préſente, dès-lors le deſir commence à naître. Enfin cette inquiétude nous fait faire des efforts pour paſſer de notre état actuel dans celui où pour le moment nous croyons trouver notre bonheur. Alors le deſir exiſte. Mais pendant que nos forces & nos facultés tendent ainſi vers le terme, nous rencontrons des obſtacles, & nous éprouvons à chaque inſtant la réſiſtance des milieux qui nous ſéparent de ce terme.

DES BIENS ET DES MAUX PRODUITS PAR LES DESIRS.

Si je compte à préſent les maux & les biens qu'il y a dans le deſir, j'y découvre, contre une perception agréable, trois ſortes de peines, dont la premiere

naît de l'objet deſiré, la ſeconde du dégoût pour une ſituation actuelle, la troiſieme de la réaction des obſtacles qui s'oppoſent à l'accompliſſement de cette détermination intérieure. Mais il ne ſuffit pas de compter ces plaiſirs & ces peines, il faut encore les peſer. Or, il y a ici une proportion exacte entre les parties conſtituantes, & le ſentiment agréable y répond aux ſentiments pénibles dans la même proportion. Mais ce n'eſt pas tout. Si l'on ſuit d'un œil obſervateur les opérations de l'eſprit humain, on y démêlera aiſément cette loi générale; c'eſt que la ſenſation dominante abſorbe en grande partie les autres ſenſations, qu'elle les change, pour ainſi dire, en ſa nature, & en tire un nouveau degré de force pour elle-même.

Lorſqu'un homme eſt violemment agité par le deſir de connoître le principe univerſel de la ſcience, & les travaux qui peuvent le conduire au terme de la vérité, les images ſe peignent dans ſon cerveau avec des couleurs plus vives, elles excitent des mouvements plus impétueux. Il n'y a plus qu'un objet dans la nature; il ne voit, il ne ſent, il n'imagine que celui-là. Comme il tend ſans ceſſe à ſortir de la ſituation ignorante qui le gêne, & que par les obſtacles contre leſquels il heurte, il eſt ſans ceſſe retenu dans cette ſituation, ſes vains efforts la lui rendent d'autant plus inſupportable, juſqu'au moment que la lumiere a frappé ſes yeux; alors il eſt comme la force vive du monde ſpirituel, qui demeure conſtamment la même.

DE LA DESTINATION DES ÊTRES, ET DU HASARD.

LA deſtination d'une choſe paroît d'abord être la ſuite des différents effets que ſon auteur a voulu produire en elle & hors d'elle, en lui donnant l'exiſtence, comme je viens de l'indiquer au ſujet de la volonté, du deſir, de la détermination, &c. Si j'enviſage cependant la deſtination ſous une autre face, je m'apperçois qu'elle déſigne toutes les manieres dont un être peut exiſter, tous les effets, toutes les modifications qu'il peut produire ou ſouffrir par une ſuite de ſes facultés, de ſes qualités, de ſon état & de ſes relations, ou en un mot par une ſuite de ſa nature, à prendre ce dernier terme dans ſa ſignification la plus étendue. La deſtination d'un être devient, en ce cas, une regle d'action pour tous les êtres, & envers tous les êtres qui dépendent de celui qui la leur a aſſignée en le formant; car qui refuſera à l'auteur d'une choſe le droit de diſpoſer d'elle? Et s'il a le droit d'en diſpoſer, d'en régler le ſort & l'emploi, on ne ſauroit, ſans aller contre le droit, s'oppoſer à l'uſage qu'il fait du ſien à cet égard.

Il faut donc ſe garder de confondre la deſtination arbitraire & ſubordonnée, avec la deſtination ſupérieure & naturelle, qui a été aſſignée dès le commencement à chaque être par le principe & cauſe premiere de tout, ſans laquelle rien n'exiſte, & de la volonté toute-puiſſante de qui chaque être & chaque portion d'être tient

ſes facultés, ſes qualités, ſes relations primitives, en même temps que l'exiſtence. Etre intelligent & parfait, rien n'exiſte que parce qu'il l'a fait exiſter : tout ce qui conſtitue la nature des choſes, n'a de réalité que parce qu'il a voulu que cela fût ainſi ; & il ne l'a voulu que parce que cela étoit convenable à ſon plan, & requis pour produire dans la ſuite les effets prévus & recherchés par lui, à la réaliſation deſquels il deſtinoit tout ce qu'il a amené à l'exiſtence. Par une conſéquence de ce qui eſt dit ci-deſſus, tous les êtres dépendent de celui qui les a créés, & ſont par-là même obligés de répondre à ſes vues, & nul d'entr'eux ne ſauroit avoir la volonté de s'oppoſer à cette deſtination connue, ſans agir contre le droit ſuprême du grand principe.

De la perfection infinie qui eſt le caractere propre de la cauſe premiere, il ſuit que la deſtination de chaque être, production de ſa puiſſance, ne peut rien avoir que de conforme à la perfection de ſon auteur ; tout ce qui tendroit donc à nuire au bien des êtres créés qui ſont capables de ſentir leur exiſtence, leur perfection & leur bonheur, ne ſauroit être la deſtination primitive & ſupérieure d'aucun être. Il n'exiſtera donc rien qui ne ſoit deſtiné à rendre parfaits, chacun dans leur genre, tous les êtres capables de perfection & de bonheur. Il ſerviroit aſſez peu d'admettre ce principe, ſi l'on s'en tenoit à l'univerſalité de ſon expreſſion : ces propoſitions générales trop vagues ſont de peu d'uſage, tant qu'on n'entre pas dans le détail de leur application. Cette propoſition, qu'on peut donner comme

comme un axiome du *principe universel* que tout eſt deſtiné au plus grand bien par la connoiſſance des travaux & des devoirs de l'homme, doit nous ſervir de guide, pour rechercher ce qui ſeul nous les rend utiles, & ſavoir quelle eſt la deſtination particuliere de chaque être.

MOYENS DE DÉCOUVRIR LES LOIX DE LA DESTINATION DES ÊTRES.

Il eſt deux moyens que la ſcience nous offre pour découvrir la deſtination d'un être. Le premier eſt fourni par les préceptes contenus dans les loix de juſtice du bon principe, & dont nous avons donné le ſommaire dans le premier volume en traitant du livre de dix feuillets ; ces loix, expreſſions de ſa volonté, le ſont auſſi du but qu'il s'eſt propoſé en faiſant exiſter les êtres, & doivent ſervir de regle aux actions de tous les êtres intelligents qui les connoiſſent. Le ſecond de ces moyens nous eſt fourni par l'examen de la nature des êtres ; c'eſt-à-dire, de leurs facultés ; de leurs qualités, de leur état, de leurs relations. Prenant pour guide dans cette recherche le principe que nous avons poſé pour baſe, & qui développé ſignifie que tout ce qui s'oppoſe à la conſervation du tout premierement, & enſuite à celle de ſes parties, à leur perfection, à leur commodité & à leur bonheur, ne ſauroit être la deſtination qui leur a été aſſignée par la cauſe premiere.

OBSERVATION DES ÊTRES DE DIFFÉRENTS REGNES.

OBSERVONS qu'entre les êtres qui nous ſont connus, il en eſt qui ne ſentent pas leur exiſtence, ni par conſéquent leur perfection & leur bonheur. Il en eſt d'autres qui ont ce ſentiment, mais les uns bien moins diſtincts que les autres: il eſt fort incertain ſi les plantes ſentent leur exiſtence. Les animaux ont la perception de leur état actuel, & jouiſſent de ſentiments agréables ou déſagréables, mais ne paroiſſent pas avoir d'idée de leur perfection : ils l'atteignent au bout d'un certain temps, ſans que rien annonce qu'ils ſoient capables de faire aucun progrès au-delà de ce point, que tous atteignent naturellement. L'homme, au contraire, non-ſeulement ſent ſon exiſtence, mais il a l'idée d'un bonheur & d'une perfection vers laquelle il tend, qui peut être chaque jour augmentée, & dont le dernier terme eſt ſi peu connu encore, que nous ſommes autoriſés à croire que cette augmentation & ces progrès en perfection & en bonheur ſont ſuſceptibles d'un accroiſſement, auquel l'étude de la ſcience contribue à un point qui ne pourra recevoir des bornes que par la ceſſation de l'exiſtence : mais cette ceſſation d'exiſtence pour un être formé par le principe infiniment parfait, ne paroît pas pouvoir être ſa deſtination : on conclura plutôt de ſa capacité reconnue, qu'une éternelle exiſtence qui favoriſera des progrès éternels vers la perfection, eſt la vraie deſtination

de l'homme. On ne ſauroit tirer la même concluſion de la connoiſſance que nous avons de la capacité des autres êtres ; mais nous n'avons rien affirmé ſur ce ſujet, ni décidé que tous les êtres ne peuvent pas, comme l'homme, faire des progrès continuels vers la perfection, pendant cette premiere carriere d'exiſtence, ne puiſſent pas par la ſuite & ſur un nouveau théatre, trouver une nouvelle carriere à fournir, qui les conduira vers une plus grande perfection que celle dont ils nous paroiſſent actuellement capables. Seulement j'ai voulu faire remarquer qu'à prendre tous ces êtres tels qu'ils ſont ſous nos yeux, on ne ſauroit leur ſuppoſer la même deſtination qu'à l'homme, au moins pour le période préſent d'exiſtence. Il paroît au contraire qu'une partie des êtres eſt deſtinée au ſervice, à l'utilité, à la conſervation, à l'amélioration de l'état, à la perfection des qualités & des facultés, & au bonheur d'une autre partie des êtres ; & cela par une ſuite naturelle de ce que ſont les uns & les autres, de l'état dans lequel ils ſe trouvent, des relations qu'ils ſoutiennent, & d'une pente en quelque ſorte involontaire qu'ils ont reçue, & que pluſieurs obſervateurs ont déſignée ſous le nom d'*inſtinct*.

DÉFINITION DE LA DESTINATION ORIGINELLE ET PRIMITIVE.

C'EST-LA ce que je nomme la deſtination *ſupérieure*, *originelle*, *naturelle* & *primitive* des êtres. L'uniformité qu'on remarque à cet égard chez tous

les êtres, les variations conſtantes & régulieres qu'on apperçoit ſous ce point de vue chez eux, toujours aſſorties à leurs différents états, & aux variétés de leur poſition & de leur nature, annoncent une vue & un deſſein marqué dans l'auteur-principe, un plan fixe, réfléchi & régulier, qui prouve une intelligence qui l'a tracé. Ainſi l'herbe paroît deſtinée à être la pâture des animaux brouſants; les inſectes, à être la pâture de quelques autres êtres vivants; divers animaux à devenir, ſoit vivants, ſoit morts, l'aliment d'autres êtres voraces; le *ſoleil* à nous éclairer, l'air à rafraîchir & faire circuler le ſang, &c. De même dans chaque être on diſtingue des parties dont chacune à une deſtination; chaque qualité, chaque faculté ont un but, & ont été données pour une fin. Pourquoi avec la faculté de m'inſtruire, d'acquérir des connoiſſances, ai-je naturellement un penchant déterminé à tout ſavoir, & la faculté de retenir ce que j'ai appris, ſi ce n'eſt parce que je ſuis deſtiné à acquérir des lumieres, & à éclairer mon ame par la connoiſſance du vrai? Pourquoi tous ces penchants naturels qui ſont le reſſort qui me pouſſe à vivre avec mes ſemblables, ſi ce n'eſt parce que la ſociabilité & ſes effets ſont ma deſtination? Pourquoi ma perfectibilité, mon admiration & mon eſtime pour tout ce qui eſt parfait, mon deſir de croître en perfection, mon amour pour tout ce qui contribue à me faire faire des progrès vers ce terme, & ma ſatisfaction chaque fois que le ſuccès de mes efforts m'approche d'un pas vers lui comme vers un bien, ſi ce n'eſt parce que je ſuis deſtiné à tendre en effet conſtamment vers la

perfection ? Pourquoi cette crainte de ſa deſtruction, cet amour pour ſa propre conſervation, ce feu avec lequel il fuit ce qui peut le détruire, & recherche ce qui aſſure ſon exiſtence, qu'on remarque chez tout être ſenſible, ſi ce n'eſt parce que chaque être eſt deſtiné à conſerver cette exiſtence qu'il a reçue.

IGNORANCE DES HOMMES SUR L'ENCHAINEMENT DU PRINCIPE UNIVERSEL.

QUOIQU'ON découvre dans chaque être dont les qualités, les facultés, l'état & les diverſes relations nous ſont bien connues, une deſtination primitive & naturelle ; quoique nous ſoyons autoriſés à juger, par une analogie plus que ſuffiſante pour fonder notre aſſertion, que tout eſt deſtiné à procurer la conſervation du tout premiérement ; enſuite ſpécialement la conſervation, la perfection, le plaiſir & l'intelligence de tous les êtres ſenſibles, partie du tout ; quoique l'on découvre cette deſtination dans chaque individu pour lui-même, nous ne pouvons pas toujours découvrir dans chaque individu la maniere dont chaque partie dont il eſt formé contribue à faire atteindre ce but à l'être dont elle eſt une portion, ni comment tels individus ou telles eſpeces d'individus contribuent au bien de la totalité de l'univers ; quoique nous ne puiſſions pas ſpécifier la deſtination de chaque choſe, cependant nous ne ſommes pas en droit de nier ni la réalité de la deſtination dans chaque portion exiſtante des choſes, ni l'utilité effective qui réſulte de cette deſtination

pour le tout, puiſque cela vient uniquement de notre ignorance ſur la nature & les relations de chaque choſe, & l'influence qu'elle peut avoir ſur le tout, quand elle eſt placée dans tel point de la chaîne générale.

Or, l'ignorance ne pouvant jamais être un principe de ſpéculation, ne nous met jamais en droit de nier l'exiſtence de ce que nous ne connoiſſons pas. On peut cependant reprocher à plus d'un obſervateur prétendu philoſophe, d'avoir eu cette ſeule ignorance pour baſe de ce ſyſtême, par lequel ils ont nié la deſtination utile des choſes, & prétendu que le haſard, ou une force ſans prévoyance, étoit la cauſe de tout.

CE QU'ON DOIT ENTENDRE PAR DESTINATION ARBITRAIRE.

OUTRE cette deſtination primitive, naturelle, ſupérieure de chaque partie d'être, de chaque être individuel, & du tout qui réſulte de l'union des êtres, qui leur a été aſſignée par le principe éternel de leur exiſtence, & qui conſiſte pour les êtres créés dans leur conſervation, leur perfection, leur commodité, & dans leur bonheur ou dans leur plaiſir, il y a une autre deſtination que nous devons faire connoître ſous le nom d'*arbitraire* & *ſubordonnée*; c'eſt celle que les êtres actifs peuvent donner à des individus, pour produire par leur moyen, en eux ou hors d'eux, des effets qui n'auroient point eu lieu naturellement, & ſans le ſecours de cette nouvelle action. Connoiſſant le caractere moral de la cauſe ſuprême, & prenant ſa ſouveraine protec-

tion pour principe, on peut en déduire, par la conſéquence la plus légitime, qu'il eſt impoſſible que de ſa part ſoit aſſignée jamais à aucun être une deſtination arbitraire qui contrediſe la deſtination primitive, dont le terme eſt toujours la perfection & le bonheur des êtres qui en ſont capables.

Les êtres créés peuvent auſſi devenir auteurs de nouvelles deſtinations arbitraires, en profitant de toutes les capacités diverſes, actives ou paſſives, qui ſont en eux & dans les êtres qui les environnent, & qui réſultent de la nature des choſes & de leurs relations; c'eſt ce qui a lieu dans toutes les productions des arts, dans tous les établiſſements de ſociété, & dans un grand nombre d'actions que font les hommes; puiſque ce ſont-là tout autant d'effets qui n'auroient point eu lieu naturellement, ſans ces nouvelles actions. Il faut obſerver cependant que l'habileté ou la folie humaine ne changent point la nature réelle des choſes; mais qu'elles profitent des propriétés naturelles des êtres, qu'elles tournent à leur avantage ou à leur déſavantage, en les combinant ou en les oppoſant les uns aux autres. C'eſt en cela que conſiſte le génie, l'adreſſe, la vertu & le vice. Toute nouvelle deſtination qui ne contredit point la deſtination primitive, eſt innocente & permiſe; mais celle qui s'oppoſeroit à ce but primitif du bon principe, qui le rendroit plus difficile à atteindre, qui en détourneroit, qui en empêcheroit totalement l'effet, ou qui en produit de contraires, ne peut venir que du principe mauvais; auſſi la diſpoſition à ſe propoſer de telles fins ſont-ils les vices dominants de ce méchant principe.

MAUVAISE APPLICATION QUE L'HOMME FAIT DES PRINCIPES.

LES métaux qui ſont dans la terre peuvent y reſter ſans nuire ; ils y ont ſans doute une deſtination à remplir ; mais l'homme les en tire par ſon induſtrie, & les fait ſervir, avec le ſecours des arts, à divers uſages utiles, qui contribuent à ſa perfection, par-là même qu'ils contribuent à ſes plaiſirs. Le fer en ſes mains devient ſoc de charrue, outil pour exercer les arts, inſtrument pour perfectionner les ſciences. En cela, l'homme fait uſage de ſes talents ſelon leur deſtination primitive ; il applique à des uſages arbitraires des objets qui n'exiſtoient pas peut-être originairement pour être deſtinés à toutes ces fins ; mais le vice, les erreurs, profitent auſſi de ces propriétés exiſtantes, pour aſſigner à ces objets des deſtinations nuiſibles. Là il forge avec le fer les poignards & les armes, pour ſervir d'inſtruments à la vengeance, à l'injuſtice, à la cruauté. La parole, deſtinée à former l'utile moyen de nous communiquer nos penſées, de nous inſtruire réciproquement, & de nous faire goûter les charmes de la ſcience de l'homme, détournée de ſa deſtination primitive, devient pour l'impoſteur ignorant, l'inſtrument communicatif du menſonge & de l'erreur, de la calomnie & de l'hypocriſie. Une pente naturelle nous porte au plaiſir, au repos, parce que nous devons aimer notre exiſtence. Les plaiſirs ſont des fleurs ſemées ſur notre paſſage, pour remplir agréablement les intervalles des devoirs que la loi de juſ-

tice nous impoſe : le pareſſeux, l'indolent, le lâche voluptueux en font leur unique occupation, & ſe rendent inutiles, ſouvent même nuiſibles à eux-mêmes & aux autres, en ne s'occupant que du plaiſir & du repos ; ils corrompent ainſi la premiere deſtination du grand principe.

DES ALIMENTS, ET DE LEURS USAGES.

LES aliments variés ſont deſtinés à l'entretien de notre vie, à la réparation de nos forces, à la ſatisfaction d'un beſoin réel & preſſant. Le plaiſir accompagne cette ſatisfaction ; mais celui qui, trouvant du plaiſir à manger, ne veut vivre que pour goûter ce plaiſir, & s'y livre au-delà de ce que ſes beſoins demandent, s'écarte de la deſtination aſſignée à lui & aux aliments, tout comme s'il prend pour aliment ce que la nature n'avoit pas deſtiné & rendu propre à cet uſage. Quelques obſervateurs ont cru que l'homme ſe changeoit inſenſiblement en une partie de chaque eſpece d'aliments dont il ſe nourriſſoit, & que par conſéquent l'ame d'un homme de trente ans ne pouvoit plus être, ſelon ſes obſervateurs, la même que ce même homme avoit à vingt, puiſque les aliments dont il s'étoit nourri avoient changé ſa conſtitution organique (1). Voilà le plus grand renverſement de l'eſprit humain ſur la deſtination primitive des choſes ; car ſi nous perdions les facultés intellectuelles de l'ame, en tranſmutant

(1) Premier volume, page 195.

notre corps ſenſible & matériel par la diverſité & la ſucceſſion des aliments que nous prenons dans le cours de la vie entiere, il s'enſuivroit auſſi que nous devrions perdre la mémoire, puiſque la faculté de retenir eſt un des premiers attributs de l'eſcence intellectuelle. Or, il eſt aſſez prouvé, par l'expérience, qu'un homme ſe reſſouvient très-communément de ce qu'il a appris à l'âge de dix à quinze ans, juſqu'au-delà de celui de ſoixante, à moins qu'il ne ſoit arrivé des accidents qui aient obſtrué ſon entendement & ſes organes intellectuels.

INDÉPENDANCE DU BON PRINCIPE.

A PARLER à la rigueur, il n'y a que l'Etre-principe qui exiſte par lui-même, qui ne tient l'exiſtence que de ſa propre nature, en qui on puiſſe reconnoître une deſtination abſolue, indépendante de toute cauſe. Tous les autres êtres ayant été créés, tenant l'exiſtence d'une cauſe ſupérieure, ne peuvent avoir de propriétés & de capacités actives & paſſives, ne peuvent par conſéquent ſubir de changements, continuer ou ceſſer d'être, qu'autant que le grand principe leur a donné ce qui rend ces diverſes modifications poſſibles. Cela n'empêche pas que, faiſant abſtraction de ces vues du principe créateur, qui ne nous ſont connues que par la perfection de la ſcience univerſelle, qui donne une expérience des faits, nous ne puiſſions rechercher la deſtination d'un être, en n'examinant que ſa ſeule nature. C'eſt le but que ſe propoſent les métaphyſiciens & les

naturaliſtes, lorſqu'ils tâchent de découvrir par l'examen de chaque être, de quoi il eſt capable, les divers changements que, par ſa nature, il peut ou doit ſubir, ſelon les circonſtances où il ſe trouve placé, & enfin ce qu'il deviendra pendant toute la ſuite de ſon exiſtence.

Il nous eſt impoſſible de connoître la deſtination de toutes choſes : nous ne ſaurions même connoître complétement, dans ce dernier ſens, la nôtre propre, & découvrir, dans l'étude de notre nature, les divers états par leſquels nous aurons à paſſer, & quel ſera le terme de notre exiſtence, ſi le principe univerſel des ſciences que nous rappellons aux hommes, & l'étude des travaux de l'homme ne nous donnoient ſur ce ſujet des lumieres certaines.

Bornes de nos Connoissances.

Comment prouveroit-on, par exemple, par la nature de l'homme, que ſon exiſtence ſera éternelle ? Il faut pouvoir connoître le fond de la ſubſtance, ſon eſſence intime, pour affirmer que l'ame exiſtera toujours, parce qu'elle eſt indeſtructible, & qu'il n'eſt aucun agent qui puiſſe l'anéantir. Si nous regardons tous les êtres & toutes les actions des êtres comme un enchaînement prévu, déterminé & arrêté par la cauſe premiere, dès le moment qu'elle eut amené l'univers à l'exiſtence, que tous les événements ſubſéquents, que toutes les faces diverſes & ſucceſſives qui varient les ſcenes de cet univers, ne ſont qu'un développement du premier inſtant,

nous ne pouvons regarder la deſtinée de chaque être que comme un effet néceſſaire & prévu, fixé par l'état de l'univers, dans le premier moment de ſon exiſtence, en ſorte que rien n'a pu être autrement qu'il n'eſt, & qu'il ne dépend de perſonne que du premier principe du monde, de changer en rien cette deſtinée. C'eſt ce qui m'a fait dire qu'une telle deſtinée étoit bien différente de la fatalité ou du haſard que les faux obſervateurs ont voulu donner pour cauſe des événements dont ils n'ont pas connu la chaîne primitive. Il eſt facile de concilier cette volonté du grand principe qui forme la chaîne à laquelle tout eſt lié, avec le ſentiment intime que nous avons de notre liberté; mais rien n'eſt plus léger que cette perception pour un homme que le principe univerſel de la ſcience n'éclaire pas; ce n'eſt pour lui qu'une foible lueur, qui, ſemblable au ver-luiſant, fixe ſes yeux ſur elle pendant l'obſcurité, mais ne répandant point de jour autour de lui, ne ſauroit éclairer ſes pas, & le laiſſe incertain de la route qu'il doit ſuivre. Si, au contraire, cet homme revient à lui, s'il veut réfléchir qu'il eſt libre, qu'il ſe détermine de lui-même, ce ſentiment ſera tel qu'il ne pourra plus ſe ſouſtraire à ſon impreſſion.

VÉRITÉ ESSENTIELLE.

UNE choſe ſur-tout doit porter l'homme à croire plutôt ce que lui dit le ſentiment, que ce qu'ont voulu lui perſuader les aveugles partiſans du haſard; c'eſt que la ſcience ſemble trouver dans

cette doctrine métaphyſique un ennemi qui lui enleve le motif le plus preſſant & le plus efficace. Qui voudra agir & qui agira avec zele, avec confiance, quand on lui dira : quoi que tu faſſes, il n'en ſera ni plus ni moins ; tu ſeras toujours entraîné par le haſard ; il amenera pour toi ce qui doit être, & rien autre. Il m'eſt bien plus doux, plus encourageant & plus facile à pratiquer les travaux que le grand principe m'a preſcrits ; car ſi j'agis ſelon la prudence que la lumiere de vérité m'enſeigne, je ne ſerai pas la victime de mes ſens ; & ſi la vertu conduit mes pas, je ne ſerai pas expoſé aux effets immédiats du crime. Tous les hommes ſont appellés à travailler à ſe perfectionner : point de perfection dans la moralité de l'homme, ſans l'application du principe univerſel à toutes ſes actions ; leurs ſoins pour arriver, & leurs progrès vers ce point de vice, eſt la ſeule route, mais ſûre, pour arriver au bonheur ; leur négligence pour l'étude de ce principe que nous développons, & leurs imperfections conſervées ou augmentées ſont une route qui les conduit néceſſairement tôt ou tard à la miſere : nul bonheur ſans vertu, nul vice ſans malheur ; voilà leur terme comme êtres moraux.

De la durée et de l'étendue de la faculté intellectuelle.

Il eſt important pour l'inſtruction du lecteur que je développe avec un peu de ſoin ce que j'ai dit dans le premier volume de la nature des deux facultés intellectuelles ; & pour répandre le

plus grand jour ſur une matiere ſi digne de notre attention, nous diſtinguerons d'abord deux eſpeces de durée dans ces facultés. Nous appellerons la premiere *intrinſeque*, & l'autre *extrinſeque*. Un être a une durée infinie ou immortelle intrinſéquement, lorſque par ſa nature il ne peut pas être détruit par les autres êtres créés. Tel eſt tout être ſimple & indiviſible : car cet être ſimple n'étant pas un corps, ſe dérobe à toute action des corps qui ſuppoſe une réaction : ce qui ne ſe trouve pas dans les êtres ſimples. Et qu'on n'allegue pas ici, pour éluder la force de notre raiſonnement, le ſyſtême de l'influence phyſique, ou de l'action du corps ſur la faculté intellectuelle, & de celle-ci ſur le corps ; car ce ſeroit une vraie pétition de principe. Si donc la faculté intellectuelle eſt un être ſimple, incapable de recevoir les actions des êtres créés, elle ſera indeſtructible, incorruptible, ou immortelle intrinſéquement & par ſa nature. Nous ne connoiſſons d'autres deſtruction que celle qui dérive de la ſéparation des parties. Un être ſimple, tel que la faculté intellectuelle nommée communément *ame*, n'en ayant point, ne ſera pas ſujet à cette deſtruction. Elle ne pourra donc périr que par l'anéantiſſement & la réduction au néant. Mais cette deſtruction ſurpaſſe les forces des cauſes naturelles expliquées dans cet ouvrage. La faculté intellectuelle eſt donc indeſtructible par ſa nature, & les cauſes créées n'ont point de priſe ſur elle.

La durée infinie intrinſeque eſt cette qualité d'un être qui le rend indeſtructible vis-à-vis de tout autre de telle nature qu'il ſoit, tellement

que ſa deſtruction ſoit contradictoire. Le ſeul être néceſſaire eſt infini en durée intrinſéquement, car il ne reconnoît aucun être au deſſus de lui qui puiſſe le réduire au néant, & ſa deſtruction eſt contradictoire, car il ne ſeroit pas autrement un être néceſſaire.

Lors donc qu'on demande : l'intelligence de l'homme eſt-elle infinie en durée ? peut-on démontrer cette durée éternelle par la raiſon ? S'il s'agit de la durée intrinſeque, la réponſe eſt claire, & rien de plus aiſé que de démontrer par la raiſon tirée du principe univerſel de nos connoiſſances, que la faculté intelligente eſt infinie en durée intrinſéquement. Mais ſi on parle de la durée infinie extrinſeque, comme ce n'eſt qu'au principe créateur à qui cette éternité de durée convient eſſentiellement, on ne peut l'attribuer à la faculté penſante de l'homme, ſans la faire paſſer en même temps du rang des êtres contingents à celui de l'être néceſſaire ; ce qui ſeroit abſurde.

VÉRITABLES RAPPORTS DE L'AME HUMAINE.

Et d'abord il n'eſt point probable qu'une intelligence, qui eſt capable de connoître tant de vérités, de faire tant de découvertes, de raiſonner juſte ſur une infinité de choſes ; d'en ſentir les proportions, les convenances, les beautés ; de contempler les travaux du ſouverain principe, de remonter juſqu'à lui par l'étude de la ſcience ; d'obſerver ſes deſſeins, & d'en pénétrer les cauſes ; de s'élever au-deſſus des choſes ſenſibles, & juſqu'à la connoiſſance des *ſpirituelles* ; qui peut

agir avec liberté & avec diſcernement, & qui eſt capable des plus belles vertus : il n'eſt guere probable, dis-je, qu'un être orné de qualités ſi excellentes & ſi ſupérieures à celles des brutes, n'ait que la courte durée de la vie apparente.

NATURE DE L'ESPRIT HUMAIN.

TELLE eſt d'ailleurs la nature de l'eſprit humain, qu'il peut toujours faire des progrès & perfectionner ſes facultés, en remontant au principe univerſel de la ſcience qui fait l'objet doctrinal de cet ouvrage. Quoique nos connoiſſances ſoient actuellement reſtreintes à certaines limites, nous ne voyons point de bornes ni dans celles que nous pouvons acquérir, ni dans les progrès de notre jugement, de notre prudence & de notre vertu. L'homme eſt à cet égard toujours ſuſceptible de quelque nouveau degré de perfection & de maturité ; & la mort vient l'atteindre avant qu'il ait pour ainſi dire achevé ſes progrès, & lorſqu'il étoit capable d'aller bien plus loin.

SENTIMENT NATUREL DE NOTRE DIGNITÉ.

C'EST ſans doute par le ſentiment de la dignité de notre être & de la grandeur de notre deſtinée, que nous portons naturellement nos vues ſur l'avenir, que nous nous intéreſſons à ce qui arrivera après nous, que nous cherchons à perpétuer notre nom & notre mémoire, & que nous ne ſommes point inſenſibles au jugement de la poſtérité. Ces ſentiments ne ſont point une illuſion de l'amour-propre

propre ni du préjugé. Le desir & l'espérance d'une vie indéfinie sont une impression qui nous vient de la nature : & ce desir est si raisonnable en soi, il est si utile & si bien lié avec le système de la science & celui de l'humanité, que l'on peut du moins en tirer une induction très-probable en faveur d'un état futur. Quelque grande que soit en elle-même la vivacité de ce desir, elle augmente encore à mesure que nous prenons plus de soin de cultiver le principe universel de la science, & que nous faisons plus de progrès dans la connoissance de la vérité & dans la pratique de la vertu. Ce sentiment devient le principe le plus sûr des actions nobles, généreuses & utiles à la société ; & je puis dire que sans ce principe toutes les vues humaines seroient petites, basses & rampantes. Or, quelle apparence que le bon principe ait donné aux hommes des espérances qui ne doivent jamais être remplies, des desirs qui n'ont aucun objet qui lui réponde, des frayeurs inévitables pour des choses qui n'ont point de réalité ?

Obligation de l'Homme.

Nous avons vu jusqu'à présent que l'homme est un être raisonnable & libre, qui distingue le juste & l'honnête, qui trouve au dedans de lui des principes de conscience intuitive, qui connoît sa dépendance du grand principe, & qui est né pour remplir les devoirs dictés par la loi de justice. Son plus bel ornement est la raison & la vertu. Sa grande tâche dans la vie est de faire des pro-

grès de ce côté-là, en profitant de toutes les occasions que la *science* lui offre pour s'inſtruire, pour réfléchir & faire le bien. Plus il s'exerce & ſe fortifie dans des occupations ſi louables, plus il remplit les vues du bon principe, & ſe montre digne de l'exiſtence qu'il en a reçue. Il ſent que l'on peut raiſonnablement lui faire rendre compte de ſa conduite ; & il s'approuve ou ſe condamne lui-même, ſelon la différente maniere dont il agit.

DE LA BRUTE, ET DE L'AME DES BÊTES.

QUE ſi la faculté intellectuelle de l'homme meurt en même temps que s'opere la deſtruction ou la diſſolution de ſes parties corporelles, la condition des bêtes eſt de beaucoup préférable à celle des hommes. Les plaiſirs des brutes, quoiqu'uniquement ſenſuels, ſont pourtant plus réels & plus purs, puiſqu'ils ne ſont ni corrompus, ni diminués, ni altérés par aucune réflexion : elles s'abandonnent entiérement à ces plaiſirs ; & lorſqu'elles n'en jouiſſent point, il ſemble qu'elles en aient moins beſoin que l'homme, parce qu'elles n'y penſent pas. Les bêtes ſont exemptes d'inquiétude ; elles n'ont point de ſouci pour leurs proches, ni pour leur poſtérité; elles ne s'embarraſſent pas des vaines recherches d'une ſcience qui doit périr avec elles : ſans ſollicitude touchant la vie à venir, ſans eſpérances qui doivent être fruſtrées, quelque coup ſubit ou quelques minutes de douleur imprévue les font enfin ceſſer d'être, ſans qu'elles aient même jamais ſu qu'elles étoient mortelles.

ACTIONS MORALES DE L'HOMME.

MAIS l'homme n'eſt pas borné comme les animaux à une économie phyſique : il eſt compris, au contraire, ſous une économie morale. En effet, libre & doué de raiſon, il trouve dans ſon propre fonds un principe libre ; il a le pouvoir de ſe déterminer à agir en conſéquence des motifs moraux qui lui ſont propres ; il a enfin une regle ſuivant laquelle il doit ſe gouverner, & cette regle lui eſt préſentée ſans ceſſe par la ſcience. Il peut donc rendre compte de toutes ſes actions, & il faut néceſſairement qu'il en réponde. Chaque homme, en effet, revêtu d'une volonté naturellement capable de choix, peut & doit conformer toutes ſes actions à quelque regle fixe, & rendre raiſon de ſa conduite. Toutes les actions morales étant libres, ſans contrainte & ſans néceſſité naturelle, procedent ou d'un bon, ou d'un méchant motif : elles ſont conformes à la droite raiſon, ou n'y ſont pas conformes ; elles ſont dignes de louanges ou de blâmes, de récompenſe ou de punition. Or, puiſqu'il y a un principe tout-puiſſant à qui nous ſommes redevables de toutes nos facultés, & que dans le bon ou le mauvais uſage que nous faiſons de nos facultés, conſiſte tout ce qu'il y a de bon ou de mauvais dans nos actions morales, nous avons toutes les raiſons du monde de ſuppoſer que les motifs & les circonſtances de ces actions ſont ſoumiſes au grand principe ; que nous rentrerons dans le cercle de lumiere que nous avons perdu, ou que nous ne l'appro-

cherons jamais, ſuivant l'obſervation ou la tranſgreſſion de la regle qui nous a été preſcrite par la loi de juſtice du bon principe ; & que de là dépendra le jugement du ſouverain juge du monde.

JUSTICE RENDUE A L'HOMME.

CE n'eſt point faire tort à un être que de le former dans un état de félicité ſolide, véritable, exempte de peine : ce n'eſt pas non plus lui faire tort que de le créer dans un état de félicité mêlée, pourvu que ſon malheur ſoit infailliblement au deſſous de ſon contraire, & que cet être ne ſouffre pas plus qu'il ne choiſiroit de ſouffrir pour obtenir la félicité unie à ſon malheur. Ce n'eſt pas enfin faire tort à un être, que de le créer ſujet à plus de miſere que de bonheur, ſi cet être reçoit en même temps le pouvoir d'éviter la miſere, ou d'en éviter du moins autant qu'il en faut pour empêcher que le total du malheur n'excede pas celui qu'on conſentiroit de ſouffrir plutôt que de perdre la portion de félicité attachée à ſes peines. Le ſeul cas où, en créant un être, on puiſſe lui faire tort, ſeroit de le créer malheureux néceſſairement, ſans remedes, ſans récompenſe, ou ſans mettre aucun contrepoids à ſa miſere ; & ce cas eſt dans le fond ſi choquant & ſi directement oppoſé à la clémence du bon principe, eu égard à la peine & à l'état de pâtiment où l'homme a mérité d'être réduit par ſa premiere faute, que cette ſeule penſée révolte tout être raiſonnable

qui fait uſage de ſes lumieres naturelles, & qui réfléchit aux moyens que lui fournit la lumiere de la ſcience, pour ſortir de ſon état de ſouffrance. Chacun peut entrer aſſez avant dans l'idée de la nature de l'homme, de la raiſon & de la juſtice du bon principe, pour avouer que ces propoſitions ſont des vérités inconteſtables.

DESSEINS DU GRAND PRINCIPE.

D'APRÈS ces vérités ſenſibles, pourroit-on dire que le grand architecte ne ſe ſoit propoſé d'autre fin que de conſerver éternellement une ſucceſſion d'êtres d'auſſi courte durée, dans le triſte état de corruption, de déſordre & de calamité, qu'on trouve aujourd'hui dans le monde, où les regles de la ſcience éternelle ſont ſi mal obſervées, où les différences néceſſaires des choſes ne produiſent preſque aucun effet ſenſible; la vertu & le vice ne ſont pas ſuffiſamment diſtingués par leurs fruits reſpectifs, & où la gloire & la majeſté du principe univerſel & de ſes loix de juſtice ſont ſi ſouvent foulées aux pieds, les cultivateurs des travaux de la ſcience étant confondus avec les ignorants: mais qu'au lieu d'une ſucceſſion infinie de nouvelles générations, telles qu'elles ſont aujourd'hui, il faut néceſſairement que les choſes changent entiérement de face, & que les mêmes êtres qui exiſtent aujourd'hui exiſtent auſſi dans l'état de perfection premiere, à proportion des progrès qu'ils auront faits dans l'étude de la ſcience de vérité; où tous les déſordres d'un monde préſent ſoient réparés; d'où toute partialité ſoit

bannie, & où les voies du grand principe, qui paroiſſent maintenant ſi embrouillées & ſi inexplicables à ceux qui, n'ayant pas profité de la lumiere de la ſcience, n'en connoiſſent qu'une très-petite partie, ſeront miſes enfin dans une pleine évidence, & paroîtront dignes d'un principe infiniment bon, juſte & ſage.

Les obſervateurs veulent-ils encore ranger la connoiſſance de l'état où la ſcience doit nous faire parvenir, parmi les connoiſſances probables & même douteuſes? Il ſera toujours raiſonnable, dans cette incertitude même, à ceux qui n'ont aucune notion du principe univerſel des ſciences, d'agir comme ſi l'affirmative l'emportoit. Car c'eſt manifeſtement le parti le plus ſûr pour les ignorants, c'eſt-à-dire, celui où il y a le moins à riſquer & à perdre, & le plus à gagner à tout événement. Ainſi, quoi qu'il en puiſſe être, & dans le cas même le moins favorable aux loix de juſtice, un homme ſage n'héſitera point entre le parti d'obſerver ces loix & celui de les violer.

Rien n'eſt plus digne, il eſt vrai, d'un être raiſonnable, que de chercher en tout l'évidence, & de ne ſe déterminer que ſur des principes clairs & certains. Mais comme tous les ſujets n'en ſont pas ſuſceptibles, & qu'il faut pourtant ſe déterminer, où en ſeroit-on, s'il falloit toujours attendre pour cela une démonſtration rigoureuſe? Au défaut du plus haut degré de certitude, on s'arrête à celui qui eſt au-deſſous; & une grande vraiſemblance devient une raiſon ſuffiſante d'agir, quand il n'y en a point d'auſſi grandes à lui oppoſer. Si ce parti n'eſt pas en lui-même évidem-

ment certain, c'eſt au moins une regle évidente & certaine que dans l'état des choſes on doit le préférer ; & cela eſt une ſuite de notre nature & de notre état. Les hommes n'ayant que des lumieres bornées, & étant pourtant dans la néceſſité de ſe déterminer & d'agir, il eſt de toute néceſſité pour leur bonheur, d'adopter le principe univerſel de la ſcience pour guide & pour détermination, ou il faudroit qu'ils ſe déterminaſſent pour le parti le moins probable & contre la vraiſemblance, ce que perſonne un peu éclairé n'oſera ſoutenir ni entreprendre, à moins de ſe réſoudre à paſſer ſa vie entiere dans le doute, flotter ſans ceſſe dans l'irréſolution, demeurer preſque toujours en ſuſpens, ſans agir, ſans prendre aucun parti, & ſans avoir aucune regle fixe de conduite : ce qui feroit le renverſement total du ſyſtême du grand principe, & le malheur de l'humanité.

DÉPENDANCE DE L'HOMME SOCIAL.

La dépendance des choſes n'ayant aucune moralité, ne nuit point à la liberté, & n'engendre point de vice : la dépendance des hommes étant déſordonnée, les engendre tous, & c'eſt par elle que le maître & l'eſclave ſe dépravent mutuellement. S'il y a quelque moyen de remédier à ce mal dans la ſociété, c'eſt de ſubſtituer la loi du principe univerſel à l'homme, & d'armer les volontés générales d'une force réelle ſupérieure à l'action de toute volonté particuliere. Si les loix des nations pouvoient avoir, comme celles de la nature, une inflexibilité que jamais aucune force

humaine ne pût vaincre, la dépendance des hommes redeviendroit alors celle des choſes ; on réuniroit les avantages de l'état naturel à ceux de l'état civil ; on joindroit à la liberté qui maintient l'homme exempt de vices, la moralité de la ſcience qui l'éleve à la vertu.

DES EFFETS DE LA NÉCESSITÉ.

LES loix humaines qui n'ont qu'une obligation empruntée & relative, ne peuvent pas renverſer celles que le grand principe nous impoſe, & qui ſont fondées ſur des cauſes générales & invariables. La néceſſité jointe au droit qu'elle produit, ſubſiſte dans toute ſa vigueur, en quelque état que l'homme ſe trouve. Les diſpoſitions accidentelles ſont trop foibles pour l'anéantir, ou pour en empêcher les effets. Loin de faire l'exception, la néceſſité rétablit la regle fondamentale du droit, & prive les loix poſtérieures de tout ce qu'elles ont de force, dès qu'elles s'écartent de leur but général & immuable.

L'homme ne peut, quand même il le voudroit, ſe ſouſtraire à une obligation ſi eſſentielle, ni fermer l'oreille à la voix de la nature. Il doit être cenſé avoir perſiſté dans la volonté de s'y conformer, quelque engagement qu'il ait pris en quittant l'état primitif. Les devoirs envers nos ſemblables ne ſont qu'accidentels ou imparfaits, par rapport à ceux qui regardent notre être propre ; ils ſuppoſent des occaſions & des facilités qui n'y ſont pas inſéparablement attachées. Dans le cas où il faut de toute néceſſité que de deux

hommes l'un ou l'autre périſſe, il eſt indifférent, par rapport à la félicité générale des hommes, lequel ce ſoit ; il ſuffit à la ſociété humaine que l'un des deux ſoit ſauvé. Le devoir de conſerver les autres perd alors toute ſa force, parce que la raiſon ceſſe ; mais l'obligation de ſe conſerver ſoi-même ſubſiſte toujours.

Tout membre d'une ſociété a droit de vivre dans cette ſociété qu'il ſert ; & dans le cas d'une extrême néceſſité, le droit ancien de ſe ſervir des choſes revit en quelque maniere, comme ſi elles étoient encore communes ; celui qui ſe trouvant dans ce cas-là, prend la portion du bien d'autrui dont il a beſoin pour conſerver ſa vie, ne commet pas un véritable larcin ; il ne viole pas le droit naturel.

DE LA SCIENCE EN ELLE-MÊME.

C'EST la ſcience qui nous a dévoilé l'immenſité de la nature ; c'eſt elle qui nous a appris & qui nous éclaire dans les devoirs de l'humanité, & qui a arraché notre ame des ténebres pour nous faire voir toutes choſes *hautes*, *baſſes*, *premieres*, *dernieres* & *moyennes*. C'eſt l'étude de cette ſcience, qui ramene l'homme au principe univerſel de toutes les connoiſſances néceſſaires à ſon bonheur, qui exige le plus d'attention, le plus de précaution ; ſans quoi, les demi-ignorants ſuppoſeroient des cauſes qui n'ont jamais exiſté, & tomberoient dans l'abus de vouloir réduire à des principes ſtables & univerſels, les événements les plus contingents.

DE LA POÉSIE.

LE feu poétique n'a rien de ſurnaturel ; il ne deſcend pas du ciel, mais il parcourt la terre : il paſſe d'un eſprit dans un autre, & il excite les flammes les plus vives en ceux où il trouve les matériaux les plus propres. Les cultivateurs de la ſcience ne doivent pas négliger cette langue, dans laquelle les premiers adeptes firent paſſer à la poſtérité leurs découvertes ſur les travaux de l'homme.

DE L'INTÉRÊT PERSONNEL DANS LES CHEFS ET LES PRINCES.

QUOIQU'ON puiſſe diſtinguer l'état du ſouverain, comme nous l'avons fait dans le premier volume de cet ouvrage, leurs intérêts ſont eſſentiellement les mêmes, & toute diſtinction à cet égard deviendroit pernicieuſe, ſi elle étoit pouſſée trop loin. Malheur aux princes & aux ſujets qui l'enviſageroient ainſi ! Les princes rentrent dans l'obſcurité d'une condition privée, lorſqu'ils ſe renferment dans les bornes d'un intérêt perſonnel. Il n'y a rien dans l'état qui ſoit étranger au prince, rien qui doive lui être indifférent. Le ſujet le plus éloigné & le plus foible lui eſt inſéparablement uni ; & tout ce qui eſt aux ſujets, auſſi-bien que les ſujets mêmes, fait partie de ce qui eſt confié à la ſenſibilité, à l'attention, à l'autorité du chef de l'état. La diſtinction qu'un citoyen fait entre l'intérêt du ſouverain & celui de

l'état, ne ſert qu'à aliéner du ſouverain l'affection du peuple. Quel crime n'eſt-ce pas de priver un prince de ce qui doit faire ſon plus ferme appui ? Ceux qui penſent ſervir l'état autrement qu'en ſervant le prince & qu'en lui obéiſſant, ſont, ſans le ſavoir & ſans le vouloir, les ennemis de l'état, en ce qu'ils s'attribuent une partie de l'autorité ſouveraine, & en ce qu'ils troublent le repos ſocial & le concours des moyens établis par le grand principe, pour le bonheur des ſociétés.

DES PEINES QUE LA SOCIÉTÉ PEUT FAIRE SUBIR A L'HOMME.

POUR que la morale politique procure quelque avantage durable à la ſociété, il faut qu'elle ſoit fondée ſur les regles ineffaçables de la ſcience univerſelle & ſur celles que le grand principe a gravées dans le cœur de l'homme. Toute loi qui ne ſera pas établie ſur cette baſe, éprouvera toujours une réſiſtance à ſe maintenir ; & cette réſiſtance quoique petite, renverſera enfin la loi, comme nous voyons en méchanique, une petite force qui s'exerce à chaque inſtant, détruire dans un corps le mouvement le plus violent. Conſultons donc & le principe univerſel & le cœur humain pour y trouver l'origine des peines, & les véritables fondements du droit de punir.

ORIGINE DU DROIT DE PUNIR.

PERSONNE n'a fait gratuitement le ſacrifice du droit de ſa liberté dans la ſeule vue du bien pu-

blic. Cette chimere n'exiſte que dans les réflexions romaneſques de nos faux obſervateurs. Chacun de nous voudroit, s'il étoit poſſible, que les conventions qui tiennent les autres, ne le liaſſent pas lui-même. Chaque homme, non éclairé par la ſcience, ſe fait le centre de toutes les combinaiſons de l'univers. Nous avons déja remarqué que la multiplication du genre-humain, quoique lente, étant encore trop rapide pour que la nature abandonnée à elle-même fût capable de fournir aux beſoins qui devenoient tous les jours plus nombreux, & ſe croiſoient en mille manieres, les premiers hommes ſe virent forcés de ſe réunir. Quelques ſociétés étant formées, il s'en établit bientôt de nouvelles pour réſiſter aux premieres, & l'état de guerre entre les nations ſuccéda à celui qui avoit été entre les individus.

Les loix furent les conditions ſous leſquelles les hommes, auparavant indépendants & iſolés, ſe réunirent en ſociété. Las d'une guerre continuelle, & d'une liberté qui leur devenoit inutile par l'incertitude de la conſerver, ils en ſacrifierent une partie pour jouir du reſte avec plus de ſûreté. La ſomme de toutes ces portions de liberté forma la ſouveraineté de la nation qui fut miſe en dépôt entre les mains du ſouverain, & confiée à ſon adminiſtration. Mais il ne ſuffiſoit pas d'établir ce dépôt, il falloit le défendre des uſurpations de chaque particulier qui s'efforce de retirer de la maſſe commune, non-ſeulement ſa propre portion, mais encore celle des autres : il falloit des motifs ſenſibles & ſuffiſants pour empêcher le deſpotiſme de chaque particulier de replonger la ſociété dans

ſon ancien chaos. Ces motifs furent des peines établies contre les infracteurs des loix. Je dis que ces motifs durent être ſenſibles, parce que l'expérience montre que la multitude ſans lumiere n'adopte pas des maximes de Conduite. Comme toutes les parties du monde phyſique, la ſociété a dans elle-même un principe de diſſolution, dont l'action ne peut être arrêtée dans ſes effets que par des motifs qui frappent immédiatement les ſens. L'éloquence & les vérités les plus ſublimes de la ſcience ne peuvent mettre un frein aux volontés excitées par les impreſſions fortes des objets ſenſibles. On ne peut les combattre que par des impreſſions de même eſpece, qui ſoient continuellement préſentes à l'eſprit, & qui contrebalancent les paſſions particulieres ennemies du bien général. C'eſt donc la néceſſité ſeule qui contraignit chaque homme à céder une portion de ſa liberté ; d'où il ſuit que chacun n'en a voulu mettre dans le dépôt commun que la plus petite portion poſſible, la ſeule partie dont le ſacrifice étoit néceſſaire pour engager ces aſſociés à le maintenir dans la poſſeſſion du reſte. L'aſſemblage de toutes ces portions de liberté, les plus petites que chacun ait pu céder, eſt le fondement du droit de punir de la ſociété. Tout exercice du pouvoir qui s'étend au-delà de cette baſe eſt abus, & non juſtice ; eſt un fait & non un droit. Toute peine eſt injuſte auſſi-tôt qu'elle n'eſt pas néceſſaire à la conſervation du dépôt de la liberté publique.

CONSÉQUENCES DE NOS PRINCIPES.

LA premiere conſéquence de ces principes eſt qu'il n'appartient qu'aux loix ſeules de décerner la peine des crimes, & que le droit de faire les loix pénales ne peut réſider que dans le légiſlateur qui repréſente toute la ſociété unie par le contrat ſocial. Il ſuit de là que le magiſtrat n'étant que partie de la ſociété, ne peut avec juſtice infliger à un autre membre de la ſociété une peine qui n'eſt pas décernée par la loi; & comme l'accroiſſement de ſévérité dans une peine quelconque déja décernée par la loi par-delà le terme fixé, *eſt la peine fixée, plus une autre peine*; il s'enſuit encore qu'aucun magiſtrat, même ſous prétexte du bien public ne peut accroître la peine prononcée contre le crime d'un citoyen.

La deuxieme conſéquence eſt que le ſouverain qui repréſente la ſociété même ne peut que faire la loi pénale générale, à laquelle tous les membres de la ſociété ſont ſoumis; mais qu'il ne lui appartient pas de juger ſi un particulier a encouru la peine portée par la loi. En effet, dans le cas d'un délit, il y a deux partis: le ſouverain qui aſſure que le contrat ſocial eſt violé, & l'accuſé lui-même qui nie la réalité de cette violation, il eſt donc néceſſaire qu'il y ait un juge entre deux qui décide la conteſtation, c'eſt-à-dire, un magiſtrat dont les jugements ſoient ſans appel, & conſiſtent dans une ſimple affirmation ou négation de faits particuliers.

La troiſieme conſéquence eſt, quand l'atrocité

des peines ne ſeroit pas réprouvée par ces vertus bienfaiſantes, qui ſont l'ouvrage de la raiſon éclairée par le principe univerſel, & qui feront toujours préférer de commander à des hommes heureux & libres, qu'à un troupeau d'eſclaves; quand elle ne ſeroit pas directement oppoſée au bien de la ſociété, & à l'objet même auquel elle eſt dirigée, qui eſt d'empêcher les crimes, c'eſt aſſez qu'elle ſoit inutile pour devoir être regardée comme injuſte, & comme contraire à la nature du contrat ſocial.

DE LA RIGUEUR INUTILE DES PEINES.

LA fin de l'établiſſement des peines ne ſauroit être de tourmenter un être ſenſible, ni de défaire un crime déja commis. Comment un corps politique, qui, loin d'agir par paſſion, met un frein aux paſſions particulieres, peut-il adopter cette cruauté, inutile inſtrument de la fureur & du fanatiſme, ou de la foibleſſe des tyrans? Les cris d'un malheureux dans les tourments peuvent-ils rappeller du paſſé, qui ne revient plus, le crime qu'il a commis? L'objet des peines eſt d'empêcher le coupable de nuire déſormais à la ſociété, & de détourner ſes concitoyens de commettre des crimes ſemblables. Parmi les peines on doit donc employer celles qui étant proportionnées aux crimes, feront l'impreſſion la plus efficace & la plus durable ſur l'eſprit des hommes, & en même temps la moins cruelle ſur le corps du criminel.

Qui ne friſſonne d'horreur en voyant dans l'hiſ-

toire tant de tourments barbares & inutiles, inventés & employés froidement par des hommes qui ſe donnoient le nom de ſages ? qui ne ſent frémir au-dedans de lui la partie la plus ſenſible de lui-même, au ſpectacle de ces milliers de malheureux, tantôt forcés par le déſeſpoir de ſe rejeter dans l'état de nature, pour ſe dérober à des maux cauſés ou tolérés par ces loix qui ont toujours outragé le plus grand nombre & favoriſé le plus petit ; tantôt accuſés de crimes impoſſibles, ou fabriqués par l'ignorance & la ſuperſtition ; ou enfin coupables ſeulement d'avoir été fideles à leurs propres principes : qui peut, dis-je, les voir déchirés avec appareil & avec lenteur par des hommes doués des mêmes ſens, & une multitude fanatique repaiſſant ſes yeux de cet horrible ſpectacle ?

EFFETS DES SUPPLICES.

A meſure que les ſupplices deviennent plus cruels, les ames ſe mettent, pour ainſi dire, au niveau de la férocité des loix, s'endurciſſent ; & la force toujours vive des volontés déterminantes, fait qu'au bout de cent ans, la roue n'effraie pas plus qu'auparavant la priſon. Pour qu'une produiſe ſon effet, il ſuffit que le mal qu'elle cauſe, ſurpaſſe le bien qui revient du crime, en faiſant même entrer dans le calcul de l'excès du mal ſur le bien, la certitude de la punition & la perte des avantages que le crime produiroit. Toute ſévérité qui paſſe ces limites eſt inutile, & par conſéquent tyrannique.

REGLES

RÈGLES DE LA CONDUITE APPARENTE DES HOMMES.

LES hommes réglent leur conduite d'après l'action répétée des maux qu'ils connoiſſent, & non d'après celle des maux qu'ils ignorent. Qu'on ſuppoſe deux nations chez leſquelles, dans la progreſſion des peines proportionnées à celle des crimes, la plus grande dans l'une ſoit dans un eſclavage perpétuel, & dans l'autre la roue. Je dis que dans l'une & dans l'autre ces deux peines inſpireront une égale terreur ; & s'il y avoit une raiſon de tranſporter dans la premiere de ces nations le ſupplice rigoureux de la ſeconde, la même raiſon conduiroit auſſi à accroître dans celle-ci la cruauté de ſupplice, en paſſant de la roue à des tourments plus lents & plus recherchés, & aux derniers rafinements de la ſcience des tyrans.

Deux autres conſéquences funeſtes ſuivent encore de la cruauté des peines, contre la fin même de leur établiſſement, qui eſt de prévenir le crime. La premiere eſt qu'il n'eſt pas auſſi facile d'établir la proportion qui eſt néceſſaire entre le crime & la peine. Quoiqu'une cruauté induſtrieuſe ait multiplié les eſpeces de tourments, aucune peine ne peut paſſer le dernier degré de la force humaine, limité par la ſenſibilité de l'organiſation. Au-delà de ce point extrême, on ne trouveroit plus de peine aſſez cruelle pour des crimes plus atroces. L'autre conſéquence eſt que l'impunité naît de la cruauté même du ſupplice. L'énergie de la nature humaine eſt bornée dans le mal comme dans le

bien. Un uſage barbare ne peut jamais être autoriſé que par une cruauté paſſagere, & ne peut ſe ſoutenir par un ſyſtême conſtant, tel que doit être la légiſlation.

La grandeur des peines doit de plus être relative à l'état actuel & aux circonſtances données, où ſe trouve une nation. Il faut des impreſſions plus fortes & plus ſenſibles ſur les eſprits d'un peuple à peine ſorti de la barbarie. Il faut un coup de tonnerre pour abattre un lion féroce que le coup de fuſil n'a fait qu'irriter; mais à meſure que les ames s'amolliſſent dans l'état de ſociété, la ſenſibilité de chaque individu augmente, & ſon accroiſſement demande qu'on diminue la rigueur des peines, ſi l'on veut conſerver les mêmes rapports entre l'objet & la ſenſation.

LA SOCIETÉ A-T-ELLE LE DROIT DE VIE ET DE MORT SUR SES MEMBRES?

QUEL peut être le droit que les hommes ſe donnent d'égorger leurs ſemblables? Ce n'eſt ſûrement pas celui ſur lequel ſont fondées la ſouveraineté & les loix. Les loix ne ſont que la ſomme des portions de liberté de chaque particulier, les plus petites que chacun ait pu céder. Elles repréſentent la volonté générale qui eſt l'aſſemblage de toutes les volontés particulieres. Or, qui jamais a voulu donner aux autres hommes le droit de lui ôter la vie? comment dans les plus petits ſacrifices de la liberté de chacun, peut ſe trouver celui de la vie, le plus grand de tous les biens? Et ſi cela étoit, comment concilier ce principe avec cette autre

maxime, que l'homme n'a pas le droit de ſe tuer lui-même, puiſqu'il a dû l'avoir, s'il a pu le donner à d'autres ou à la ſociété ?

Dans l'état ordinaire de la ſociété il n'eſt pas permis de donner la mort à un citoyen, parce que cette peine, la plus grande de toutes, n'eſt & ne peut être autoriſée par aucun droit. Si les hommes ſe donnoient la peine d'étudier les principes des loix de juſtice & la ſcience parfaite que je cherche à développer, ils connoîtroient que la mort ne peut être ni utile, ni néceſſaire à la conſervation de la ſociété. Je dis dans l'ordinaire, car la mort d'un homme ne peut être néceſſaire qu'en un cas, & c'eſt lorſque, privé de ſa liberté, il a encore des relations & une puiſſance qui peuvent troubler la tranquillité de la nation, quand ſon exiſtence peut produire une révolution dans la forme du gouvernement établi. Ce cas ne peut avoir lieu que lorſqu'une nation perd ou recouvre ſa liberté, ou dans les temps d'anarchie, lorſque les déſordres mêmes tenoient lieu de loix.

Ce n'eſt pas l'intenſité de la peine qui fait le plus grand effet ſur l'eſprit humain ; mais ſa durée : parce que notre ſenſibilité eſt plus facilement & plus durablement affectée par des impreſſions foibles, mais répétées, que par un mouvement violent, mais paſſager. L'empire de l'habitude eſt univerſel ſur tout être ſenſible ; & comme c'eſt elle qui enſeigne à l'homme à parler, à marcher, à ſatisfaire ſes divers beſoins, ainſi les idées morales ſe gravent dans l'eſprit humain par des impreſſions répétées.

DÉSORDRES DES SOCIÉTÉS, ET DE L'OUBLI DU CALCUL MATHÉMATIQUE.

SI l'on ne dirige abſolument les hommes à l'étude du principe univerſel de la ſcience, il deviendra impoſſible à tout gouvernement d'empêcher entiérement les déſordres que peuvent cauſer les paſſions humaines. Ces déſordres augmentent en raiſon de la population, & du choc & du croiſement continuels des intérêts particuliers. On ne peut pas diriger géométriquement à l'utilité publique cette multitude infinie d'intérêts particuliers combinés en mille manieres, ſans l'application des loix du grand principe. A l'exactitude mathématique on eſt forcé de ſubſtituer, dans l'arithmétique politique, le calcul des probabilités & de ſimples approximations. Cette force qui nous porte ſans ceſſe vers notre propre bien-être, ſemblable à la peſanteur, ne s'arrête que par les obſtacles qu'on lui oppoſe : les effets de cette peſanteur morale ſont toute la ſérie des actions humaines. Les peines ſont les obſtacles politiques que la légiſlation oppoſe à la tendance des actions de chaque homme : elles ſervent à amortir le choc réciproque des intérêts particuliers, & à empêcher les funeſtes effets, ſans détruire dans l'homme la cauſe du mouvement, qui eſt la ſenſibilité, quand le légiſlateur eſt un *architecte* aſſez habile pour ſe ſervir du flambeau de la ſcience, & vaincre par elle la force deſtructive de la peſanteur, en employant le principe univerſel au maintien de ſon édifice. De ſorte que, ſi l'on avoit appliqué

les calculs mathématiques aux combinaiſons infinies & obſcures des actions humaines, on auroit déterminé une progreſſion de peines correſpondantes à la progreſſion des crimes, depuis la plus grave juſqu'à la plus légere. Si l'on avoit formé & exprimé ces deux progreſſions exactement, elles ſeroient la meſure commune des degrés de liberté & de tyrannie, d'humanité ou de méchanceté de chaque peuple.

Indépendance Humaine.

La plus brillante chimere de l'humanité, à laquelle l'orgueil & l'amour-propre ont beaucoup de part, eſt ce que les hommes aveuglés nomment indépendance. Cette perfection eſt ſans doute bien digne des efforts que nous faiſons pour l'atteindre, puiſqu'elle renferme néceſſairement toutes les autres ; mais par-là même elle ne peut point ſe rencontrer dans l'homme eſſentiellement limité par ſa propre exiſtence. Il n'eſt qu'un ſeul être indépendant dans la nature : c'eſt le grand & premier principe. Le reſte eſt une chaîne dont les anneaux ſe lient mutuellement & dépendent les uns des autres, excepté le premier, qui eſt dans la main même de l'architecte univerſel. Tout ſe tient dans l'univers : les corps céleſtes agiſſent les uns ſur les autres ; notre globe en eſt attiré & les attire à ſon tour ; le flux & le reflux des mers ont leur cauſe dans la lune ; la fertilité des campagnes dépend de la chaleur du ſoleil, de l'humidité de la terre, de l'abondance de ſes ſels ; & pour qu'un brin d'herbe croiſſe, il faut, pour ainſi

dire, que la nature entiere y concoure ; enfin, il y a dans l'ordre phyſique un enchaînement dont la complication eſt devenue un chaos pour les obſervateurs qui ont cherché à le débrouiller, mais qui devient très-ſimple aux regards éclairés des cultivateurs de la ſcience univerſelle.

De l'indépendance de l'âme et du corps.

Il en eſt de même dans l'ordre moral & politique. L'ame dépend du corps ; le corps dépend de l'ame à ſon tour, quant à tous les objets extérieurs ; comment l'homme, c'eſt-à-dire, l'aſſemblage de deux parties ſi ſubordonnées, ſeroit-il lui-même indépendant ? La ſociété pour laquelle nous ſommes nés, nous donne des loix à ſuivre, des devoirs à remplir ; quel que ſoit le rang que nous y tenions, la dépendance eſt toujours notre apanage ; & celui qui commande à tous les autres, le ſouverain lui-même, voit au deſſus de ſa tête les loix dont il n'eſt que le premier ſujet.

Vains travaux des Hommes.

Cependant les hommes ſe conſument en efforts continuels, pour arriver à cette indépendance qui n'exiſte nulle part. Ils croient toujours l'appercevoir dans le rang qui eſt au deſſus de celui qu'ils occupent, & lorſqu'ils y ſont parvenus, honteux de ne l'y point trouver, & non guéris de leur folle envie, ils continuent à l'aller chercher plus haut. Je les comparerois volontiers

à des animaux groſſiers & ignorants, qui auroient réſolu de ne ſe repoſer qu'à l'endroit où l'œil borné eſt forcé de s'arrêter, & où le ciel ſemble toucher à la terre.

Principal objet de la Science.

Il eſt pourtant une eſpece d'indépendance à laquelle il eſt permis d'aſpirer : c'eſt celle que donne la ſcience univerſelle. Elle n'ôte point à l'homme tous ſes liens, mais elle ne lui laiſſe que ceux qu'il a reçus de la main même de la raiſon. Cette ſcience, vraiment digne de l'étude de l'homme, & la ſeule qui devroit ſe nommer philoſophique, ne le rend pas abſolument indépendant ; mais elle ne le fait dépendre que de ſes devoirs. Une pareille indépendance ne peut pas être dangereuſe. Elle ne touche point à l'autorité des gouvernements, à l'obéiſſance qui eſt due aux loix, au reſpect que mérite le ſouverain : elle ne tend pas à détruire toute ſubordination, ni à bouleverſer les états, comme le publient certaines gens qui crient à l'anarchie, dès qu'on refuſe de reconnoître le tribunal orgueilleux qu'ils ſe ſont eux-mêmes élevé. Non, ſi le cultivateur heureux de la *ſcience principe* eſt plus indépendant que le reſte des hommes, c'eſt qu'il ne ſe forge point de chaînes nouvelles, & qu'il connoît la difformité des erreurs. La médiocrité des deſirs le délivre d'une foule de beſoins, auxquels la rapidité aſſujettit les autres. Renfermé tout entier en lui-même, il ſe détache par raiſon de ce que la malignité des hommes pourroit lui enlever. Content de ſon

obſcurité, il ne va point, pour en ſortir, ramper à la porte des grands, & chercher des mépris qu'il ne veut rendre à perſonne. Plus il eſt dégagé des préjugés & des erreurs, plus il eſt attaché aux vérités que le principe univerſel renferme, aux vertus qui ſont l'honnête homme, le fidele ſujet, le bon citoyen.

INCLINATIONS HUMAINES.

C'EST par le plaiſir & la douleur que le grand principe porte l'homme à rechercher les objets deſtinés à ſatisfaire ſes beſoins eſſentiels : mais ce n'eſt pas ſeulement à l'uſage, ou à la privation de ces objets qu'elle attache le plaiſir & la douleur : lors même que tous les beſoins de l'homme ſont ſatisfaits, les corps étrangers font ſur les organes des impreſſions agréables ou déſagréables ; & le plaiſir ou la douleur que la nature attache à ces impreſſions, portent l'homme à rechercher les moyens de ſe les procurer, ou de les faire ceſſer. Il y a donc dans l'homme des inclinations ou des averſions qui naiſſent de ſa ſenſibilité ou de ſon organiſation, & qui ſont parconſéquent des averſions ou des inclinations.

INCLINATIONS CAUSÉES PAR LA SENSIBILITÉ PHYSIQUE.

L'HOMME éprouve du plaiſir en ſatisfaiſant le beſoin qu'il a de connoître, & ce n'eſt pas ſeulement à la vérité ou à la nouveauté des connoiſſances, des idées ou des perceptions que la nature atta-

che du plaiſir : il y a certaines idées, certaines connoiſſances, auxquelles la nature attache une ſatisfaction, un plaiſir, un ſentiment agréable qui differe du plaiſir que procure le beſoin de connoître. L'homme a donc auſſi des inclinations naturelles attachées à ſa qualité d'être penſant ; ſes ſens le mettent en commerce avec tout le monde viſible. Les hommes, les animaux, les plantes, les fruits, les odeurs, les couleurs, les ſons agiſſent ſur ſes organes, & font ſur lui des impreſſions qui l'intéreſſent, mais diverſement. L'impreſſion que fait ſur nous la vue d'un homme, ſes mouvements, ſes cris, ſes geſtes, eſt abſolument différente des impreſſions que cauſent les couleurs, les mouvements, les ſons des autres corps. Les premieres nous touchent, nous émeuvent, nous pénetrent ; les autres nous affectent moins vivement, & ſemblent en quelque ſorte exiſter hors de nous. Tout ce qui attaque la vie de l'homme, tout ce qui dérange ſon organiſation, excite en lui des mouvements de ſurpriſe, de crainte & de douleur, qui lui arrachent des cris, des plaintes, des larmes, des gémiſſements. Le principe qui éprouve en lui de la ſurpriſe, de la douleur, de la crainte, agit donc ſur tous ſes organes, pour la manifeſter.

Les cris, les gémiſſements, les larmes agiſſent ſur les organes des autres hommes ; & leurs organes ébranlés font paſſer ces impreſſions juſqu'à leur ame : elle ſe trouve affectée par l'image de la douleur, pour ainſi dire, comme la cire ſe trouve figurée par l'empreinte du cachet : & telle eſt la nature de l'ame humaine & de ſon union

avec les parties corporelles, qu'elle ne peut être affectée par l'image de la douleur ſans en éprouver le ſentiment. Ainſi par l'organiſation de l'homme, s'il ſouffre, ſon ame agit non-ſeulement ſur ſes organes pour le manifeſter, mais encore ſur les ames de tous les autres hommes, pour faire reſſentir ſa douleur à tous ceux qui entendent ſes cris ou qui voient ſes larmes.

L'ame du malheureux eſt une eſpece de centre, où ſe réuniſſent en quelque ſorte toutes les ames des autres hommes pour ſouffrir tant qu'il ſouffre. Ses cris, ſes gémiſſements, ſes prieres ſont des ordres auxquels tout obéit ; aucun ne peut ceſſer de ſouffrir que lorſque le malheureux qui l'implore eſt ſans douleur : ainſi, par le moyen de la ſenſibilité, le malheureux a un empire naturel ſur les autres hommes. Conſidérez cette portion de l'humanité que l'orgueil appelle dédaigneuſement du nom de *peuple :* un malheureux eſt-il bleſſé ou renverſé, ſuccombe-t-il ſous le poids dont il eſt chargé ? il eſt auſſi-tôt environné & ſecouru par tous ceux qui le voient : ceux qui ne peuvent l'approcher, conſeillent, exhortent, encouragent ceux qui le ſecourent : la douleur, l'inquiétude ſe peignent ſur tous les viſages ; on y voit renaître le calme & la ſérénité, lorſque l'homme bleſſé ou renverſé n'eſt plus en danger : ceux même qui n'ont été que témoins de ſa chûte, & dont le ſecours lui étoit inutile, ne ſe retirent qu'après qu'ils ſe ſont aſſurés qu'il n'y a plus rien à craindre. Preſque tous s'approchent pour le conſoler, & tâchent par des diſcours obligeants de s'acquitter du ſervice qu'ils n'ont pu lui rendre ;

ils louent, ils félicitent celui qui le premier a ſecouru le malheureux ; il ſemble qu'ils le remercient d'un ſervice qu'ils en ont reçu perſonnellement.

SENSIBILITÉ, MÊME CHEZ LES GRANDS.

LES riches & les grands éprouvent cette ſenſibilité. C'eſt en vain que le cortege qui les environne, s'efforce de faire diſparoître à leurs yeux les reſſemblances par leſquelles la nature unit tous les hommes. Malgré ces précautions, ils ſont ſoumis à la loi de la ſenſibilité : au milieu de l'appareil qui les ſépare du peuple, le cri du malheureux les atteint, il pénetre juſqu'à leur ame, ils ſonc inquiétés, ils ſouffrent, ils ſont obligés de le ſecourir, pour ſe ſouſtraire au ſentiment douloureux qu'ils éprouvent.

BIENFAITS RÉPANDUS SANS LUMIERE.

VOILA en partie le principe de ces aumônes faites ſans lumieres & ſans réflexion, par les riches & par les grands, à tout ce qui les ſollicite avec l'apparence de la douleur, & qui fait ſentir encore mieux les effets du zele mal éclairé dont j'ai parlé fort au long dans le premier volume : mais le cri du véritable malheureux, le ſentiment fâcheux qu'il produit dans l'ame du grand & du riche, eſt la voix & l'ordre du grand principe qui le rappelle à cette ſenſibilité qui doit réunir tous les hommes.

Puiſque par ſon organiſation l'homme reſſent les maux qu'il voit ſouffrir aux autres, il ne peut

les bleſſer ſans ſe bleſſer lui-même ; il ne peut être mal-faiſant ſans être malheureux. Ainſi la ſenſibilité produit dans l'homme une répugnance naturelle à ſuivre le mal. Il y a naturellement de la répugnance à faire ſouffrir un autre homme, comme à manger un fruit nuiſible ou déſagréable.

EFFETS DE LA SENSIBILITÉ ECLAIRÉE PAR LA SCIENCE.

TELS ſont les effets de la ſenſibilité dans les hommes rendus calmes & tranquilles, c'eſt-à-dire, dans l'état habituel de l'homme dirigé par la lumiere de la ſcience univerſelle. Si quelque volonté forte & ſubite les porte avec violence à faire du mal, alors la force de la ſenſibilité croît ſubitement, & triomphe de l'impétuoſité de la colere & de la volonté mal-faiſante. Par ce moyen, le foible arrête & déſarme le fort qui veut l'opprimer. Par cette même ſenſibilité le fort pardonne au foible qui l'offenſe & ſe réconcilie avec lui. L'art avec lequel la nature produit ces effets n'eſt pas indigne de l'attention du lecteur.

DU FOIBLE ET DU FORT, ET DU MÉCHANISME DE LA SENSIBILITÉ.

REPRÉSENTONS-NOUS donc un homme fort & robuſte pourſuivant un homme foible : il l'atteint, le ſaiſit & le renverſe. La colere impitoyable eſt peinte dans ſes yeux, ſon bras eſt levé pour frapper : quelle autorité, quelle force peut l'arrêter ? la ſenſibilité : & pour donner à l'humanité cette puiſſance, la nature n'emploie qu'un

regard du malheureux : au moment même où l'homme foible & renverſé voit le coup qui va le faire périr, la crainte, la douleur, la rage, le déſeſpoir ſe peignent dans ſes yeux, ſur ſon viſage, dans toute ſa perſonne. Cette image va rapidement ſe peindre dans l'ame de l'homme fort & en fureur; elle y produit tous les ſentiments qu'éprouve l'homme renverſé & prêt à périr Par la loi de la ſenſibilité, la nature produit dans ſon cœur un ſentiment de douleur & d'inquiétude, plus puiſſant que le ſentiment qui l'irrite; elle fixe ſur lui-même ſon attention & ſa crainte; elle ſuſpend ſa colere. Dans cet inſtant de repos & d'équilibre, l'eſpérance renaît dans le cœur foible; elle ſe peint ſur ſon viſage, avec la ſoumiſſion, l'amour & la reconnoiſſance. Cette image va ſe peindre dans l'ame du fort, elle diſſipe l'inquiétude, la crainte & la douleur qu'il reſſentoit; il eſt dans un état de calme, de paix & de ſécurité, ſemblable à celui qu'éprouve le foible. C'eſt le regard touchant du foible qui a diſſipé l'inquiétude, la crainte & la douleur qu'il reſſentoit; il ne l'enviſage plus comme un ennemi, mais comme un bienfaiteur; il ceſſe de le haïr, il l'aime, il éprouve pour lui une eſpece de reconnoiſſance, il le raſſure, il le conſole, & diſpoſe le foible à l'aimer. La ſenſibilité eſt donc le bouclier du foible contre le puiſſant; par elle la nature ſoumet l'homme qui veut abuſer de ſes forces; & ce n'eſt pas pour faire le mal qu'il a reçu cette force; il ſemble qu'une puiſſance inviſible l'en dépouille auſſi-tôt qu'elle peut devenir funeſte aux foibles. C'eſt ſans doute l'idée que les anciens obſerva-

teurs du principe universel s'étoient faite de la sensibilité humaine dont j'expose les effets, lorsqu'ils lui érigerent des autels sous le nom de la *pitié*; autels sur lesquels brûle encore le plus pur encens dans les assemblées des initiés aux travaux de la véritable science.

ORGANISATION PERFECTIONNÉE DANS L'HOMME HEUREUX.

PAR une suite de l'organisation perfectionnée dans l'homme, il manifeste le bonheur qu'il éprouve, aussi bien que la douleur qu'il ressent, & en le manifestant il le communique. Les mouvements de l'homme heureux, ses gestes, l'air de son visage, les accents de sa voix portent dans l'ame de tous les spectateurs l'image du bonheur dont il jouit; il les rend semblables à lui, il les place machinalement dans l'état où il se trouve lui-même; ils prennent tous ses sentiments, toutes ses affections; il n'a plus d'ennemis, il aime tout le monde, il voudroit faire passer dans tous les cœurs le bonheur qu'il ressent; cette bienfaisance organique est une suite nécessaire du bonheur que l'homme éprouve.

C'est à cette disposition qu'il faut attribuer la joie que cause dans la société la présence de l'homme gai, doux & serein, la tristesse qui se peint sur tous les visages à l'arrivée du misanthrope, de l'atrabilaire, de l'homme dur & despotique. Le premier offre un homme heureux; sa présence seule fait passer dans notre ame la sérénité, la paix de la sienne. Le second nous attriste, parce que nous ne pouvons voir l'habitude du malheur sans le ressentir; & voilà

encore le principe de nos égards pour l'atrabilaire, l'homme dur, le miſanthrope, qui ne ſe préſente d'abord que comme malheureux. Le premier mouvement de notre cœur, à la vue de l'homme triſte & mélancolique, eſt un ſentiment de pitié, de crainte de l'offenſer, & en quelque ſorte de reſpect. Si ce ſentiment s'éteint, c'eſt que nous voyons que nous ne pouvons adoucir ſes maux, & que ſa dureté nous force de voir en lui, non un malheureux qui demande du ſecours, mais un ennemi qui abuſe de notre indulgence & de notre ſenſibilité.

LES IMPRESSIONS DE LA SENSIBILITÉ DÉCOULENT DE LA SECURITÉ PERSONNELLE.

AINSI, lorſque la ſécurité dont jouiſſoient les hommes armés & réunis eut banni la crainte; lorſque ne redoutant plus les animaux, & que ſentant moins le beſoin qu'ils avoient du ſecours des autres, ils pouvoient s'intéreſſer moins à leur conſervation réciproque, le bon principe développa dans leur ame le ſentiment de l'humanité qui leur fit reſſentir les maux de leurs ſemblables, qui leur rendit leur bonheur précieux, parce qu'ils en jouiſſoient, qui les porta à partager avec eux celui qu'ils reſſentoient, parce qu'en le communiquant, ils l'augmentoient. L'amour du bonheur qui agit continuellement ſur tous les hommes, les porta donc à procurer un bonheur général & commun. Par cette ſenſibilité humaine, la ligne

que la crainte avoit formée entre les hommes, ſe change en une ſociété qui a pour loi fondamentale la bienfaiſance & l'amour du prochain, qui compoſe de tous les hommes une ſeule famille. Le grand principe, en inſpirant à l'homme la ſenſibilité, devient en effet le pere commun de tous les hommes ; ils naiſſent véritablement freres ; les biens & les plaiſirs que la ſcience répand ſur la terre, d'accord avec ce ſentiment, deviennent un patrimoine commun qu'elle partage également, & les maux attachés à la condition humaine ſont des dettes communes.

Alors l'intérêt perſonnel diſparoît comme on peut le voir ; il n'eſt plus diſtingué & ne peut l'être de l'intérêt général de l'eſpece humaine, puiſque l'intérêt perſonnel n'eſt que l'amour du bonheur, & que dans l'inſtitution du grand principe, l'homme reſſent les maux des autres, & qu'il leur communique ſon bonheur. L'homme a donc un guide qui le conduit dans ſes actions, par rapport aux autres hommes, comme le goût le conduit dans le choix des corps propres à le nourrir ; un guide, qui avant que l'homme puiſſe réfléchir, lui apprend à ne point faire aux autres ce qu'il ne voudroit pas qu'on lui fît, & à leur procurer le bonheur qu'il voudroit qu'on lui procurât. Le plaiſir que l'homme reſſent en faiſant du bien, la douleur qu'il éprouve lorſqu'il fait du mal, ne ſont-ils pas une publication continuelle que le bon principe fait à tous les hommes de ſa loi de juſtice, & qui devient pour tous une étroite obligation, dont l'exception ne peut jamais être admiſe, puiſqu'elle eſt fondée ſur l'organiſation même

même qu'il a donnée à l'homme, & que cette organiſation eſt le principe de la vie.

L'homme de la nature eſt donc juſte : l'homme perfectionné par la ſcience devient bienfaiſant par ſentiment ; & c'eſt au flambeau de la vérité que ſon éducation développe & dirige pour ainſi dire ſon inſtinct : il n'eſt plus ni cruel, ni envieux naturellement ni moralement, puiſqu'il ne peut ni être heureux ſans communiquer ſon bonheur, ni voir un heureux ſans reſſentir du plaiſir.

DE LA SANTÉ ET DE LA MALADIE DES ORGANES.

QUELQUE certains que ſoient ces principes, ils auront des contradicteurs. On ne manquera pas de les combattre par des exemples de barbarie & de cruauté, qui ne pourroient, dit-on, avoir lieu, ſi le ſentiment de l'humanité exiſtoit dans l'homme avec la force que je lui attribue, & qu'il fût ſuſceptible d'une perfection plus grande, & d'un développement moral auſſi étendu que l'étude du principe univerſel doit le produire ſelon mon ſyſtême. On ne manquera par de citer encore les cruautés que les ſauvages exercent ſur leurs priſonniers, & le plaiſir qu'ils ont à voir leurs ſouffrances ; les barbaries des deſpotes ſur leurs ſujets ; les plaiſirs que cauſoient les combats des gladiateurs, & la curioſité du peuple pour les exécutions de la juſtice criminelle. Je reconnois ces faits ; mais je n'ai garde d'en conclure que les hommes naiſſent ennemis de leurs ſemblables, cruels & féroces : ce ſeroit tirer une con-

clusion absolue, simple & sans restriction, de ce qui n'est vrai que par accident. Je conclus, au contraire, que ces accidents seroient infiniment moins fréquents, & pourroient même totalement disparoître de la société ; si les hommes enfin éclairés par les principes de la science que je fais connoître, ne se dirigeoient plus que par sa lumiere.

Il est certain que l'organisation du corps humain doit naturellement l'entretenir dans un état de santé. Croira-t-on rendre cette vérité douteuse, en disant qu'il y a des malades, & que l'homme n'est pas immortel ? Les maladies prouvent que l'organisation du corps humain peut s'altérer, & non pas que l'homme naît dans un état de maladie, ou que ses organes ne puissent s'entretenir dans un état de santé. Il en est de même des faits que l'on oppose au sentiment que nous défendons ; ils prouvent que le germe de l'humanité peut s'altérer, qu'il peut être stérile dans quelques hommes, & non pas qu'ils soient nés cruels, incorrigibles & inhumains.

IMPRESSIONS DES CORPS SUR LES ORGANES DE L'HOMME.

LE bon principe, en accordant à l'homme avec profusion tout ce qui peut contribuer à lui faire supporter son exil sur la terre, lui a donné des organes, des mains, une intelligence capable d'arranger, de combiner, de façonner toutes les productions de cette même terre : il a fait usage de tous les dons qu'il a reçus du bon principe ; il a façonné, com-

biné, imité toutes ſes productions, les arts ſont nés, & l'homme a cru s'être créé de nouveaux plaiſirs. Nous l'avons vu d'abord réfugié dans le feuillage des arbres ; il a fait des toits, bâti des cabanes, conſtruit des maiſons. Il n'y a point de contrée où l'homme n'ait à eſſuyer l'intempérie des ſaiſons, des incommodités, des ſenſations déſagréables : par-tout il trouve des reſſources & des remedes contre les ſenſations douloureuſes ou déſagréables ; & telle eſt encore la loi du grand principe, que la ceſſation des ſenſations incommodes eſt un plaiſir.

C'eſt par le moyen de ces ſenſations que nous connoiſſons la diſtance, les qualités des corps, leurs rapports avec le nôtre : ſans elles nous ne pourrions faire un pas ſur la terre ; les figures, les odeurs, les ſons, les mouvements produiſent des ſenſations agréables ou déſagréables, ſelon qu'elles ſont favorables ou contraires à la conſervation de notre être : c'eſt une eſpece de récompenſe que le bon principe attache au bon uſage des objets deſtinés à notre perfection & à nos beſoins. Ainſi, par les moyens qu'offrent ſans ceſſe les lumieres de la ſcience, les hommes non-ſeulement ſe rendent dignes du principe formateur, mais perfectionnent leur induſtrie avec leur entendement, & forment, par le concours de leurs impreſſions rectifiées, une égale portion de bonheur général & particulier, pour tous les temps, pour tous les lieux, pour tous les hommes ; du moins le bon principe leur donne par-tout ce qui eſt néceſſaire à leur exiſtence phyſique & morale, & par conſéquent pour être heureux par toute la

terre habitable. La pratique & les travaux du principe univerſel de la ſcience ſont donc une ſource de bonheur & une cauſe de paix parmi les hommes.

DÉGOUT DE L'HOMME POUR LES FAUSSES CONNOISSANCES.

SOIT que, par une ſuite du deſir de connoître, l'ame ſe dégoûte des objets qui l'occupent ſans l'éclairer ; ſoit que l'impreſſion continuelle des mêmes objets ſur les ſens trouble ſon organiſation & la dérange, il eſt certain que les ſenſations les plus agréables ceſſent de l'être, lorſqu'elles ſont continuelles, & qu'il n'en réſulte pas une connoiſſance durable qui aſſure le bonheur : alors l'homme fait effort non-ſeulement pour ſe défaire d'une ſenſation devenue déſagréable, mais encore pour varier toutes ſes ſenſations.

L'homme heureux & tranquille par l'acquis des lumieres que la ſcience lui a données, trouve dans les travaux de cette même ſcience toutes les variétés qu'il deſire, pour rendre agréables toutes les ſenſations qu'il éprouve. Sans le motif puiſſant d'augmenter & de perfectionner ſes connoiſſances, le travail & la contrainte déplaiſent à l'homme autant que l'uniformité. L'eſprit aime à voir ou à agir ce qui eſt la même choſe pour lui ; mais il veut agir & voir ſans peine : & ce qui eſt à remarquer, tant qu'on le tient dans les bornes de ce qu'il peut faire ſans effort, plus on lui donne d'action, plus on lui procure de plaiſir ;

il eſt actif juſqu'à un certain point ; au-delà il devient pareſſeux.

La nature a donc placé l'homme entre l'inconſtance & la pareſſe, même pour les objets d'où doit naître ſa félicité. Le deſir des ſenſations le porte vers tout ce qui peut les procurer, & la crainte de la fatigue ou l'amour du repos le déterminent quelquefois à ne les chercher que dans les objets faciles à acquérir : la ſcience de l'homme eſt miſe en oubli, ou foiblement cultivée ; & la pareſſe conduit aux découvertes ou aux jouiſſances frivoles des arts d'agrément.

DÉPRAVATION DE L'HOMME.

Et ces arts d'agrément n'ayant pour objet ni les beſoins, ni les choſes utiles à la ſanté ou à l'inſtruction, mais des degrés de délicateſſe dans les mêts ou dans les habits, des hommes ſont aſſez dépravés pour faire conſiſter leur bonheur dans ces jouiſſances factices, n'eſtiment important que ce qui les procure, ne ſont plus actifs ni laborieux ; & s'ils le pouvoient, ils forceroient les autres hommes à leur procurer ces objets : mais, par les loix du grand principe, ces hommes lâches, loin d'être heureux, n'éprouvent que des dégoûts, de l'ennui, des maladies, des malheurs. Par exemple, les aliments excitent dans nous des ſenſations agréables, tant qu'ils ſont néceſſaires pour la conſervation des parties corporelles, pour l'harmonie de l'organiſation, & ils ceſſent d'exciter ces ſenſations, auſſi-tôt qu'ils ſont ſuperflus. L'homme ne peut prolonger la durée de ces ſenſations agréa-

bles qu'en donnant à ſes organes une ſenſibilité qu'ils n'ont pas naturellement, & aux aliments des ſaveurs actives & pénétrantes que la terre ne leur donne pas, qui produiſent dans les organes des impreſſions extraordinaires.

DE LA DISSOLUTION DES PARTIES CORPORELLES.

D'OU il réſulte que l'homme prend des aliments qui n'ont point avec les organes de la vie la proportion qu'ils doivent avoir, & que les organes deſtinés à entretenir la vie du corps, contiennent une plus grande quantité de ſucs nourriciers qu'ils n'en peuvent faire circuler & qu'il n'en faut pour la nutrition des différentes parties corporelles; en ſorte qu'il n'y a plus entre les organes & le ſuc nourricier, la proportion que la nature a établie, ce qui entraîne l'altération des viſceres & de l'organiſation, les infirmités, les douleurs & la diſſolution des corps.

Le ſuc nourricier, devenu ſurabondant, circule avec plus de lenteur, s'épaiſſit & cauſe des obſtructions. Ce même ſuc ne peut circuler plus lentement, ou ſéjourner, ſans acquérir une qualité cauſtique; par ce moyen, toutes les fibres des viſceres & des organes ſe trouvent imbibées d'une lymphe irritante; le cerveau même en eſt rempli; toutes les perceptions deviennent confuſes, l'homme devient triſte, chagrin; tous les objets extérieurs font ſur lui des impreſſions douloureuſes: renfermé en lui-même, il eſt inquiété ſans ceſſe par l'irritation que produit dans toutes les

fibres de ſon corps, la lymphe âcre & corroſive qui les baigne ; il eſt malheureux, & tout dans lui tend à la deſtruction.

Il en ſeroit de toutes les productions des arts d'agrément, comme de l'art d'aſſaiſonner la nourriture. Un homme, par exemple, qui chercheroit ſon bonheur dans la commodité des meubles agréables & inutiles, meneroit une vie ſédentaire, ſes organes perdroient leurs reſſorts, les humeurs ne circuleroient plus avec la vîteſſe néceſſaire pour y entretenir la fluidité que demandent les ſecrétions ; elles s'épaiſſiroient, produiroient des engorgements, toute l'organiſation s'altéreroit, l'homme deviendroit mélancolique & malheureux, comme l'expérience journaliere le prouve. Si pour prévenir ces effets, un homme, ſans ſe fixer à une eſpece particuliere de ſenſations, cherchoit ſon bonheur dans toutes les ſenſations à la fois, tous ſes ſens ſeroient dans une agitation continuelle & violente qui altéreroient bientôt la conſtitution de ſes organes, & produiroient également l'épuiſement, les maladies & la diſſolution des parties corporelles.

L'HOMME NE PEUT TROUVER SON BONHEUR QUE DANS LA SCIENCE.

Ce n'eſt donc point par les productions des arts d'agrément ou de frivolité, que l'homme doit prétendre être heureux ; & par une loi immuable du bon principe, le bonheur finit & le malheur commence où naiſſent les arts qui par leurs productions rendent l'homme inutile à la ſociété,

ou ennemi des autres hommes. Le grand principe démontre cette vérité importante par la voie de la ſcience univerſelle, qui le rappelle à ſa conſtitution organique, à ſes vrais beſoins, à ſes beſoins qu'il peut ſatisfaire ſans peine, & ſans troubler la paix & le bonheur de ſes ſemblables en augmentant le ſien. C'eſt ainſi que la pratique du principe univerſel arrache l'homme à l'empire de ſes ſens, à ſes parties corporelles qui le tyranniſent, & qu'elle l'éleve au deſſus de l'ordre des êtres purement ſenſibles. Ces bornes étroites que la nature a preſcrites aux plaiſirs des ſens, tandis que le principe de ſageſſe & de bonté donne à l'homme un amour inſatiable pour le bonheur, ne trouvent elles pas par leur concours que ce n'eſt point dans les ſenſations & dans les objets purement agréables qui les produiſent que l'homme doit chercher le bonheur, mais au dedans de lui-même, dans les ſentimens, dans les affections de ſon intelligence, qui s'éleve ſans ceſſe vers le principe de perfection.

LA NATURE D'ACCORD AVEC LA SCIENCE.

LA nature invite, par l'attrait du plaiſir, l'homme à faire uſage des objets neceſſaires à ſa conſervation corporelle; mais elle a chargé le dégoût de l'en écarter auſſi-tôt qu'ils ſont inutiles, & s'il eſt rebelle à l'avertiſſement qu'elle lui donne par le dégoût, elle commande à la douleur de repouſſer l'homme vers ſes ſemblables, & de le faire rentrer en lui-même. Alors l'étude de la ſcience univerſelle devient pour lui un beſoin

qui lui inſpire des penchants qui ne produiſent pas un plaiſir rapide & fugitif, comme les objets ſenſibles, mais une ſatisfaction vive & conſtante que le temps augmente ; elle n'exige que pendant quelques inſtants qu'il s'occupe de ſa conſervation, &, ſi je peux parler ainſi, de ſon propre individu ; & pendant tout le reſte du temps elle l'invite, elle le preſſe de s'occuper du bonheur des autres. La nature n'attache qu'une ſatisfaction momentanée à l'action qui n'eſt utile qu'à celui qui la commet, & le contentement, la joie produite par une action dirigée par la ſcience & tendante au bonheur général, eſt auſſi durable que la vie. La premiere n'a, ſi je peux m'exprimer ainſi, que la ſurface du bonheur, & l'autre en eſt la ſource.

DES DROITS DE L'HOMME EN TANT QU'ÊTRE PENSANT.

QUELLE que ſoit la cauſe qui a produit le monde, il eſt certain que les beſoins auxquels elle aſſujettit les hommes, & les loix qu'elle leur preſcrit pour les ſatisfaire, tendent à les unir étroitement, & les obligent à vivre en paix. Lorſqu'elle les a mis dans cet état, elle a fait éclairer l'humanité par la ſcience, pour les obliger à s'aimer, à ſe ſecourir, à ſe défendre : ainſi tout ce que nous avons découvert juſqu'ici dans la ſcience de l'homme, tend naturellement à le mettre dans un état de calme, de paix & de repos. L'amour du bonheur toujours agiſſant en lui, produit des goûts & des beſoins qui reſtent

enſevelis dans ceux qui ne jouiſſent pas de ce calme. Tous les ſentiments, au contraire, que l'étude de la ſcience fera naître en ſon cœur, ſeront accompagnés de réflexion : ce ne ſeront plus des mouvements excités dans l'organiſation de ſon corps ; ce ſeront des affections qui naîtront de ſes jugements : il ne ſera plus confié à la direction de l'inſtinct ; il paſſera ſous l'empire de la raiſon. Comme l'homme ne ſera point abſolument exempt de maux, même dans cet état de calme, le ſentiment d'humanité qu'auront perfectionné les travaux de la ſcience, le portera à ſecourir ſes ſemblables, & il en recevra des ſecours.

Dans l'état de foibleſſe, de crainte & de beſoin, les ſecours que les hommes ſe procurent ſont des engagements contractés & remplis par l'intérêt : dans l'état de calme, de lumiere & de paix, un ſervice eſt un bienfait, & le ſentiment qu'il fait naître eſt différent de l'attachement que produit le ſecours que ſe procurent deux hommes attaqués par une bête féroce. Dans le beſoin extrême ou dans l'état de crainte & de guerre, l'homme repouſſe & prend en averſion un autre homme qui l'attaque ; mais un homme, qui dans l'état de calme attaque un autre homme, produit une averſion bien différente ; il allume, il eſt vrai, dans ſon cœur la haine, la colere & le deſir de punir celui qui lui a fait du mal ; mais un ſeul conſeil de la ſcience fait diſparoître ce deſir impétueux, & fait renaître en lui la pitié, qui le preſſe de pardonner.

RELATION UNIVERSELLE DE L'HOMME.

ENTRAÎNÉS par le beſoin ou déterminés par la crainte, les hommes réfléchiſſent peu ſur ce qui intéreſſent les autres; mais dans l'état de calme inſtructif où le ſentiment de l'humanité ſe développe, les hommes partagent en quelque ſorte les biens & les maux de tous ceux qu'ils connoiſſent, comme nous l'avons prouvé dans le cours de cet ouvrage; aucun n'eſt indifférent pour les actions qui ont de l'influence ſur ſon bonheur ou ſur le malheur des autres; tous jugent ces actions, chacun les condamne ou les approuve, & ces différents jugements ſont ſuivis d'un ſentiment d'eſtime ou de mépris.

L'intérêt portant tous les hommes à ſe ſecourir, & les empêchant de ſe nuire ou de s'attaquer, l'état de calme devient pour l'humanité le ſupplément de l'intérêt; il porte à ſecourir, à rendre heureux, même ceux dont on n'attend aucun ſecours; mais cependant n'agit point, ou il n'agit que foiblement en faveur de ceux dont les actions ſont nuiſibles aux autres, & que nous jugeons ennemis du bonheur des hommes: ainſi dans l'état de lumiere & de ſcience, aucun homme n'eſt indifférent aux jugements que les hommes portent ſur ſes actions; il deſire qu'ils portent de lui des jugements favorables; il recherche leur eſtime & leur amour; il craint leur mépris & leur haine. Les effets que produiſent les actions d'un homme ſur la penſée & ſur le cœur des autres, ne lui permettent pas d'être indifférent

ſur ſes propres actions & ſur le principe univerſel qui doit les diriger. Il eſt obligé de rentrer en lui-même; il y découvre une regle, une loi qu'il doit ſuivre; il ſe juge lui-même, il s'approuve ou ſe déſapprouve, & devient heureux ou malheureux par cette approbation ou par cette improbation de ſoi-même.

IMPORTANTE VÉRITÉ.

HORS de l'état de lumiere & de paix où le principe univerſel conduit l'homme, il eſt toujours tyranniſé par la crainte ou par ſes beſoins; ces beſoins, cette crainte abſorbent tous les efforts de ſon eſprit, il ne réfléchit point ſur d'autres objets, il cherche les moyens de ſe procurer des fruits & de ſe garantir de l'attaque des bêtes féroces; mais il ne réfléchit point ſur la ſtérilité ou ſur la fertilité des arbres; il ne recherche point la cauſe pour laquelle ils produiſent des fruits plus ou moins abondamment: il ſe dérobe à la pluie ou ſe garantit des intempéries des ſaiſons & des climats, ſans réfléchir ſur ce qui les produit; mais dans l'état où le placent les progrès qu'il a faits dans la ſcience, dans cet état qui ſeul procure le calme dans ſon cœur, il eſt étonné, il penſe que ces phénomenes ont une cauſe, il voit que cette cauſe tient dans ſes mains ſon bonheur ou ſon malheur; & la voyant plus puiſſante que lui, il s'efforce de la connoître, il juge qu'elle agit ſur les éléments, comme ſes facultés intellectuelles agiſſent ſur ſon corps.

Voilà ce que les obſervateurs auroient dû dire aux hommes, au lieu de les plonger plus avant dans l'erreur, par leurs romans ſur la morale, par leurs inintelligibles raiſonnements ſur les devoirs de l'homme; devoirs que les hommes n'apprendront pas à pratiquer ſur les arguments de la métaphyſique ſcholaſtique.

Les vérités que j'annonce à mes ſemblables n'ont les ſens ni pour principe ni pour fin; elles n'exiſtent ni dans les animaux, ni dans les ſtupides, ni dans les imbécilles ou dans les inſenſés qui ont tous leurs ſens, & qui font toutes les fonctions animales. Ces vérités, ces penſées, les plaiſirs qu'elles procurent naiſſent des jugements des hommes perfectionnés par le principe univerſel; par conſéquent elles ſont des affections ou des inclinations qui n'appartiennent qu'à l'être raiſonnable & immatériel.

DE L'INCONTINENCE ET DE L'ADULTERE.

La corruption qui réſulte de l'incontinence de l'homme eſt double, parce qu'elle ſe porte d'abord ſur deux perſonnes, en enviſageant ce vice comme le principe de l'adultere, dont les mauvais effets ſe répandant enſuite ſur pluſieurs, confondent les droits des familles & ceux des ſucceſſions; par conſéquent la ſociété & l'eſpece s'en reſſentent à proportion que ce vice prend faveur. Ce que je vais ajouter ſervira de développement à ce que j'ai déja dit ſur l'adultere, avant que l'homme fût ſoumis aux élé-

ments & aux loix de juſtice qui ſont le principe (1).

Il n'eſt pas vrai que l'incontinence ſuive les loix de la nature; elle les viole au contraire: c'eſt la modeſtie, la pudeur, la retenue qui ſuit ces loix. Mais l'exemple, les converſations licencieuſes, les images obſcenes, le ridicule qu'on jette ſur la vertu, la mauvaiſe honte qui a tant de force ſur les hommes non éclairés, établiſſent la licence & la corruption des mœurs. Cependant perſonne n'ignore à quel point ces ſortes d'excès ſont funeſtes, & le nombre des hommes incontinents eſt aſſez grand pour en donner des exemples; pluſieurs ont péri d'épuiſement dans leurs plus beaux jours, tels que de tendres fleurs privées de leur ſeve par le vent brûlant du midi. Combien d'autres qui ont pris dès leur enfance les germes d'une maladie honteuſe, & ſouvent incurable! La nature, qui n'a voulu accorder aux individus que de courts moments pour ſe perpétuer, agit pour leur conſervation avec la plus grande économie, &, pour ainſi dire, avec la derniere épargne; elle n'opere qu'avec regle & meſure. Si on la précipite, elle tombe dans la langueur. En un mot, elle emploie toute la force qui lui reſte à ſe ſoutenir encore, s'il eſt poſſible; mais elle perd abſolument ſa vertu productrice & ſa puiſſance générative.

Le vice de l'incontinence eſt un de ceux qui nuiſent le plus à la ſociété, qui en trouble le

(1) Voyez premier volume, page 120 & ſuivantes.

plus la tranquillité & le bonheur. On conviendra d'abord que quand l'incontinence bleſſe les droits du mariage, elle fait au cœur de l'outragé la plaie la plus profonde. Les plus tragiques événements & les figures les plus pathétiques qu'aient inventées les hommes, ne nous montrent rien de plus affreux que les effets de l'incontinence, dans le crime de l'adultere.

Cette turpitude n'a guere moins de funeſtes effets quand elle ſe rencontre entre des perſonnes libres ; la jalouſie y produit fréquemment les mêmes fureurs. Un homme d'ailleurs livré à cette paſſion n'eſt plus à lui-même ; il tombe dans une ſorte d'humeur morne & brute qui le dégoûte de ſes devoirs ; l'amitié, la charité, la parenté, la ſcience n'ont point de voix qui ſe faſſe entendre, quand leurs droits ſe trouvent compromis avec les attraits de la volupté. Ceux qui en ſont atteints, & qui ſe flattent de n'avoir jamais oublié ce qu'ils doivent à leur état, jugent de leur conduite par ce qu'ils en connoiſſent ; mais toutes les paſſions nous aveuglent, & il n'en eſt point qui nous aveugle davantage. C'eſt le caractere le plus marqué que la vérité & la fable, de concert, attribuent à ce vice : ce ſeroit une eſpece de miracle qu'un homme ſujet aux déſordres de l'incontinence donnât à ſa famille, à ſes amis, à ſes citoyens, la ſatisfaction & la douceur qui demandoient les droits du ſang, de la patrie & de l'amitié. Enfin la nonchalance, le dégoût, la molleſſe ſont les moindres inconvénients de ce vice. Le ſavoir-vivre, qui eſt la plus douce & la plus familiere des vertus de la vie

civile, ne ſe trouve communément dans la pratique que par l'uſage de ſe contraindre ſans contraindre les autres. Combien faut-il davantage ſe contraindre & gagner ſur ſoi, pour remplir les devoirs les plus importants qu'exigent la droiture, l'équité, la charité, qui ſont preſcrites par les regles de la ſcience, & qui ſont le fondement & la baſe de tout corps ſocial? Or, de quelle contrainte eſt capable un homme amolli & efféminé? Ce n'eſt pas que malgré ce vice il ne reſte encore quelquefois de bonnes qualités; mais il eſt certain que par-là elles ſont extraordinairement affoiblies. Il eſt donc conſtant que la ſociété ſe reſſent toujours de la maligne influence des déſordres qui paroiſſent d'abord ne lui donner aucune atteinte.

DES VRAIS BESOINS DE L'HOMME.

TOUT être créé a une deſtination, c'eſt-à-dire, eſt fait pour exiſter, pour remplir certaines fonctions dans la nature, y produire certains effets qui ont été le but de ſon exiſtence. Cette deſtination ſuppoſe en lui une eſſence déterminée, des facultés, des qualités, des rapports, ſans leſquels il ceſſera d'être, ou ne produira pas les effets pour leſquels il a reçu l'exiſtence. Mais cette diſtinction peut être remplie plus ou moins parfaitement, avec plus ou moins de promptitude & de plaiſir pour l'être en qui on la découvre, ſelon qu'il aura plus ou moins profité des lumieres du principe univerſel. Dans cette deſtination à remplir, on peut diſtinguer des effets à produire

produire qui ne ſont pas tous également néceſſaires. C'eſt relativement à ces diſtinctions que nous ſommes forcés de reconnoître & de diviſer les beſoins de l'homme en eſſentiels & non eſſentiels. Ils changent encore de qualification, ſelon les rapports ſous leſquels on conſidere un être, ce qui étoit non eſſentiel à l'homme dans ſon état d'ignorance, lui devient eſſentiel lorſque la ſcience a diſſipé les ténebres. De-là les beſoins des différents états dans leſquels on conſidere l'être.

Distinctions dans les besoins.

Les beſoins de premiere néceſſité, ou eſſentiels, ſont ceux qui entraînent, quand on n'y ſatisfait pas, la deſtruction de l'être vivant. Tels ſont la faim, la ſoif, le ſommeil, la maladie : leurs objets ſeront les aliments, le repos, les remedes. Il en eſt d'autres qui ne ſont pas abſolument ſuivis de la deſtruction de l'être vivant, mais qui l'empêchent de faire toutes les fonctions auxquelles il eſt appellé, ſans que pour cela il ſe détruiſe ; leurs objets ſont l'exercice libre des divers ſens, organes & membres naturels ; les inſtruments néceſſaires aux diverſes fonctions qu'il doit remplir ſelon ſes relations, la préſence des objets ſur leſquels il doit exercer ſes facultés, & qui doivent exercer ſur lui les leurs.

Il eſt une ſeconde ſorte de beſoins que j'ai nommés non eſſentiels : ce ſont ceux qui, ſans mettre abſolument obſtacle à ce que l'être ſe conſerve & rempliſſe ſes fonctions, l'empêchent

cependant de les remplir avec autant de perfection que les loix du grand principe & celles de ſa nature pouvoient le lui permettre. Les beſoins enviſagés ſous le ſecond ſens que j'ai indiqué, ſont uniquement relatifs à la maniere de ſentir & de penſer de l'être qui les éprouve. Sous cette acception c'eſt un ſentiment incommode qui naît de l'abſence apperçue d'une choſe que l'être ſenſible regarde comme néceſſaire à ſon bonheur.

DU SENSIBLE DANS L'HOMME.

TOUS les êtres ſenſibles peuvent avoir des beſoins pris dans le premier ſens dont je viens de parler, puiſque nul d'entreux n'a en lui-même tout ce qui eſt néceſſaire pour ſubſiſter & remplir ſa deſtination; mais l'être ſenſible n'a des beſoins dans le ſecond ſens, qu'autant que l'abſence de ce qui lui manque ſe fait appercevoir d'une maniere incommode, qui le mécontente, & qui lui fait deſirer un autre état. Ne ſentir avec peine l'abſence d'aucune choſe, ne deſirer quoi que ce ſoit, être content de l'état où l'on ſe trouve, c'eſt n'avoir aucun beſoin, c'eſt être dans l'état de bonheur auquel la ſcience peut nous élever par ſes préceptes. Chaque être ſenſible peut donc, par l'étude du principe univerſel, ſe trouver dans cette ſituation; mais dans l'état préſent où ſont les hommes, la plupart livrés aux erreurs, cette ſituation ne peut être que momentanée; le beſoin de s'éclairer parle quelquefois aux hommes, & les ſatisfait pour l'inſtant préſent; mais cette lumiere paſſagere eſt bientôt détruite, ſoit par

l'effet de la mobilité & de l'inertie de la matiere, ſoit par celui de l'activité de l'ame, de la ſucceſſion de ſes idées, & de ſa négligence à s'appliquer aux principes que nous indiquons.

Outre les beſoins que la conſtitution de notre corps nous fait ſentir, ou que l'habitude nous a rendus naturels, & qui n'intéreſſent que nos ſens, l'eſpece en connoît qui n'exiſtent pour elle qu'à cauſe de l'intelligence dont elle eſt douée. Parmi les beſoins réels naturels que notre intelligence produit, il en eſt *cinq* qui paroiſſent diſtincts, & naître, ainſi que nos cinq ſens, de notre conſtitution originelle.

Explication des nombres Cinq, Neuf et Quatre.

La définition que je vais donner aux cinq facultés diſtinctes de notre intelligence, expliquera ce que j'avois dit en traitant des nombres *neuf*, *cinq* & *quatre*, & démontrera la néceſſité des *cinq degrés* ou regles que l'homme doit parcourir, pour atteindre le nombre *parfait*.

La premiere de ces facultés, ou le premier de ces beſoins eſt celui de connoître, c'eſt-à-dire, la curioſité de ſavoir ce qui eſt, & comment exiſte ce qui eſt. C'eſt le germe de la ſcience, le principe des efforts que nous faiſons pour éclairer notre eſprit. Le ſecond eſt l'amour, ou la ſociabilité: nous voulons aimer & être aimés nous-mêmes, comme propres à faire le bonheur de nos ſemblables. Le troiſieme c'eſt l'amour de l'eſtime, ou, comme on le nomme ſouvent mal-à-propos,

l'amour-propre. Nous voulons être eſtimés & conſidérés comme ayant du mérite, de la capacité, & ſur-tout comme agiſſant ſelon les regles de la ſcience & de la droiture. C'eſt-là le principe de la morale épurée par la ſcience univerſelle, le germe des vertus perſonnelles. Le quatrieme, c'eſt la pitié, ou le deſir de la ſécurité, & de l'abſence de toute crainte de la part du grand principe qui dirige tout ſans nous. Le cinquieme, c'eſt l'amour de la liberté & de l'indépendance de la part de nos ſemblables; c'eſt le deſir de pouvoir faire toujours ce que nous croyons le meilleur, & de ne jamais être contraints de faire ce que nous croyons être mauvais. C'eſt le germe de la grandeur d'ame & de l'héroïſme: c'eſt la ſource des établiſſements civils: c'eſt ce qui nous porte à ſacrifier une partie de notre liberté pour conſerver le reſte. Ainſi ces cinq facultés intelligentes, naturelles & réfléchies dans l'homme en qualité d'être intelligent, ſont le principe de la ſcience, de la charité, de la vertu, de la piété & du patriotiſme; mais ils ne le ſont qu'autant que le principe univerſel & la nature ſont écoutés; dès que l'homme s'écarte de ce guide ſûr, les mêmes facultés font naître la curioſité indiſcrete & la charlatanerie des obſervateurs, la volupté, la débauche licencieuſe & l'ambition, les apparences hypocrites d'une vertu de parade, l'affectation, le luxe, la ſuperſtition & l'athéiſme, l'anarchie, la pétulance, la licence & la révolte, tous les crimes qui troublent la ſociété & qui rendent les hommes haïſſables & malheureux.

DES LANGUES, ET DE LA LANGUE PRIMITIVE.

LA langue que parloient d'abord les premiers hommes a éprouvé ſans doute autant de variations que les divers gouvernements ſous leſquels ils ont vécu. Tandis que les hommes ont tous habité la même région, & qu'ils n'ont formé qu'un état, la langue a été par-tout la même ; quand ils ſe ſont diviſés en nations, & qu'ils ont vécu ſous divers climats, les langues ont été ſujettes à bien des changements ; c'eſt que les productions de la terre, les paſſions, les volontés, & par conſéquent la ſcience n'ont plus été les mêmes. Lorſque les peuples vainqueurs ont été ſe confondre avec les peuples vaincus, ce mêlange a dû produire des langues diverſes, plus ou moins analogues à la premiere, à proportion qu'elles ſe ſont éloignées de leur ſource par un plus ou moins long intervalle de temps : quand la cupidité porta les nations à ſe chercher, elles ne formerent qu'un peuple par le commerce ; de-là de nouveau mêlanges dans les langues : mais ſi la langue primitive des cultivateurs du principe univerſel n'eût point été révélée, elle n'auroit pu ſe former qu'après une longue ſuite de ſiecles ; l'idée de repréſenter les objets par des combinaiſons de ſons conventionnelles, eſt une des opérations les plus abſtraites dont l'eſprit humain ſoit capable ; ce qui ajoute encore infiniment à la difficulté, c'eſt l'embarras des obſervateurs éloignés de *la ſcience principe* ; ils ne peuvent déſigner les objets

ſpirituels dont on a attaché l'idée à certains mots ? il n'y a pour eux que l'exiſtence de la langue univerſelle qui leur en prouve la poſſibilité.

DE L'AMPUTATION, DE LA DIFFORMITÉ ET DE LA MORT.

LA perception déſagréable ou fâcheuſe d'un mouvement empêché dans certains membres la douleur que produit la léſion d'une partie quelconque, les maux dont l'ame eſt accablée à l'occaſion de ceux des parties corporelles, ont engagé l'homme à chercher & à appliquer les remedes propres à diſſiper ces maux, & cela par un deſir ſpontané, ou à la faveur d'une expérience vague.

Les premiers fondements de l'art de guérir ſont dus à l'inſtinct, aux événements imprévus. Voilà peut-être la médecine ſimplement empirique. L'art s'accrut enſuite & fit des progrès, par le ſouvenir des expériences, par la deſcription des maladies, des remedes & de leurs ſuccès, qu'on gravoit ſur les colonnes, ſur les tables & ſur les murailles du *Temple*; par les malades qu'on expoſa dans les carrefours & les places publiques, pour engager les paſſants à voir leurs maux, à en indiquer les remedes s'ils en connoiſſoient, & à en faire l'application.

Des os luxés, briſés ou cariés firent recourir à l'amputation, à la diſſection, qui eſt une ſorte d'analyſe, & donnerent lieu d'examiner dans le cadavre la figure, l'articulation & l'uſage des os: pour remédier à leurs maladies, on remonta à leurs éléments, à leur formation, nutrition. Des

membres perdirent, avec le mouvement, leur ſenſibilité, ou devinrent paralytiques, & l'on chercha dans nos organes, le principe du ſentiment: on porta un œil curieux ſur leur forme, leur ſituation, leur poids, leur jeu, leur ſtructure, leur origine, leurs circonvolutions, leur méchaniſme. On conſidéra le ſang juſque dans ſa cauſe & ſa génération, on le décompoſa & on ſe forma une idée du mêlange & de l'équilibre des humeurs.

INTÉRIEUR DU CORPS HUMAIN.

ON voit, par ce que je viens d'expoſer ſuccinctement, que le corps humain eſt une machine hydraulique, compoſée d'une infinité de leviers, & ſuſceptible de mouvements ſans nombre, ſur leſquels on peut calculer l'action mutuelle des ſolides & des fluides, tous les mouvements particuliers & le mouvement général, & apprécier les effets des reſſorts qui les produiſent. L'altération des ſolides ou des fluides, par l'action de l'air, des aliments, des ſaiſons, des corps en général, ou par l'empire de l'ame ſur les organes, doit produire des difformités, des maladies: enſuite ſi nous méditons ſur les qualités des objets qui agiſſent moins intimement ſur nous, le repos, le mouvement, le froid, le chaud, la ſéchereſſe, l'humidité, les ſons, la lumiere, la dureté ou la molleſſe des corps, nous trouverons que lorſqu'il a été queſtion de rétablir des os démis, rompus ou cariés, des nerfs foulés ou coupés, d'extirper des abcès, on a eu recours de plus en plus à la

difformité de l'amputation, pour reculer le dernier terme, la mort où le genre-humain va en détail ſe perdre & s'engloutir.

De l'Astronomie et de l'Aimant.

Les premiers navigateurs conjecturerent qu'il pouvoit y avoir d'autres mondes diſperſés ſur le ſein de la mer ; mais comment ſe frayer une route ſûre dans l'immenſité d'une ſurface uniforme ? Ils obſerverent les orbites que parcourent les aſtres, & tâcherent de ſe faire de leur mouvement une regle invariable : la grande Ourſe paroît avoir été le guide que les hommes conſulterent dès les premiers temps : & l'aſtronomie devint à la fois la fille & la mere de la navigation.

Mais après un intervalle de pluſieurs ſiecles, la ſcience, ce principe de toutes les découvertes, offre à un génie obſervateur les phénomenes de l'aimant : cet adepte entrevoit l'uſage de ſes propriétés ; une ſuite d'expériences, de raiſonnements & de calculs le conduit, pour le bonheur de l'humanité, à une regle ſûre de navigation, propre à tous les temps & à tous les lieux ; dès-lors le voile qui couvroit le monde ſe déchire, les lieux les plus éloignés ſe rapprochent, & tous les climats paient tribut à la ſcience du principe univerſel.

De l'Institution militaire.

Je ne répéterai point ici ce que j'ai écrit ſur l'inſtitution militaire, dans le premier volume : j'ajouterai ſeulement les réflexions ſuivantes,

pour éclaircir ce que j'ai indiqué trop foiblement au ſujet des chefs & de la ſubordination du ſoldat.

Si des nations entieres, emportées par une ambition effrénée, veulent envahir les contrées plus fertiles, plus riches, plus agréables, les états léſés léveront des troupes, formeront des armées, & choiſiront des chefs pour les commander. Les ſoins des généraux ſeront de couvrir leur pays, & de ravager celui des deſtructeurs ambitieux: ils s'attacheront à ruiner, à harceler l'armée qui leur ſera oppoſée, à lui enlever ſes convois, & à la battre en détail; ils s'appliqueront encore à détruire les ennemis par le grand art des campements. On s'étudiera à varier le plan des batailles ſelon la différence du terrein, & à faire régner l'ordre dans les retraites, en cas de défaite. Il convient de faire en ſorte que, par la fiere contenance, la diſcipline, le bon ordre des troupes, & le choix des poſtes avantageux, la retraite ſe faſſe avec le moins de perte poſſible. Ceci pourra paroître éloigné de mon ſujet à quelques eſprits ſuperficiels, qui ne ſe rappellent pas combien les ſouverains de la terre, éloignés également de la lumiere du principe univerſel, ſont néceſſités à ſuivre des regles analogues aux principes de légiſlation, dont ils ſont les dépoſitaires & les exécuteurs, par une ſuite de la ſoumiſſion que tous les membres, compoſant l'état politique, doivent à leur légitime puiſſance.

Obſervons en outre que la diſcipline militaire eſt encore une ſuite néceſſaire de la même ſoumiſſion des hommes au gouvernement qui les dirige à ſon gré; qu'elle peut ſeule faire d'une

armée une machine immenſe, capable de reſter immobile malgré toutes les attaques, d'avancer, de reculer & d'agir en tout ſens, avec lenteur ou rapidité, au commandement de celui qui la guide; & alors on ceſſera d'être étonné que nous ayons parlé de cet art funeſte dans un ouvrage qui ne reſpire que la paix & le bonheur du genre humain, parce que les grands mouvements des nations inquietes changent aujourd'hui, en un inſtant, la face de cette terre habitée par les êtres auxquels nous nous intéreſſons, & parce que l'hiſtoire de la diſcipline des diverſes nations du globe, ſera toujours celle de leur tactique.

DES CARACTERES DE L'ÉCRITURE, ET DE LA PAROLE PAR LES SIGNES.

SI la crainte, comme je l'ai montré plus haut, doit tenir unis tous les hommes contre l'uſurpation, l'intérêt & le bonheur veulent auſſi qu'ils ſoient liés entr'eux par la facilité de ſe communiquer leurs idées, leurs ſentiments & leurs volontés, malgré l'abſence des perſonnes & la diſtance des lieux. L'inconvénient de confier, dans mille occaſions, ſes ſecrets à un tiers, dont la diſcrétion ou la fidélité ſont preſque toujours ſuſpectes, fit imaginer des ſignes pour parler aux yeux, comme on avoit trouvé la parole pour parler aux oreilles.

Le deſſin étant preſque inné dans l'homme, l'écriture ne dut être, dans ſa primeur, qu'une repréſentation informe des objets: il eſt même

encore des caracteres modernes qui dérivent de la ſimplicité de cet uſage. La ſcience a perfectionné cette groſſiere méthode en l'abrégeant : ceux qui la cultivent convinrent même d'employer certains ſignes pour exprimer certains ſentiments, ou d'autres objets purement intellectuels : la ſociété ne put devoir cette pratique qu'à un eſprit créateur, qui préparoit de loin les eſprits à la ſublime découverte des caracteres. Bientôt on fut capable d'analyſer les articulations vocales, &, par un heureux effort de génie, on put les repréſenter par des ſignes, qui formerent une écriture ſyllabique, encore aujourd'hui pratiquée chez pluſieurs nations de l'*Orient*.

Cependant on ne fut pas long-temps à s'appercevoir que cette ſorte d'écriture entraîne néceſſairement une multitude de ſignes. Un ſavant adepte, fait pour étendre chez les humains la carriere de la ſcience, décompoſa les ſyllabes elles-mêmes ; d'où les conſonnes & les voyelles, éléments des mots & du diſcours : il repréſenta pas des ſignes arbitraires ces deux ſortes de lettres, qui par leurs combinaiſons infinies donnent tous les termes réels & poſſibles.

Le vulgaire ne verra dans ceci que de l'érudition : mais un lecteur éclairé par la ſcience y appercevra la marche des arts & leurs pas tardifs vers la perfection : les objets diſent toujours plus à l'homme de génie que ce qu'ils ſemblent dire. La découverte des ſignes de l'écriture, de la parole & des carecteres innombrables qui les compoſent, n'a pu partir que d'un eſprit éclairé

par le principe univerſel, un eſprit profond & bien ſupérieur à nos obſervateurs modernes, dont les ſyſtêmes entraînent notre admiration. Tous ces grands diſcours moraliſtes qui arrachent quelques hommages de l'homme ignorant, n'auroient peut-être pas inventé une charrue auſſi parfaite que les nôtres, s'ils euſſent vécu dans ces temps où les cultivateurs de la vraie ſcience inventerent les ſignes de la parole.

Il eſt facile de concevoir que ces ſignes une fois pratiqués & connus, la ſcience & les loix du principe univerſel, qui auparavant ne ſe conſervoient que très-imparfaitement par une tradition orale, eurent des ailes, ſe répandirent ſur toute la terre; & l'homme, en ſachant peindre & fixer la parole, put imprimer à toutes ſes connoiſſances un caractere d'éternité. Malgré cette découverte importante, & le point indiviſible qui ſépare l'imprimerie des ſignes de l'écriture, quel eſpace immenſe de temps ne s'eſt pas écoulé avant qu'on le franchît! Rien ne fait mieux ſentir la foibleſſe de notre entendement, quand il n'eſt pas développé par l'étude du principe univerſel, que l'extrême lenteur des progrès des arts; on n'eſt parvenu à étendre leur carriere qu'en adoptant les découvertes que la ſcience a faites dans tous les ſiecles précédents, & l'homme n'a agrandi la ſphere de ſes connoiſſances, que parce qu'il eſt âgé de pluſieurs milliers d'années, & qu'il a les yeux, les oreilles & l'intelligence d'une infinité de millions d'hommes qui ont cultivé la ſcience dans ſon principe univerſel, avant qu'elle

pût ſe rendre ſenſible à tous les hommes en général.

De la crédulité dans l'Homme.

La crédulité eſt naturelle à l'homme, & doit par conſéquent ſe trouver dans tous à un certain degré. Il ne faut pourtant pas croire qu'en analyſant l'ame humaine, on doive y trouver le principe de la crédulité. Il eſt très-poſſible que nous ne l'apportions point en naiſſant; mais elle ſe forme & croît infailliblement avec nous, & eſt une ſuite néceſſaire de cette économie du grand principe qui nous rend ſociables.

Un enfant qui n'eſt né qu'avec des facultés, eſt entouré d'objets qu'il ne connoît pas. Ses premieres années ſont le temps des obſervations & des expériences, & il n'eſt aucun âge dans la vie qui ſoit auſſi utilement employé. Mais il ne voit pas tout diſtinctement; il ſe trompe ſouvent ſur le rapport des choſes, d'où il réſulte des inconvénients auxquels il eſt très-ſenſible. Il veut tout voir de près, tout manier. Il s'approche du feu; ſa mere attentive à ſa conſervation, lui dit de s'en tenir éloigné; il déſobéit & ſe brûle. Il conclut de-là que ſa mere avoit raiſon, & qu'il eût mieux fait de l'en croire. Ainſi par degrés ſe forme ſa crédulité; mais elle doit agir comme elle s'eſt formée, parce que ce qu'eſt une fois l'homme il l'eſt toujours; il ne varie que dans la maniere de l'être.

RAPPORTS DE LA CRÉDULITÉ AVEC LA CURIOSITÉ.

ON doit être convaincu, d'après les principes répandus dans cet ouvrage, qu'il eſt dans l'eſprit humain une activité innée, qui ſe manifeſte par ce que nous appellons curioſité. Ce qui doit le faire croire, c'eſt qu'elle ne s'acquiert point par tradition, & que loin d'augmenter, elle paroît plutôt diminuer depuis l'enfance juſqu'à la vieilleſſe, qui eſt de tous les âges le moins curieux. Mais quelle que ſoit l'origine de cette activité, comme elle ſe déploie dès qu'un enfant a l'uſage de ſes ſens, elle peut entrer dans le raiſonnement que je fais ici ſur la crédulité, qui ne doit pas lui être étrangere. Nous eſpérons dans tous les âges ce que nous deſirons. Un enfant veut ſavoir : il queſtionne, on lui répond. Il croit ſavoir ; il ſe flatte d'avoir obtenu ce qu'il deſiroit. Autre principe de crédulité qui conduit à l'erreur ou à la vérité, ſelon la maniere dont on lui aura répondu, & ſelon les lumieres que poſſede celui qui répond. D'un ou d'autre côté, ce principe de crédulité ſe joint à l'expérience, qui l'étend & le fortifie.

Avec l'âge, la crédulité diminue en nous, parce que nous voyons moins de choſes nouvelles, & que peu à peu nous nous perſuadons d'avoir tout vu & de tout connoître, parce que la curioſité eſt diminuée, & auſſi parce que nous ne voyons pas volontiers qu'un autre ſoit plus ſage ou plus ſavant que nous ; quelquefois auſſi

parce que nous n'avons pas toujours été ſous la conduite d'un inſtituteur ſage & prudent, & qu'on nous a ſouvent trompés. Mais nous ne perdons jamais entiérement ni l'une ni l'autre.

DE L'IMITATION NATURELLE A L'HOMME.

L'IMITATION ſe manifeſte ſi-tôt dans l'homme, qu'il n'eſt pas difficile de ſentir qu'elle eſt naturelle en lui. On ne voit pas comment il pourra l'acquérir par tradition dans un âge où il n'entend pas ce qu'on lui dit, & où ſouvent il n'a qu'une idée très-imparfaite de ce qu'il fait. Si donc ce n'eſt pas une faculté de l'ame, & il n'y a aucun lieu de le croire, ce doit être la ſuite d'un raiſonnement, & par conſéquent une opération de l'ame.

Prenons encore l'enfant pour exemple. Il voit une grande perſonne faire une choſe; deux ou trois penſées ſe préſentent auſſi-tôt dans ſon eſprit. La premiere, que cette grande perſonne à qui il ſuppoſe de l'intelligence, & en qui il en a remarqué, n'agit pas ſans raiſon, & qu'elle trouve du plaiſir dans ce qu'elle fait; la ſeconde, qu'en la faiſant il y trouvera auſſi du plaiſir; & la troiſieme, qui a peut-être précédé les deux autres, que ce qu'eſt cette perſonne, il l'eſt auſſi. D'où il conclut qu'il peut en faire autant, & qu'il s'en trouvera bien; & pour connoître l'effet d'une action, il eſſaiera de la faire; il y réuſſit bien ou mal, mais ſans autre fruit bien ſouvent que

le ſuccès de ſa tentative. C'en eſt aſſez pour payer ſa peine; & il ſe la donnera encore une autre fois, ne fût-ce que pour le plaiſir d'avoir encore un ſuccès. Si l'on doute qu'un enfant puiſſe mettre dans ſa tête toutes ces penſées, & qu'il ſoit capable d'en compoſer un raiſonnement, que l'on faſſe attention aux faits ſuivants. Un enfant n'imite point, tant que les objets ſont tous également nouveaux pour lui, & qu'il ne les diſtingue que très-imparfaitement. On peut le comparer dans cet état à un homme ſauvage qui ſe trouveroit tout-à-coup tranſporté au milieu d'une grande ville, où il ne trouveroit rien de ce qu'il ſeroit accoutumé de voir. Tout étant également nouveau pour lui, ſon attention ſeroit partagée preſque à l'infini, & très-foible ſur chaque objet. Sans jamais avoir été ſauvage, on peut ſe rappeller quelque choſe de ſemblable à ce que je dis ici. On peut auſſi s'être convaincu que ce qu'on n'a pas vu depuis ſon enfance, & dont on croit garder une idée très-diſtincte, ſi on le revoit dans un autre âge, à peine on le reconnoît. Ceci explique encore comment les enfants perdent le ſouvenir de leurs premieres idées.

Lors donc que tout eſt nouveau pour un enfant, il n'imite point, parce qu'il ne diſtingue point ſon ſemblable des objets qui l'environnent, & qu'il n'a pas encore l'expérience du bien & du mal. Lorſqu'il commence à imiter, ce n'eſt ni un chien ni un oiſeau qu'il imite, mais ſes ſemblables; & entre ceux-là, il imite par préférence ceux qu'il connoît le mieux, parce qu'il a une idée plus nette de ce qu'ils ſont. Mais obſervez encore

que

que ſi, après avoir fait quelque choſe devant lui, vous donnez un ſigne de douleur qu'il comprenne, il ne vous imitera pas ; ſi au contraire vous donnez un ſigne de plaiſir, il n'en ſera que plus empreſſé à vous imiter : & ſoutenez après cela qu'il ne raiſonne pas comme je l'ai fait raiſonner.

Malgré cet inconvénient de l'enfance, nous pouvons encore ſavoir très-certainement qu'avec le temps un enfant met une grande différence entre ſes ſemblables, & qu'alors il imite ceux qu'il voit avoir autorité ſur lui, qu'il craint & qu'il aime, dont enfin il fait plus de cas que des autres, & avec qui il ſe trouve déja le plus de reſſemblance. Nous ne ceſſons jamais d'être enfants à cet égard, & nous le ſommes plus ou moins, à proportion que nous nous eſtimons plus ou moins nous-mêmes, & ceux avec qui nous vivons.

Tout ce qui eſt l'ouvrage de la crédulité & de l'imitation, tout ce qu'ont conſeillé les deux inſtincts, tout ce que la néceſſité a arraché à l'un d'eux, ſuivant les loix du principe créateur, n'eſt qu'un ſeul acte, ou une ſuite d'actes répétés par l'impulſion toujours ſubſiſtante des mêmes mobiles, ſi l'habitude ſe joignant d'abord à ces mobiles, ne les fait enſuite diſparoître, & ne change en une eſpece de penchant ce qui n'étoit qu'obéiſſance à l'autorité, à la raiſon, au beſoin ou à la néceſſité.

DE L'EMPIRE DE L'HABITUDE SUR L'HOMME.

L'HABITUDE eſt le préſent du grand principe le plus précieux & le plus dangereux ; quelle force eſt égale à la ſienne, ſi elle donne la nature même, ſi elle acheve ce que la néceſſité a commencé, ſi elle change la peine en plaiſir, & fait ſuccéder à celui-ci le dégoût & l'ennui ? Mais quelle eſt ſon origine ? Si ſon pouvoir eſt ſans bornes, ſi par elle la mort perd même ſon horreur, & la vie ſes charmes, eſt-elle dans l'homme qu'elle mene gaiement à la mort ? eſt-elle hors de lui ? Puiſqu'elle domine juſque ſur les plus ſecretes penſées, eſt-elle fille de la réflexion qu'elle donne & qu'elle ôte ? eſt-elle un ſentiment, quoique tous les ſentiments lui ſoient ſubordonnés ? eſt-elle enfin un art, elle qui les perfectionne tous, ou qui nous rend incapables d'aucun ? Elle ne dit point ce qu'elle eſt à ceux qui l'ont bravée & qu'elle a ſubjugués, ni à ceux qui l'ont appellée & qu'elle n'a point écoutés, pour les ſurprendre enſuite, lorſqu'ils ne penſoient plus à elle. Rien n'eſt indigne d'elle, ni au-deſſous d'elle. Tout ce qui eſt humain en relève ; les animaux même ſans raiſon ſemblent jouir de ſes faveurs, ſans être en butte à ſa vengeance. Elle éclaire & elle eſt aveugle ; elle nous conſole & ne nous afflige point ; & cependant il ſemble qu'elle faſſe autant de mal que de bien.

Dirons-nous que l'habitude eſt un eſprit impénétrable, dont on voit les effets ſans en pénétrer ni la cauſe, ni les procédés ; & renonçant à en connoître la nature, nous bornerons-nous à en

connoître le pouvoir ; l'utilité & les inconvéniens ? Nous nous écarterions de notre méthode, ſuivant laquelle nous devons faire au moins quelques tentatives pour remonter au principe ; ou s'il ſe cache en nous ; pour recueillir autour de lui ſes premieres conſéquences.

DANS QUELLE PARTIE DE NOUS-MÊMES EXISTE L'HABITUDE ?

LA premiere queſtion qui ſe préſente ; eſt de ſavoir ſi l'habitude eſt dans l'ame ou dans le corps, ou partie dans l'un & partie dans l'autre. On ne réſoudroit point cette queſtion en diſant que les animaux ſont capables d'habitude ; puiſqu'en général nous ignorons encore plus l'économie intérieure des autres animaux que celle de l'homme. Une autre réponſe à cette queſtion ſeroit plus déciſive & non moins ſatisfaiſante : ce ſeroit de dire que l'ame ſéparée du corps eſt incapable d'habitude ; ce que ſuppoſe évidemment tout ce que nous avons dit ſur la nouvelle vie à laquelle le bon principe deſtine l'homme après les travaux de ſouffrances de celle-ci. De plus on doit obſerver que l'enfance eſt l'âge le plus ſuſceptible d'habitude : la vieilleſſe eſt dans le cas contraire. On peut en conclure que le corps a beaucoup de part à la faculté de s'habituer. Car la grande différence qu'il y a entre l'enfance & la vieilleſſe doit être attribuée au corps & non à l'ame qui eſt toujours la même.

Entre tous les moyens que le grand principe a employés pour ramener les hommes à l'égalité,

malgré tous les efforts qu'ils font pour s'en tirer, l'habitude eſt le plus efficace & le plus général. Par elle, ce qui coûte le plus à l'homme, la ſcience univerſelle dont il a tant beſoin pour ſe conduire, lui devient facile, ſans que le mérite du ſacrifice qu'il lui fait en ſoit diminué, & il eſt payé d'un premier effort ſur lui-même, comme s'il l'avoit ſouvent répété : ſon eſprit étend, éleve ſes forces, ſes opérations ; & en reſtant le même, devient capable de ce qui ſurpaſſoit auparavant les mêmes forces. Il laiſſe, entre l'extrêmité d'où il part, & celle vers laquelle il s'élance, une longue chaîne qu'il a une fois parcourue, & qu'il ne parcourt plus ; & il opere avec la même ſûreté que s'il n'avoit rien négligé. Par elle enfin le deſir de s'inſtruire devient dans l'homme un ſentiment ; l'union la plus intime ſe forme entre les obſervateurs du principe univerſel ; les lumieres de l'un ſont celles de tous, & l'homme ceſſe d'être iſolé.

CONSÉQUENCES TIRÉES DE L'HABITUDE.

L'HOMME civiliſé, inſtruit par la ſcience, éclairé par le principe univerſel, eſt donc celui qui a cru, [illegible]té, & qui s'eſt formé à l'habitude de ce qu'on lui a appris ; & dans cette définition il faut comprendre l'erreur ou la vérité, la violence ou la foibleſſe des volontés, la commodité ou l'incommodité des idées dans leſquelles on l'a accoutumé ; ce qui démontre la néceſſité de donner aux hommes des inſtructions qui les ſauvent des naufrages de l'erreur. Il réſulte donc que la volonté d'un

homme équivaut intrinſéquement à celle d'un autre homme : que l'une peut ſe révolter contre l'autre, & cette révolte empêche l'habitude du bien à ſe former ; car toute opération de l'ame interrompt & retarde celle-là. Cachez donc votre volonté, ſages inſtituteurs, & ne montrez que la néceſſité contre laquelle l'homme n'a qu'un premier cri, ou, ſi vous ne pouvez cacher la volonté, qu'elle ne ſe montre qu'une fois, mais de maniere que ſon action ſoit durable & continue.

Je crois qu'il eſt ſuffiſamment prouvé, par ce que j'ai dit ci-deſſus, que ce n'eſt point l'ame dans l'homme qui s'habitue, & qu'ainſi nous ne penſons, ni ne voulons, ni ne ſentons par l'habitude : mais autant cela me paroît certain, autant il l'eſt que l'habitude a un grand pouvoir ſur notre ame. J'entends un pouvoir purement négatif, & qui eſt nul pour l'exciter, mais très-grand pour la calmer, ou, s'il eſt permis de le dire, pour l'aſſoupir. Voilà donc deux propriétés très-différentes de cette faculté : elle perfectionne le corps, & en fait, pour ainſi dire, telle machine que l'on veut en faire, & elle dégrade en quelque ſorte l'ame, en affoibliſſant l'énergie de toutes ſes facultés. Ces effets ſi différents ont-ils deux cauſes différentes ? Je ſerois très-porté à le croire, ſi je n'étois perſuadé que, dans tout ce qui eſt l'ouvrage du grand principe, il ne faut pas témérairement multiplier les reſſorts.

Vous qui liſez ceci, faites-vous réflexion à la forme, à la valeur de toutes les lettres ; & moi qui l'écris, penſé-je aux regles de l'orthographe

ou de la grammaire ? Oui, j'y penſe quelquefois ; mais ce n'eſt que lorſque j'emploie un mot que j'ai vu écrit de pluſieurs façons, ou une conſtruction qui ne m'eſt pas familiere, ou qui s'accorde mal avec l'ordre de mes idées. Pour tout le reſte, j'ai donc une mémoire ſans réflexion ; je ſuis des regles auxquelles je ne penſe pas ; l'art d'écrire eſt dans ma main, il n'eſt plus dans mon cerveau qu'en réſerve, & pour les cas extraordinaires. N'eſt-ce pas l'habitude qui a affoibli les opérations de mon ame, qui en a diminué l'intenſité, au point qu'elles m'échappent à moi-même ?

Ainſi les regles que fournit le développement que nous donnons ſur les principes divers répandus dans cet ouvrage, n'en doivent former qu'un tout, par les éclairciſſements que reçoivent ceux déja traités dans la premiere partie, & par l'habitude qu'elles donneront à ceux qui recherchent la vérité, de rompre ou d'exténuer les faux jugements de leur ame ; & par conſéquent, tout homme qui ſaura bien s'étudier lui-même, trouvera à l'aide de ces regles, le principe univerſel & les maximes les plus importantes de la ſcience, ou de ce grand art qui conſiſte à rendre les hommes heureux, & les ſociétés floriſſantes & durables.

DE L'INÉGALITÉ, ET DE SON ORIGINE.

J'APPERÇOIS trois ſortes d'inégalités parmi les hommes : inégalité d'âge & de ſexe, inégalité dans les facultés intellectuelles, ou dans l'eſprit,

& dans le tempérament, inégalité de rang & de condition. Né, croiſſant & formé, l'homme eſt diſſemblable de l'homme.

Mais ces inégalités ont-elles une origine conforme aux vues du principe tout-puiſſant ? Sont-elles également conformes aux opérations de la nature ? L'inégalité d'âge & de ſexe n'entre point dans mon objet, parce qu'elle eſt ſans contredit l'ouvrage de la nature. C'eſt la nature qui fait naître, croître, déchéoir & diſſoudre toutes ſes productions.

L'inégalité d'eſprit & de tempérament eſt due partie à la nature, partie à l'art ; c'eſt la nature qui aſſujettit l'enfance aux infirmités, qui allume le feu de la jeuneſſe, qui affermit la vigueur de la virilité, & qui jette dans la caducité la vieilleſſe. Elle a peuplé les climats les plus doux, d'habitants beaux & bien faits ; les climats les plus rudes, d'hommes petits, laids & difformes ; & dans les climats moyens, elle a diſtribué des degrés moyens de force & de beauté. Elle proportionne la vivacité de l'eſprit, la ſolidité du raiſonnement, l'étendue du génie, la force de la mémoire, à l'âge, au climat, au tempérament. Mais c'eſt l'art qui augmente ces inégalités, par la différence d'exercices, d'éducation & de maniere de vivre, comme la ſcience la fait diſparoître, lorſque les eſprits ont été éclairés par elle.

Quant aux inégalités mixtes, les changements que l'art y apporte ſont-ils conformes à la nature & aux loix du principe univerſel ? Ce que nous appellons *perfection* en eux, eſt-il réellement une perfection ? La ſeconde de ces queſtions entre

évidemment dans mon ſujet, & me paroît facile à réſoudre : le grand principe pourroit-il condamner ceux qui travaillent à perfectionner ſes dons, approuver ceux qui les négligent, & abſoudre ceux qui les détériorent ?

INÉGALITÉ POLITIQUE.

L'INÉGALITÉ des conditions eſt un établiſſement politique, ou du moins en eſt un ſuite néceſſaire ; car le riche naît auſſi nu que le pauvre : le noble & le ſouverain n'apportant du ſein de leur mere aucune marque qui les diſtingue du roturier & du ſujet, quelle eſt l'origine de ces inégalités politiques ? Eſt-ce la ruſe ? Eſt-ce le caprice ? Eſt-ce la raiſon ? Elles ne ſont pas toujours en proportion avec les inégalités naturelles, & avec les mixtes ; mais ne devroient-elles pas l'être ? En un mot, d'où viennent-elles ; ſont-elles avouées par la nature ou rejetées par elle ?...

Les inégalités politiques ſont fondées dans un ſens ſur la ſociété, & dans un autre ſur les inégalités naturelles & mixtes. L'une les a rendues néceſſaires ; les autres ont réglé le choix. La ſociété avoit beſoin de conducteurs : qui choiſir, ſi ce n'eſt les plus prudents ? Il lui falloit un défenſeur : où le chercher que dans le meilleur guerrier ? En un mot, à qui confier les divers emplois, qu'aux plus capables de les remplir ? Ce choix augmenta les inégalités déja introduites & en introduiſit de nouvelles. L'inégalité d'eſtime vient de celle du mérite. D'abord on reconnut un mérite ſupérieur dans les magiſtrats, parce qu'ils étoient plus propres à procurer l'avantage

de la ſociété. Enſuite on eut du reſpect pour eux, parce qu'on les crut tels qu'ils devroient être. Celui qu'on devoit aux loix ſe répandit ſur le légiſlateur & ſur ſes miniſtres. Le magiſtrat s'entretenant du gouvernement avec ſes enfants, le guerrier leur parlant de guerre, les rendirent capables de leur ſuccéder. Les emplois continués dans la même famille, accoutumerent le peuple à en regarder les rejetons comme nés pour gouverner, & à préſumer qu'ils égaleroient un jour le mérite de leurs aïeux. Ces égards donnerent lieu à la nobleſſe, qui fut d'abord la marque & la récompenſe d'une vertu diſtinguée, & qui dans la ſuite fut accordée aux richeſſes, parce qu'elles ſont quelquefois le fruit d'une induſtrie utile aux nations. S'il eſt permis aux ſouverains de mettre un impôt ſur la vanité des hommes, & de tourner à l'avantage du public les défauts des particuliers, il leur eſt permis de vendre une diſtinction qui ne trompe que l'acheteur : il croit faire emplette d'honneurs, & il achete un vain titre. S'il a du mérite, il n'en eſt pas plus eſtimé de ceux qui en ont ; & s'il en manque, il n'en eſt que plus mépriſé de tout le monde.

INÉGALITÉS NÉCESSAIRES DANS LES SOCIÉTÉS.

LA ſociété civile eſt un corps moral compoſé de pluſieurs membres : & ainſi que dans le corps naturel tous les membres ne peuvent être ſemblables, à cauſe de la diverſité de leurs fonctions qui demandent diverſes conformations d'or-

ganes : de même il faut que dans un corps moral, il y ait des perſonnes qui s'appliquent aux divers emplois auxquels on les deſtine, afin que les différents beſoins du corps ſoient remplis. Il falloit, pour le bonheur des hommes, les mettre dans la néceſſité du travail, & rendre indiſſoluble le lien de la ſociété, en augmentant le beſoin qu'ils ont les uns des autres. Dans les états, tels que ceux de nos jours, ſi l'inégalité n'exiſtoit pas parmi les membres qui compoſent l'état, le commerce tomberoit, les arts qui produiſent l'abondance, & qu'elle multiplie à ſon tour, s'anéantiroient avec elle ; tout diſparoîtroit avec l'induſtrie négligée, parce qu'elle ne paroîtroit plus utile. Par conſéquent l'inégalité extérieure découle du principe fondateur des ſociétés, qui ne pourroient ſe maintenir ſans elle.

Qu'on fit aujourd'hui entre les hommes le partage le plus égal & le plus géométrique des biens de la terre, l'inégalité s'y remettroit demain, ſoit par la mauvaiſe conduite des uns, ſoit par la violence des autres. De même, qu'on mette aujourd'hui tous les hommes dans une parfaite égalité pour les rangs, cette égalité dont la théorie paroît ſi agréable, ſera demain renverſée dans la pratique, ou par l'eſprit de domination qui ſaiſira les plus forts pour s'élever ſur la tête des plus foibles, ou par l'eſprit d'adulation qui proſternera toujours les plus foibles aux pieds des plus forts. L'égalité géométrique ne pouvant donc ſubſiſter entre les hommes réunis en ſociété, ni pour les biens, ni pour les rangs, la raiſon, notre intérêt & les lumieres de la ſcience nous dictent de nous

contenter de l'égalité morale, qui consiste en ce que chacun soit maintenu dans ses droits, dans son état ou héréditaire, ou acquis, enfin dans sa liberté ; mais aussi dans la subordination nécessaire, afin que les autres soient maintenus dans la leur.

De l'infamie que la Société peut infliger aux Hommes.

Il ne dépend pas toujours des loix d'infliger l'infamie dans l'état actuel des sociétés ; il faut que l'infamie, prononcée par la loi, soit la même que celle qui résulte de la morale universelle, ou au moins de la morale particuliere adoptée par la législation. Car si l'infamie que la loi s'efforce d'infliger est différente de celle que la société attache à certaines actions, ou la loi ne sera plus respectée, ou les idées reçues de morale & de probité s'effaceront des esprits, malgré toutes les déclamations des moralistes, qui sont toujours foibles contre la force de l'exemple, & parce que tous les systêmes de législation actuels n'ont point pour base le principe universel : ainsi en déclarant infames des actions indifférentes, on fera que les actions qu'il est de l'intérêt de la société de regarder comme infames, cesseront bientôt d'être tenues pour telles.

Du fanatisme puni d'infamie.

Il faut bien se garder de punir de peines corporelles & douloureuses le fanatisme, espece de

délit, qui, fondé ſur l'orgueil, tireroit de la douleur même ſa gloire & ſon aliment. L'infamie & le ridicule ſont les ſeules peines qu'il faut employer contre les fanatiques, parce qu'elles répriment leur orgueil par l'orgueil des ſpectateurs. On peut juger combien ces peines ſeront efficaces, ſi l'on conſidere que la vérité même a beſoin des plus grands efforts & de toutes les lumieres de la ſcience pour ſe défendre, lorſque l'erreur peut employer l'arme du ridicule contr'elle. En oppoſant ainſi des forces à des forces de même genre, l'opinion à l'opinion, un légiſlateur éclairé diſſipe l'admiration que le peuple conçoit pour de fauſſes doctrines, dont l'abſurdité originaire eſt voilée par quelques vérités auxquelles on les aſſocie.

La peine d'infamie ne doit point être trop fréquente, parce que l'emploi trop répété du pouvoir de l'opinion affoiblit l'opinion même; ni la faire tomber ſur un trop grand nombre de perſonnes, parce que l'infamie du grand nombre n'eſt bientôt plus l'infamie de perſonne.

Voilà les moyens de ne pas confondre les rapports invariables des choſes, & de ne pas ſe mettre en oppoſition avec les loix du principe univerſel de la ſcience, qui agiſſant ſans ceſſe, & n'étant point bornée dans ſon action par les limites du temps, renverſe & détruit tous les petits réglements qui s'écartent des loix qu'elle preſcrit. Ce n'eſt pas ſeulement dans les connoiſſances de ſpéculation, que la ſcience offre un principe fondamental: la politique elle-même eſt ſujette à la même loi, parce qu'elle n'eſt autre

choſe que l'art de diriger à un même but les ſentiments naturels & immuables de l'homme.

NÉCESSITÉ OU SONT LES HOMMES D'AVOIR RECOURS A L'INSTRUCTION.

L'HOMME a de moins que les brutes, l'inſtinct propre à chacune de leur eſpece; mais il a de plus qu'elles une intelligence qui lui permet de ſaiſir les liaiſons des effets avec leurs cauſes; de s'élever à la connoiſſance des vérités les plus abſtraites, les plus ſublimes; d'appercevoir un ordre général, un ordre immuable; de découvrir l'obligation où il eſt lui-même de s'y conformer pour ſon bonheur.

En ſa qualité de créature intelligente, ſa deſtination eſt d'être éclairé dans toutes ſes actions, par le flambeau de la ſcience univerſelle, qui n'eſt en nous qu'un diſcernement exact de nos vrais intérêts, qu'une connoiſſance claire & diſtincte des vérités deſtinées à devenir les regles invariables de notre conduite? Gardons-nous donc de nous imaginer qu'elle ſoit pour l'homme un don inutile du grand principe: cette ſcience des choſes, de la chaîne qui les lie, de l'ordre éternel qui les gouverne, ſe perfectionne par l'expérience, l'attention, la réflexion, par toutes les autres opérations dont notre intelligence nous rend capables.

Quelle eſt donc la condition de ceux qui ne l'ont point encore acquiſe, faute d'inſtruction? Privés de la raiſon, privés de l'inſtinct des brutes, leur aveuglement les place au-deſſous des brutes,

les rend plus malheureux qu'elles, plus difficiles à conduire, & plus dangereux: en effet, n'étant point des brutes, ils ne peuvent être conduits comme des brutes; & n'étant point encore des hommes, ils ne peuvent être gouvernés comme des hommes.

L'ignorance, ſource intariſſable d'erreurs, doit être regardée comme l'enfance de l'homme: toujours en proie à l'illuſion & à la ſéduction, toujours égaré ou prêt à l'être par les vains fantômes de l'imagination, ſon état eſt un état de délire habituel; & l'ignorance ne differe aucunement de la folie, quand on les conſidere l'une & l'autre dans les funeſtes effets qu'elles produiſent naturellement. Cet homme enfant, cet aveugle, eſt cependant d'autant plus dangereux, que, joignant à ſon délire la force d'un homme fait, cet enſemble pernicieux le rend tout à la fois & très-propre à faire le mal, & peu propre à faire le bien.

DE LA FACULTÉ DU JUGEMENT.

IL ne nous ſuffiroit pas d'avoir cette faculté de l'ame par laquelle elle décide ſur la convenance ou la diſconvenance de deux idées; il ne nous ſuffiroit pas même d'avoir des idées, ſi notre eſprit n'avoit pas, outre cela, une perception diſtincte de divers objets comparés enſemble & de leurs différentes qualités & relations, il ne ſeroit capable que d'une très-petite étendue de connoiſſance, quand même les corps qui nous affectent ſeroient auſſi actifs autour de nous qu'ils peuvent

l'être, & quoique l'eſprit fût continuellement occupé à penſer. C'eſt de cette faculté de diſtinguer une choſe d'avec une autre, que dépendent l'évidence & la certitude de nos connoiſſances ſur le principe univerſel qui renferme tous les rapports & toutes les différences que nous comparons, & ſur leſquelles nous portons un jugement.

Cette faculté eſt d'une telle importance par rapport à nos connoiſſances, que notre raiſon en dépend entiérement. Si la vivacité de l'eſprit conſiſte à rappeller promptement les idées qui ſont dans la mémoire, c'eſt à ſe les repréſenter nettement, & à pouvoir les diſtinguer exactement l'une de l'autre, lorſqu'il y a de la différence entr'elles, quelque petite qu'elle ſoit, que conſiſte, pour la plus grande partie, cette juſteſſe & cette netteté de jugement, en quoi l'on voit qu'un homme excelle au-deſſus d'un autre.

Par-là on pourroit peut-être rendre raiſon de ce qu'on obſerve communément; que les perſonnes qui ont le plus d'eſprit & la mémoire la plus prompte, n'ont pas toujours le jugement le plus net & le plus profond: mais cette ſubtilité des obſervateurs ſans principe, eſt-elle bien fondée? D'abord, nous ne pouvons rappeller nos idées, ou les raſſembler qu'à l'aide de la mémoire; & ſi nous voulons juger de la bonté ou de la ſolidité de ces idées, il faut que nous les comparions entr'elles; or, pour comparer, il faut encore ſe reſſouvenir: nouvelle opération de la mémoire. Par conſéquent, comment dire après cela qu'avec beaucoup de mémoire & d'eſprit on n'a pas un jugement profond? Il me paroît qu'on auroit plus

favorablement penſé de ceux qui ſont doués de ces heureuſes facultés, ſi on avoit ſimplement dit qu'ils ne faiſoient pas un bon uſage de leur mémoire ; & qu'ils jugeoient mal des objets ſoumis à leur examen, par leur négligence à les conſidérer ſous tous leurs rapports. Il ne faut donc pas attribuer à des qualités qui méritent notre eſtime, les erreurs de nos jugements, mais à la pareſſe naturelle aux hommes, & à l'inconſtance qui les porte à ne pas s'occuper avec force ni long-temps d'un même objet.

Le jugement proprement dit eſt donc cette opération de notre entendement, qui après avoir examiné deux idées, & les avoir comparées, trouve qu'elles conviennent enſemble ou qu'elles ne conviennent pas. C'eſt-là l'origine, la ſource de toutes les connoiſſances & de toutes nos erreurs. Je prononce ſur la convenance de deux idées ou ſur leur diſconvenance. Si avant de prononcer, les deux idées étoient à mon égard claires, diſtinctes & déterminées, mon jugement ſeroit toujours vrai ; mais ſi, avant que de prononcer, les deux idées n'étoient ni claires, ni déterminées, ni diſtinctes, mon jugement riſque d'être faux. Je dis qu'il riſque d'être faux, car il peut très-bien arriver que mon jugement ſoit vrai, quoique porté ſur des idées obſcures, confuſes & indéterminées ; mais celui qui juge ſur des idées auſſi claires & auſſi déterminées que celles qui naiſſent du principe de la ſcience, eſt ſûr de la vérité de ſon jugement ; tandis que celui qui ne prononce que ſur les idées obſcures des ſciences frivoles, ne

ſaura

ſaura point rendre raiſon de ſon jugement, parce qu'il juge en aveugle.

Dans tout jugement il y a deux idées que l'on compare pour en connoître la convenance ou la diſconvenance; l'une eſt le *ſujet*, & l'autre l'*attribut*: la premiere eſt l'idée à laquelle on juge que l'autre convient ou ne convient pas : l'attribut eſt l'idée qui convient ou ne convient pas au ſujet. Ainſi tout vice dans le jugement naît d'une fauſſe idée ; & toute action mauvaiſe, d'un jugement erroné ou précipité. L'on ſent aſſez par-là le grand intérêt que les hommes ont à ce que leurs idées ſoient claires & déterminées ; car c'eſt par les idées que les erreurs paſſent à l'eſprit & au cœur.

Du Juste et de l'Injuste.

Quoiqu'il ſoit vrai de dire que le principe créateur fait naître chaque homme en ſociété, cependant, dans l'ordre des idées, le beſoin que les hommes ont de la ſociété doit ſe placer avant l'exiſtence de la ſociété. Ce n'eſt pas parce que les hommes ſe ſont réunis en ſociété, qu'ils ont entr'eux des devoirs & des droits réciproques ; mais c'eſt parce qu'ils avoient naturellement & néceſſairement entr'eux des droits & des devoirs réciproques, qu'ils vivent naturellement & néceſſairement en ſociété. Or ces devoirs & ces droits, qui, dans l'ordre phyſique ſont d'une néceſſité abſolue, conſtituent le juſte ou l'injuſte, en raiſon de l'obſervation plus ou moins exacte de ces devoirs & de ces droits.

DROITS DE L'HOMME POUR SA CONSERVATION.

JE ne crois pas qu'on veuille refuſer à un homme le droit de pourvoir à ſa conſervation : ce premier droit n'eſt même en lui que le réſultat d'un premier devoir qui lui eſt impoſé par le bon principe, ſous peine de douleur, & même de deſtruction. Sans ce droit, ſa condition ſeroit pire que celle des brutes, car elles en ont toutes un ſemblable. Or, il eſt évident que le droit de pourvoir à ſa conſervation renferme celui d'acquérir, par ſes recherches & par ſes travaux, la connoiſſance des choſes qui lui ſont utiles, & qui peuvent lui ſervir à perfectionner ſon exiſtence. C'eſt donc du plus grand principe même que chaque homme tient la propriété excluſive de ſa perſonne, & celle des choſes acquiſes par ſes recherches & par ſes travaux. Je dis excluſive, parce que ſi elle ne l'étoit pas, elle ne pourroit être un droit de propriété.

L'homme, conſidéré par rapport aux animaux, n'a point de droits & ne connoît ni juſtice ni injuſtice, parce qu'entr'eux & lui c'eſt le pouvoir phyſique qui décide de tout. L'idée qu'on doit ſe former d'un droit ne peut s'appliquer qu'aux rapports que les hommes ont néceſſairement entr'eux; & dans ce point de vue, qui dit un droit dit une prérogative établie ſur un devoir, & dont on jouit librement, ſans le ſecours de la ſupériorité des forces, parce que toute force étrangere, quoique ſupérieure, eſt obligée de la reſpecter.

Sans cette obligation rigoureuſe, l'homme endormi n'auroit aucun des droits de l'homme éveillé, ou plutôt perſonne n'auroit de droits qu'en raiſon de ſon pouvoir phyſique ; la ſociété & l'idée du juſte & de l'injuſte ne ſubſiſteroient pas plus entre les hommes, qu'elles ne ſubſiſtent entr'eux & les bêtes féroces.

Si quelqu'un révoquoit en doute cette vérité, il ne me ſeroit pas difficile de l'en convaincre : un devoir, quel qu'il ſoit, prend ſur la propriété perſonnelle, qui doit être excluſive : il eſt donc, par eſſence, incompatible avec cette propriété, à moins qu'il ne lui ſoit utile. Il eſt évident que ſi ce devoir lui étoit onéreux, ſans lui être d'aucune utilité, celui qui ſeroit grevé de ce devoir ne ſeroit plus excluſivement propriétaire de ſa perſonne ; ainſi ce devoir, qui offenſeroit un droit naturel & conforme à la juſtice du principe univerſel par eſſence, ne pourroit être rempli qu'autant qu'on y ſeroit contraint par une force ſupérieure : dans cet état, tout ſe rameneroit au pouvoir phyſique, déſordre deſtructif de toute ſociété.

Revenons donc à l'ordre du principe univerſel : là nous trouvons que les devoirs ſont néceſſairement utiles ; qu'ils ſont la ſource & le fondement des devoirs que nous acquerrons par la ſcience qui nous le démontre, & qu'il nous importe d'obſerver ; que ces droits ſont des propriétés excluſives par eſſence, puiſque nous les avons acquiſes par les travaux que le bon principe lui-même a impoſés aux hommes.

De la sincérité dans les Hommes.

Si nos ames étoient auſſi pures que dans le premier état de l'homme ; ſi le principe mauvais n'avoit pas forcé & corrompu l'armure céleſte que nous avions reçue du principe bon, nous ne ſerions pas dans cet état ſecondaire de ſouffrance & de pâtiment ; les liens corporels ne tiendroient pas nos ames aſſujetties à leur groſſiere enveloppe ; l'une liroit au fond de l'autre ; les penſées ſeroient viſibles, on ſe les communiqueroit ſans le ſecours de la parole, & la ſcience univerſelle n'auroit pas trouvé néceſſaire de faire un précepte de la ſincérité. C'eſt pour ſuppléer, autant qu'il en eſt beſoin, à ce commerce de penſées dont nos corps gênent la liberté, que le bon principe nous a donné le talent de proférer des ſons articulés. Le langage myſtérieux dont ſe ſervent les obſervateurs du principe univerſel, eſt un truchement par le moyen duquel leurs ames s'entretiennent enſemble : il n'en eſt pas de cette langue comme de la plupart de celles que parlent le reſte des hommes, qui s'en ſervent, ainſi que d'un interprete impoſteur qui trahit preſque toujours ſon miniſtere.

Imitons donc ce ſage précepte de la ſcience, & chaſſons loin de nous ces raffinements de duplicité, ces équivoques, ces ſubterfuges, ces réſervations mentales, plus propres à multiplier les menſonges qu'à les faire éviter. On ment toutes les fois qu'on donne lieu volontairement à autrui de croire vrai

ce qu'on ſait être faux, ou de croire faux ce qu'on ſait être vrai.

La morale du commun des hommes, en fait de ſincérité, n'eſt pas rigide. On ne ſe fait pas une affaire de trahir la vérité par intérêt, ou pour ſe diſculper, ou pour excuſer un autre. L'erreur appelle ces menſonges *officieux*; on les fait, dit-on, pour avoir la paix, pour obliger quelqu'un, pour prévenir quelque accident. Mais le grand principe peut-il jamais permettre qu'on faſſe un mal pour qu'il en arrive un bien? La bonne intention peut quelquefois juſtifier les actions indifférentes, mais elle n'autoriſe pas celles qui ſont déterminément mauvaiſes. On paſſe auſſi légérement ſur des menſonges badins: ce ſont, à ce qu'on prétend, des plaiſanteries qui ne nuiſent à perſonne. Une action eſt-elle donc innocente, pour ne pas renfermer de crimes?

Si nous pouvions nous tranſporter en eſprit dans quelque monde imaginaire, où nous ſuppoſerions que les paroles ſont toujours l'expreſſion fidelle du ſentiment & de la penſée; où l'ami qui nous feroit des offres de ſervice ſoit en effet rempli de bienveillance; où l'on ne chercheroit point à ſe prévaloir de notre crédulité pour nous repaître l'eſprit de fables; où la vérité dicte tous les diſcours, les récits & les promeſſes; où l'on vive à l'abri des impoſtures & des tromperies, des ruſes & des ſtratagêmes, des trahiſons, des perfidies & des délations calomnieuſes: ſi, dis-je, nous étions tranſportés dans un pareil monde, il ne ſeroit rempli que des obſervateurs du principe univerſel. Nous voudrions que

celui que nous habitons jouît d'une ſemblable félicité : eh bien, pour y contribuer commençons par être nous-mêmes droits, ſinceres & véridiques.

DE LA PERFECTION DU BIEN ESSENTIEL DE L'HOMME.

SOUS quelque face que l'on conſidere l'être ſenſible relativement à ſon bonheur, à ſa perfection, à ſa deſtination, l'idée du bien ſera toujours la même, parce que l'homme ne peut être heureux qu'autant qu'il eſt parfait ; il n'eſt parfait qu'autant qu'il atteint ſa deſtination, & il ne peut remplir cette deſtination que par ſon application conſtante du principe univerſel à toutes ſes actions.

Pour être heureux, il faut exiſter, n'éprouver aucun ſentiment déplaiſant, & éprouver au contraire tous les ſentiments agréables dont par ſa nature l'être eſt ſuſceptible. Il eſt donc néceſſaire que l'homme prévienne tout ce qui pourroit entraîner ſa deſtruction, ſoit totale, ſoit partielle, ſoit de ſon eſſence, ſoit de ſes facultés, en faiſant ceſſer tout ſentiment pénible que l'être ſenſible ne voudroit pas éprouver, & en éprouvant tous les ſentiments agréables dont ſa conſtitution le rend capable, dont l'abſence l'empêche d'aimer ou lui fait haïr ſon exiſtence. Ainſi toutes les fauſſes connoiſſances dont l'homme eſt entouré, les préjugés, les erreurs & l'ignorance, tendent, ſéparément ou enſemble, à détruire ſon pouvoir ou ſes facultés, à diminuer

ſa capacité, à gêner ſes opérations; le détournent de ſa deſtination, & ſont pour lui une ſource de peines, une diminution de bonheur, un mal réel.

Il paroît de-là que l'idée du bien pour l'homme eſt toujours relative à la nature, aux facultés, aux qualités, à l'état, aux relations & à la deſtination de l'être ſenſible, ſuite d'une volonté immuable du principe univerſel. Ce n'eſt qu'autant que nous connoiſſons ce principe ſous tous ſes attributs, que nous pouvons décider ſi un objet, tel que la lumiere de la ſcience dont nous connoiſſons auſſi l'efficace, n'eſt pas le véritable bien pour nous.

QUALITÉS DE L'ETRE SENSIBLE.

L'ETRE ſenſible qui a la perception de ſon état actuel, ſi cet état lui plaît, le ſentiment qui naît en lui par l'effet de la perception qu'il en a, eſt un ſentiment agréable: or, telle eſt la conſtitution de l'homme, que tout ce qui le met dans un état qui lui plaît, par conſéquent tout ce qui lui procure un ſentiment agréable, lui paroît une perfection de plus en lui. S'il eſt un objet dont la préſence & l'action ſur nous n'eſt jamais la ſource d'aucune peine, nous met à couvert de tout ſentiment pénible, nous affecte au contraire par tous les ſentimens flatteurs dont notre nature nous rend capables, un tel objet ſera pour l'être ſenſible la félicité parfaite, le ſouverain bonheur. En eſt-il quelqu'un de ſemblable? c'eſt ſur quoi on a beaucoup diſputé; la ſcience du prin-

cipe de toute perfection & de toute félicité peut ſeule décider cette importante vérité, lorſque les hommes ſeront aſſez raiſonnables pour abandonner les fauſſes notions qui les occupent, & prendre pour guide univerſel les principes que nous expoſons ici, pour combattre leurs erreurs.

De la Théorie générale.

Si tous les êtres avoient la même nature, la même organiſation, la même ſenſibilité, ſe trouvoient toujours dans les mêmes circonſtances & les mêmes rapports, avoient les mêmes facultés, les mêmes qualités, la même deſtination, ce qui ſeroit vrai pour l'un ſeroit une vérité pour tous les autres, & le ſeroit dans tous les temps. On pourroit trouver une théorie générale du bonheur pour tous les êtres ſenſibles; mais il eſt des êtres de nature toute différente; les circonſtances où ils ſe trouvent varient dans les différents temps; ils n'ont pas les mêmes facultés; leur état change, & avec lui changent auſſi les rapports qu'ils ſoutiennent avec les objets qui peuvent agir ſur eux & influer ſur leur ſort. Ce qui convient à l'un eſt nuiſible à l'autre. Les lumieres, la perfection, le bonheur, peuvent donc varier, ſelon la nature des êtres, leur maniere de ſentir, & leur capacité d'éprouver des ſentiments. Il faut donc connoître les loix du principe univerſel & la ſenſibilité des êtres qu'il a créés, pour juger de ce qui eſt un bonheur pour eux: or, nous ne connoiſſons que la maniere de ſentir qui eſt

propre à l'eſpece humaine, ou plutôt chacun ne reconnoît que ſa propre ſenſibilité individuelle. Cependant, comme malgré les différences qui ſe trouvent entre les divers individus de l'humanité, il y a un grand nombre de traits communs qui conſtituent l'eſſence de l'homme, la ſcience univerſelle peut établir ſur la perfection & ſur le bonheur, une théorie générale, qui devient applicable à tous les hommes.

APPLICATION DE LA THÉORIE DE LA SCIENCE.

LA ſcience embraſſe tous les avantages dans ſa théorie univerſelle ; elle nous fait connoître les avantages réels, de ceux qui ne ſont qu'apparents ; les premiers ſont ceux qui par eux-mêmes ou par les ſecours qu'ils nous fourniſſent, nous rendent réellement plus parfait & plus heureux, en ſorte que celui qui les poſſede remplit mieux & avec plus de facilité ſa deſtination, & s'ouvre des ſources plus ſûres de ſentiments agréables ; ainſi la connoiſſance de moi-même, de mes relations, de la fin qui m'eſt aſſignée, de mes devoirs, des motifs à les remplir ; la ſageſſe qui me fait toujours choiſir le meilleur, la paix de l'ame qui naît de cette ſageſſe miſe en pratique, la ſanté, les forces, & ce ſans quoi on ne pourroit conſerver ces avantages, ou les acquérir quand ils manquent, ou les augmenter, ſont des vérités réelles, dont nous trouvons les démonſtrations dans cette théorie. Les avantages apparents, ſans nous rendre plus parfaits, nous

donnent ſeulement des apparences de perfection ; apparences qui peuvent ſubſiſter ſans la réalité dont ils ſont le ſigne. Ces avantages, que la ſcience qui rapporte tout au principe univerſel, nous enſeigne à ne pas deſirer, n'augmentent point notre perfection, ni notre félicité réelle. Telle eſt l'érudition de quelques obſervateurs frivoles, qui n'embraſſe que des objets d'inutile curioſité, certains talents qui amuſent ſans rendre plus content celui qui les poſſede, la beauté du viſage, l'éclat des habillements, & toutes ces voluptés vagues & ſans autre fin qu'un moment de plaiſir, dont la jouiſſance n'eſt la ſource de la perfection de perſonne. On peut les regarder comme des fleurs ſemées ſur la route ; mais ſans elles on fournit la carriere.

On doit auſſi conſidérer les avantages réels par rapport à la durée de leurs effets, & ſous ce point de vue ils ſont permanents ou paſſagers. Les avantages qui, acquis une fois, ne ſe perdent pas, ou dont l'effet agréable ou utile ſe répand ſur la durée entiere de notre exiſtence, à moins que nous ne les détruiſions par notre faute, la ſcience, la vertu, l'habitude de la droiture, la perfection de l'ame ſont des avantages impériſſables. Tous les avantages corporels ou mixtes ſont périſſables & paſſagers, comme le corps lui-même qui nous les rend propres : il en eſt cependant parmi ceux-ci qui ont une ſorte de permanence qui quelquefois les fait durer ſelon leur deſtination naturelle, auſſi long-temps que les corps auxquels ils ſe rapportent ; telle eſt la ſanté, les forces, l'adreſſe, l'habitude du mouvement & du travail ; mais

toujours ils ſont d'une durée incertaine ; divers accidents imprévus peuvent nous les faire perdre, auſſi bien que l'abus que nous en faiſons quelquefois. Il en eſt d'autres qui non-ſeulement ſont ſujets, comme les précédents, à la deſtruction ou dépériſſement, mais dont la durée eſt déterminée par la nature à un eſpace aſſez court, ou dont l'effet agréable & momentané doit être renouvellé ſouvent.

Si dans la conſtitution actuelle des choſes, la jouiſſance d'un avantage ou d'un bien quelconque ne nuiſoit jamais à la jouiſſance d'un autre, tout avantage ſeroit abſolu pour le même homme, il n'y en auroit point de relatif : mais les circonſtances du même homme changeant, les beſoins varient, il en a pluſieurs ; tout ce qui peut lui procurer du plaiſir, ne peut pas agir ſur lui en même temps ; pluſieurs objets, que ſes erreurs lui font regarder comme des avantages, ne peuvent pas toujours compatir & ſubſiſter enſemble ; l'un nuit à l'autre, le bien ſe change en mal, & le mal en bien. De-là naît une diviſion nouvelle d'avantages relatifs & d'avantages abſolus.

Il eſt pour l'ame des avantages abſolus ; tels ſont ceux que l'on connoît ſous le nom de génie, de talents, d'eſprit, de courage, de fermeté, de grandeur d'ame ; avantages utiles, tant que l'homme s'en ſert d'une maniere conforme aux vues du principe univerſel, mais qui peuvent devenir des armes funeſtes, des ſoutiens dangereux, dès que le vice ou l'ignorance volontaire en détournent l'uſage. Il n'y a donc que les avantages ſpirituels de la ſcience, & l'exercice de ſes travaux, qui conſ-

tituent l'eſſence de la vertu, & la perfection morale, qui ſont tels que jamais ils ne peuvent devenir des maux, & qu'il eſt impoſſible d'en abuſer, parce qu'ils ſont par eux-mêmes les préſervatifs contre les abus & le vice. Le bon principe a placé en nous quelques avantages relatifs, qui, enviſagés abſolument & en eux-mêmes, ſont des maux réels, mais deviennent avantageux par leurs effets dans certaines circonſtances. Tels ſont des remedes rebutants, des opérations difformes & douloureuſes pour guérir des maux corporels; telles ſont les afflictions, les châtiments, l'état de ſouffrance dans lequel nous ſommes plongés afin de guérir notre ame des erreurs & des ſouillures du vice.

C'eſt de la réunion de ces divers avantages, mis à notre portée par le principe univerſel, & devenus objets de jouiſſances & de poſſeſſions, que réſulte notre bonheur. Si nous étions des êtres ſimples, qui n'euſſions qu'une ſeule maniere d'exiſter, de ſentir & d'agir, qui ne fuſſions ſuſceptibles que d'une ſeule impreſſion, qui ne ſoutinſſions qu'une ſeule eſpece de relations, il pourroit y avoir pour nous quelque objet qui ſeroit l'avantage ſuprême, qui par ſon action immédiate ſur nous, par ſon effet direct, ſeroit ſuffiſant pour ſatisfaire à tous nos beſoins, pour contenter tous nos deſirs, pour nous faire éprouver tous les ſentiments flatteurs dont nous ſommes capables. Mais tel n'eſt point l'homme : ſon bonheur ne dépend pas d'une ſeule impreſſion. Aucun avantage direct ne ſuffit ſeul pour faire notre félicité : les richeſſes ne me procurent pas la ſcience ; elle s'acquiert par l'étude, & ſuppoſe de l'application & un amour

pour la vérité. La ſanté n'eſt pas la ſource de la paix de la conſcience. La bonne configuration des membres, l'agilité du corps, ne donnent pas la vertu ; ſans vertu on n'eſt pas heureux ; le bonheur n'eſt pas le partage de celui qui eſt toujours malade ; le pauvre qui manque du néceſſaire ne jouit pas de toute la félicité dont il eſt ſuſceptible ; les voluptés corporelles, toutes réunies, rendront-elles heureux celui qui n'a ni ſcience, ni vertu, ni paix intérieure ?

Nous ne connoiſſons donc aucun objet ſur la terre qui puiſſe opérer notre avantage parfait, excepté l'application du principe univerſel ; & cette perfection n'eſt due qu'à la bienveillance du principe bon ; il eſt la ſource immédiate & directe de la félicité, & ſuppoſe toujours que nous avons mis en œuvre les travaux auxquels ſa loi primitive nous à ſoumis pour requérir la perfection. Mais qu'eſt-ce que cette perfection, ſi non la réunion de toutes les qualités compatibles réunies dans le même être ? Il n'eſt donc aucun objet unique & individuel dont on puiſſe dire qu'il eſt l'avantage ſuprême. Ce terme général de tous les hommes n'eſt donc pas, comme l'ont prétendu les anciens obſervateurs, quelque objet unique, avec lequel on puiſſe ſe paſſer de tout autre bien ; mais ce ſera la réunion de tout ce qui peut nous mettre à couvert des ſurpriſes de l'ignorance & de l'erreur, & nous faire éprouver tous les ſentiments de perfection dont notre conſtitution nous rend capables. Ce bonheur complet ſuppoſe néceſſairement chez nous l'abſence de tout défaut, la préſence de tout ce qui peut convenir à notre

nature pour assurer à tous égards notre conservation, notre perfection, nos facultés intellectuelles, & l'accomplissement de tout ce à quoi nous appelle notre destination finale.

Ainsi la perfection, comme on peut en juger par ce que je viens d'exposer dans cette théorie, est la réunion de toutes les sortes d'avantages dont j'ai traité dans cet ouvrage; chacun d'eux contribue pour sa part à notre félicité, mais tous n'y contribuent pas de même. Il est donc un choix à faire entre ces avantages divers : il est des regles à suivre dans la préférence que nous devons leur donner, & dans l'usage de chacun d'eux. Oui, je le répete, il est des jouissances, des plaisirs, des avantages variés pour l'homme; il est fait pour le bonheur : il seroit bien plus heureux, s'il étoit plus raisonnable; il seroit plus raisonnable, si l'on prenoit soin de cultiver sa raison.

Ce n'est pas le principe créateur, ce n'est pas la nature, c'est notre ignorance, nos préjugés, nos opinions trompeuses, nos institutions injustes & déraisonnables que nous devons accuser du plus grand nombre des maux dont nous sommes obligés de gémir.

C'est encore dans les passions effrénées de ceux qui gouvernent les peuples, ou dans les idées fausses qu'ils se font de puissance, de gloire, de grandeur, de bien-être, que nous devons chercher les sources des calamités de l'homme, & des vices sans nombre qui infectent les citoyens. L'éducation, les mauvais exemples, des usages extravagants conspirent à exciter dans tous les cœurs des délires épidémiques qui empêchent de jamais atteindre le bon-

heur vers lequel on ne ceſſe de courir. Content d'obtenir les moyens, on ignore la maniere de les faire ſervir à ſe rendre heureux. Victimes de la pareſſe & de l'habitude ignorante, les hommes ſuivent triſtement la route que la déraiſon leur a tracée, & ſe croient obligés de ſouffrir, parce que leurs peres ont été malheureux par les mêmes erreurs.

C'eſt ainſi que les mortels deviennent les artiſans de leurs propres infortunes, les complices des malheurs qu'ils éprouvent, auxquels le principe univerſel ne les avoit nullement deſtinés. L'ignorance des droits de l'homme, l'inertie des nations, les idées menſongeres qu'elles ſe ſont de la puiſſance ſuprême du bon principe, n'ont-elles pas fait naître le deſpotiſme, cet abus odieux du pouvoir qui produit & la corruption des hommes, & la deſtruction des ſociétés ? Comment des peuples pourroient-ils ſe livrer à la ſécurité néceſſaire pour étudier avec fruit les principes de la vérité & de la ſcience, ſous des gouvernements qui ne ſont que la guerre d'un ſeul homme contre tous ; dont la maxime conſtante eſt de diviſer pour régner ; dont la politique conſiſte à n'avoir que des eſclaves aſſez miſérables pour ne jamais oſer demander le bonheur qui leur eſt dû ? Comment des êtres raiſonnables, amoureux du bien-être & de la vérité, ont-ils pu conſentir à ſe ſoumettre à un pouvoir contre nature, qui viſiblement anéantit toute ſcience & toute vertu ?

Nous avons fait voir dans cet ouvrage que, par une ſuite de leur ignorance, les peuples ſont crédules. Incapables de démêler ſans le ſecours de a

ſcience les vraies ſources de leurs miſères, ils portent leurs regards douloureux vers les *cieux* qu'on leur montre comme perpétuellement irrités; ils tournent vers le ciel leurs yeux troublés de larmes, au lieu de les porter ſur la terre, où ils verroient les causes évidentes des calamités que le principe du mal y a formées.

Si l'homme eſt l'ouvrage d'un principe infini en bonté comme en puiſſance, comment peut-on, ſans outrager ce principe équitable, prétendre que la raiſon qu'il lui a donnée, pour la faire ſortir de ſa ſouffrance, qui le pouſſe à chercher ſon bonheur & la vérité, eſt un guide infidele, une lumiere perfide qu'il ne doit point écouter? Comment, ſans blaſphémer, peut-on dire qu'un principe juſte approuve l'injuſtice? Enfin comment veut-on que les hommes ſe portent au bien, tant que les gouvernements pervers, des uſages inſenſés, des lois ſouvent iniques, des préjugés aveugles les forceront à ſe corrompre, à ſe rendre réciproquement malheureux, & à vivre continuellement mécontents de leur ſort?

Non, quoiqu'en puiſſe dire une ſuperſtition lugubre, les hommes ne ſont point faits pour être malheureux ſur la terre: leurs maux ne ſont point ſans remede: c'eſt en les éclairant ſur leurs vrais intérets, c'eſt en combattant leurs antiques préjugés, c'eſt en leur montrant en quoi conſiſte leur vrai bonheur, que la ſcience de vérité parviendra peu-à-peu à diminuer la ſomme de leurs maux, ſi elle ne peut parvenir à les bannir tout-à-fait. Les hommes ſouffrent bien plus du mal moral que du mal phyſique. Les préjugés

préjugés, les mauvaiſes inſtructions, la tyrannie cauſent des calamités, des ravages héréditaires, dont les effets ſe perpétuent pendant une longue ſuite de ſiecles, au lieu que ce n'eſt que pendant des inſtants très-courts que la nature fait éprouver ſes rigueurs au mortels. Si les ſtérilités, les contagions, les inondations, les tremblements volcaniques de la terre produiſent des effets cruels, ils ne ſont que paſſagers, & l'activité des peuples parvient à les réparer : il n'en eſt pas de même des infortunes que leur font éprouver les paſſions, les caprices, les fauſſes idées, les oppreſſions, les injuſtices, les guerres continuelles de leurs maîtres, qui ne leur laiſſent preſque jamais le temps de reſpirer.

Nonobſtant les cauſes morales ſi puiſſantes, qui ſemblent conjurées contre la félicité des habitants de ce monde, on y trouve des êtres que la ſcience du principe univerſel a tellement éclairés, qu'ils jouiſſent du bonheur dont leur organiſation eſt ſuſceptible. Cette ſcience, comme nous l'avons prouvé, tient plus au cœur de l'homme que dans la ſpéculation, qui n'en eſt qu'une raiſon démonſtrative : c'eſt pourquoi le berger paiſible, le pauvre qui tend la main, l'artiſan qui travaille, nous montrent aſſez ſouvent un front plus ouvert & une ame plus contente que le riche qui le dédaigne, que le miniſtre ſoucieux, que le tyran inquiet qui les plonge dans la miſere. Il eſt un bonheur pour tous les états, à qui le principe univerſel a daigné communiquer ſa lumiere : le malade qui ſouffre a des intervalles tranquilles ; le priſonnier

ne quelquefois dans les chaînes, & ferme ſouvent les yeux ſur la mort qui le menace. Le ſimple indigent eſt plus gai que ſon general. L'eſclave de la tyrannie s'amuſe quelquefois de ſes fers. L'ignorance & l'erreur produiſent ſouvent le bonheur de ceux à qui la raiſon n'a point appris à connoître ou même à ſentir le bonheur véritable.

C'eſt ainſi que l'homme, que la nature force toujours à chérir le bien & à déteſter le mal, quand ſes mouvements naturels ne ſont point réglés & corrigés par la ſcience, ſe plaint ſouvent à tort, & paroît mécontent de la deſtinée. Le moindre ſentiment de douleur empoiſonne la plus grande ſomme de félicité. Si l'homme faiſoit uſage de ſa raiſon & du principe qu'il porte en ſon cœur, il verroit qu'il doit ſupporter avec patience les maux qu'il n'eſt pas en ſon pouvoir d'empêcher. Il ſentiroit que la douleur eſt néceſſaire pour nous avertir de l'éviter; il reconnoîtroit que la vérité lui eſt utile pour faire diſparoître ſes erreurs. Si le bon principe a voulu que les épreuves du mal-aiſe & de la douleur fuſſent les maîtres de l'homme, tandis qu'il eſt ſur la terre, il l'oblige en même temps à faire des efforts pour ſe tirer de la miſere. C'eſt à force de ſouffrir de leurs vices, de leurs préjugés, de leurs mauvais gouvernements, de leurs loix & de leurs uſages inſenſés, que les hommes apprendront à les réformer, ſur la ſcience du principe univerſel. C'eſt à force de folies, que ceux qui les gouvernent apprendront à devenir ſages & à

appliquer ce principe immuable à toutes leurs actions, & à leurs véritables intérêts.

Si l'ignorance, l'inexpérience, l'erreur ſont les vraies cauſes des malheurs du genre humain ; ſi des préjugés de toute eſpece ont été pour lui la pomme de diſcorde ou la boîte de Pandore, la ſcience lui reſte ; elle fait renaître ſon eſpoir, elle doit le conſoler, elle lui montre dans l'avenir un ſort plus agréable ; elle lui fait entrevoir qu'à l'aide de la vérité, les hommes ſeront moins malheureux qu'ils n'ont été.

FIN.